

Réseaux Sociaux numériques: essai de catégorisation et cartographie des controverses

Nisrine Zammar

▶ To cite this version:

Nisrine Zammar. Réseaux Sociaux numériques: essai de catégorisation et cartographie des controverses. Sociologie. Université Rennes 2, 2012. Français. NNT: 2012REN20005. tel-00687906

HAL Id: tel-00687906 https://theses.hal.science/tel-00687906

Submitted on 16 Apr 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



THESE / UNIVERSIT2 RENNES 2

sous le sceau de l'Université européenne de Bretagne

pour obtenir le titre de

DOCTEUR DE (L'Université Rennes 2)

Mention : Sciences de l'Information et de la

Communication

Ecole doctorale Sciences humaines et sociales

présentée par

NISRINE ZAMMAR

Préparée à l'EA 3207

Etablissement de rattachement :

Université Rennes 2

Intitulé de la

thèse : Réseaux

Sociaux

Numériques : Essai de catégorisation et de cartographie des controverses

Thèse soutenue le (6 janvier 2012) devant le jury composé de :

Catherine Loneux

Professeur à l'Université européenne de Bretagne/ examinatrice

Gino Grammacia

Professeur à l'Université de Bordeaux/ rapporteur

Michel Durampart

Professeur à l'Université de Toulon / rapporteur

Antoine Matta

Professeur à l'Université Libanaise / examinateur

Walid Arbid.

Professeur à l'Université Libanaise/ examinateur

Christian LE MOENNE

Directeur de thèse

Université Européenne de Bretagne, Rennes 2

UFR Arts, Lettres et Communication

Ecole Doctorale - Sciences Humaines et Sociales

Titre

Réseaux Sociaux numériques:

Essai de catégorisation et cartographie des controverses

Thèse pour obtenir le grade de Docteur de l'Université Rennes 2

Discipline : Sciences de l'Information et de la Communication

Présentée par Nisrine ZAMMAR

Directeur de thèse : Christian LE MOËNNE

Soutenue le 6 janvier 2012

Jury:

- Pr. Christian Le MOENNE, Sciences de l'Information et de la Communication Université Européenne de Bretagne.
- Pr. Catherine LONEUX, Sciences de l'Information et de la Communication Université Européenne de Bretagne.
- Pr. Gino GRAMMACIA, Sciences de l'Information et de la Communication Université de Bordeaux (Rapporteur)
- Pr. Michel DURAMPART, Sciences de l'Information et de la Communication Université de Toulon (Rapporteur)
- Pr. Antoine MATTA, Sociologie Politique Université Libanaise, Faculté des Sciences de l'Information et de la Documentation, Section II
- Pr. Walid ARBID, Sciences Politiques Université Libanaise, Faculté des Sciences de l'Information et de la Documentation, Section II

Université Européenne de Bretagne, Rennes 2

UFR Arts, Lettres et Communication

Ecole Doctorale - Sciences Humaines et Sociales

Titre

Réseaux Sociaux numériques:

Essai de catégorisation et cartographie des controverses

Thèse pour obtenir le grade de Docteur de l'Université Rennes 2

Discipline : Sciences de l'Information et de la Communication

Présentée par Nisrine ZAMMAR

Directeur de thèse : Christian LE MOËNNE

Soutenue le 6 janvier 2012

Jury:

- Pr. Christian Le MOENNE, Sciences de l'Information et de la Communication Université Européenne de Bretagne.
- Pr. Catherine LONEUX, Sciences de l'Information et de la Communication Université Européenne de Bretagne.
- Pr. Gino GRAMMACIA, Sciences de l'Information et de la Communication Université de Bordeaux (Rapporteur)
- Pr. Michel DURAMPART, Sciences de l'Information et de la Communication Université de Toulon (Rapporteur)
- Pr. Antoine MATTA, Sociologie Politique Université Libanaise, Faculté des Sciences de l'Information et de la Documentation, Section II
- Pr. Walid ARBID, Sciences Politiques Université Libanaise, Faculté des Sciences de l'Information et de la Documentation, Section II

Page 2 of 375

« L'homme connaît le monde non point parce qu'il y dérobe mais parce qu'il y ajoute »	
Paul Claudel	
Page 4 of 37 !	5

A la mémoire de mon grand-père A la mémoire de mon père. Page **5** of **375** **REMERCIEMENTS**

Une thèse est, avant tout, une aventure intellectuelle. Celle-ci n'échappe pas à la règle. Cette aventure ne

peut jamais avoir la prétention d'être l'affaire solitaire d'une seule personne.

Bien qu'il en conteste le principe, je tiens néanmoins à remercier Christian Le Moenne, mon directeur de

thèse, qui a su détecter en moi le besoin d'être encouragée et parfois aussi d'être incitée à me dépasser,

pour ses éclairages épistémologiques et le souci dont il a témoigné pour m'aider à maintenir un cap

parfois difficile à suivre. Votre rigueur, votre patience et passion pour notre discipline sont

remarquables et sont une grande source d'inspiration.

J'adresse aussi mes remerciements chaleureux aux professeurs Yves Hélias, Alain Calmès, Catherine

Loneux, qui m'ont été un grand soutien pendant les moments les plus durs et les plus sombres. Ils étaient

pour moi ma deuxième famille

Un tel voyage, aussi solitaire soit-il, n'aurait pas été possible sans le soutien patient et indéfectible des

proches. Cette aventure fut partagée d'un bout à l'autre par ma sœur Jacqueline, mon ange gardien et ma

mère Colette, qui m'ont apporté le soutien financier, moral, psychologique et logistique. Que mon

entourage, familial, amical et professionnel, dont les encouragements n'ont jamais fait défaut, soit

également remercié ici.

Je remercie également les rencontres fructueuses avec les collègues, embarqués dans de semblables

expéditions, sans oublier de remercier fortement mon amie et sœur de cœur, Maria Sassine.

Une pensée particulière aux secrétaires de l'Ecole Doctorale, M^{me} Anne-Marie Le Goaziou, M^{me} Karin

Chapin et M^{me} Josiane Fernandez qui m'ont apporté un soutien constant.

Toutes mes considérations à ces personnes qui ont participé à faire de ces quatre ans de doctorat une

expérience inoubliable.

Merci 10 fois pour votre patience

Merci 100 fois pour votre encouragement

Merci 1000 fois pour avoir fait de cette thèse une expérience inestimable!

Page 6 of 375

SOMMAIRE

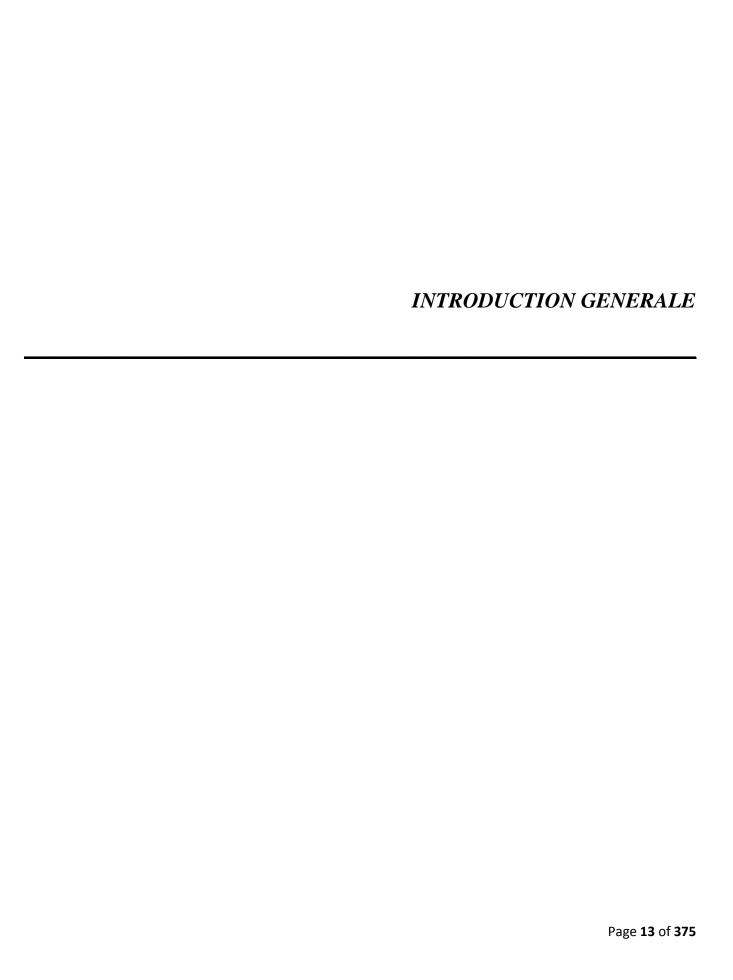
INTROD	UCTION GENERALE	13 -37
PREMIE	RE PARTIE: TOUR D'HORIZON. LES RESEAUX SOCIAUX	NUMERIQUES:
TENTATI	VE DE DEFINITION, GENESE ET SPECIFICITES	38-83
Introduct	ion à la première partie : Pourquoi l'histoire du « réseau » et des résea	ux sociaux
numériqu	es?	40
I-	Aperçu historique et théorique d'une notion floue et flexible	41-53
	1- Le « réseau », un terme polysémique	41- 43
	2- L'antiquité avec la mythologie	43- 44
	3- Emergence des réseaux techniques	44- 48
	4- Les origines de l'analyse des réseaux sociaux	48-53
II-	Genèse et définition des Réseaux Sociaux Numériques	54-65
1-	Une histoire naissante	54-57
2-	Des tentatives de définitions des réseaux sociaux numériques	57-61
3-	Types d'utilisateurs	61
4-	Le Web 2.0 dans la dynamique des réseaux: définition et limites	62-65
III-	Médias Sociaux : définitions, spécificités et positionnement	66-83
1-	Spécificités des RSN	66-67
2-	Qu'est- qu'un blog ?	67-72
3-	Distinction entre un wiki, un blog et un site web	73-75

4- Définition et caractéristiques des forums	
5- Spécificités des mondes virtuels, l'exemple de SecondLife	79-83
DEUXIEME PARTIE: L'HOMME ET LA TECHNIQUE	83-153
Introduction à la deuxième partie	86-87
I- Médiations, intelligence et dispositif virtuel	88-110
1- Penser l'articulation entre l'homme et la technique	88-101
2- L'individuation	. 101-110
II- Le dispositif virtuel, entre médiation et savoir	. 111-153
1- Le dispositif : concept polysémique dès son origine	. 111-120
2- Contre le déterminisme	120-129
3- La notion d'usage : pour un autre regard	130-134
III- Le virtuel : une notion de « passerelle »	135-153
1- La réalité virtuelle et la virtualité réelle	135-137
2- Histoire, Technique et Mémoire	. 143-150
3- Entre formes et normes	150-153
TROISIEME PARTIE : POSITIONNEMENT THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE	E 154-194
Introduction à la troisième partie	. 156-157
I- Formulation d'un modèle théorique	158-179
1- L'approche de la sociologie de la traduction	158-163

	2-	La Théorie de l'Acteur-Réseau en expérimentation	163-172
	3-	La Symétrie de Bloor	172-179
II-		Quelle démarche, quelle méthodologie ?	180-194
	1-	Une approche ethnométhodologique	180-183
	2-	L'observation	184-186
	3-	Une démarche empirique	186-188
Ш	·-	Cartographier les controverses : un champ aux conflits multiples	190-195
	1-	Définition	190-191
	2-	Pourquoi faut-il cartographier les controverses?	192-195
QUATRIEMI	E PA	ARTIE: TYPOLOGIES, CARTOGRAPHIES ET CONTROVERSES	. 197-313
Introduction	à la	quatrième partie	198-198
I-	Te	ntatives de catégorisation et de typologisation	200-246
	1-	Emergence des Réseaux Sociaux Numériques (RSN)	201-206
	2-	Tentative de catégorisation et de typologisation de la «réseausphère»	207-238
	3-	Proposition d'une typologie empirique	238-248
II-	La	notion de « communauté virtuelle » : au cœur d'une controverse	249-271
	1-	Caractéristiques des communautés virtuelles	251-253
	2-	Limite des communautés virtuelles	253-266
	3-	Communauté, public et réseau social : trois figures du collectif	268-272
III-	Su	r le chemin controversé des traces de la traçabilité	273-283

1- Traçabilité, identité et cadres de communication	273-278
2- La traçabilité et l'espace publique	278-279
3- Le Traçage et les menaces à l'encontre des libertés publiques et individ	uelles 280-283
VI- Le lien privé/public et les TIC : le champ de plusieurs controverses	284-308
1- De l'intime à l'extime	288-297
2- Le privé et le public : deux notions en perpétuel actualisation.	297-303
3- Ce que dit la loi	303-305
4- Les RSN et le possible élargissement de l'espace public	305-307
5- Les RSN, un nouvel espace de débat?	307-308
V- Médias traditionnels, nouveaux médias : coalescence ou dichotomie?	309-313
1- Témoignage du New York Time	310-311
2- La fiabilité des informations	311-313
CONCLUSION GENERALE	314-327
TABLE DES MATIERES	329-336
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	337-372
TABLE DES SCHEMAS	373
ANNEXES	Vol.2

Informations aux lecteurs : * = mis en annexe



INTRODUCTION GENERALE

Quel éclairage original et quel point de vue particulier, les Sciences de l'information et de la Communication (SIC) en général et notre travail en particulier offrent-ils aux réseaux sociaux numériques?

Les nombreux discours environnant le web 2.0 sont venus récemment rappeler que les prédictions de transformations sociétales inférées de la technologie sont constamment réinitialisées.

D'abord, qu'est ce que la communication ? Est-elle un « système ouvert d'interactions d'hommes entre eux, avec leurs média et leur environnement »¹, un idéal moderne (Wolton, 1997) ? Une caractéristique ontologique de l'homme (Flusser, 1978) ? Une idéologie (Mucchielli, 2001), une utopie constitutive de notre société (P. Breton, 1992) ?

Suite à ces multiples interrogations, nous voudrions rappeler que toute définition de la communication renvoie, plus ou moins explicitement, à une théorie de la communication qui est aussi, simultanément, une théorie de la science et de la société (Attallah, 2000).

En effet, la perception de chaque chercheur s'inscrit dans le contexte d'une époque donnée et le chercheur accède au monde à travers un prisme qui s'impose à tous : le symbolique. « Le symbolique est donc un réseau de significations que l'individu va intérioriser et qui fonde sa manière de comprendre le monde. Ces réseaux de significations s'articulent dans des constructions différentes (art, religion, science, etc.) et varient d'une société à l'autre »².

Dans toute société, une construction théorique s'inscrit dans une lutte de sens, dans une lutte sur les théories, leurs sens, leurs applications. Une construction théorique se caractérise par les batailles sur le sens des mots et des théories puisque ce sont les mots qui nous aident à donner sens à la société, voire à notre monde.

Les mots : communication, réseaux sociaux numériques, traçabilité, public/privé, web (pour ne citer que quelques mots qui entrent dans notre travail) ne font pas exception à la règle. Pour le dire autrement, nous rejoignons Feyerabend qui pense que toute théorie est un choix normatif qui doit – justement pour

² DACHEUX, E., « Utopie et SIC. Pour une approche plurielle des démocraties contemporaines », *Communication* [En ligne], Vol. 26/2 | 2008, mis en ligne le 09 octobre 2009, Consulté le 06 juillet 2011. URL : http://communication.revues.org/index835.html

Page 15 of 375

¹ CLOUTIER, J. Emerec, « homo communicans », Télécommunications, n°33 octobre 1973, p.35

respecter la liberté critique du lecteur et éviter ainsi de devenir une idéologie (au sens marxiste du terme) – s'assumer comme tel. C'est pourquoi nous allons, tour à tour, notre conception des SIC qui extrait théories, méthodes ou concepts des sciences sociales et les agencer d'une manière à éclaircir et à situer notre terrain d'analyse.

Dans un contexte comme celui des RSN, chaque individu semble être un Emerec (Cloutier, 1979) constituant un sous-système ouvert de communication dans lequel divers élément de son activité communicationnelles sont en interaction entre eux, avec les éléments des autres sous-sysèmes et avec leur environnement.

Notre époque contemporaine implique l'idée d'augmentation, d'excès, d'intensité et est inscrite dans l'univers de la mondialisation. La société dans laquelle nous évoluons est celle de la satisfaction immédiate, de « l'éclatement des limites », celle d'un temps mondial qui s'accélère et se compresse, mettant au premier plan les notions d'instantanéité, d'immédiateté, d'urgence et d'évènement.

Les technologies de l'information et de la communication, Internet en particulier, ont réalisé une véritable révolution dans nos manières d'être, de penser et d'agir. Après la découverte de dispositifs comme le courrier électronique, les bibliothèques en ligne, le téléchargement de musique ou de films, les forums et les blogs, vint les réseaux sociaux numériques et avec eux une nouvelle vague d'étonnement dû à l'importance des changements qu'ils ont induits et les nouvelles possibilités de communication offertes et sans doute les nouveaux risques encourus.

Nous vivons une ère de mutation où la communication et l'accès à l'information qui, auparavant, dépendaient du lieu et du moment sont désormais déterritorialisées et *détemporalisées*. Avec Internet d'abord et les RSN ensuite, la communication et l'accès à l'information se réalisent n'importe où, sans délai, hors du lieu et hors du temps.

La montée en puissance du phénomène est rapide : que ce soient les journaux, les entreprises, les hommes politiques ou l'individu moyen, tous sont appelés à se positionner par rapport à ces nouveaux outils de communication. Ainsi, se produit une modification de l'accès au savoir (les bibliothèques virtuelles, etc.), la politique (Obama et Facebook lors de la campagne électorale aux USA), le droit (la

loi Hadopi)³, l'économie, les amours, les amis, les ennemis, bref, notre vie personnelle. Avec les réseaux sociaux numériques, ce sont toutes les catégories d'internautes qui peuvent avoir leur espace « d'expression de soi », c'est ce qui favorise un développement à une vitesse considérable. Au croisement de la production personnelle et les échanges collectifs, pouvons-nous alors parler de d' « une intelligence collective » au sens de Pierre Lévy ?

A l'égard de cette révolution tentaculaire, de cette reprise du réel dans le virtuel qui modifie le réel en retour, des discours paradoxaux surgissent. D'un côté, on dira que cette révolution est libératrice de potentialités non négligeables vers l'extension de la démocratie, de la liberté d'expression, du développement, de l'échange, du partage... etc. De l'autre, on dira que cette révolution nous fait perdre ce que nous avions de plus précieux : l'intimité, le goût de la découverte, le contact physique, la possibilité d'un contrôle de la traçabilité des informations et des échanges, etc.,

Hervé Fischer souligne que l'imaginaire constitue en soi un moteur de transformation du réel et qu'il faut s'attendre à ce que ces transformations technologiques révolutionnent nos idées, notre conception de l'homme et même l'univers.

A ce titre, Bary Wellma et Bernie Hogan nous rappellent à juste titre que la nature technologique d'Internet ne détermine pas les comportements sociaux, elle fournit aux relations sociales des possibilités de réalisation tout en les contraignant. Selon eux, Internet es désormais étroitement lié à un changement de paradigme élargi qui touche actuellement le rapport des individus entre eux. Qu'en est-il alors des réseaux sociaux numériques ?

Guillaume Latzko-Toch et Serge Proulx nous rappelle que, la notion de communauté virtuelle fait l'objet d'interprétations multiples reliée à une grande diversité de courants de pensée. Selon eux, les innovations techniques ne sont pas injectées de l'extérieur dans le corps social. Dispositifs techniques et collectifs d'usagers se *coconstruisent*. De plus, la multiplication et la diversification des interactions et

³ Selon l'Express: Le projet de loi "Création et Internet", ou " loi Hadopi", a été adopté le 12 mai 2009 et censuré par le Conseil Constitutionnel le 10 juin 2009. Le 15 septembre, Hadopi 2 est à son tour adopté. "Riposte graduée", "Haute autorité": il est semé de plusieurs termes plus ou moins obscurs. La loi vise à enrayer le téléchargement illégal de musique et/ou de films. Pour ce faire, le texte institue un mécanisme de "riposte graduée ", sous la houlette de la Haute autorité administrative. Lorsqu'un internaute téléchargera illégalement une œuvre musicale ou cinématographique depuis Internet, il sera rappelé à l'ordre, d'abord par l'envoi de mails d'avertissement puis, en cas de récidive, d'une lettre recommandée, et enfin par la suspension, voire la résiliation de son abonnement Internet. Http://www.lexpress.fr/actualite/media-people/media/la-loi-hadopi-qu-est-ce-que-c-est_512898.html, consulté le 30 juin 2011.

des liens que permettent les dispositifs de communication en réseau apparaissent comme le prolongement de l'expression d'une réalité sociale et collective.

De cette *coconstruction*, se décline une interaction et une interactivité, dans lesquels Lucia Santaella-Braga repère une dimension cognitive fondamentale qui se manifeste en deux temps dans le couplage interactif de l'humain avec la machine. D'abord, elle y voit l'un des lieux privilégiés de la fonction dialogique par laquelle, comme dans la parole, on assiste à une relance continue et dynamique de l'échange entre les interlocuteurs « par la propulsion créative du locuteur » qui doit, pour comprendre et enchainer, s'approprier les énonciations de l'autre.

Cette fonction dialogique – qui semble conditionnelle à tout échange – se double d'une dimension cognitive propre aux technologies, en particulier à travers le Web, puisque les opérations réalisées sur Internet « externaliseraient » les opérations de la pensée. « Selon les dires de l'auteure, l'interactivité électronique « externaliseraient » l'essence le plus profond du dialogisme » ⁴.

Nouvel outil de communication ou vecteur et diffuseur d'information, se constituant peu à peu son public spécifique, ses usages ou encore un nouvel espace communicationnel, induisant une culture inédite, redéfinissant et créant de nouveaux modes de partage et d'échange d'information, les RSN suscitent un grand intérêt de la part des médias et des individus et des chercheurs.

Avec l'apparition des réseaux sociaux numériques, le spectre d'une « marchandisation »⁵ émerge où l'individu constitue la matière première pour faire vivre le réseau. Ceci se produit dans une organisation collective de prise de parole, phénomène participatif encouragé par le développement du Web 2.0.

Les RSN participent d'un mouvement plus global de l'avènement d'une forme de communication que nous qualifierons la place de la vie privée. Pour Jeudy⁶, c'est le ton intimiste qui prévaut, pas l'intimité en tant que telle; tout montrer, tout donner à voir, tout peut devenir une image. Aujourd'hui, la projection de la forme « narcissique » des membres des RSN, comme par exemple, sur MySpace et Facebook, semble s'inscrire dans sa mise en visibilité.

_

⁴ POISSANT, L., et SENECAL, M., « Communautés virtuelles, penser et agir en réseau », sous la dir. de Serge Proulx, PUL 2006, p. 4

⁵ Voir la thèse d'Olivier GALIBERT, « Les communautés virtuelles », Université Grenoble 3, 2003.

⁶ JEUDY, H-P., « L'Absence de l'intimité », éditions CIRCE, 2007.

Autrefois, les médias avaient le pouvoir censorial, pouvoir d'opinion et avaient l'habitude de jouer un rôle décisif dans la détermination des thèmes autour desquels s'instauraient les débats dans la société. Pierre Lévy note « l'opinion publique se forgera de plus en plus dans les listes de discussions, forums, chat rooms, réseaux de sites webs interconnectés (...).

L'expansion de l'Internet est portée par une vague de fond dont on n'a pas fini de mesurer l'ampleur et la force : la libération de la parole (...) Le nouveau médium est donc particulièrement favorable à un dépassement de l'espace public classique »⁷. Ainsi, avec les RSN sommes-nous en présence de l'expression d'une opinion individuelle à l'instar de la presse d'opinion ?

Selon Pierre Rosanvallon, il existe un courant actuel de « contre-pouvoir » qui trouve sa source dans une ambitieuse tentative d'appropriation sociale du pouvoir par le peuple sous une forme de participation que Rosanvallon⁸ qualifie de « non-conventionnelle »

A l'heure des RSN, l'individu dispose de nouveaux moyens de s'exprimer, de protester, de témoigner, de soutenir, de débattre, etc. dans un espace d'échange convivial, interactive, remettant en cause l'hiérarchie des sujets qui créent l'actualité : il se produit un passage d'un temps où les médias disaient aux gens de quoi ils devaient débattre à un temps où les gens inspirent aux médias, les sujets à traiter. Nouvel espace de débat, quelle légitimité, quel pouvoir ?

Il n'existe pas de réalité, de connaissance ou de vérité en soi. La connaissance, y compris scientifique, s'acquiert et se vérifie tout à la fois dans et à l'épreuve de l'expérience, selon un critère de « satisfaction ». Qu'elle soit matérielle, morale ou intellectuelle, la satisfaction n'est rien d'autre que le rétablissement d'un équilibre perturbé, J. DEWEY [...]

Il n'est pas dès lors d'objectivité hors des gens et des chercheurs. Il y a seulement accord de la communauté des chercheurs et constitution de connaissances relatives qui deviennent de plus en plus vraies par addition des significations et des vérifications. (Gauchotte, 1992)

⁷ LEVY, P., « Cyberdémocratie », Jacob, 2002, p. 58 et 62.

⁸ ROSANVALLON, P., « La contre-démocratie », La politique à l'âge de la défiance, 2006.

De la légitimité de notre objet d'étude

Dans cette section, il nous a semblé important de rappeler notre ancrage dans le champ des Sciences de l'Information et de la Communication. Notre objet de recherche dans sa globalité mobilise à la fois les champs économique, politique, psychologique, sociologique, mais aussi épistémologique, informationnel et communicationnel, d'où la complexité de notre objet.

Les Sciences de l'Information et de la Communication étudient des acteurs sociaux, leurs pratiques communicationnelles et leurs discours. Ces pratiques sont ainsi autant de traces et de marques de notre activité d'acteurs sociaux. Les pratiques communicationnelles sont complexes parce qu'elles sont un lieu de convergence entre pratiques sociales, techniques mais aussi entre logiques institutionnelles, organisationnelles et logiques d'acteurs individuels et collectifs.

Dès lors, notre objet de recherche s'inscrit à un niveau « méso » situé au cœur du débat entre les déterminismes macro-sociaux et les actions microsociologiques où l'individu, ni entièrement libre, puisqu'il est soumis à des tensions sociaux qui le façonnent, ni totalement passif en tant qu'usager.

La présence d'un objet communicationnel complexe, qui nécessite le questionnement de la traçabilité en ligne, dans un espace aux frontières floues entre sphère privée et sphère publique et professionnelle, des médias dits traditionnels, typologiser et cartographier les RSN suivant une approche empirique, constituent les axes qui permettent d'emblée d'inscrire notre travail dans le champ des SIC.

Nous questionnons alors le brouillage entre espace public/privé/professionnel dans cet espace qu'est Internet et plus précisément dans le cadre des RSN. Notre analyse sera centrée sur la façon dont les sites de réseaux sociaux sont appréhendés comme des espaces publics/privés, construits par la technologie des réseaux et l'ensemble d'utilisateurs, de groupes ou de communautés qui émergent comme le résultat de l'intersection entre les utilisateurs, la technologie et la pratique. Ces espaces qui entremêlent sphère publique/privée estompent les frontières, déjà fragiles.

Chemin faisant, il nous semble opportun de s'interroger sur l'intimité et le changement que ramènent les RSN à cette notion. D' « une société de l'extime » comme la qualifie Tisseron, ou de l' « explosion de soi sur Internet : un souci d'être au-delà du paraître » de Jaureguiberry, à l'injonction à la visibilité qui caractérise notre société « médiatique », en passant par le dévoilement de l'intimité et la

« publicisation » de nos données personnelles, la traçabilité permise par les RSN, l'impact de ces réseaux sur les médias dits traditionnels, autant de controverses qui ont attiré notre attention.

L'objet de la thèse

Selon la définition du Larousse, un réseau est « un entrelacement de fils, de lignes, etc. Ensemble de voies, de canalisations, de conducteurs, reliés les uns aux autres (...) Ensemble d'ordinateurs connectés entre eux et reliés à des terminaux. (...) Ensemble de personnes, d'organismes, d'établissements, (...) qui concourent au même but, qui sont en relation pour agir ensemble ». Ainsi, cette définition laisse penser à la connexion, au lien, à ce qui constitue le réseau et à ce qui le forme.

Le Larousse définit le terme « social » comme : « ce qui a rapport à la société (...) qui vit en société (...) qui concerne l'organisation de la société en ensembles plus ou moins hiérarchisés, (...) relatif au monde du travail, aux conditions de vie des travailleurs, des citoyens ». Ainsi, un réseau social comprend des individus ancrés dans une société donnée, dans un contexte spécifique et interagissent en fonction d'un but précis : communiquer, s'intégrer en groupe en tentant d'y exister et de s'y affirmer d'une manière ou d'une autre.

Pour David Fayon, « un réseau social est constitué d'organisations ou d'individus reliés entre eux par les liens qui sont créés à l'occasion d'interactions sociales » 9.

« Les réseaux sociaux [numériques] (...) participent à relier les individus, les organisations (...) favorisant le partage des connaissances, le développement des identités numériques, l'échange d'idées, de valeurs, mais aussi une nouvelle forme de propagande politique (...). Les médias sociaux sont, par définition, de nouveaux moyens de diffusion d'informations intégrant des dimensions à la fois technologiques, virales et sociales, permettant de créer et de diffuser tout type de contenu dans un réseau numérique ouvert ou fermé. Ils peuvent prendre diverses formes, celle d'un blog, d'un réseau social comme MySpace, ou d'une plate-forme collaborative comme Wikipédia »¹⁰.

La notoriété actuelle du terme « réseau social numérique » et la multiplication des recherches dans ce domaine, est probablement due à l'arrivée récente d'Internet et plus précisément de ce que l'on appelle

¹⁰ REGUER, D., « Blogs, médias sociaux et politique ». Editions les 2 Encres, 2009 P. 9-10

0

⁹ FAYON, D., « Web 2.0 et au-delà, nouveaux internautes : du surfeur à l'acteur », Ed Economia, 2008

« web 2.0 », un terme qui suscite le débat, et qui définit une certaine évolution technique et sociale sur la toile. Cette évolution apparaît aujourd'hui comme une évidence dans les rapports que nous entretenons avec l'outil.

« On parle de *services web*. Les applications ne sont pas limités à une plateforme spécifique mais deviennent accessibles à différents types d'appareils, tels que les téléphones portables (...) Ce type de technologie permet d'offrir de nouvelles interfaces utilisateurs, riches, intuitives et interactives » ¹¹. Dans cette perspective, il est possible de considérer ces réseaux comme des services et non comme des produits.

C'est surtout d'un point de vue social que l'on perçoit le changement. On constate le passage de la lecture passive de pages web à l'époque du web 1.0^{12} , à la participation et interaction massive des acteurs. Dans cette optique, Dominique Cardon¹³ propose une cartographie expérimentale du web 2.0 où nous distinguons sur cette « carte du web 2.0 », différents types de réseaux sociaux », c'est-à-dire d'espaces virtuels d'interactions sociales. Suivant cette carte, il n'y a pas de frontières entre ces différents types de RSN, on parlera plutôt de tendances ou de « centre de gravité ».

« Lorsque nous percevons le monde tel qu'il est comme le meilleur des mondes possibles, lorsqu'il n'y a donc plus besoin d'imaginer une perfection qui n'est telle que dans notre petite imagination limitée, alors nous pouvons commencer à étudier sérieusement le réel. En le comprenant, nous comprenons la perfection, c'est-à-dire le mouvement de perfectionnement dynamique, qui l'anime ». Pierre Lévy

La tendance se dessine nettement. En 2008, 22 millions d'internautes français auraient participé à un réseau social, soit 64 % de la population d'utilisateurs, une hausse de 45 % par rapport à 2007 (Source : comScore, 2009¹⁴). C'est le site Facebook qui arrive en tête avec 12 millions de visiteurs en France (200 millions dans le monde) et une croissance annuelle de 443 %.

¹¹ FALLERY, B., GIRARD, A., « Réseaux Sociaux numériques : revue de littérature et perspectives de recherche ». Université Montpellier 2.

D'après le site http://www.tutorials-computer-software.com/2009/10/definition-web-10-20-et-30.html: « Le Web 1.0 représente les sites de première génération. Les contenus (texte/image/vidéo/son) sont produits et hébergés par une entreprise, propriétaire du site. Ces sites sont les systèmes d'information du début de l'histoire de l'Internet. Ils sont statiques, le contenu des pages est rarement mis à jour [...] L'utilisateur n'est que lecteur de l'information ».

¹³ Sociologue au Laboratoire des usages de France Télécom R&D et chercheur associé au Centre d'étude des mouvements de l'Ecole des hautes 2tudes en Sciences Sociales (CEMS/EHESS).

¹⁴ComScore (2008) Social Networking Explodes Worldwide as Sites Increase their focus on Cultural Relevance. ComScore Press Release. Retrieved February, 2009 from http://www.comscore.com/press/release.asp?press=2396

En effet, le nombre d'utilisateur est passé de 150 millions en janvier 2009 à plus de 350 millions en décembre 2009. Cet engouement et cet enthousiasme inédit pour un réseau social initialement universitaire a fait à nos yeux un objet d'étude intéressant et passionnant.

Mais au-delà d'un phénomène occasionnel, de nombreux auteurs montrent que le développement du cyberespace et du Web 2.0 est associé à une véritable redéfinition conceptuelle des relations, qu'elles soient privées, commerciales ou professionnelles : mise en scène de l'identité et problèmes de sécurité (McCarthy, 2007; Cardon, 2008; Becky, 2008; Noisette, 2009), possibilités commerciales offertes en termes de stratégies marketing (Li et Bernhoff, 2008), impacts professionnels sur la collaboration et la gestion de connaissances (Martin et al., 2008) ... les processus de conception, de production et de commercialisation seront conditionnés par leur immersion dans l'espace virtuel.

Le « web 2.0 » correspond à une période où nous assistons à la mutation des usages de l'outil Internet et à l'émergence d'usagers producteurs de contenu. Cette mutation se caractérise d'une part, par la prise de conscience qu'Internet n'est pas un outil collaboratif et d'autre part par la simplification et la démocratisation de l'écriture sur le web.

Là où les internautes n'étaient que des simples consommateurs et lecteurs de pages web, ils ont désormais la possibilité de commenter, de noter, de partager,... De fait, le Web 2.0 devient de plus en plus l'épicentre du marché, le foyer de la création et de l'acquisition des connaissances, le principal milieu de la communication et de la vie sociale.

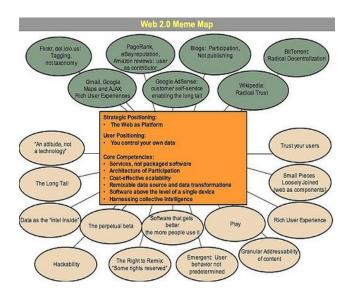
Dans ce contexte, le web n'est plus tourné vers les annonceurs, mais vers les usagers. Nous passons d'un support de communication descendante, par exemple, la télévision, la presse ou la radio avec un schéma classique vers un schéma de communication très complexe.



ComScore (2009), Les Réseaux Sociaux ont le Vent en Poupe en France avec une progression de 45, February, 2009 : http://www.comscore.com/press/release.asp?press=2725

Dans ce schéma inédit, nous trouvons des personnes liées entre elles, dans ce que nous appelons de nos jours «médias sociaux » en général et « réseaux sociaux » en particulier, où chaque personne est potentiellement émettrice et/ou réceptrice d'informations.

Depuis quelques temps, le terme « réseau social » est particulièrement galvaudé dans le champ de l'Internet. En effet, il est constamment mobilisé « en référence au web 2.0, concept dont l'objectif optimal est de donner une cohérence à la génération de services internet supposés marquer une évolution significative par rapport aux modèles antérieurs, notamment ceux de la bulle spéculative de la fin des années quatre-vingt dix »¹⁵.



Source: http://oreilly.com/web2/archive/what-is-web-20.html

«Like many important concepts, Web 2.0 doesn't have a hard boundary, but rather, a gravitational core. You can visualize Web 2.0 as a set of principles and practices that tie together a veritable solar system of sites that demonstrate some or all of those principles, at a varying distance from that core» ¹⁶.

Le schéma ci-dessus « shows a "meme map" of Web 2.0 that was developed at a brainstorming session during FOO Camp, a conference at O'Reilly Media. It's very much a work in progress, but shows the many ideas that radiate out from the Web 2.0 core» ¹⁷.

¹⁵ Fondeur Yannick et Lhermitte, « Réseaux sociaux numériques et marché du travail », France : Revue de L'IRES N° 52-2006

 $^{^{16}\} Source: http://oreilly.com/web2/archive/what-is-web-20.html$

¹⁷ Idem

Lorsque les utilisateurs parlent de «réseaux sociaux », ils font référence aux sites nommés « Réseaux Sociaux Numériques » que l'avènement du web 2.0 a permis. Parmi les plus connus nous citons Facebook, MySpace, Linkedin, Viadeo, et Twitter pour ne pas les citer tous.

Les TIC constituent, dans la présente thèse, le « milieu technique » dans lequel se développent des pratiques fortement influencées par les techniques mises en œuvre. De nouvelles pratiques émergent, ainsi que de nouvelles problématiques.

Cette dimension de recherche nécessite donc :

- De plonger au fond de notre objet de recherche afin de dresser son évolution
- De clarifier une définition de ce processus dans notre champ spécifique de recherche ; une définition qui reste problématique
- De mesurer l'interaction entre la dimension technique et sociale que favorise les réseaux sociaux numériques en tant que dispositif sociotechnique
- D'essayer de *typologiser*, de cartographier et de classer
- De réaliser un inventaire des controverses générés par les réseaux sociaux numériques. Nous allons essayer de cartographier les controverses qui tournent autour la définition des communautés virtuelles, la traçabilité, l'espace public vs espace privé, le virtuel et le réel, Facebook et la vie privée et finalement celle des médias traditionnels versus nouveaux médias.

La finalité de notre recherche est de dépasser la simple volonté d'aborder le sujet d'un « œil nouveau » et de trouver de la consonance à travers des mises en relation de divers phénomènes.

L'ambition scientifique que nous poursuivons est clairement de dépasser la façade des RSN. L'irruption d'un phénomène à la surface comme c'est le cas des réseaux sociaux numériques, est comparable à la partie visible de l'iceberg. ¹⁸

Quand cette émergence est le signe de mouvements et de changements qui s'opèrent et qui travaillent la communication en ses profondeurs. Lorsque le phénomène devient visible à la surface, cela signifie que

_

¹⁸ Pour reprendre les mots de Mme Catherine Loneux lors des cours de communication organisationnelle en Master 2 Recherche.

des motivations sous-jacentes agissent en profondeur. C'est cet « autre chose » que nous proposons d'aller chercher en deçà de la visibilité des phénomènes.

D'emblée, nous devons préciser que le choix de notre objet de recherche n'est pas le fruit du hasard. Il s'inscrit dans la continuité du projet de recherche entamé en Master 2 Recherche qui a porté sur Second Life, un monde virtuel en 3D alors en pleine expansion. ¹⁹

Notre inscription dans un projet de thèse achevait cette évolution en nous apportant la posture du chercheur parvenant à se placer à une distance suffisante de son objet de recherche, sans toutefois l'abandonner. Nous reviendrons sur les effets de cette posture impliquée et « impliquante ».

De l'intérêt de cette recherche pour le monde des réseaux sociaux numériques

« Au nom de quoi un chercheur est-il fondé à proposer une (esquisse) du bilan de l'apport des sciences de l'information et de la communication à la recherche en information et communication et des potentialités qu'elles portent ? »²⁰

Avant d'exposer les hypothèses, la démarche et le corpus, nous tacherons de cerner les caractéristiques de ce processus d'innovation, qui se trouve au cœur même de notre objet de travail.

L'innovation engendre continuellement de nouveaux usages et pratiques qui, en retour, rendent très vite obsolètes les savoirs et savoir-faire et nécessitent donc leur réactualisation; Des savoirs nouveaux sont nécessaires pour pouvoir s'adapter à un environnement nouveau. Comment peut-on examiner et étudier un objet de communication qui est en perpétuelle évolution?

Il nous semble nécessaire avant de poursuivre notre raisonnement de définir certaines notions fondamentales qui font partie du cadre du développement : l'innovation se distingue de l'invention. Parler d'innovation suggère que la nouveauté ait trouvé une forme d'acceptabilité sociale. Elle est le fruit de l'interaction entre la technique et la société. Elle réside dans l'application qu'une technique va trouver dans la société.

_

¹⁹ Pour reprendre les mots de Mme Catherine Loneux lors des cours de communication organisationnelle en Master 2 Recherche.

²⁰ MIEGE, B., « L'information-communication, objet de connaissance », de boeck, ina, 2004, p. 219.

Chaque innovation suscite une floraison de « discours d'accompagnement », servant à légitimer les choix des acteurs, à orienter les usages, à justifier l'innovation; ou au contraire à décrire, à en dénoncer les effets jugés nocifs.

Internet, moins que toute autre innovation, n'échappe à la règle et l'essor du réseau des réseaux s'est toujours accompagné des discours de légitimation les plus variés. Plusieurs chercheurs notamment américains, évoquent ainsi avec des accents lyriques la naissance d'Internet, comparé à la « dernière frontière » et porteuse de toutes les utopies²¹.

Que l'histoire et le développement des technologies de l'information et de la communication, notamment Internet, aient sans cesse été surchargés de symboles, producteurs et déclencheurs de métaphores, n'est certes pas nouveau.

Un ouvrage attire particulièrement notre attention, c'est celui de Mark Stefik intitulé « Internet Dreams: Archetypes, Myths and Metaphors for Inventigning the Net, publié en 1996 aux MIT Press » s'intéresse à l'importance et la signification des métaphores utilisées pour décrire l'univers des réseaux d'information.

Comme le disait Serres (2000): « le problème ici n'est pas tant l'existence, en soi inévitable, de cet imaginaire technique, ²² dont Flichy a bien montré le rôle essentiel dans les processus d'innovation, que son intrusion, souvent au premier degré, dans nombre d'études à caractère historique. Preuve s'il en est, que l'étude du développement d'Internet peine à sortir des filets de la rhétorique de l'utopie technique ²³».

²¹ « Utopie : L'utopie est fille d'imagination. Elle cherche à faire advenir un nouveau monde. Elle possède donc, c'est ce qui en fait tout son charme, une composante onirique. Mais l'utopie reste ancrée dans le présent puisqu'elle possède, aussi, une dimension critique. Principe de dénonciation de l'ordre politique établi (Riot-Sarcey, 1998), l'utopie développe, dans l'espace public, un discours dénonçant les normes en vigueur. Mais l'utopie est également un formidable outil de mobilisation politique puisqu'elle parvient à conjuguer l'espérance et le rationnel. En effet, l'utopie ne s'épuise pas dans ses dimensions onirique et contestataire et porte en elle, comme le signalait Lapouge (1978), une rationalisation administrative et totalisante du monde. L'utopie est aussi un projet politique et si la nature onirique de l'utopie fait que ce projet est appelé à ne jamais se réaliser totalement, sa dimension totalisante explique pourquoi elle se transforme, parfois, en idéologie » http://communication.revues.org/index835.html#tocfrom1n2.

²² FLICHY, P., « L'innovation technique. Récents développements en sciences sociales », Vers une nouvelle théorie de l'innovation, La Découverte, 1995, P.179-206

²³ BRAIN, J., « A Compressed History of the Internet», Creative Micro designs, 1995

Sur un autre registre, chez les apologistes Outre-Atlantique, l'évocation des origines communicationnelles constitue la principale justification du réseau des réseaux. Par conséquent, Michael Hauben nous explique que ce sont les visions prophétiques d'un monde de la communication par réseau, élaborées notamment par Licklider, personnage far de l'histoire d'Internet, au début des années 60, qui forment la trame d'Internet et des « netzines »²⁴

Ce néologisme, élaboré par Michael Hauben, désigne les membres de cet univers communicationnel dont la définition suivante, représentative de l'«idéologie communicationnelle» d'Internet: «Welcome to the 21st Century. You are a Netizen (a Net Citizen), and you exist as a citizen of the world thanks to the global connectivity that the Net makes possible. You consider everyone as your compatriot. You physically live in one country but you are in contact with much of the world via the global computer network. Virtually, you live next door to every other single Netizen in the world. Geographical separation is replaced by existence in the same virtual space »²⁵

Jim Brain, compare Internet à la découverte de l'Amérique: « In many ways, the Internet in the 1990's is much like the New World in 1492, after Christopher Columbus discovered it »²⁶. Les réseaux sociaux faisant partie d'Internet et plus particulièrement du Web 2.0, peut-on alors parler d'une découverte d'un nouveau monde de plus?

- Un processus d'émergence particulièrement complexe :

Qu'est-ce qui caractérise l'émergence de ce nouveau type de réseau et quelles sont les principales difficultés qui se présentent devant tout travail prenant les RSN pour objet de travail ?

Notre objet d'étude s'inscrit dans une succession d'évolutions techniques, dans un contexte où des acteurs élaborant des objets techniques cherchent à combler des désirs. Ainsi, « un objet technique n'est

²⁴ HAUBEN M. et R., « Netizens: On the History and Impact of Usenet and the Internet», IEE Computer Society Press, 1997. P.5

²⁵ *Idem*, p.3

²⁶ BRAIN, J., « A Compressed History of the Internet », Creative Micro Designs, 1995

jamais seul. Il s'inscrit soit dans une famille d'innovations utilisant les mêmes composantes techniques, soit dans un système technique plus large...»²⁷.

Nouvel espace de communication ou vecteur d'une nouvelle culture pour certains, moyen d'information particulièrement performant pour d'autres, phénomène de mode ou outil d'expression ? La qualification des RSN est loin d'être établie et de susciter le consensus, preuve en est, leurs développements n'est qu'à ses débuts.

Un nouveau dispositif technique vecteur et diffuseur d'information, se constituant peu à peu son public spécifique ? Ou bien, un nouvel espace communicationnel, induisant une culture inédite, redéfinissant et créant de nouveaux modes de partage et d'échange de l'information ? Nous pensons, que ces deux attributs ne sont pas séparées l'une de l'autre mais ils mettent chacun l'accent sur une dimension particulière, induisant par là-même des perceptions différents. Nous pensons, qu'il faut juste accepter l'hybridité de ce nouveau système de communication à la fois technique, social, professionnel, etc.

Après la description historique et la mise en perspective méthodologique et théorique de notre objet de recherche, nous avons procédé à un questionnement de la sphère publique d'Internet qui tendait à basculer dans la sphère privée, dans l'intime, le dévoilement de soi et de ses opinions; à un questionnement sur les communautés virtuelles, et sur les médias traditionnels *versus* les nouveaux médias afin de cartographier les controverses qui en découlent.

- Les hypothèses retenues

L'évolution permanente des réseaux sociaux numériques, leur genèse, leur hétérogénéité, diversification et multiplicité et leur caractère collectif, sont autant des traits constitutifs du Web 2.0. C'est parce qu'ils reposent sur une infrastructure ouverte et hétérogène que les RSN ont pu devenir ce qu'ils sont aujourd'hui.

Entreprendre une histoire de l'émergence du terme réseau et des théories émises, nous aidera aussi à se demander : quel modèle théorique de l'innovation va se trouver mis en œuvre dans ce travail ? Et sur quelle conception préalable des techniques et des rapports techniques/société repose ce modèle?

Page **29** of **375**

²⁷ FLICHY, P., « L'innovation technique : récents développements en sciences sociales ». Vers une nouvelle théorie de l'innovation. La Découverte, 1995 p. 211

Plus encore que d'autres champs du savoir, les questions épistémologiques sont au cœur de toute recherche en Sciences de l'Information et de la Communication compte tenu du la continuelle émergence de nouveaux dispositifs et de l'intense renouvellement des problématiques qui s'est opéré dans notre champ d'étude depuis plusieurs années.

Ainsi, une histoire du terme réseau, réseau social et par la suite les réseaux sociaux numériques ne peut pas ne pas reposer les questions fondamentales suivantes sur l'innovation: comment se fabrique l'innovation technique? Est-elle le produit de facteurs sociaux? C'est un résultat propre à la logique interne technique? Ou bien ce n'est que l'aboutissement de stratégies d'acteurs?

Autrement dit, la question du déterminisme s'invite : qui détermine l'innovation ? La technique, la société ou les deux à la fois ? Une question incontournable pour toute recherche en SIC et plus précisément une recherche sur les réseaux sociaux numériques.

Dans ce travail, il ne s'agit pas d'inventer mais d'explorer, très modestement, un certain nombre d'approches philosophiques et de pensées de Simondon, Leroi-Gourhan, Latour, Pierre Lévy pour ne pas les citer tous qui nous aiderons à sortir des impasses des oppositions et à penser simultanément la technique et le social.

« Médiations, interfaces, agencement, processus de traduction, dispositif socio-cognitif, milieu associé, extériorisation de l'humain dans la technique : au-delà des spécificités, des différences voire des divergences qui peuvent opposer ces diverses notions, les approches de la médiation ont en commun de proposer une vision continuiste, relationnelle, associationniste, des phénomènes socio-techniques »²⁸.

Dans l'optique de compléter les approches de la médiation qui « elles ne sont pas forcément d'un très grand secours pour penser les processus et les mécanismes mêmes de l'innovation technique »²⁹, nous faisons appelle au courant de la sociologie de la traduction. Ce courant, défendu par Bruno Latour, relie approche philosophique et observation sociologique, réflexion globale et étude de cas, conceptualisation et outils méthodologiques précis.

²⁹ Idem

²⁸ SERRES A., « AUX SOURCES D'INTERNET : L'EMERGENCE D'ARPANET. Exploration du processus d'émergence d'une infrastructure informationnelle. Description des trajectoires des acteurs et actants, des filières et des réseaux constitutifs de la naissance d'ARPANET. Problèmes critiques et épistémologiques posés par l'histoire des innovations. Université UNIVERSITE RENNES 2 - HAUTE BRETAGNE, Octobre 2000, p.15

« Non seulement la sociologie de la traduction repose sur une critique stimulante de la plupart des dualismes et des dichotomies établies (séparation de la science et de la société, des techniques et du social) et invite à re-questionner nombre de nos présupposés sur la construction des sciences, des techniques, des objets, de la société, voire de la politique, mais elle propose un cadre théorique et méthodologique fécond pour retracer les processus d'innovation »³⁰.

Tout cela, sans perdre de vue les limites et la remise en question de la pertinence et des limites de la sociologie de la traduction et son apport dans notre travail.

Le dévoilement, par l'écrit, des aspects personnels sur les RSN que ce soit à travers les informations écrites ou les photos et les vidéos permettent-ils d'exister numériquement d'avoir une identité propre sur la toile comme le proclame certains auteurs?

La parole est un outil d'expression par laquelle nous cherchons à rejoindre autrui, à entrer en communication avec un public écoutant, pour finalement aspirer la reconnaissance d'autrui dans un espace discursif commun.

Au fur et à mesure de notre recherche, nous constatons que les utilisateurs sont déduits par une certaine liberté d'expression, disposant d'un espace en commun pour s'exprimer et laisser libre cours à leur préoccupations, idées, critiques, soutiens, etc. Les utilisateurs de cet espace des RSN ont la possibilité de tester de nouveaux contenus qui semblent échapper aux contraintes sociales, financières, communicationnelles en vigueur usuellement.

De plus en plus nombreux, ces nouvelles formes d'expressions et de prises de parole ne cessent de se multiplier sur la Toile devenant par là un véritable « phénomène de mode ». Toutefois, nous ne perdons pas de vue l'hétérogénéité croissante des praticiens et celle de types de réseaux qui, progressivement, ont introduit de nouvelles formes de sociabilité.

Qu'on le veuille ou pas le phénomène des réseaux sociaux numériques est bien en marche. Que ce soit les entreprises, les hommes politiques, ou l'individu ordinaire, tous sont appelés à se positionner par rapport à ces nouveaux réseaux.

³⁰ *Idem*, p. 16

La dimension individualiste de cette forme inédite d'expression qui permet aux personnes une mise en scène de leur identité personnelle explique en quelque part le développement et la floraison de RSN.

Mais cet individualisme, une fois qu'elle est mise sur un espace en commun avec d'autres membres, garde-t-il sa dimension individualiste? Nous verrons que la dimension relationnelle inhérente à cette forme moderne d'individualisme remet en question l'individualisme prôner jusqu'à lors par des chercheurs de TIC.

Les RSN sont le foyer de deux types d'outils existant déjà sur Internet : ceux permettant l'autopublication comme les pages ou sites personnels et ceux de la communication collective comme les forums. De ce fait, nous interrogeons les effets de production de contenu de soi sur un espace public, c'est-à-dire l'espace occupé par les commentaires d'autrui, et d'en comprendre les usages et le forme de « publicité » au sens habermassien (rendre public, visible la chose, le contenu).

De fait, il devient opportun de mettre l'attention sur la controverse ainsi créé suite aux commentaires et diverses infos livrées qui constituent des traces traçables.

- Les réseaux sociaux numériques : une forme en perpétuel actualisation

« Le potier informa la terre glaise », dit Aristote, c'est-à-dire lui donne forme à partir justement de l'informe, c'est-à-dire, qui n'a pas de forme-le chaos de la matière argile-qui n'a justement pas de formes structurantes.

Or, à l'ère des réseaux sociaux numériques il nous semble important de réintroduire une dimension réflexive de la notion de formes organisationnelles.

« L'information n'est pas seulement ce que l'on sait de, ou à propos de quoi on parle (la carte), l'in formation c'est aussi et surtout la résultante de ce qui donne forme à un objet et qui s'incarne dans la dimension topique et physique de l'espace (le territoire). Un atelier, un supermarché, un théâtre, un hôpital sont des formes organisationnelles, mais également et surtout des formes informationnelles, au double sens de leurs existence inscrits dans l'espace topique d'actants-mais également dans l'espace

symbolique du langage et des représentations et qui permet d'en avoir conscience – et nous nous situons là du ôté des acteurs et du symbolique »³¹.

Ainsi, toute forme organisationnelle est nécessairement une forme informationnelle, mais à elle seule, l'information n'est pas l'organisation et inversement.

L'humanité a fait émerger des techniques particulières telles qu'Internet qui se sont développés à partir de processus spécifiques de sélection, de bifurcation, mais également d'organisation. L'humanité a généré de nouveaux dispositifs et de nouvelles formes organisationnelles qui se traduisent de nos jours par les réseaux sociaux numériques.

Ces réseaux qui sont la résultante de processus de formes organisationnelles sociales et techniques, et l'aboutissement de possibilités stratégiques organisationnelles dans leurs relations avec un environnement technique en un temps et un espace donné.

Dans les sociétés traditionnelles, les individus se regroupaient dans une aire géographique délimitée, suivant une religion ou une classe sociale bien établie. Tout en admettant que la création et le maintient des réseaux sociaux impliquent une communication interpersonnelle entre les individus, les contraintes physiques et sociales limitaient fortement la création et le développement de nouveaux réseaux.

Mais, avec les réseaux sociaux numériques la donne a changé puisque le Web 1.0 d'abord et ensuite le Web 2.0 s'affranchit des contraintes géographiques et temporelles permettant aux gens de sortir des moules préétabli et de former des réseaux hétéroclites.

Ainsi, ces groupes peuvent s'organiser autour d'intérêts communs, sans limites spatio-temporelles afin d'établir les communications interpersonnelles via Internet: Selon Sylvie Chabi, une autre caractéristique importante d'un réseau est son coefficient de clustering (groupage, agrégation).

Cet indicateur repose sur un penchant facilement observable dans la société : l'homophilie, une tendance naturelle des hommes à se regrouper, à se lier avec des personnes semblables, l'idée finalement que 'qui se ressemble s'assemble'. Déjà, Granovetter (1973) note que la société est organisée en sous-groupes de

_

³¹ VAN, Cuyc, A. manuscrit publié « Dans Actes du colloque international « pratiques et suages organisationnels des sciences de l'information et de la communication », université Rennes 2, septembre 2009 – colloque international « pratiques et suages organisationnels des sciences de l'information et de la communication », Université Rennes 2, 7-8-9 septembre 2006, France

personnes qui entretiennent des liens privilégiés. Ceci se traduit par un coefficient de clustering (regroupement) élevé. (Chabi, 2008 : 96).

Il convient alors de dire que les réseaux sociaux numériques facilitent la création de nouveaux groupes et réseaux et/ou la reproduction du réseau traditionnel sans qu'ils soient empêchés par les anciennes contraintes spatio-temporelles et mêmes sociales.

Bien évidemment, ce que nous venons d'évoquer possède des limites du fait qu'il existe toujours des personnes qui ne possèdent ni électricité, ni ordinateur, ni Internet ni le savoir-faire. De plus, dans plusieurs pays, les catégories d'appartenance sociale* demeure extrêmement importantes et le franchissement de ces catégories n'est pas toujours sans répercussions.

- La fausse neutralité du chercheur et de la recherche

Une découverte ne devient vérité scientifique qu'après un long travail de mise en forme et de construction d'un réseau qui lui apporte soutien et crédibilité (Latour, 1989) et si la science est une production et une activité scientifique c'est parce qu'elle est portée par des chercheurs.

Or, ceux-ci sont des observateurs, des chercheurs, des scientifiques, bref, des sujets, qui « perpétuent l'observation ». L'acte même de connaissance modifie le phénomène observé et le chercheur en Sciences Sociales est aussi un « sujet parmi les sujets » si bien que « l'on ne peut au premier degré exclure ni l'observateur ni le sujet » 32.

Autrement dit, tout observateur ou chercheur précisément en Sciences Sociales, a des convictions dont il tente de mettre entre parenthèses, mais qui resurgissent inévitablement puisque l'observateur ou le chercheur ne peut faire totalement abstraction du sujet qu'il traite.

Dès lors nous rejoignons la position d'Alain Caillé qui dit que les sciences doivent satisfaire à quatre impératifs [...] à la fois irréductibles et indépendants : un impératif empirique, celui d'observer et de décrire la réalité, un impératif explicatif, celui de mettre en œuvre, autant que faire se peut, le principe de causalité ; un impératif compréhensif ou herméneutique, ou encore dialogique, qui enjoint de

_

³² MORIN, E., « La complexité humaine », Paris, Flammarion, 1994, p.302

traduire les causes en raisons, motifs ou en sens ; et enfin un impératif normatif, celui de contribuer à une plus grande réflexivité éthique et normative³³.

Etat des recherches actuelles :

Depuis longtemps, les réseaux sociaux jouent un rôle grandissant et alimentent des recherches sur les organisations comme par exemple dans l'étude des carrières professionnelles et la recherche d'emploi³⁴, de l'apprentissage organisationnel³⁵, de l'innovation et l'accès à des informations stratégiques³⁶ et autres.

Compte tenu du nombre élevé d'utilisateurs des réseaux sociaux, plusieurs chercheurs comme Adamic et al. en 2003; Heer et Boyd en 2005; Paollilo et Wright en 2005, se sont intéressés aux problématiques de visualisation du réseau.

D'autres études réalisées par Fu et al. en 2007 se sont penchées sur la structure topologique de deux réseaux sociaux chinois en mettant en évidence la fameuse loi des six degrés de séparation développée par le sociologue Milgram en 1967.

Twitter, a suscité l'intérêt de Hubermann et al. en 2005. Moins populaire que Facebook auprès du grand public, il offre des possibilités très différentes et tend à jouer un rôle particulier dans l'échange d'informations axées sur l'actualité.

En 2005, Spertus et al. ont étudié les données d'Orkut³⁷ afin de mieux cibler et optimiser les recommandations d'inscription à une communauté selon le type d'utilisateurs. Orkut est un site de réseautage social parrainé par Google et lancé en 2004. Ce site permet aux membres de classer leurs « amis » suivant « meilleurs amis » ou « Connaissances » etc.

dirigeant ». In Lecoutre M. e Lièvre P. Management réseaux sociaux : ressource pour l'action ou outil de gestion, ed. Hermès, 2008

³³ CAILLÉ, A., « Engagement sociologique et démarche idéaliste typique », *Sociologie du travail*, vol. 41 (3), 1999, p. 317 VENTOLINI, S., « Quelles explications au réseau de développement professionnel redondant versus non redondant ». *In* Lecoutre M. et Lièvre P. « Management et réseaux sociaux : ressource pour l'action ou outil de gestion », ed. Hermès, 2008. ³⁵ CHAUVET, V., « La dynamique d'apprentissage dans les PME technologiques : le rôle ambiguë du réseau personnel du

³⁶CHOLLET, B., « Le rôle du réseau personnel de l'ingénieur en R&D : le cas du secteur des micro et nano technologies ». Thèse de doctorat, Université Grenoble 2, France

³⁷ SPERTUS, E., SAHAMI, M. and BUYUKKOKTEN, O., « Evaluating similarity measures: a large-scale study in the Orkut social network ». In KDD'05: Proceeding of the eleventh ACM SIGKDD international conference on Knowledge discovery in data mining, pages 678684, New York, NY, USA, ACM Press

En 2007, Golder et al. ont examiné une base de données anonyme contenant 362 millions de messages échangés par 4 millions d'utilisateurs (principalement des étudiants) de Facebook, afin de mieux comprendre le rythme et la nature des interactions sociales³⁸.

Lenhart et Madden en 2007 suivis par Subrahmanyan et Greenfield en 208, ont réalisé des enquêtes concernant les adolescents américains et ont constaté que la plupart d'entre eux utilisent les médias sociaux pour fréquenter des personnes qu'ils connaissent déjà ou avec lesquelles ils sont vaguement connectés.

La question de la vie privée a fait l'objet de plusieurs études et de nombreux articles sont parus au sujet de la sécurité et la possession des données personnelles notamment à propos de Facebook (McCarthy, 2007; Becky 2008 et Noisette, 2009). Des chercheurs comme Acquisti et Gross en 2006 et Stutzman en 2008 ont noté une certaine contradiction entre le désir des étudiants de protéger leur vie privée et leur comportement.

Sur un autre plan, des recherches sur de nouvelles opportunités dans le domaine des relations clients et du marketing. Nous citons deux études de cas : celles de l'agence SocialMedia en 2009 et de l'agence de relations publiques Eldlman (Krempasky, 2009) qui retracent la stratégie mise en place par l'équipe d'Obama et incitent les professionnels du marketing à s'en inspirer pour réaliser des campagnes innovantes, riches et efficaces.

Récemment³⁹, pour encourager les internautes à mentionner sur les réseaux sociaux leur présence dans un magasin ou un récent achat, LoyaltyMach parie sur des systèmes de récompense⁴⁰. L'application en ligne permet à une marque d'étendre de tels programmes à divers sites sociaux comme Facebook et à des services *géolocalisés* comme Dimoioù pour la France ou FourSquare⁴¹ pour les Etats Unis.

³⁸ GOLDER, S. WILKINSON, D.M. and HUBERMAN, B.A., « Rhythms of social interaction: messaging within a massive online network ». In 3rd International conference on Communities and Technologies (CT 2007)

³⁹ http://www.atelier.fr/e-marketing/10/02072010/loyaltymatch-social-incentive-saas-programme-fidelite-39977-.html

⁴⁰ En clair, la marque peut lancer des campagnes pour récompenser d'une quantité définie de points les internautes qui se signaleront dans un magasin ou qui indiqueront qu'ils viennent d'acquérir u produit (sur Internet ou en boutique)

⁴¹ Avec plus d'un million d'utilisateurs, ce réseau social permet à tous ces membres de donner sa localisation en temps réel. Ils peuvent ainsi rencontrer d'autres membres qui se trouvent au même endroit, au même moment. Le réseau a vu le jour en 2009 à la conférence annuelle technologique, South by Southwest Interactive, à Austin.

Ces applications qui connaissent un boom avec les *Smartphones* aident « les marques à étendre leur message sur les réseaux sociaux via l'internaute par des méthodes de « social incentive » ⁴², explique Brad Ball, président de LoyalMatch

D'après Poynter (2008), les marques sont de plus en plus conscientes de la nécessité d'engager de nouvelles relations avec les clients et être davantage à l'écoute de leurs points de vue et que la présence de marques via des groupes Facebook est une manière de le faire.

Les recherches sur les réseaux sociaux numériques ne se limitent pas au domaine du marketing mais concerne l'impact de ces réseaux sur l'entreprise dans toutes ses fonctions. De nos jours, les réseaux sociaux sont une réalité et les employés les utilisent.

Selon Martin et al. (2008), le web 2.0 permettrait d'encourager la collaboration entre les employés, les partenaires et les consommateurs, d'offrir des formes d'expression plus authentiques, d'aider les organisations et de partager les connaissances. A titre d'exemple, Sun Microsystems utilisent des wikis, des blogs, des groupes Facebook, créent des îles sur Second Life, diffusent des vidéos sur YouTube⁴³

Pour conclure, nous déduisons que les RSN sont un champ de recherche émergent et prometteur et posent de nouvelles problématiques tant sur le plan concurrentiel pour les entreprises que sur le plan des fonctionnalités, des interfaces et de la sécurité. Ces RSN impliquent de nouvelles façon de travailler, de s'approprier les technologies et une perméabilité entre sphères privés et publiques et professionnelles. D'où notre choix de se démarquer par rapport aux méthodes et aux recherches psychologiques, sociologiques, de marketing, etc., à travers l'élaboration empirique de typologie et de cartographie. Choix qui nous semble intéressant aux champs des Sciences de l'Information et de la communication.

_

⁴² Incitation Sociale

 $^{^{43}}$ BARKER, P., « How social media is transforming employee communications at Sun Microsystems». Global Business and Organizational Excellence, 2008, 27(4), 6 – 14.

PREMIERE PARTIE

TOUR D'HORIZON

LES RESEAUX SOCIAUX NUMERIQUES : TENTATIVE DE DEFINITION, GENESE ET SPECIFICITES

Introduction à la première partie :

Pourquoi l'histoire du « réseau » et des réseaux sociaux numériques ?

L'on sait bien à quel point Internet est un media « global », dont la finalité se trouve en lui-même, et ce, dès son origine : « le réseau et les innombrables avancées techniques trouvent leur légitimation sur le réseau lui-même »⁴⁴.

Il nous semble que dans cette période de mutations et d'accélérations tous azimuts, de partage et de collaboration, de discours et de bavardage, de militantisme et de révolution, d'émergence et de disparition de réseaux sociaux numériques, nous n'avons peut-être jamais eu autant besoin d'aperçu historique. Une mise en perspective historique de la notion « réseau » d'abord, de « réseau social », des méthodes d'analyses des « réseaux sociaux », ensuite un aperçu historique de l'émergence des réseaux sociaux numériques.

De plus, nous avons voulu par cette partie poser la différence entre les réseaux sociaux numériques et les autres possibilités du web 2.0, tels que les blogs, les sites web, les forums, les flux rss et les mondes virtuels en 3D.

S'il est difficile de déterminer la direction, l'évolution, l'impact et le résultat des mutations en cours, induites par l'extraordinaire développement du Web 2.0, l'éclairage historique permet au moins de prendre la mesure et de discerner les véritables ruptures et continuités sous-jacentes.

Nous avons voulu par cet aperçu historique une clé privilégiée de compréhension du présent qui reste plus que jamais valide dans l'univers instable des technologies numériques.

Page 40 of 375

⁴⁴ SERRES A., « AUX SOURCES D'INTERNET : L'EMERGENCE D'ARPANET. Exploration du processus d'émergence d'une infrastructure informationnelle. Description des trajectoires des acteurs et actants, des filières et des réseaux constitutifs de la naissance d'ARPANET. Problèmes critiques et épistémologiques posés par l'histoire des innovations », p. 29, Université Rennes 2, Octobre 2000

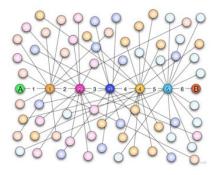
I- Aperçu historique et théorique d'une notion floue et flexible

De nos jours, les réseaux sociaux numériques sont devenus des outils de communication incontournable dans notre vie quotidienne en alternant irréversiblement, à travers les technologies de l'information et de la communication, l'interaction sociale dans les sociétés modernes. Comment sommes-nous arrivés là ?

Avant de nous pencher dans le vif du sujet, il nous semble intéressant de faire un aperçu historique qui retracera l'évolution de la notion « réseau », « réseau social » et enfin « réseaux sociaux numériques ». Nous verrons que l'étymologie du « réseau » révèle des détours d'usages à travers le temps.

1- Le « réseau », un terme polysémique

Historiquement et étymologiquement, le réseau est un filet, un tissu ou un entrelacement de fils et les figures de sa généalogie montrent que cette référence originelle est persistante jusqu'à nos jours.



Mais c'est « l'objet enserré dans les mailles du réseau-filet qui a changé au fil du temps : corps-cosmos, nature et planète, société et organisations » ⁴⁵. Au XVII^e siècle et jusqu'à la fin du XVII^e siècle, le terme « réseau » ne sort pas du langage des médecins : le mot n'entretien donc aucun support avec la communication.

La grande rupture qui fait advenir un nouveau concept de réseau à la charnière des XVIII^e et XIX^e siècle, c'est sa « sortie » du corps : le réseau n'est plus seulement observé sur ou dans le corps humain, il peut être construit. Distingué du corps naturel, il devient artefact, une technique autonome, donc indépendante du corps. Le réseau est *hors* du corps. De naturel, le réseau devient artificiel. De donné, il devient construit. D'outil il devient machine. L'ingénieur le conçoit et le construit, alors que le médecin l'observait.

_

⁴⁵ MUSSO, P. « Réseaux et Société », PUF, Paris, 2003.

Malgré quelques variations et restructurations des images lors des grandes mutations technologiques, nous recensons aussi des invariants dans la structuration des figures du réseau qui se cristallisent par trois moments principaux :

- (1) L'Antiquité, avec la mythologie et tout ce qu'elle englobe d'images du corps ou de tissage ;
- (2) Entre le XVIII^e et au début du XIX^e siècle avec l'émergence des grands <u>réseaux techniques et</u> <u>artificiels</u> avec tout ce qu'elle engendre de fictions ;
- (3) A la fin du XX^e siècle, avec une idéologie puissante du réseau liée au développement des <u>réseaux</u> informatiques.

Dès la mythologie⁴⁶, les représentations du réticulé exposent les images des techniques du réseau, les métaphores du corps et les figures du politique. Pour Platon, ces représentations ont servi à *relégitimer* le politique sous la forme de gestion des conflits, chez Diderot et Saint-Simon ils ont épaulé le passage d'un monde de gouvernement à un autre et pour l'idéologie contemporaine, elles ont servi à *l'antiétatisme* ou à la disparition du politique.

Nous présenterons brièvement trois configurations du réseau : d'abord celle de la mythologie du filetréseau, ensuite la configuration *socio-technique* des grands réseaux et enfin celle de l'idéologie⁴⁷

⁴⁶ « Mythe Le mythe est source de mystification. Quand il renvoie au passé – on parle alors de mythologie –, le mythe est justification. Il résout des questions politiques, sans les poser politiquement. Le mythe fige le temps en donnant une réponse rassurante, évidente, permanente. Le mythe est une explication simple qui évite l'interrogation sur la complexité du monde. Cette caractéristique se retrouve lorsqu'il se déploie dans le présent pour faire face aux angoisses nées de l'indétermination du futur. Le mythe contemporain vise à faire croire, à provoquer l'adhésion du public à la vision politique dominante. Le mythe est fruit de l'idéologie. Comme elle, il vise à maintenir la légitimité de l'ordre établi. Mais il s'agit moins de nier une partie du réel que de chercher, dans le réel, les promesses d'un monde à venir encore plus parfait que l'existant. Ainsi, en cherchant à rendre désirables les évolutions présentes, le mythe ouvre l'idéologie à l'avenir et facilite alors une certaine évolution sociale. Mais cette polarité du mythe moderne est aussi dangereuse. En effet, tourné vers le futur, le mythe contemporain concurrence, dans l'espace public, l'utopie. Il peut même la supplanter totalement, en ralliant à lui une forte énergie militante qui, s'épuisant à faire advenir les promesses du mythe, ne parvient plus à construire une utopie alternative. Dès lors, ceux qui ne se retrouvent pas dans le mythe sont condamnés à déserter l'espace public ou à céder aux sirènes de la nostalgie» http://communication.revues.org/index835.html#tocfrom1n2.

⁴⁷« Idéologie : Dans nos propos, suivant en cela nombre d'auteurs depuis Marx, l'idéologie est la vision politique dominante d'une société donnée. L'idéologie vise à légitimer l'ordre établi, à rendre le présent désirable et incontournable. Un présent tellement désirable qu'il doit constituer le socle futur de la société. Il s'agit donc, tout à la fois, de naturaliser un projet politique pour éviter la remise en cause de ce projet, mais aussi de prévoir les évolutions souhaitables pour que ce projet puisse perdurer. L'idéologie est aussi une prophétie, même si cette prophétie consiste à justifier les évolutions futures en germe dans le présent, à faire en sorte que rien de fondamental ne change dans le changement. Cette dimension utopique permet à l'idéologie de prendre en compte le futur en générant des mythes » http://communication.revues.org/index835.html#tocfrom1n2

contemporaine du réseau de communication. Nous visons par cela à configurer des figures du réseau autour de quelques invariants appliqués à différents objets, à travers le temps.

2- L'antiquité avec la mythologie :

Dès l'Antiquité, le réseau-filet était le pond entre les techniques du tissage et la représentation que faisait Hippocrate du corps humain et de ses flux intérieurs (la médecine). La métaphore du filet et du tissu servait à concevoir le corps humain à l'image du corps cosmique.

2.1- Le tissage:

De l'Antiquité jusqu'au XVIII^o siècle, la fabrication du réseau-filet était le produit d'un mouvement alternatif continu de va-et-vient : ce mouvement deviendra constitutif de la mythologie du réseau dans la plupart des civilisations. Malgré les modifications entrainées au fil des siècles, le métier est toujours basé sur un fonctionnement alternatif qui consiste à tendre des fils verticaux entre des pièces de bois fixes, puis de faire passer horizontalement des fils de trame au-dessus et en dessous les fils de chaîne, à l'aide d'une bobine sur laquelle il est enroulé.

L'usage du filet-réseau tient une ambivalence : il retient et laisse passer, par exemple, le filet de chasse qui capture l'animal et le conserve vivant. Ainsi, et dans le même effet contradictoire, la substance du réticulé enveloppe le corps vivant et laisse passer sa respiration et ses mouvements.

2.2- La médecine :

Nous revendiquons ici la thèse la plus célèbre d'Hippocrate sur la « théorie des humeurs », dans laquelle il souligne qu'il existe une correspondance entre la circulation des humeurs invisibles dans le corps et les lieux visibles sur le corps humain. La médecine d'Hippocrate associe l'idée du réseau à une vision de l'organisme où « toutes les veines communiquent et s'écoulent les unes dans les autres ; les unes s'abouchent avec elles-mêmes, les autres sont en communication par les veinules partant des veines qui nourrissent les chairs »⁴⁸.

Page 43 of 375

⁴⁸ HIPPOCRATE, « Les lieux dans l'Homme », Editions Belles Lettres, G. Budé, t. XIII, p. 37, 39 et 42.

Dans cette théorie, et pour expliquer les manifestations externes du corps, Hippocrate conçoit l'ordre des flux invisibles de circulation des humeurs somme une structure réticulaire cachée. C'est un lien interne et externe qui inscrit le corps humain dans l'ordre caché du Cosmos. De fait, Nous constatons que pour Hippocrate, les lieux visibles sont associés aux liens invisibles qui définissent à la fois le Cosmos et le réseau caché de la circulation des humeurs dans le corps.

3- Emergence des réseaux techniques :

A partir du XVII^e siècle, cette vision mythologique du réseau cède la place à une formalisation qu'on a nommée « logico-mathématique » qui triomphe au siècle des Lumières dans une vision bio-logique et politique du réseau. Jusqu'à Descartes, le réseau était lié au corps : « il est autour, sur et dans le corps »49. Le « réseau merveilleux »50 qu'est système nerveux permet au corps de respirer, de vivre et de penser. Il le relie avec l'Univers qui l'entoure.

En 1628 Williams Harvey découvre la circulation sanguine ce qui ajoutera au réseau l'idée de flux. De plus, Descartes utilise cette métaphore des techniques hydrauliques dans son Traité de l'Homme, afin de penser et d'éclaircir la régulation du corps humain et décrit la surface du cerveau comme un « réseuil ».

Le « reseuil » est l'ensemble d'enchevêtrements et de croisements des canaux de circulation du corps humain, des artères, des veines, des nerfs, qui transportent le sang et les humeurs. Cette vision d'un intérieur organique circulaire trace alors l'idée non linéaire du monde, de sa finalité sans fin.

Pour Leibniz, le philosophe et ingénieur, le corps naturel et le réseau artificiel sont rationalisés jusqu'à devenir deux totalités dynamiques dont le fonctionnement doit être modélisé. Suite à cette initiative, se développe une ingénierie du réticulé et une formalisation de la conception du réseau.

Grâce à leurs nouveaux instruments de géométrisation de l'espace, les ingénieurs et géographes du XVII^e siècle poursuivent cette formalisation à la recherche d'une mathématisation du réticulé. Ainsi de nouvelles formes naturelles organisées en réseau sont décelées et observées dans la nature, dans la surface du territoire et dans la structure corporelle. Donc, tout corps, « organisé » et vivant ou « brut » et inerte révèle en soi une structure réticulaire.

 50 Idem

⁴⁹ MUSSO, P., « Réseaux et Société », PUF, Paris, 2003.

Dans l'*Encyclopédie* d'Alembert et Diderot, le réseau devient une représentation générale, un modèle, pour définir une multitude de formes artificielles et naturelles. Dans cette *Encyclopédie*, il nous semble que le paradigme du réseau commençait à contester celui de l'arbre, pour concevoir une vision *biopolitique* de Diderot.

Avec Diderot « émerge une vision *bio-politique* du réseau qui symbolise l'ambivalence du contrôle et de la circulation. La symbolique du réseau était bâtie depuis la mythologie, sur l'ambivalence de la continuité et de la rupture, celle du ciseau contre celle du fil. Avec la vision *bio-politique* des Lumières, il est pris dans une nouvelle ambivalence et désigne les deux grandes figures du contrôle social: la surveillance centralisée du *panopticon* que critique Michel Foucault et la circulation permanente qui fonctionne au "contrôle continu" qu'analysera Gilles Deleuze. Symbole de circulation et de continuité, le réseau renvoie immédiatement à son contraire, la panne, l'arrêt, la crise, la saturation, le bouchon, le court-circuit, et finalement la mort. La symbolique du réseau sépare le fil et le rasoir et les réunit sur le fil du rasoir. Il est toujours sur le rebord aigu qui fait basculer de la surveillance à la circulation ou l'inverse »⁵¹.

De son côté, Claude-Henri de Saint-Simon (1760-1825) « produit la théorie de cette nouvelle *vision bio-politique* du réseau en opposant deux systèmes sociaux identifiés l'un au réseau de surveillance, le système « féodalo-militaire », et l'autre à la circulation généralisée des flux dans la société, le « système industriel ». La question du passage d'un système social à l'autre l'oblige à penser la transition et à produire pour cela, le concept moderne de réseau » ⁵²

Le réseau désigne aussi l'ensemble des relations, les adresses agenda, les filiales d'entreprises, un système de distribution de marchandises, etc.... ce qui fait de la notion « réseau » une notion à multiple facette, englobée et *englobante*.

⁵¹ MUSSO, P., « La symbolique du réseau ». In: Quaderni. N. 38, Printemps 1999. pp. 69-98.doi : 10.3406/quad.1999.1396 http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/quad_0987-1381_1999_num_38_1_1396 ⁵² Idem

3.1- <u>Le réseau technique</u>

Avec le développement de l'ordinateur et de l'Internet durant la seconde moitié du XX^e siècle, une nouvelle extension de la représentation du réseau voit le jour. Cette représentation appliquée à toute la société sera qualifiée par CASTELLS de « société en réseaux ». Vient ensuite le fétichisme du réseau des Saint-simoniens pour penser la multiplication des innovations techniques.

L'extension de la notion du réseau permet de réinterpréter tous les objets sociaux ou techniques et d'articuler les mutations techniques avec l'évolution sociale. Ce réseau qui promet ou annonce un changement social et culturel. Cette idéologie a été identifiée et cernée par les discours sur le cyberespace, portés par la cyberculture et les adulateurs du Net, comme par exemple, la notion de fusion des images de la technique et des métaphores du corps, la disparition des freins matériels (corps, territoire et politique) et la notion de l'interconnexion universelle, etc.

3.2- <u>La disparition des freins matériels</u>

Dans le cyberespace, espace pur, éthéré, « virtuel », un espace idéel et idéal, tout devient possible. Créé par interconnexion illimité, le cyberespace permet l'évacuation de ce qui freine la circulation et la fluidité du réseau comme le territoire âpre et la politique conflictuelle.

L'instauration du cyberespace comme entrecroisement viral permet d'évacuer tout ce qui matériellement résiste, et ne subsiste qu'un espace lisse, fluide et virtuel.

Jacques ATTALI annonçait que grâce au réseau, la démocratie sera électronique et le « politique disparaîtra » et de son côté CASTELLS affirme que « les réseaux détruisent le contrôle étatique sur la société et sur l'économie ⁵³».

Dans cette optique, l'Etat n'échappe pas à la digitalisation dissolvante du réseau : Internet devient le modèle idéal du réseau libertaire contrairement au modèle étatique du réseau destiné au contrôle

_

⁵³ ATALI, J., et CASTELLS, M., supplément « Multimédia » du quotidien Libération du 12 juin 1998.

centralisé. De plus, le réseau « *anti-hiérarchique* », devient synonyme d'auto-organisation et d'égalité, réunissant les internautes dans des *communautés virtuelles*⁵⁴.

3.3- Interconnexion universelle:

L'interconnexion, caractéristique du cyberespace, est la seule représentation qui unit les réseaux techniques, organisationnels et naturels. Comme la figure circulaire du filet de la mythologie grecque, l'interconnexion n'a ni commencement ni fin. D'où émerge la notion de méta-connexions et de méta-liaisons.

Si la figure du filet-réseau dans la mythologie liait l'organisation invisible du corps au Cosmos, alors la nouvelle « bio-métaphysique » du réseau technique contemporain part de la figure holistique de l'organisme pour penser les grands réseaux techniques et leur articulation au social. Cette métaphore du système vivant et de la circulation sanguine se présente comme un moyen pour acclimater la froideur de la technique afin de la *réenchantée*.

Il est fort constatable que les figures symboliques du réseau sont riches et pèsent par leur polyvalence sur de nombreux usages sociaux. Ainsi, nous remarquons qu'à l'occasion de chaque innovation technique importante et séduisante, les constructions utopiques ou idéologiques modernes, puisent leurs représentations du réseau de la mythologie qui traite *du filet et du tissage*, cette mythologie riche en images et en imaginations.

Industrie, ingénierie, politique, et autres, promoteurs des mutations technologiques actualisent, réorganisent et empruntent des figures anciennes pour expliquer et accompagner les bouleversements techniques et sociales procréées par ces mutations.

Les techniques réticulaires d'Internet fait partie de ce travail répétitif de production d'images et de fictions, comme - il n'y a pas très longtemps - les chemins de fer, la Fée électricité et le téléphone.

Dans la physique, la notion du « réseau » s'identifie à l'analyse, en biologie elle s'identifie à l'analyse du corps humain, en mathématique elle définit des modèles de connexions. Dans la technologie, le réseau est la structure élémentaire des télécommunications, des transports, de l'énergie et de l'économie.

_

⁵⁴ RHEINGOLD, H., « Les Communautés Virtuelles », Addison Wesley, France SA, 1995.

Aujourd'hui, la notion de « réseau » est omniprésente, voire omnipotente, dans toutes les disciplines ; dans les sciences sociales, elle définit des systèmes de relations (réseaux sociaux, de pouvoir...). Elle permet de penser les nouvelles relations entre acteurs à l'échelle internationale.

Les technologies de l'information et de la communication ont produit un réseau extrêmement complexe, le World Wide Web sur Internet. C'est un réseau qui relie essentiellement des informations, des « pages web » reliées entre elles par des « liens ». L'Internet est un réseau qui ne cesse de s'enrichir et d'évoluer.

Avec l'Internet nous apprenons à « circuler » dans un réseau, à trouver de l'information. Internet a permis l'émergence de communautés, de groupes, d'équipes ; il permet de nouveaux partenariats, de nouvelles rencontres, il facilite le travail collaboratif, il rend possible un plus grand nombre d'interlocuteurs. Le travail collaboratif qui se développe dans un monde en réseau engendre des phénomènes collectifs : il facilite le développent des compétences collectives, il produit ce que les chercheurs appel « mémoire collective » et développe une « intelligence collective » au sens de Lévy.



4- Les origines de l'analyse des réseaux sociaux :

« Dans le langage courant, le recours à la notion de réseau, porteuse de ces registres métaphoriques spécifiques – l'entrelacement, la circulation, la topologie –, pour désigner des ensembles d'individus et les relations qu'ils entretiennent les uns avec les autres, est attesté à partir du milieu du XIXe siècle. Et il est possible de dater assez précisément le moment où les sciences sociales s'en emparent, pour désigner ce qu'elles connaissaient jusque là sous le nom de structures, systèmes, cercles, groupe : la

notion de « réseau social » (social network) fait sa première apparition dans un article de l'anthropologue britannique John A. Barnes (1954) »⁵⁵.

De ce fait, le parcours de l'histoire de l'analyse des réseaux sociaux, que nous proposons de retracer ici rapidement, peut se décomposer en trois temps : des idées structurales, les outils d'analyses structurales et la théorie des graphes. Nous nous contentons de dresser les diverses approches sans prendre part ni de l'une ni de l'autre.

a. Des théories structurales

La réflexion sur les usages modernes de la notion de réseau peut être inaugurée conjointement au niveau le plus « microscopique » de l'appréhension des réseaux, et à son niveau le plus « macroscopique » : il s'agit de se demander d'une part de quelles unités élémentaires un réseau social est constitué, et d'autre part quelle est son étendue globale. Ce sont là deux questions fondamentales, parce que de la réponse qui leur est apportée dépendent des choix théoriques et méthodologiques cruciaux en termes d'échelle et de points de vue pertinents d'observation pour la sociologie des réseaux sociaux.

Théoriquement et pratiquement, l'analyse des réseaux sociaux nécessite une définition préalable des unités élémentaires observées. Alexis Ferrand (1997), formule une hypothèse : les propriétés structurales majeures d'un réseau existent à l'échelon d'un sous-ensemble typique, dont la répétition forme la totalité du réseau. Selon lui, « le réseau n'a pas d'autre échelon structural pertinent que celui-ci ». La question est alors de savoir à quelle « échelle » ces relations doivent être observées, quelle est la taille de « l'échelon structural pertinent ».

Michel Forsé (2002), rappelle que pour Georg Simmel, « la forme sociologique la plus simple du point de vue méthodologique est la relation entre deux éléments » [Simmel, 1908b, p. 116]. Cette relation entre deux éléments, appelée « dyade », est considérée par certains comme l'unité relationnelle élémentaire (Homans, 1961).

Pourtant, selon Michel Forsé, la dyade présente un caractère spécifique, qui interdit d'en faire l'« atome » de l'analyse des réseaux sociaux, dans la mesure où « elle dépend de la pure individualité de chacun de

Page **49** of **375**

⁵⁵ MERCKLE, P., « Les réseaux sociaux », *Les origines de l'analyse des réseaux sociaux*, © CNED / ens-lsh 2003-2004. En ligne http://eco.ens-lyon.fr/sociales/reseaux_merckle_03_origines.pdf, consulté le 16 août 2011

ses membres »: autrement dit, si l'un ou l'autre des individus qui la composent disparaît, la relation entre eux disparaît, ce qui signifie que cette relation reste naturellement marquée par ce que Simmel appelle « le caractère intime des relations à deux »

Par conséquent, la dyade ne saurait constituer une unité logiquement et sociologiquement supérieure à ses éléments individuels : elle reste le lieu d'une relation dont aucune relation n'est le témoin. On peut invoquer ici la définition que Siegfried Nadel (1957), fortement inspiré par le travail de Barnes (1954), donne de la notion de réseau : « Par le terme de réseau je ne veux pas seulement indiquer les « liens » entre les personnes ; le terme de relation suffit à cela. Je veux plutôt indiquer qu'il y a liaison entre les liens eux-mêmes, ce qui a pour conséquence que ce qui arrive, pour ainsi dire, entre une paire de « nœuds » ne peut manquer d'affecter ce qui arrive entre une paire adjacente ».

Or la dyade constitue une échelle d'observation qui rend impossible l'analyse des relations entre relations, de la façon dont une relation entre deux individus influence la relation de ces individus avec un troisième individu. Dès lors, la dyade, pas plus que l'individu, ne saurait être l'atome ultime de l'analyse des réseaux sociaux, son unité élémentaire.

En revanche, dès que les relations sont saisies non plus entre deux, mais entre trois éléments, autrement dit à l'échelle de la « triade », les relations interpersonnelles acquièrent une dimension impersonnelle : « Dès qu'il y a association de trois, le groupe continue à exister, même si l'un de ses membres se retire » (Simmel, 1950).

Par conséquent, seul un ensemble d'au moins trois éléments permet de saisir les éventuelles interdépendances entre les relations qu'entretiennent les individus à l'intérieur d'un réseau : il se trouve en effet que deux relations ont souvent un terme commun, ce qui autorise l'analyse structurale à postuler que cette convergence des relations sur un acteur commun les rend dépendantes les unes des autres, ce qu'une observation à l'échelle de la dyade ne permet pas de saisir (Ferrand, 1997).

D'autres arguments peuvent être évoqués : par exemple, à l'échelle des dyades, les relations peuvent paraître asymétriques (comme les échanges d'argent et de services entre parents et enfants), alors qu'en réalité elles peuvent s'équilibrer dans un réseau d'échanges plus complexes, par exemple, quand au lieu d'étudier la dyade parents/enfants, on étudie la triade grands-parents/parents/enfants (Attias-Donfut, 1996).

La triade s'impose donc, aux yeux d'un grand nombre de chercheurs spécialisés dans l'analyse des réseaux sociaux, comme la figure élémentaire du social, l'unité « atomique » de son analyse : il y a entre la dyade et la triade une différence de nature, et pas seulement de nombre. Une triade n'est pas la somme de trois individus, elle n'est pas non plus la somme de trois dyades. La logique n'est plus additive, elle devient combinatoire, ouvrant la possibilité d'étudier les stratégies de coalition, de médiation, la transitivité des affinités, etc.

b. Les outils d'analyses structurales

L'Analyse structurale des réseaux sociaux (Lazega, 1998) (Degenne et Forsé, 1994), s'est développée en référence aux théories structuralistes, dont relève la plus grande partie du *Social Network Analysis* anglo-saxone. Elle se focalise sur la découverte des propriétés des structures relationnelles constituées par les réseaux sociaux. Elle a tendance à expliquer les comportements des acteurs sociaux uniquement au prisme de leur position et de leur rapport à ces structures.

Elle se fonde en général sur l'étude de groupes constitués (institutions, groupes sociaux) ou de relations particulières dont l'étude relationnelle permet d'expliquer le fonctionnement interne. La plus grande partie des mesures et indices proposés actuellement par les logiciels spécialisés est tirée de cette vision systémique des interactions sociales.

La seconde tradition d'analyse fait référence aux travaux proposés par les anthropologues de *l'école de Manchester* dans les années 1950 qui insiste sur la nécessité d'envisager les individus au sein des différents contextes relationnels auxquels ils participent.

« La vision des réseaux enracinée dans les travaux des anthropologues « l'Ecole de Manchester » des années 1950-196011 constitue en effet une alternative par rapport à la SNA⁵⁶. Pour les chercheurs de cette école, il y a une claire distinction à faire entre « l'ordre personnel » (qui est le sujet de l'analyse des réseaux), « l'ordre structural » (les positions structurées comme les plusieurs rôles à l'intérieur de la famille ou d'une usine) et « l'ordre catégoriel » (les relations entre les personnes en termes de stéréotypes et d'identités de race, de classe, d'ethnie, etc.). L'intérêt principal de la notion de réseau résidait précisément pour eux dans les contradictions qui existent entre les trois ordres d'analyse

_

⁵⁶ SNA : Social Network Analysis (en français analyse du réseau social)

sociologique cités. L'objectif d'une analyse des réseaux n'était pourtant pas celui, théorique, de fournir une description correcte des phénomènes sociaux en termes relationnels, mais plutôt celui d'explorer les configurations de « l'ordre personnel » qui traversent plusieurs groupes et catégories, en permettant aux acteurs de naviguer entre eux exploitant les contradictions »⁵⁷.

De plus, elle souligne que les interactions d'un individu ne se jouent pas sur un seul plan, mais mettent en jeu des liens de natures différentes, et qui souvent interagissent et se transforment. Elle s'intéresse surtout aux processus qui engendrent les configurations observées dans les réseaux sociaux. Une telle approche fonde généralement ses travaux sur l'analyse de réseaux individuels (égo-centrés).

C'est entre ces deux pôles antagonistes que se développent les recherches sur les réseaux sociaux. A cette première ligne de partage s'adjoint souvent une différence d'ambition scientifique : si certains présentent l'analyse des réseaux sociaux comme une théorie à part entière, un paradigme scientifique, d'autres au contraire n'y voient qu'une simple méthodologie ou une catégorie analytique.

Ce qui a changé pour l'étude structurale/relationnelle, c'est le fait que les pratiques en ligne laissent des traces numériques importantes qui sont aisément récupérables par le biais de protocoles de recueils spécifiques⁵⁸ et d'exploitation des données.

c. <u>La théorie des graphes</u>

Les origines de la théorie des graphes sont anciennes, puisqu'elles remontent aux travaux pionniers du mathématicien Euler, dès le XVIIIe siècle, en particulier sur le fameux jeu mathématiques dits des « ponts Königsberg » ⁵⁹. Ensuite, les premières reformulations synthétiques de la théorie des graphes se

Page 52 of 375

 $^{^{57}}$ MICHAEL, E., « Deux traditions d'analyse des réseaux sociaux », Réseaux, 2002/5 no $115,\;$ p. $183-212.\;$ DOI : 10.3917/res.115.0183

⁵⁸ CARDON, D., SMOREDA, Z., BEAUDOUIN, V.: « Sociabilité et entrelacements des médias », MOATIP. (dir), Nouvelles technologies et modes de vie. Aliénation ou hypermodernité, Paris, Editions de l'Aube,

La ville de Königsberg est traversée par la rivière Pregolya, et comporte deux iles. Ces iles sont reliées entre elles et aux berges par des ponts, comme sur la figure ci-dessous. Est-il possible de passer d'une berge à l'autre de la ville en passant, une et une seule fois, par tous les ponts que la ville comporte? Est-il possible de passer une et une seule fois par chaque pont, et de revenir à son point de départ?

répandirent après la Seconde Guerre Mondiale après la première publication des travaux de l'Allemand König (1936).

Au début des années 50, des mathématiciens comme Cartwright, Harary ou encore Norman s'emparent de la théorie de König pour formaliser un certain nombre d'études portant sur les inter-relations entre individus⁶⁰. Ils sont les pionniers « en 1953 à appliquer la théorie des graphes de König à la théorie des groupes développée par Lewis (1936) ou encore à formaliser dans le langage des graphes et à quantifier, en 1956, les propositions de la théorie de l'équilibre⁶¹ de Heider, formulé dans le milieu des années $40 \ \text{s}^{62}$.

En 1934, Jacob Lévy Moreno est le fondateur incontesté de la sociométrie dont il expose les principes, les méthodes, les enjeux et les résultats dans son ouvrage Who Shall Survive?, dont la traduction française, sous le titre Les Fondements de la Sociométrie, date de 1954. Ainsi, avec l'utilisation du « sociogramme » 63 il a ouvert la voie de l'utilisation des graphes dans le domaine des sciences sociales.

⁶⁰ Harary, Norman et Cartwright: « Les réseaux sociaux », Introduction à la théorie des graphes orientés, Paris, Dunod, 1968 ⁶¹ Son étude porte surtout sur la façon dont l'individu organise, et réorganise, ses cognitions, en fonction de l'apport de nouvelles informations, et donc de nouvelles cognitions. Cette réorganisation des cognitions fonctionne à la manière d'un bassin d'attraction : toute déstabilisation sera suivi par la tentative de conserver la cohérence du système cognitif, de rétablir l'équilibre entre les cognitions. http://www.psychoweb.fr/index2.php?option=com_content&do_pdf=1&id=144.

⁶² MERCKLE, P., « Les réseaux sociaux ». Les origines de l'analyse des réseaux sociaux, CNED/ENS-LSH 2003-2004 ⁶³ Oui est une représentation graphique des rapports sociaux qui existent entre des individus appartenant à un groupe.

II- Genèse et définition des Réseaux Sociaux Numériques

1- <u>Une histoire naissante</u>

Il nous semble opportun de définir les réseaux sociaux numériques en exposant les différentes définitions et tentatives de définitions qui accompagnent leur émergence.

L'étude des réseaux sociaux n'est pas une science nouvelle puisqu' au cours des années 30, certains théoriciens avaient déjà mis au point des méthodes complexes afin d'étudier les interactions au sein des réseaux. Dans les années 60, l'Ecole de Manchester a également employé dans ses études menées sur l'urbanisation « la théorie des réseaux sociaux ».

« Le terme de *réseau* désigne aussi bien des réseaux physiques (routes, téléphone, web) que des réseaux sociaux (relations entre personnes, etc.) ou des modèles (réseaux neuronaux). Une différence est que les réseaux physiques existent en dehors des échanges alors que les réseaux sociaux sont définis par les échanges. Cependant, les réseaux physiques sont des produits de l'activité sociale et les réseaux sociaux lorsqu'ils sont fondés sur des relations durables peuvent être considérés même en dehors des échanges (réseaux de parenté). En sociologie, un réseau est la structure formée par des contacts, des échanges ou des relations entre des personnes ou des institutions »⁶⁴

« La notion de « *réseau social* » (social network) fait sa première apparition dans un article de l'anthropologue britannique John A. Banes (1954). Depuis, le recours à la notion de réseau pour désigner des ensembles de relations entre personnes ou entre groupes sociaux s'est largement répandu, à l'intérieur des sciences sociales comme à ses marges : par exemple, le nombre d'occurrences du mot « réseau » dans la littérature de management a été multiplié par plus de 20 entre les années 1960 et les années 1990 » ⁶⁵.

Selon Michel Forsé « un réseau social est un ensemble de relations entre un ensemble d'acteurs. Cet ensemble peut être organisé (une entreprise par exemple) ou non (comme un réseau d'amis) et ces relations peuvent être de nature fort diverse (pouvoir, échanges de cadeaux, etc.), spécialisées ou non,

65 BOLTANSKI, L., « Le nouvel esprit du capitalisme », GALLIMARD, 1999.

⁶⁴BORLANDI M., BOUDON R., CHERKAOUI M., VALADE B. (sous la dir.)Dictionnaires de la pensée sociologique Paris, PUF, 2005, p.600 (La notice « Réseaux sociaux » est rédigée par Michel Forsé)

symétriques ou non (Lemieux, 1999). Les acteurs sont le plus souvent des individus, mais il peut aussi s'agir de ménages, d'associations, etc.

Classiquement, un réseau social est défini comme une entité constituée d'un ensemble d'individus et des relations qu'ils entretiennent les uns avec les autres, directement ou indirectement par le biais de chaînes de relations. Pour Alain Degenne et Michel Forsé, dans *Les réseaux sociaux* (1994), la recherche des pairs dans les réseaux ouverts est une aspiration à des rapports, des échanges plus authentiques et moins contraints, avec «la force et la faiblesse des liens interpersonnels, non institués, mais constituant et instituant peut-être l'essence du social».



Représentation de réseaux sociaux Heer & Boyd, 2005

Un réseau social est un ensemble d'entités sociales (individu, groupes ou organisations), reliées par leurs interactions sociales. Ces interactions peuvent être de toute nature : familiales, sentimentales ou plus distantes : relation d'affaire, de travail. Elles peuvent se nouer à travers des contacts directs ou médiés. Conceptuellement, il s'agit donc d'un ensemble de nœuds et de liens, la distance entre les nœuds symbolisant l'intensité de la relation sociale.

« La théorie des Réseaux sociaux » développée par Granovetter s'intéresse à ces structures relationnelles, notamment la force des liens faibles entretenus à l'intérieur du réseau social. Granovetter, sociologue américain, étudie alors la fréquence des contacts avec les relations ayant permis aux individus d'accéder à un emploi. Il remarque que, contrairement à ce que l'on pourrait intuitivement penser, dans la majorité des cas, ces contacts sont seulement occasionnels.

En 1973, Granovetter développe l'idée que les « liens faibles » ⁶⁶ permettent aux individus de saisir des opportunités dont ils n'auraient pas eu connaissance par le biais de leur « liens forts » parce que les contacts avec lesquels l'on est faiblement lié évoluent dans des environnements sociaux plus variés.

Donc, plus les réseaux sont ouverts avec de nombreux liens faibles, plus les relations sociales sont susceptibles d'introduire de nouvelles idées et de possibilités à leurs membres, par exemple, un groupe d'amis ayant des liens avec d'autres groupes , est susceptible d'avoir accès à un plus large éventail d'informations. Ce qui ne fait pas l'avantage de réseaux fermés avec de nombreux liens redondants. Un groupe d'amis, par exemple, qui ne font les choses que les uns avec les autres limitent les éventuelles connaissances et possibilités.

Ainsi, selon cette théorie, il est préférable pour la réussite individuelle d'avoir des connexions à une variété de réseaux plutôt que de nombreux contacts au sein d'un seul et même réseau. De même, les individus peuvent exercer une influence ou agir comme des courtiers au sein de leur réseaux sociaux afin de lier deux réseaux qui ne sont pas liés directement (appelée remplir les trous de structure, John Scott, 1991)⁶⁷

Tous ces outils et leur succès, démontrent la tendance sociétale forte de besoin d'appartenance à un collectif identifié et le fait que dans un réseau, l'individu n'est rien, sans son potentiel de connectivité.

Si on examine de près nos relations à l'heure de l'internet nous trouvons qu'un réseau social numérique devrait élargir exponentiellement notre cercle de connaissances sociales surtout qu'Internet nous libèrent des limites géographiques et sociales de nos réseaux relationnels traditionnels. Notre base de données sociale peut alors être immense. Tandis que Burt, 68 s'intéressait à la structure du réseau dans son ouvrage, Structural Holes, *The Social Structure of Competition*.

Barnes et par son travail fondateur en 1954 qui l'a formellement introduit dans le vocabulaire des sciences sociales, a montré que, sur l'île Norvégienne qui lui a servi de terrain d'expérience, tous les individus étaient indirectement liés entre eux par une chaîne de relations de quatre maillons au maximum et l'intuition de l'auteur était que ce réseau s'étendait au-delà, à l'humanité toute entière : « L'ensemble de la population est pris dans un fîlet serré de parenté et d'amitié qui non seulement lie les

⁶⁸ BURT, R. «Social Structure of Competition», Harvard University Press, 1992

Page **56** of **375**

⁶⁶ GRANOVETTER, M., « The Strength of Weak Ties ». The American Journal of Sociology. Vol 78. No. 6, May 1973.

⁶⁷ SCOTT, J., « Social Network Analysis », London, Sage, 1991

uns aux autres tous les habitants de l'ile, mais qui les relie aussi à leurs parents et amis dispersés dans toute la Norvège et effectivement à travers le monde entier »⁶⁹

Milgram, en 1967 qui a testé cette théorie dans le cadre de l'expérience dite « le phénomène du petit monde », a cherché à évaluer le nombre moyen d'intermédiaire entre un individu et un autre au sein de la société américaine ; aboutissant au chiffre de 5,2 voire 6 degrés de séparation.

Avec cette théorie, il a ouvert la voie d'une longue série de travaux empiriques cherchant à valider ou invalider ce premier résultat, travaux qui, dans les années suivantes, ont fait d'Internet leurs terrains d'expériences (Dodds, Muhamad, Wats, 2003).

Des recherches menées ultérieurement par Kochen en 1989 sur des réseaux physiques et par Barabási (2002) et Watts (2003) sur Internet, ont montré que cette valeur était relativement stable.

2- Des tentatives de définitions des réseaux sociaux numériques :

Comment définir un réseau social numérique? Cela n'est pas une tâche aisée comme le montre les différentes études, recherches et définitions que nous avons rencontré tout au long de ce travail.

Pour certains la définition d'un réseau social est «un réseau social est constitué à la fois par un ensemble de personnes liées entre elles et par la force de ces liens. On peut aussi dire qu'un réseau social est un ensemble d'individus liés entre eux par des liens caractérisés par un degré de familiarité variable qui va de la simple connaissance aux liens familiaux les plus étroits »⁷⁰

Scott Allen propose : « un site web de business Networking permet à ses utilisateurs de trouver et d'atteindre les hommes d'affaires qu'ils veulent contact er à travers des références de personnes qu'ils connaissent et en qui ils ont confiance »⁷¹. Il faut rappeler qu'il existe actuellement peu d'études sur le critère de la confiance au sein des réseaux sociaux numériques.

71 Http://leszed.ed-productions.com/qu-est-ce-que-les-reseaux-sociaux/, consulté le 16 juillet 2010

Page 57 of 375

⁶⁹BARNES, J. « Class and communities in a Norwegian Island Parish», Human Relations, n°7, 1954

⁷⁰ http://www.susysafe.org/v2/survey/scaleUpsurvey.php?lang=fr, consulté le 16 juillet 2010

Pour Yahoo, acteur dans le domaine des réseaux sociaux avec son Yahoo !360, un réseau social est « un terme assez large qui désigne des sites Internet qui aident leurs utilisateurs à créer leur propre profil Internet et à partager une partie de leurs contenus préférés, y compris des photos et de la musique »⁷²

Boyd et Ellison (2007), parle de *social network sites* et les décrivent de la manière suivante: « We define social network sites as web-based services that allow individuals to (1) construct a public or semi-public profile within a bounded system, (2) articulate a list of other users with whom they share a connection, and (3) view and traverse their list of connections and those by others within the system »⁷³. Ce terme qui se généralise de plus en plus, peut porter confusion et quelques nuances s'invitent.

Comme le souligne Thelwall en 2009, certains sites du web 2.0 ne rentrent pas dans cette définition, il dit : « Wikipédia is a prominent example of a successful web 2.0 site that does not (currently in 2008) incorporate the core social network features ». Autrement dit, Wikipédia ne permet pas, (pour le moment en 2008) l'articulation et l'affichage d'une liste d' « amis », (ni en 2010 d'ailleurs). Mais, en tant que réseau social numérique il permet l'implication d'utilisateurs dans un groupe ou une communauté d'intérêts.

Dans cette confusion de terme, il nous semble utile de distinguer entre « social network sites » et « social networking sites » en français c'est connu sous : sites de réseautage social.

Le terme « Networking » chez Boyd et Ellison (2007), présage l'initiation de nouvelles relations, souvent entre des étrangers, or cela n'est pas nécessairement le cas.

« **Le réseautage social** (distinct du concept de réseau social⁷⁴ en sociologie) se rapporte à une catégorie des applications d'Internet pour aider à relier des amis, des associés, ou d'autres individus employant ensemble une variété d'outils. Ces applications, connues sous le nom de « service de réseautage social en ligne » (en anglais *social networking*) deviennent de plus en plus populaires. Elles peuvent aussi permettre une meilleure distribution artistique, en favorisant la formation de contacts, et en invitant des artistes à assurer une visibilité de leur travail (musique, vidéo, photographie) »⁷⁵.

⁷³BOYD, D., « Social Network Sites: Public, Privator, What? », Knowledge Tree 13, May, 2007.p.2

⁷⁵ http://www.pointsdactu.org/article.php3?id_article=1293, consulté le 29 août 2011.

⁷² Idem

⁷⁴ La sociologie définit le « réseau social » comme étant l'ensemble d'identités sociales telles que des individus ou encore des organisations reliées entre elles par des liens créés lors des interactions sociales. Il se représente par une structure ou une forme dynamique d'un regroupement social.



Selon Haythornthwaite les réseaux sociaux numériques permettent aux utilisateurs d'articuler et de rendre visible leur réseau social : nouvelles relations ou maintien de « liens latents » ⁷⁶ c'est-à-dire des liens existants hors ligne.

Quant à Beer en 2008, il désigne les termes de « Web 2.0 » et de « Social network sites, d' « umbrella terms »⁷⁷ et les considère comme des termes beaucoup trop larges car ils regroupent un vaste nombre d'applications souvent bien différentes. Selon lui, ils permettent de caractériser une certaine tendance, une évolution, mais il est important de catégoriser les différents outils associés.

D'après une étude réaliser par ComScore en 2008⁷⁸, le nombre d'utilisateurs de réseaux sociaux commence à se stabiliser en Amérique de Nord avec 131 millions d'utilisateurs en juin 2008, avec une

⁷⁶ HAYTHORNTHWAITE, C., « Social Networks and internet connectivity effects », Information, Comunication & Society, 8 (2), 125-147

⁷⁷ BEER, D., « Social *network(ing) sites... revisting the story so far:* A response to Danah Boyd & Nicole Ellison », Journal of computer-Mediated Communication, 2008, 13 (2), 516-529

⁷⁸ ComScore Social Networking Explodes Worldwide as Sites Increase their focus on Cultural Relevance. ComScore Press Release, Retrieved February, 2009h, ttp://www.comscore.com/press/release.asp?press=2396

expansion annuelle de 9%, par contre le nombre est en augmentation en Asie pacifique avec + 23%, en Europe avec 35 %, Amérique Latine + 33%, Moyen Orient/Afrique + 66%.

Ces quelques chiffres montrent l'importance de phénomène que représente les Réseaux Sociaux Numériques, un phénomène qui suscite les débats et intéressent de plus en plus les recherches académiques. Les RSN intéressent différents domaines de recherche tels que : sociologie, psychologie, communication, informatique, marketing, ... de grands journaux et conférences de renommées internationales se penchent aussi sur le phénomène, nous citons à titre d'exemple : International Conference and Social Media, Symposium on Usable Privacy and Security, Journal of Virtual Worlds Re-search, Journal of Computer-Mediated Communicaion, Communicaion and strategies, ...

Les réseaux sociaux numériques exploitent les fonctionnalités du Web 2.0, qui est une révolution de l'Internet qui permet d'offrir des solutions en ligne avec une seule limite, notre imagination. Cela se traduit par des applications en ligne favorisant l'ergonomie et l'usage de l'interface utilisateur à travers un simple navigateur exemple : Internet Explorer, Firefox ... de plus en plus, nous observons une grande diversité de la recherche sur les RSN tant au niveau des thèmes abordés que des domaines disciplinaires concernés.

Compte tenu de la structuration réticulaire d'Internet, un certain nombre de pratiques relationnelles ont été transposées sur les RSN en passant par l'appropriation des utilisateurs de ces nouvelles technologies. Le courrier électronique, les listes de diffusions, les forums, les groupes de travail, l'échange de livres, le développement en commun de logiciels, etc. sont des pratiques anciennes au monde des réseaux sociaux numériques, par exemple, le courrier électronique se présente comme une simple transposition de la pratique épistolaire sur un support numérique.

Cependant, Internet est la source de pratiques relationnelles inédites. Elles apparaissent généralement suite au développement d'outils web spécifiques, « développées à partir de motivations spécifiquement relationnelles – journaux personnels (blogs), social networking... - ou hérités d'innovations technique concernant le fonctionnement de l'Internet - les échanges pair à pair, les outils collaboration en ligne. La vague du Web 2.0 amplifie aujourd'hui cette tendance et propose des outils performants aux internautes

leur permettant de s'insérer dans des réseaux communautaires ou thématiques et de participer ainsi à la génération de grands réseaux ⁷⁹ ».

3- Types d'utilisateurs

En 2006, Kumar et al, ont analysé deux grands réseaux en ligne : Flickr et Yahoo !360° et ont constaté une évolution similaire des deux réseaux qui se caractérise par une croissance rapide, une diminution puis une croissance lente mais régulière. Suite à leurs analyses, ils ont pu identifier trois types d'utilisateurs :

- a- Les « membres passifs », qui ne participent pas à l'évolution du réseau social
- b- Les « linkers », situés dans un noyau fortement connecté comprenant les utilisateurs les plus actifs et sociables.
- c- Les « inviters », ce sont les utilisateurs qui encouragent leurs amis hors ligne et leurs connaissances à se connecter. Kumar et al. Ont constaté qu'il s'agit ici de communautés isolées qui se déploient en étoile et représentent une part significative dans la population totale (selon eux, ils représentent 1/3 de FlickR et 10% de Yahoo !360°). Ce type d'utilisateurs reste relativement stable dans le temps contrairement aux autres.

Alors qu'il était assez compliqué de collecter des données sur un réseau social, les traces numériques laissées par les interactions sociales en ligne offrent de nouvelles opportunités d'analyse structurale ou topologique. Ainsi, un modèle complet de l'évolution d'un réseau a été construit à partir de l'étude d'importantes bases données issues des sites Flickr, Del.icio.us, Answers (site de partage de références) et LinkedIn⁸⁰.

L

⁷⁹ CRISTOFOli, P., « Aux sources des grands réseaux d'interactions, retour sur quelques propriétés déterminantes des réseaux sociaux issus de corpus documentaires ». *in*, Réseaux 2008-6, n°152, Distribution électronique Cairn les éditions Lavoisier

⁸⁰ LESKOVAC, J., BACKSTROM, L., KUMAR, R. and TOMKINS, A., « Microscopic evolution of social networks », In KDD'08: Proceeding of the 14th ACM SIGKDD international conference on knowledge discovery and data mining, 462-470, New York, NY, USA. ACM. 2008

4- Le Web 2.0 dans la dynamique des réseaux: définition et limites

« Réseau technique et réseau social ont fini par se confondre dans le langage » (Mercier, 2008). De nombreux termes sont alors aujourd'hui utilisés par les médias comme par les chercheurs : Réseaux Sociaux Numériques, réseautage social, médias sociaux, sites de réseaux sociaux, Web Social, web communautaire, Web 2.0, Web interaction ...

Les réseaux sociaux existent depuis très longtemps et n'ont pas attendu Internet pour imposer leur importance dans plusieurs domaines associatifs, corporatifs, professionnels, politiques, économiques, lobbying, etc. Mais ce qui est nouveau c'est cette vague accessible sur le web 2.0.

Dans sa conception initiale, le web qu'on a nommé « web 1.0 », comprenait des *pages web* statiques qui étaient rarement mises à jour, voire jamais. Une première révolution fut réalisée par des solutions se basant sur un web dynamique, où des systèmes de *gestion de contenu* servaient des pages web dynamiques, créées à la volée à partir d'une base de données en constant changement. A ce stade, le web était considéré principalement comme un outil de diffusion et de visualisation de données.

Le terme web 2.0 a été suggéré par Dale Dougherty de la société O'Reilly Media lors d'une réflexion avec Craig Cline de MediaLive pour développer des idées pour une conférence conjointe. Pour Dougherty, le web était dans une période de renaissance, accompagné d'un changement de règles et d'une évolution des modèles d'entreprises.

Il donne alors les exemples suivants au lieu de définitions : « DoubleClick, c'était le web 1.0, GoogleAdsense, c'est le web 2.0 ; Ofoto c'était le web 1.0, Flickr est le Web 2.0 ». En octobre 2004⁸¹, lors de la première conférence annuelle, Tim O'Reilly lance l'expression web 2.0 qui s'est imposée à partir de 2007. Le web 2.0 désigne les technologies et les usages du *World Wide Web*⁸² qui ont suivi la

⁸² Le Monde Informatique, n°1139.

⁸¹ Http://oreilly.com/web2/archive/whatt-is-web-20.html

Http://www.w3, le World Wide Web, pouvant être traduit par « grande toile d'araignée mondiale », est un système hypertexte qui est public, qui fonctionne sur Internet et qui, à l'aide d'un navigateur permet de consulter des pages mises en ligne dans les sites web. L'image de la toile vient des hyperliens qui lient les pages Web entre elles.

forme du Web⁸³, en particulier les interfaces permettant aux internautes d'interagir simplement à la fois avec le contenu des pages mais aussi entre eux, créant ainsi le *Web Social*⁸⁴

Dans l'exposé d'ouverture de leur conférence, O'Reilly et Battelle ont résumé ensemble les principes clés qu'ils estiment caractéristiques des applications Web 2.0 : l'infrastructure du Web 2.0 est complexe et changeante ; elle a une capacité de stockage, de créations et de diffusions qui vont au-delà de ce qui était connu avec la Web 1.0.

Néanmoins, et malgré le succès du web 2.0, nous ne perdons pas de vue que les possibilités techniques de départ d'Internet, où tous les postes en réseau peuvent être à la fois serveur et client, où les liens hypertextes ont transformé le mode de lecture et de recherche d'informations.

Cependant, il faut reconnaitre que le succès du web 2.0 appelé autrement web interactif ou participatif, s'est d'abord construit sur mode traditionnel d' « émetteur/récepteur » suivant une ligne éditoriale d'un webmaster⁸⁵ agrémenté de quelques forums où la diffusion du contenu suivait une logique d'applications transactionnelles des bases de données.

Alors, avec le web 2.0 peut-on vraiment parler d'une révolution technologique ? Nous constatons, à fur et à mesure de son développement, que ce terme reste sans frontière clairement définie, mais acquiers un centre de gravité autour duquel circule un ensemble de principes et de pratiques. Deux dimensions acquièrent notre attention :

⁸⁴ Ou « Web communautaire », « web participatif », « web interactif ». Le terme Web Social a été utilisé en juillet 2004 à travers un article appelé « The Social Web : Building an Open Social Network with XDI » (c'est-à-dire « Le Social Web : construire un réseau social ouvert avec XDI) publié dans le PlaNetwork Journal par des membres de l'OASIS XDI Technical Committee. Cet article doit beaucoup à un autre intitulé Augmented ; publié à l'occasion de la conférence PlaNetwork de l'année précédente. http://journal.planetwork.net/article.php?lab=reed0704&page=1. Le Web social fait référence à une vision d'Internet considéré comme un espace de socialisation, un lieu dont l'une de ses fonctions principales est de faire interagir les utilisateurs entre eux afin d'assurer une production continuelle de contenu, et non plus uniquement la distribution de documents. Il est considéré comme un aspect très important du Web 2.0. En particulier, il est associé à différents systèmes sociaux tels que le réseautage social, les blogs ou les wikis.

⁸⁵ Personne chargée de la maintenance et de l'évolution d'un site web. Un webmaster est généralement polyvalent. Il peut se charger aussi bien de la partie programmation, graphisme ou même du contenu du site. Le Webmaster se doit aussi de faire connaître et de générer du trafic sur le site dont il a la charge

6- La première prendra la dimension d'une **évolution technologique** où parle de « services web » interopérables et non en tant que produits. Les applications sont accessibles et ne sont pas limitées à une plateforme spécifique mais ouverts à différents types d'appareils, tels que les téléphones portables. Dans cette dimension nous trouvons aussi des modèles de programmation légers et les barrières pour la réutilisation des données et des applications très faibles.

7- La deuxième repose sur la dimension **sociale/relationnelle**: Le web 2.0 repose sur une architecture de participation, que la technologie Ajax⁸⁶ utilisée par Google a permis, offrant de nouvelles interfaces riches et plus intuitive.

Dans cette dimension, l'implication des acteurs dans le réseau est fondamentale. Les acteurs ont la possibilité d'ajouter de la valeur en postant des commentaires, en diffusant leurs opinions, en partageant leurs expériences et leurs connaissances avec les autres.

Il en découle une évolution des pratiques de navigation, ainsi qu'une émergence de communautés dont les membres créent, partagent, débattent, collaborent autour d'un même centre intérêt. L'internaute s'implique et devient acteur. Il contribue à alimenter en contenu les sites, les blogs, les wikis, les réseaux... La force d'un tel dynamisme collectif génère ce qu'on appelle *l'intelligence collective*⁸⁷, où l'information est partagée, enrichie et sans cesse actualisée.

Au-delà du terme Web 2.0, une nouvelle vision autour du Web avec de nouvelles interactions, de nouveaux débouchés, de nouveaux usages. De plus, les plates-formes relationnelles constituent des espaces de grande exposition pour les personnes qui s'y engagent et qui développent ainsi leur visibilité numérique (Cardon, 2008).

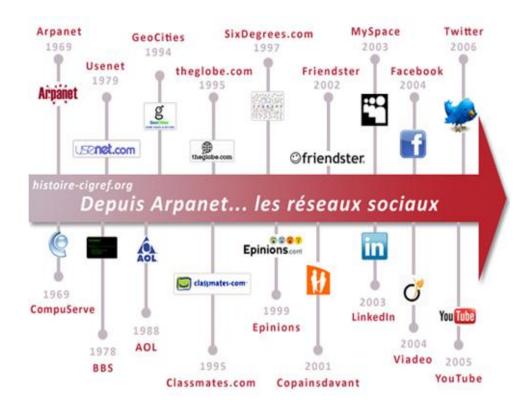
Avec une dimension technique et sociale, le web 2.0 ne risque-t-il pas d'apparaitre quelque peu dépareillé et de ressembler à un rassemblement mixte de nouveauté ? Si ces deux dimensions avaient été introduites dans l'ordre inverse, nous pourrions voir dans la dimension technique une conséquence de la dimension sociale, le caractère collaboratif des applications Web 2.0 justifiant le recours à des

⁸⁷ LEVY, P., « L'intelligence collective, pour une anthropologie du cyberspace », La Découverte, Paris, 1997.

⁸⁶ Nouveau type de conception de pages Web permettant l'actualisation de certaines données d'une page sans procéder au rechargement total de cette page.

technologies favorisant plus d'interactivité, d'où l'apparition de différents types de réseaux sociaux numériques.

Récapitulatif



III- Médias Sociaux : définitions, spécificités et positionnement

Appartenant aux outils d'expression et d'échanges sur Internet, les réseaux sociaux se distinguent cependant de leurs homologues, les blogs, les fils RSS, les forums de discussion et les mondes virtuels.

A la fois dispositif informationnel et communicationnel, un réseau social numérique s'affiche alors de manière très singulière par rapport aux autres dispositifs TIC. Et se distingue clairement de la télévision par leurs multiples interfaces, de la radio par sa capacité interactionnelle. Les réseaux sociaux numériques possèdent des points de similitudes avec les blogs par l'initiation des dialogues interpersonnelles, avec les forums avec l'analyse possible de pratiques communicationnelles en ligne et avec les mondes virtuels par la capacité de création et du maintien de relations personnelles en ligne.

1- Spécificités des RSN:

Réseaux sociaux numériques	Multiplicité des plateformes, gratuité et
	ouverture pour la plupart des plateformes,
	principe d'invitation, partage de données,
	possibilité d'exploitation de données
	personnelles, interaction entre les membres,
	partagent d'applications, alertes, regrouper des
	personnes autours de centres d'intérêts,
	partagent d'opinions et de sentiments,
	structuration identitaire des membres,
	possibilité de recrutement, viralité, distribution
	de contenus (distribution, partage et adoption
	d'applications ou widgets), ciblage, de
	collaborer, importation de contenus
	multimédia, interopérabilité, flux RSS,
	publicité.

Dès lors les RSN sont :

- Une infrastructure informationnelle qui s'inscrit dans un système enchevêtré d'une autre structure.
- C'est une infrastructure qui s'étend au plan international affectant toutes les sphères d'activités.
- *C'est une infrastructure invisible* aux usagers, le support se cachant derrière ses usages, ses applications, son design, d'où surgissent les problèmes techniques de connexion, les normes d'échange des données, etc. de plus, les RSN reposent sur un ensemble de protocoles de communication entre ordinateurs, une série de normes techniques.

2- Qu'est- qu'un blog?

Le développement de l'Internet grand public et notamment l'arrivée du Web2.0 a largement simplifié les outils d'auto-publications (page ou site personnel), les outils de communication collective (forum, chat, etc.). le web 2.0 peut se définir comme l'utilisation d'internet centrée sur l'utilisateur, lui permettant, de plus en plus, de créer et gérer des informations personnelles ou professionnelles.

Ainsi, découlent des termes comme wikis, blogs, flux RSS⁸⁸, podcasting⁸⁹, réseaux sociaux numériques; termes caractéristiques des nouvelles interfaces plus intuitives et plus interactives offertes par le Web 2.0

Les blogs ont vu le jour aux Etats-Unis à la fin des années 1990 et se sont multipliés après les attentas du 11 septembre. Composés à l'origine de listes de liens commentés, les blogs constituent aujourd'hui un des moyens d'expression les plus répandus sur la Toile.

Etymologiquement, un Blog est le diminutif de Weblog, né de la contraction des mots Web et Log ce qui signifie le « carnet de bord en ligne ». Le journal officiel du 20 mai 2005⁹⁰ définit le blog,

⁸⁸ Really Simple Syndication

⁸⁹ Le podcasting permet aux utilisateurs d'automatiser et de s'abonner au téléchargement d'émissions ou de chroniques diffusés sur les antennes des stations du groupe Radio France par exemple. Ces fichiers (au format mp3) peuvent ensuite être écoutés sur un baladeur numérique ou sur un ordinateur personnel, pour une écoute différée. Ainsi, le podcasting c'est : écouter la radio quand on veut, où l'on veut et surtout garder traces de ces fichiers. Http://www.radiofrance.fr/boite-a-outils/podcast/, consulté le 13 juillet 2011

⁹⁰http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=8A9A9DFFBFED5E08B18FB83C34AAD296.tpdjo04v_1?cidTexte=JORFTEXT000000446766&categorieLien=id, consulté le 13 juillet 2011

équivalent étranger du bloc-notes, comme un « site sur la toile, souvent personnel, présentant en ordre chronologique de courts articles ou notes, généralement accompagnés de liens vers d'autres sites ».

Le journal officiel ajoute que « la publication de ces notes est généralement facilitée par l'emploi d'un logiciel spécialisé qui met en forme le texte et les illustrations, construits des archives, offre des moyens de recherche et accueille les commentaires d'autres internautes ». 91

De plus, les articles publiés sur un blog sont la plupart du temps composés de textes et de liens externes, mais sont également de plus en plus souvent enrichis d'images, de son et de vidéo. La présentation chronologique des notes leur donne l'allure d'un journal personnel en ligne, accessible à tous les internautes. Ces articles sont archivés sur le blog et accessibles à la même adresse dans limitation de durée ⁹².

Il existe sur la Toile des blogs de toutes sortes : ceux dont les auteurs adoptent un ton journalistique, ou d'autres qui adoptent le ton d'un journal personnel. D'autres encore utilisent leur publication comme un espace de réflexion personnelle. « Beaucoup de blogs sont thématiques et consacrés à des sujets précis : ils alternent données factuelles, actualités et prises de position, s'apparentant ainsi à des magazines » ⁹³.

2.1- Spécificités du blog

- Permettent à des experts, chercheurs, scientifiques et personnes ordinaires d'exprimer des points de vue et des inquiétudes et de débattre
- Facilitent l'expression personnelle
- Complètent des moyens traditionnels de diffusions d'informations
- Autorisent l'accès direct aux opinions publiques
- Une plate-forme pour le militantisme politique et social
- Donnent une voix aux consommateurs
- Maintiennent des liens sociaux qui existent dans le monde "réel'.

_

⁹¹ Idem

⁹² Http://www.francparler.org/parcours/blogs.htm, consulté le 13 juillet

⁹³ Http://carnets.opossum.ca/mario/archives/2003/09/les_cyberportfo.html, consulté le 13 juillet 2011

2.2- Site Web vs Blog vs RSS

La différence fondamentale entre un site Web et un blog relève à la fois du domaine technique, de la fonction de publication et du domaine communicationnel : un blog est décomposé en billets classé chronologiquement et permet aux internautes de commenter ces billets, d'où la différence avec les sites web. Cela mène à l'apparition de nouveaux acteurs non négligeables : tous ceux intéressés par les blogs.

Tandis que les flux RSS offrent la possibilité d'envoyer des informations demandées par une personne. Envoyée en temps, réel, cette information est manipulable et donc facilement intégrable par l'intéressé sur un blog par exemple.

En ce qui concerne les wikis, nous constatons qu'ils sont des logiciels de composition de pages Web, un outil de travail collaboratif et un espace de discussion. « Il s'exécute sur le serveur et permet aux utilisateurs de modifier le contenu d'une page Web librement, avec n'importe quel navigateur. Un Wiki reconnaît les hyperliens et dispose d'une interface textuelle simple pour créer de nouvelles pages, les liens se faisant à la volée » ⁹⁴.

-

⁹⁴ http://www.futura-sciences.com/fr/definition/t/internet-2/d/wiki_3977/, consulté le 29 octobre 2011

Exemple type de la structure d'un blog : Exemple de FLE



Première colonne : colonne principale constituée d'articles (cadre rouge)

- articles contenant du son (en haut)
- article contenant une image (en bas).

Deuxième colonne : barre de navigation (cadre noir)

- liste des notes récentes

- archives qui permettent de consulter des publications antérieures

- catégories

- hyperliens

- flux RSS

<u>Le fil RSS</u>: il s'agit d'un fichier contenant les derniers articles publiés sur le blog. La lecture de ce fichier vous permet d'être informé dès que vos blogs favoris ont été mis à jour sans avoir à visiter chacun des sites. Ce procédé informatique offre également la possibilité de "syndiquer" le contenu publié: d'autres utilisateurs de blogs pourront publier à nouveau - simplement et de façon automatisée - tout ou partie de ce contenu.

<u>L'article (ou "note" ou "billet" ou "post") se présente généralement sous cette forme :</u>



Date: 17 juin 2004

Titre du billet : Roman-photo

Catégorie : Maître

Texte comprenant des liens

Auteur : F. Genevey Commentaires : 1

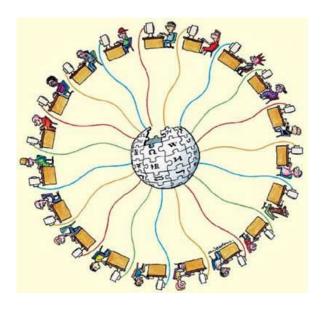
2.3- Spécificités du blog par rapport à un site web

<u>Simplicité</u>	Créer, administrer et mettre à jour un blog est à la portée de tous.
Rapidité	Montre en main, il ne faut pas plus de 5 minutes pour créer un blog. La publication de nouveaux articles est également immédiate.
<u>Interactivité</u>	Le blog permet une interactivité entre le créateur du blog et ses lecteurs. Ceux-ci ont en effet la possibilité de réagir aux messages de l'auteur, d'apporter leur avis sur le blog en général ou de lire les réactions des autres visiteurs. Les interactions peuvent alors prendre l'aspect d'une discussion entre l'auteur et le lecteur.
Interconnexion	Les blogs contiennent de multiples liens vers d'autres sources d'information sur la Toile : des sites Web, mais aussi d'autres blogs. Il se crée ainsi une sorte de maillage entre blogs.
<u>Gratuité</u>	De nombreux sites proposent de créer gratuitement un blog. Cela inclut la création du site, l'édition et l'hébergement du blog.
Dynamique	Une des différences majeures entre un blog et une page web est la simplicité avec laquelle le blog peut être mis à jour. Les blogs sont ainsi fréquemment actualisés et leurs archives restent consultables.
Accessibilité	Un blog peut-être ouvert à tous les lecteurs de l'Internet ou réservé aux membres d'une communauté.
Auteurs	On distingue plusieurs niveaux dans la gestion d'un blog : l'administrateur (qui gère les paramètres de l'outil), l'auteur (qui publie des articles) et le visiteur (qui peut consulter le blog et ajouter des commentaires aux différents articles). Un blog peut avoir plusieurs auteurs.

3- <u>Distinction entre un wiki, un blog et un site web</u>

Créé aux Etats-Unis par Ward Cunningham en 1995, le premier Wiki était sous le nom de Wikiwikiweb. « Le mot Wiki vient de l'expression hawaïenne Wiki Wiki qui signifie «rapide» ou «informe» et reflète bien ces deux réalités. Informel et rapide car un Wiki est un site Web dynamique qui permet à n'importe quel internaute de participer à sa construction, à son évolution et à sa mise à jour. Plus techniquement, il s'agit d'un outil de collaboration de contenu éditorial libre (open editing) où l'information est publiée sous une licence de documentation libre, c'est-à-dire qui autorise la modification et la libre utilisation des œuvres de chacun des auteurs » 95.

En d'autres termes, un wiki est un système de production et de gestion collaborative de contenus, accessible sur le Web, permet de déposer et de partager des fichiers (textes, images, vidéo, liens URL) sur des pages accessibles à tous (wiki public) ou à des utilisateurs autorisés (wiki privé).



Source: http://www.google.fr

_

⁹⁵ Http://www.bibliotheques.uqam.ca/informations/bibliocliq/dossiers/wiki.html, consulté le 7 juin 2011

Blog:	outil d'expression individuelle, relations de l'auteur aux autres, plusieurs outils de création de blogs, usage simple, rapidité de mise en œuvre, simplicité, fonctionne par billet, organisé de manière chronologique, une priorité aux articles les plus récents, Structure éditoriale type, accessible au néophyte, fils RSS, repose sur une base de données, nombreuses fonctions d'interactivité (commentaires, listes de liens,),
	vulnérabilité au spam de commentaires
Wiki:	Contenu ordonné en rubriques, consultable via une table des matières (slidebar), contient un historique des pages, visualiser les différentes versions d'une page, revenir à une version antérieur (fonction d'archivage), permet à tout public de visualiser les dernières modifications (date, heure, auteur) effectuées sur le wiki, flux RSS permet d'être informé des modifications effectuées en temps réel par les autres utilisateurs, pas de contenu selon un critère de date, mis à jour et alimenté très rapidement et très simplement.
Site web:	un espace de communication ouvert, mis à jour et alimenté très rapidement et très simplement.

Exemple du plus célèbre Wiki: Wikipédia



4- <u>Définition et caractéristique des forums:</u>

Le forum est un mot latin signifiant « marché ». Dans les villes romaines de l'Antiquité, il s'agit du lieu public et de la place du marché (les grecs l'appelaient l'agora). A Rome, le Forum Romanum comprenait la maison du sénat et la place publique. Il comprenait aussi des infrastructures destinées au commerce, les temples dédiés à Saturne et à Concorde ainsi que les arcs commémoratifs. Plus tard furent construits le forum de César (temple dédié à Vénus), le forum d'Auguste (temple dédié à Mars) et le forum à colonnade de Trajan, où se situe la colonne Trajan »⁹⁶.

Le « forum de discussion », un pléonasme⁹⁷ , est un espace thématique que nous trouvons sur le web où l'on échange des points de vue sur une question dont les discussions sont archivées permettant une communication asynchrone.

⁹⁷ Selon le dictionnaire Le Larousse Pratique, 2003, p. 1135 : un pléonasme puise ses origines du grec *pleonasmos*, ce qui signifie une répétition de mots dont le sens est identique.

⁹⁶ Http://www.mediadico.com/dictionnaire/definition/forum/1, consulté le 31 août 2011

« Ainsi, l'asynchronisme, la discontinuité thématique de l'échange dialogique, la longueur de l'histoire conversationnelle, la nature publique des échanges et leur *polyadressage* (on s'adresse en général à une communauté et non à un individu), l'utilisation particulière du discours rapporté/reporté (et notamment la citation de fragments tirés des interventions précédentes), la forte présence du registre méta communicationnel (portant sur les règles et le déroulement de la conversation elle-même), la structuration progressive du forum en fils de discussion, la multiplicité des postures énonciatives adoptées par les participants (émetteur, récepteur, témoin) sont autant de spécificités qui informent la communication au sein du forum web »98.

Exemple du « forum-femme.com »



<u>Source</u>: http://www.forum-femme.com/

De plus, la plupart des forums sont organisés en fils de discussion (en anglais, *threads* ou *topics* ⁹⁹) et affichés avec une indentation ce qui signifie que la file de discussion est organisé en :

Page **76** of **375**

⁹⁸ HENAFF, N., « Parole authentique versus parole instrumentalisée : le pouvoir communicationnel des blogs », Université Européenne de Bretagne, Université Rennes 2, 2008, p.79.
⁹⁹ Sujets

- 1. le « sujet principal » ou fil de discussion, ou « contribution originale », qui sera le plus à gauche,
- 2. des « réponses » à cette contribution originale, qui seront présentées sous cette première contribution, et décalées à droite
- **3.** des « réponses à réponse » qui seront présentées sous la réponse, et décalées d'un cran supplémentaire vers la droite.

> Sujet principal : présentation de l'indentation

- > Réponse 1 au sujet principal : 1^{er} niveau, décalé d'un cran à droite
 - > Réponse1.1 à réponse1 : 2^e niveau, décalé d'un cran supplémentaire
 - > À droite
 - > Réponse1.2 à réponse1 : 2^e niveau, au même niveau que la réponse
 - > Précédente
- > Réponse 2 au sujet principal : retour au 1^{er} niveau,
- > Pour être au même niveau que la réponse1

Source: wikipédia.com

« Un message initial lance un nouveau fil. Ensuite, chaque nouvelle réponse à ce fil implicitement chronologique ouvre un nouveau fil de discussion, en tant que réponse à un message précédent. Les indentations et titres des messages visualisent les parcours de lecture possibles, sous la forme d'un arbre, à l'instar d'un gestionnaire de fichiers organisé en dossiers et sous-dossiers » 101.

Le forum se caractérise par ses deux possibilités de présentation :

1. Modèle chronologique : où chaque message est au même niveau et ne fait que suivre ou précéder un autre message dans le temps

¹⁰⁰ Un « gestionnaire de fichiers » est un logiciel qui fournit une interface utilisateur pour travailler avec les fichiers informatiques. Les plus communes utilisations sont : la création, l'ouverture, la visualisation, l'impression, la lecture, le *renommage*, le déplacement, la copie, la suppression, les propriétés et la recherche de fichiers. Le plus, les fichiers sont affichés dans une hiérarchie, sous forme d'arborescence.

¹⁰¹ Http://fr.wikipedia.org/wiki/Forum_%28informatique%29, consulté le 29 octobre 2011

2. Modèle hiérarchique : où chaque message est vu comme une réponse à un message antérieur.

Alors, tous ces fils de discussions sont souvent regroupés en thématiques ce qui fait du forum une plateforme pouvant accueillir plusieurs thématiques, voire plusieurs regroupements de thématiques.

Si nous examinons la forme du forum, nous identifions cinq différentes formes :

- Les forums de news : accessibles depuis un logiciel de messagerie, par exemple le forum des newsgroups : Usenet¹⁰²
- ➤ Les forums privés : logés sur des sites spécifiques et accessibles à un groupe de personnes restreint comme par exemple, Yahoo Groups¹⁰³, afin de se créer, temporairement ou non un lieu d'échange.
- Les forums intranet et extranet : créés au sein d'une entreprise (intranet), d'une organisation ou d'une équipe-projet, mais pouvant réunir aussi des participants appartenant à d'autres organisations, entreprises ou associations (extranet), exemple : Mayetic Village¹⁰⁴
- Les forums audio : dédiés à l'échange de vidéos et de musique, par exemple : Teamspeak 105
- Les micro-forums: en visitant ce type de forum, nous constatons qu'il s'agit d'un dérivé « allégé » du forum. Le micro-forum, permet d'interagir facilement et rapidement avec d'autres internautes sur un sujet via une plateforme. Il s'agit donc d'un mélange du chat (utilisation et échange simple et rapide) et du forum (échange asynchrone). Le but des micro-forums est donc de rassembler de sujets variés et multiples, allant du plus général au plus particulier, au sein de la même plateforme comme par exemple le microforum.com¹⁰⁶.

¹⁰² Http://www.usenet-fr.net/, consulté le 31 août 2011.

¹⁰³ Http://fr.groups.yahoo.com/, consulté le 31 août 2011.

Http://www.mayetic.com/, consulté le 31 août 2011.

¹⁰⁵ Http://forum.teamspeak.com/forum.php, consulté le 31 août 2011

¹⁰⁶ Http://www.microforum.com/main_eng.html, consulté le 31 août 2011

5- Spécificités des mondes virtuels, l'exemple de SecondLife :

C'est avec SecondLife que les mondes virtuels, en 3D, ont commencé à prendre de l'importance.

Actuellement, les mondes virtuels peuvent être répartis en deux ensembles : d'une part les jeux de rôle en ligne ou ce qu'on appel les *Massively Multiplayers Online Role Playing* (MMORPG) ; d'autre part les « simulateurs de vie », au sein desquels l'utilisateur se livre aux activités multiples plus ou moins inspirées de la vie réelle.

Ces univers imaginaires riches et complexes, sont de plus en plus immersifs. Ils invitent l'utilisateur dans un monde numérique sur le quel il peut agir et dont il peut influencer l'évolution.

Mode de fonctionnement de Second Life: en entrant sur SecondLife, après avoir remplie le formulaire d'inscription, l'utilisateur se retrouve face à une « page blanche » qui lui donne la possibilité de définir son parcours et de transformer le potentiel de cet environnement fascinant. Dans ce monde féerique, l'utilisateur crée son avatar et devient l'acteur de son univers, il devient le « résident » de cet univers, autrement dit, il prendra part à la vie du monde dans lequel il évolue.

5.1- Qu'est-ce qu'un avatar?

« Dans une conception très large, l'avatar est en première approche un moyen de mise en présence et de représentation du participant dans un espace de communication en réseau, considéré comme un espace public de communication ; mais d'un point de vue opératoire, l'avatar a une fonction ergonomique ¹⁰⁷ puisqu'il est l'instrument avec lequel un individu manifeste son action dans l'environnement » ¹⁰⁸.

Second Life, est un monde virtuel de 3D construit complètement par ses résidents. Il a été ouvert à son public en 2003, et depuis il se développe explosivement et il compte aujourd'hui plusieurs centaines de personnes à travers le monde.

¹⁰⁸ BEAU, F. et DESEILLIGNY, O., « Traçabilité et Réseaux », CNRS EDITIONS, n°35, 2009, p. 42

^{107 «...,} en 2000, le Conseil de l'IEA (*International Ergonomics Association*) a défini l'ergonomie ou l'étude des « facteurs humains » comme « la discipline scientifique qui vise la compréhension fondamentale des interactions entre les humains et les autres composantes d'un système, et l'application de méthodes, de théories [...] pertinentes pour améliorer le bien-être des hommes et la performance globale des systèmes » : Dictionnaire des Sciences Humaines, sous la direction de Sylvie Mesure et Patrick Savidan, puf, 2006, p. 387

Le logiciel de Second Life fonctionne sur Windows, Linux et Mac Os. Le jeu est développé et édité par *Linden Lab* qui le distribue gratuitement sur son site officiel : www.secondlife.com

Il propose évidemment des fonctions de messagerie instantanée, de discussion, de travail collaboratif, et les objets qui y sont créés peuvent être programmés pour interagir avec l'extérieur à travers les protocoles XML-RPC, http et SMTP.

Il existe deux manières pour entrer dans ce monde : la première, après une inscription gratuite, permet de créer son personnage et de se promener à sa guise ; la seconde, moyennant un abonnement mensuel de 9,95 dollars, autorise toutes les aspirations ; et pour les plus jeunes il existe une version « *teen* » de Second Life.

Quand vous entrer dans ce *mond*e vous découvrez des vastes continents en mode digital, abondez avec d'autres personnes, divertissement, des expériences inédites et des opportunités. Quand vous explorez les continents, peut être vous trouverez un terrain parfait pour construire votre maison ou bien pour fonder votre business.

Vous allez être entouré par les *créations* de vos semblables. Les résidents conservent les droits de leurs créations digitaux, ils peuvent les vendrent et les échanger à d'autres résidents.

Le *Marketplace* courant utilise des millions de dollars pendant les transactions mensuelles. Dans ce commerce on utilise la monnaie « Linden dollar », qui peut être convertie en dollar américain où prospères plusieurs échangent de monnaie en ligne.

5.2- *Un monde à part entière*

Le plus important dans Second life, c'est que le monde est en perpétuel changement et il se développe continuellement :

- Nouveaux résidents s'inscrivent chaque jour et crée leurs avatars.
- Ces avatars explorent le *monde* et rencontrent d'autres avatars
- Ces personnes découvrent de milliers de façons pour s'amuser

Page 80 of 375

- La création

• Second Life est une place dédiée à la créativité de l'utilisateur. Il s'agit de rêver de quelques choses pour un moment et de la faire vivre dans un autre moment. Dans Second life tout est œuvre de création des résidents

- Le Marketplace :

Dans Second Life, il est possible de faire de la vraie monnaie dans un monde virtuel. Ça se déroule de la manière suivante :

- Les résidents créent leurs propres biens et services. Les résidents détiennent les droits de leurs créations IP, pour cela ils sont capables de les vendre dans plusieurs lieux de rencontres.
- Le Business réussit par l'ingéniosité artistique, entrepreneurial et la bonne réputation de leurs propriétaires.
- Les résidents qui ont amassé trop de *Linden Dollars* rejoignent les résidents qui veulent acheter des *Linden* Dollars chez *Lindex* (l'officiel échangeur de monnaie), ou autres. De plus, il existe dans Second Life une plate-forme boursière « World Stock Exchange » qui se caractérise par un site Internet et un bâtiment dans Second Life où il est possible d'ouvrir un compte et de passer des ordres sur des « sociétés virtuelles ».

5.3- Les médias dans Second Life:

Les consultants de Reuters le répètent : les médias doivent suivre leur public sur Internet. Reuters a ouvert un bureau dans Second Life. L'agence de presse Reuters suit ses lecteurs un peu partout, même lorsqu'ils ont troqué leur forme humaine contre une apparence numérique, même lorsque les participants sont représentés sous la forme d'avatar.

Pour Reuters, il s'agit d'une expérimentation sans limite. Le but est de « rentrer en contact avec un nouveau groupe de consommateurs qui ne connaissent pas forcément Reuters » et « apprendre sur les mondes virtuels », explique Adam Pasick, journaliste de Reuters.

Les habitants de Second Life sont invités à découvrir les informations sur des écrans géants et s'équiper d'un petit appareil pour lire les dépêches ou pour débattre de l'actualité.

Le correspondant n'a pas encore de bureau sur place. Il déclare « Je pense que je vais bientôt en avoir besoin, réclame Adam. Plusieurs centaines de gens sont venus me voir. Il est très difficile de parler avec quelqu'un en privé ». Toutefois, les avatars peuvent ne pas révéler leur véritable propre identité, ce qui constitue une difficulté pour ces agences au moment des interviews.

5.4- *Un peu de politique*

Le gouverneur démocrate de l'état de virginie, aux Etats-Unis, Mark Warner est le premier homme politique, le pionnier, à mettre les pieds dans « second life ». Elu par « Time Magazine » parmi les cinq meilleurs gouverneurs des Etats-Unis en 2005, il rallie les foules dans l'univers pixélisé, en se faisant interviewer par un journaliste américain, via son avatar interposé, pour présenter son programme politique.

Un peu plus tard, en décembre 2006, le Front national français dégaine le premier en ouvrant une permanence avec drapeau français flottant au vent et logos du FN placardés sur les murs.

En janvier 2007, le filon socialiste s'implante dans second Life : « je suis heureuse d'inaugurer le 748^e comité « Désir d'avenir » sur Second Life dans lequel vont se dérouler des débats participatifs », déclare Ségolène Royal. Cette démocratie participative tient aussi compte des électeurs avatars.

La compétition est vive même dans le monde virtuel, parce que, fin février 2007, Nicolas Sarkozy réplique en louant une île entière.

De plus, en mars 2007, pour les 50 ans du Traité de Rome, le cabinet de Catherine Colonna, ministre déléguée aux Affaires européennes, a ouvert une Maison de l'Europe virtuelle. Sur place, Europe Rossini, une avatar mandatée, tient une permanence tous les jours de 15 à 16h et répond aux questions. « Les séminaires, ça coûte cher à organiser et ça ne s'adresse qu'à une centaine de personnes. Alors que sur « Second Life », on peut toucher une plus large audience sans trop de frais », explique Europe Rossini.

Ce sont les joueurs qui modélisent leurs fantaisies et créent leur monde : Par exemple, chacun des internautes est invité à construire sa maison, les centre commerciaux, les cinémas, les piscines, les voitures, les paysages naturels, choisir des voitures, des vêtements, son look, créer son avatar, etc. bref, tout ce qui peut redonner vie aux personnes et aux objets. L'internaute peut se déguiser en femme ou homme, un animal, un robot, un ange, se tatouer, être obèse ou mince, avoir des ailes ou quatre pattes.

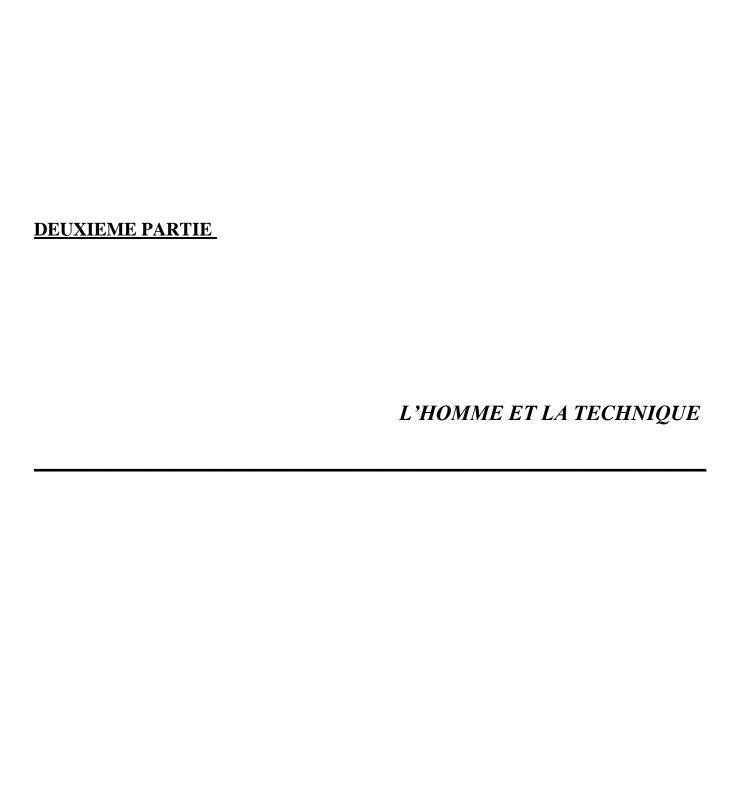
Par contre, les MMORPG sont inscrits dans des systèmes de règles et de progression du personnage virtuel que proposent les concepteurs du jeu en amont ensuite géré au fil de l'utilisation par ce qu'on appel les « Game Masters »¹⁰⁹.

Si nous prenons l'exemple du jeu WoW^{110} , nous trouvons que les règles de ce jeu sont très précises et reposent sur le franchissement des niveaux d'évolution, qui imposent aux joueurs de rejoindre une équipe (Guilde) pour poursuivre le jeu.

. .

¹⁰⁹ Selon le Urban Dictionary: "Game Master", one who runs, maintains, and/or referees an ongoing game (usually an RPG). Sometimes used to refer to the administrators of an MMORPG, en ligne: http://www.urbandictionary.com/

World of Warcraft, often abbreviated as **WoW**, is a massively multiplayer online role-playing game (MMORPG) by Blizzard Entertainment < http://us.blizzard.com/en-us/games/wow/>



Introduction à la deuxième partie

Avec les TIC, apparaissent des utopies qui se transforment en une ambition collective, puis les usagers s'approprient les nouvelles technologies et stabilisent un cadre d'usage qui performera les usages initiaux.

L'avènement d'Internet a vu émerger deux grandes conceptions qui prennent la forme d'utopies. La première est celle qui est à l'origine de la création d'Internet, à savoir l'utopie technologique de Licklider. L'utopie représente ici un idéal où la technique joue un rôle symbolique. L'imaginaire qui s'est développé autour d'Internet fait que le réseau est au centre de toutes les attentions comme l'ont été d'autres utopies technologiques tel que le Minitel auquel on a prêté des vertus de mixités sociales à une époque donnée.

Au sein se trouve un jeu d'appropriation qui repose sur deux conceptions utopiques différentes : d'un côté les acteurs y voient le moteur privilégié de la transformation de la société dans le sens d'une plus grande liberté d'expression et de l'autre les acteurs économiques qui cherchent à s'emparer de ce réseau qui offre à leurs réseaux une possibilité de nouveaux profits et d'expansion de la logique marchande. Se pose alors la question suivante : comment ces deux visions influencent l'innovation et par la suite le développement du réseau ?

Partant de l'idée que les réseaux sociaux numériques ont été conçus sur des plateformes pouvant accueillir des applications et des usages, il est alors possible que des acteurs modifient cet espace. Internet, en l'occurrence les réseaux sociaux numériques, permettent de supprimer ou de moins minimiser les contraintes « réelles » que sont les contraintes géographiques de production et de diffusion de l'information.

Internet est à la fois un support de transmission et un espace d'expression et de communication. Cet espace permet à la fois la production, la publication et la recherche d'information à l'échelle mondiale. Un dispositif social et technique, il permet une nouvelle manière d'entrer en contact avec les autres et offrant de nouvelles façons de communiquer.

Il apparaît comme un vecteur d'innovation sociale et sa pénétration dans le tissu social exceptionnellement rapide en matière de communication traduit un réel besoin social. Cette technologie

de l'instantanéité entraîne une accélération des relations entre les individus, entraîne une contraction du temps. 111

Les différents usages d'Internet et plus particulièrement les réseaux sociaux numériques nous mène à se poser diverses questions quant à la gestion des informations concernant la vie professionnelle, publique, privée voire intime. Aujourd'hui, l'idée d'une place publique unique et centrale comme l' «Agora » s'est divisée au profit de plusieurs « Agora ».

-

¹¹¹ PROULX, S. « La révolution Internet en question », collection En Question, Québec Amérique, 2004

I- <u>Médiations, intelligence et dispositif virtuel</u>

1- Penser l'articulation entre l'homme et la technique :

1.1- <u>Technique et temporalité</u>

Une des propriétés des TIC est de modifier les rapports des individus à l'espace et au temps. La question des évolutions et des permanences des liens sociaux est donc renouvelée autour de l'émergence des réseaux sociaux numériques dont découlent de nouveaux acteurs et de nouvelles formes de coopération et d'interaction à distance. Ainsi, la figure traditionnelle du lien social supposant la proximité géographique est remise en cause par les usages des RSN qui induisent un renouvellement des extensions de ce lien. Au sein des RSN, il y a partage du même espace mais pas toujours du même temps.

Nous vivons dans le monde de la science moderne, « où le temps, affranchi de la durée, se convertit en espace d'informations pures ne requérant plus la corporéité humaine » 112

Dans nos sociétés, le temps est perçu comme un élément omniprésent et angoissant, parce que nous considérons qu'il va dans une seule direction, suit le cycle da la naissance, de la croissance, du développement, de la vieillesse et de la mort.

Alors, pour échapper à ce décompte éphémère et angoissant l'homme a créé un temps propre à lui : le temps de l'imaginaire, sorte de temps de l'éternité. Ceci peut expliquer que jusqu'il y a quelques années, les univers virtuels étaient dénués de toute dimension temporelle propre. Le temps des mondes virtuels était celui de l'imaginaire, de la rêverie et de l'immortalité. Ce temps là passait, effleurait notre conscience, sans aucun pouvoir destructeur.

En revanche, depuis quelques années, les mondes virtuels offerts au ludique se sont vus dotés d'une dimension temporelle propre évoluant en parallèle du temps réel. Il *continue* d'évoluer lorsque les utilisateurs se déconnectent, tel est le cas de FarmVille¹¹³ présente sur Facebook par exemple.

-

¹¹² LE BRETON, D., « L'adieu au corps », Ed Métaillié, 1999.

¹¹³ FarmVille est une application sur Facebook. Le principe de Farmville consiste à gérer une ferme et la développez en plantant des arbres, des légumes, en élevant des animaux virtuels. Il est possible de gagner de l'argent virtuel en vendant le produit de la ferme (laine des moutons, lait des vaches, etc). Bien sûr, le réseau Facebook est mis à contribution : il faut donc inviter des amis à devenir voisins, histoire de pouvoir ensuite échanger des biens avec eux...

Donc, la dimension temporelle virtuelle s'est dotée des mêmes caractéristiques que celles du réel: quoiqu'il advienne, elle continue d'évoluer, le temps poursuit son *inexorable* chemin. Ce mode de fonctionnement pousse d'ailleurs certains utilisateurs à pratiquer un nombre d'heures maximal pour ne pas manquer un évènement ou être devancé par un autre utilisateur, qu'il s'agisse d'une manifestation, d'une construction, d'un débat politique, etc.

Mais qu'est-ce que l'espace ? Qu'est-ce que le temps ? Pourquoi ces deux éléments sont fondamentaux pour comprendre ce qui se joue dans les réseaux sociaux numériques ?

Pour Emmanuel Kant « l'espace n'est pas un concept empirique qui ait été tiré d'expérience externe » 114, cette définition négative illustre l'enjeu de l'argument à savoir que l'espace n'est pas a posteriori mais nécessairement a priori car toute expérience extérieure suppose l'espace. Un deuxième élément constitue son argument c'est de poser la représentation de l'espace comme fondement pour certaines sensations et qui puissent être rapportées à quelque chose d'extérieure, autrement dit, à quelque chose placé dans un autre lieu de l'espace que celui où je me trouve (Kant, 2004, p.56).

Il en découle de ce qui a été dit qu'aux yeux de Kant, l'expérience extérieure n'est elle-même possible qu'au moyen de la représentation de l'espace comme fondement¹¹⁵.

Ainsi, nous constatons que chez Kant, l'impossibilité de déduire l'espace de l'expérience découle du fait que la représentation de l'espace est le fondement nécessaire pour pouvoir appréhender les prédicats spatiaux de l'expérience perceptive. En d'autres termes, l'espace est la condition a priori de la connaissance.

Cette conception spatiale chez Kant nous mène à des conclusions qui font rupture avec la conception spatiale de Newton et de Leibniz. Chez Newton dans son *ouvrage Les Principes mathématiques* de la philosophie naturelle publié en 1687, et plus tard, dans *La monadologie Physique* publié en 1776, franchit une nouvelle étape conceptuelle concernant la théorie spatiale et fait de l'espace un être réel, une réalité absolue qui existe indépendamment de tout contenu.

_

¹¹⁴ KANT, E., « Critique de la raison pure », Paris, Quadrige/PUF, 2004, P. 56

¹¹⁵ Idem

En revanche, chez Leibniz, l'espace est considéré comme un système de relation entre les corps et sans cette notion d'espace le corps perdrait son sens. Il y a là une perception de mouvement des corps ou des choses et leur rapport de situations les unes par rapport aux autres, c'est ce mouvement qui nous amène la notion de l'espace. Avec Leibniz, l'espace résulte donc de l'ensemble des places prises ensemble, il est relatif puisqu'il est de l'ordre des *coexistences*.

A dire vrai, dans sa conception spatiale, Kant opère une rupture épistémologique au regard de la conception de Newton et de Leibniz. Au sens kantien, l'espace est une intuition pure, une forme a priori de la sensibilité, le cadre à l'intérieur duquel sont données et liées les sensations.

En ce sens, il convient de comprendre que l'espace n'existe dans les choses qu'autant qu'on les perçoit¹¹⁶ et « qu'il n'y a pas de déterminations soit absolues soit relatives, qui puissent être intuitionnées avant l'existence des choses auxquelles elles appartiennent et par conséquent a priori »¹¹⁷. De plus, pour Kant, on ne peut parler d'espace et d'être étendu qu'au point de vue de l'homme, mais qu'en revanche pour l'homme, il n'y a d'objets perçus que dans l'espace¹¹⁸.

Il en résulte que l'espace n'est pas la condition de la possibilité de la chose en soi, mais seulement de leur manifestation à notre esprit. Kant démontre que toutes nos perceptions sont soumises aux deux formes de notre esprit qui sont l'espace et le temps et qu'elles sont en nous et pas dans les objets, et qu'à cet égard, c'est notre entendement qui donne des lois à la nature extérieure au lieu d'en recevoir d'elle. Pour résumé, c'est à travers l'espace et le temps, qui sont des catégories de la sensibilité, que nous structurons notre monde.

Concernant la notion de temps, Pierre Lévy parle « d'une sorte d'implosion chronologique, d'un temps ponctuel instauré par les réseaux informatiques » ¹¹⁹ et présente le stade informatique comme un élément des plus actuels de notre ère. L'informatique consacre la généralisation de la numérisation des traces dans la société de l'information pour Bernard Stiegler, l'ère numérique est une révolution pour les formes et les structures de la mémoire, ne serait-ce que par des possibilités d'accumulation inégales et une capacité de reproductibilité sans aucune distorsion de l'information.

¹¹⁶ KANT, E., « Critique de la raison pure », Paris, Quadrige/PUF, 2004, P. 57

 $^{^{117}\,} Idem$ p. 58

¹¹⁸ Ibid

¹¹⁹ LEVY, P., « Les technologies de l'intelligence, l'avenir de la pensée à l'ère informatique », Paris, La Découverte, 1990, p. 130-131

L'explosion hypertextuelle¹²⁰ que le numérique a engendré, provoque une mutation des systèmes de représentation. Au-delà de sa définition fonctionnelle donnée par le Larousse, un hypertexte signifie également un bouleversement des liens de causalité en développant de nouvelles répétitivités remettant en question de manière inédite les formes de transmission des informations ainsi que leurs supports.

Depuis un certain temps, nous constatons que l'accès à l'information et les modalités de cet accès ont changé. Le numérique, par sa virtualité, participe à un accroissement supplémentaire des mutations sociétales inscrivant ainsi les sociétés dans une historicité très rapide. Dans ce contexte, c'est le rapport au temps qui est le plus bouleversé : il n'est plus circulaire, ni linéaire

Ainsi, sous l'impulsion des réseaux sociaux numériques la question de l'espace-temps est à l'ordre du jour du fait que les RSN sont une forme qui s'organise dans un non-espace¹²¹, un espace virtuel.

Si l'espace n'est plus perçu comme la catégorie prédominante pour structurer nos données, cela ne fait-il pas du temps la catégorie majeure pour percevoir et organiser le monde notamment les formes organisationnelles ? Sommes-nous en train de basculer d'une anthropologie de l'espace à celle du temps 122 ?

Pour cela un bref rappel historique nous semble fécond pour dresser les changements même si cela est artificiel car il est difficile de déterminer exactement une date précise. Il est fort constatable que l'évolution de la notion du temps va de pair avec l'évolution de la notion du travail.

Notre rapport au temps s'est vu changé avec le changement du travail avec la loi Le Chapelier¹²³ en 1791 qui a marqué la fin des corporations de métiers, la prise du pouvoir de la bourgeoisie et l'essor du capitalisme industriel. La fin du XVIIème siècle voit le passage de la notion du métier à celui de poste de travail et l'invention de la notion du travail.

¹²⁰ D'après la définition du Larousse, un hypertexte « est un système qui permet de consulter une base documentaire de textes en sautant d'un document à l'autre.

Par opposition à la définition classique du terme qui entendait par « espace » la réalité empirique de l'étendue de la surface terrestre. Dictionnaire des Sciences Humaines, sous la direction de Sylvie Mesure et Patrick Savidan, puf, 2006, p. 388.

¹²² LE MOENNE, CH., « De quoi la traçabilité des pratiques professionnelles est-elle indice ? » Les Cahiers de la SFSIC, avril 2008, n°2, p.12

Http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/loi-1901/loi1901-5.asp, consulté le 29 octobre 2011

« La grande invention d'Adam Smith ne réside pas dans la division du travail, mais dans l'invention du « travail », comme réalité objectivable, analysable, rationalisable, de manière coupée et opposée à celui qui va réaliser ce « travail », à savoir le « travailleur » (l'ouvrier) ; Avec Adam Smith, à la fin du XVIIIème siècle, apparaissent ces deux êtres distincts e opposés à la fois : le « travail » et le « travailleur », le premier devant se rapporter au second pour exister » 124

Plus tard, Taylor invente une équivalence entre le mouvement et le temps industriel et réalise avec Smith une expropriation du savoir-faire ouvrier qui ne devient plus qu'un élément mécanique de l'organisation. La méthode taylorienne 125 à l'époque a permis de faire tenir en place une population qui n'avait pas intégrée la logique du temps industriel *monochrone*.

Ce qui compte dans ces usines qui s'apparentent à des villes closes¹²⁶, c'est de faire tenir en place dans un espace et d'y instaurer des normes spécifiques, « dans les usines qui apparaissent en XVIIIème siècle (...) il s'agit à la fois de distribuer les individus dans un espace où on peut les isoler et les repérer, mais aussi d'articuler cette distribution sur un appareil de production qui a ses exigences propres » 127.

Pour résoudre le problème de la coordination des gens dans un espace déterminé, Taylor invente alors une équivalence entre le mouvement et le temps industriel. C'est un temps spatial, lié au mouvement : il est homogène c'est-à-dire chaque élément de temps a exactement la même valeur que l'autre.

Ensuite, nous verrons apparaître dans les années 1930-1950 plusieurs méthodes pour calculer le temps. A titre d'exemple, nous citons, une des méthodes les plus utilisées qui est la MTM (Method Time Measurement) qui a été créée en 1940 « qui consiste à se référer à une table donnant, pour chaque geste élémentaire, un temps standard (appelé « stème ») exprimé en unité MTM » 128.

Page 92 of 375

¹²⁴ ROBERT, P., « La logique politique des technologies de l'information et de la communication », Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, 2005, Labyrinthes, p.29

Taylor poste un contrôleur avec un chronomètre derrière chaque ouvrier et calcule de manière rationnelle le mouvement le plus rapide que celui-ci peut opérer pour que la tâche soit exécutée de manière optimale. Plusieurs mouvements constituent une opération, plusieurs opérations constituent une tache, plusieurs tâches constituent un processus.

PILLON, T., « De la discontinuité à la continuité des espaces de travail », http://multitudes.samizdat.net/Dela-discontinuite-a-la, page consultée le 17 mars 2010.

¹²⁷ FOUCAULT, M., « Surveiller et punir », Paris, Gallimard, 1975, p.146

¹²⁸ LIVIAN, Y-F, « Organisation, théories et pratiques », Paris, Dunod, 2005 p.29

En conséquence, les problèmes de l'offre et de la demande vont surgir auxquels répondra le fordisme ¹²⁹comme mode d'organisation reposant sur la flexibilité statique en 1970.

Le développement remarquable de l'informatique dans les années 1980 et 1990 et son rapprochement avec les télécommunications, dans la dernière décennie du XX^e siècle ont conduit à la miniaturisation des composants, permettant de produire des appareils accessibles et « multifonctions » dés les années 2000. Ce rapprochement a entraîné, encore une fois, de nombreuses modifications aux techniques de l'Information et de la communication et par conséquence, une nouvelle modification dans le rapport à l'espace-temps.

Nous pouvons entendre par information, émission, réception, création, retransmission de signaux groupés oraux ou écrits, visuels ou audiovisuels, en vue de la diffusion et de la communication d'idées, de faits, de connaissances, d'analyses, de concepts etc. par un individu, groupes d'individus ou par un ou plusieurs organismes agissant ou rétroagissant sur leur environnement, et dont le but est de déclencher éventuellement des processus dialectiques plus ou moins amples alimentant l'échange et la coordination, base naturelle et indispensable de l'animation de la vie sociale.

Ces dispositifs numériques participent à une normalisation de plus en plus croissante de coordination entre les individus distribués au plus près des activités communicationnelles. En ce sens, l'articulation entre normes, autonomie, innovation et communication sont devenus majeurs. L'usage des technologies de l'information et de la communication quotidiennement et à tous les coins des rues, s'inscrivent dans un contexte processuel qui accompagne et module de nouvelles façon de communiquer qui ne sont plus spatiales mais temporelles.

L'information devient alors la forme « qui impulse et autorise la respiration frontalière, la dialectique ouverture/fermeture » 130, à condition de prendre la conception de l'information dans son sens étymologique c'est-à-dire ce qui met en forme, ce qui crée des formes et dans une conception élargie, ce qui permet de se situer dans des formes anthropologiques, souligne Pascal Robert (2005, p.47).

¹³⁰ ROBERT, P., « La logique politique des technologies de l'information et de la communication », Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, 2005, Labyrinthes, p.47

Page 93 of 375

¹²⁹ Selon le Larousse en ligne, le fordisme est la théorie d'organisation industrielle que l'on doit à Henry Ford, et visant à accroître la productivité par la standardisation des produits et par une nouvelle organisation du travail. (Cette méthode de production associe une production de masse à une politique de salaires élevés. Elle permit la fabrication en série de la Ford T en 1907.). Http://www.larousse.com/en/dictionnaires/francais/fordisme/34579, consulté le 29 octobre 2011

En posant les questions de coordination, d'interaction et de temporalités, au sein des RSN, nous sommes amenés à se questionner sur les frontières entre privé, public et professionnel ; des frontières poreuses et ouvertes.

Les frontières entre ces sphères n'ont jamais étaient aussi poreuses et ouvertes : amis, collègues de travail, opinions publiques ou politiques, employés-employeurs, etc. se trouvent dans le même espace virtuel, bouleversant ainsi la manière de considérer l'espace et le temps. Ce sont les notions mêmes de public et du privé qui sont remises en question.

D'où l'importance de considérer les RSN dans une approche processuelle car ils sont dépourvus d'un dedans et dehors, d'une situation géographique posée. Ils ont des temporalités, des accélérations, des ralentissements et des discontinuités. Un processus étant « un ensemble de logiques d'actions normalisées structurant des situations et se déroulant dans des temporalités variables » 131.

Avec les RSN une dynamique de *virtualisation* d'interaction, de coordination et de collaboration pour certains semble devenir continuelle. Perpétuellement, nous sommes en capacité d'actualiser nos échanges selon au sein de formes innovantes. Les contraintes spatio-temporelles semblent s'estomper à partir du moment où nous maîtrisons le processus et les technologies d'usages, ainsi, plusieurs activités et pratiques communicationnelles peuvent se menées du n'importe quel coin du monde.

Dans ce sens, les TIC semblent être le foyer des nouvelles traces « processuelles » qui améliorent l'activité interactive des agents humains et non-humains séparés géographiquement.

En radicalisant cette posture nous pouvons constatons, que les RSN s'inscrivent dans « un monde qui, comme les processus, n'a plus d'intériorité ou d'extériorité, un univers sans limites ni frontières, de fluidités et de modulations » et que les technologies de l'Information et de la Communication se dirigent vers une anthropologie temporelle où la notion de frontière n'est plus que symbolique, comme le souligne Le Moënne (2004, p.3-9)

_

¹³¹ GUYOT, B. et LE MOENNE, CH., SAINT-LAURENT, KOGAN, Anne-France, 2004, « Introduction », p3-9

1.2- <u>Tekhné et praxis</u>

« La forme originelle est l'être pré-individuel qui prend forme au travers d'un processus d'individuation. Ce qui nous apparaît comme une pensée vraiment originale est cette idée que cette structuration de l'être (ontogenèse des êtres vivants et technogenèses des objets techniques) est ce qui fait émerger en même temps l'individu dans son contexte» ¹³².

Cette combinaison entre individuation et contexte noue en un ensemble cohérent la démarche de notre thèse. Si nous entendons par contexte un « milieu technique » qui en l'occurrence est l'univers virtuel des réseaux sociaux numériques qui servent de mise en scène des individus en processus d'individuation, alors nous pouvons poser l'hypothèse que ces réseaux sociaux participent d'une manière ou d'une autre à l'individuation de ses membres.

Nous admettons qu'il existe une continuité entre l'individu et le « milieu », ce qui nous ramène à dire qu'il y a un aller-retour constitutif entre la *tekhné* et la *praxis*. Un milieu technique généré par un objet technique, comme c'est le cas des RSN et de l'ordinateur, met en œuvre une pratique et réciproquement un milieu technique devient le milieu de pratiques.

Selon Simondon, au-delà du pré-individuel et de l'individuel existe le trans-individuel qui ouvre à l'individuation collective. En prenant en compte les rapports qu'entretient l'être individué avec l'être pré-individuel et avec le trans-individuel nous nous éloignons de la vision *ontocentrée* de l'individu.

En construisant une continuité théorique entre la tekhné et la praxis, entre le milieu technique et le milieu de pratiques nous entrevoyons une relation « qui peut dévoiler quelque chose d'une conception de l'humanité » ¹³³.

Ainsi, le rapport entre « praxis » et « tekhné » non différenciée dans le sens où nous ne pouvons pas dissocier la dimension technique et ses implications anthropologiques et cognitives et vice-versa. De fait, il est possible de dire que le rapport cortex/silex est marqué par le fait qu'ils sont constitutifs l'un et l'autre.

¹³³ *Idem*, p. 40

Page **95** of **375**

¹³² JANVIER, R. « Recompositions organisationnelles et évolution de la catégorie d' « usager » dans le contexte de la «société de l'information », l'exemple des usagers des services sociaux et médicaux-sociaux, Université Haute Bretagne, Rennes 2, 2008, p. 37

1.3- <u>Le couplage homme-technique</u>

Le time-sharing a été mentionné comme une source d'inspiration, de théorisation ou d'utopies comme définissant une nouvelle figure possible de l'usage de l'ordinateur.

Nous replaçons le time-sharing dans le contexte de l'émergence d'un nouveau modèle de l'ordinateur, qui commence à se faire jour à l'aube des années 60. Rappelons-le : une informatique interactive, que l'on peut opposer au modèle encore dominant de l'informatique computationnelle. Cette informatique interactive qui va trouver son expression la plus accomplie dans les travaux de J.C.R. Licklider et Douglas Engelbart.

Cette vision novatrice de l'ordinateur, rejoint une conception *continuiste* des rapports hommestechniques et nous conduit à la conception de la symbiose homme-ordinateur. Man-computer Symbiosis repose sur une interaction étroite entre l'ordinateur et l'homme, pour « penser ensemble, partager et se répartir les tâches-principalement heuristiques versus algorithmiques ».

Développée d'abord par Licklider comme « un développement dans l'interaction attendu dans l'interaction coopérative entre les hommes et les ordinateurs » ¹³⁴ nous retrouvons cette conception plus tard chez Simondon et Leroi-Gourhan.

Retraçons d'abord ce que Licklider entend par la symbiose homme-ordinateur. Pour lui, « les hommes devront fixer les buts, formuler les hypothèses, déterminer les critères, accomplir les évaluations » pendant que les machines feront le travail « automatisable »

Toutefois, Licklider (que rejoins Engelbart) recherche l'efficience intellectuelle et distingue sa conception de symbiose homme-machine du « Mechanically Extended man » et de l'Intelligence Artificielle. Licklider se démarque du « Mechanically Extended man ». Cette conception d' « Homme prolongé mécaniquement » 135, qui évoque la lignée des automates et les travaux ouvrant sur l'automatisation et au remplacement de l'homme par les machines et « les systèmes semi-automatiques

¹³⁵ NORTH, J.D., « The rational behavior of mechanically extended man », Boulton Paul Aircraft Ltd, Wolverhmapton, Eng., September 1954.

Page **96** of **375**

¹³⁴ LICKLIDER, J.C.R., « Man-Computer Symbiosis », In Digital Systems Research Center, In Memorian: J.C.R. Licklider: 1915-1900

ne peuvent être « symbiotiques » puisqu'ils se fondent, partiellement ou non, sur l'élimination de l'un des éléments du couple (l'homme en l'occurrence) et sont très différents du projet Licklider » 136.

Concernant l'Intelligence Artificielle, la conception de Licklider est que « les machines électroniques ou chimiques surpasseront le cerveau humain dans la plupart des fonctions, considérées jusqu'à présent comme exclusivement de son domaine » 137.

Cette idée nous la retrouvons chez le paléontologue Leroi-Gourhan qui nous dit : « imaginer qu'il n'y aura pas bientôt des machines dépassant le cerveau humain dans les opérations remises à la mémoire et au jugement rationnel, c'est reproduire la situation du Pithécanthrope qui aurait nié la possibilité du biface, de l'archer qui aurait ri des arquebuses, ou plus encore d'un rhapsode homérique rejetant l'écriture comme un procédé de mémorisation sans lendemain » ¹³⁸

Sans rentrer dans les détails de la notion de la « symbiose homme-machine » développée par Licklider, nous retenons que l'un des objectifs de la « symbiose » est l'intervention de l'ordinateur dans les processus cognitifs en temps réel, à la même vitesse de la pensée. Cette nécessité socio-technique interactive se trouve au cœur du « couplage » entre l'homme et la machine (en l'occurrence l'ordinateur). Se dresse là une conception des rapports hommes-techniques *continuiste* et *médiologique* avant l'heure.

Nous rappelons la métaphore magnifique et explicite que fait Licklider pour définir la symbiose :

Il emprunte bien entendu à la biologie l'exemple de la pollinisation du figuier par un seul insecte et de la relation d'interdépendance, de l'association intime entre les deux organismes qui en résulte, chacun ayant besoin de l'autre pour vivre.

Marqué par la cybernétique, Licklider s'inscrit dans la longue lignée des penseurs de la « coévolution hommes-techniques » et du couplage hommes-machines que nous retrouvons par exemple chez Simondon et sa notion d'ensemble technique et la relation de l'homme « chef d'orchestre » de ces

¹³⁶ SERRES, A., « AUX SOURCES D'INTERNET : L'EMERGENCE D'ARPANET, Exploration du processus d'émergence d'une infrastructure informationnelle. Description des trajectoires des acteurs et actants, des filières et des réseaux constitutifs de la naissance d'ARPANET. Problèmes critiques et épistémologiques posés par l'histoire des innovations ». Octobre 2000, Université Haute Bretagne, Rennes 2.p.221

¹³⁷ LICKLIDER, J.C.R., « Man-Computer Symbiosis », In Digital Systems Research Center, In Memorian: J.C.R. Licklider: 1915-1900

¹³⁸ LEROI-GOURHAN, A., « Le Geste et la parole », tome 2, Albin Michel, 1964, p.75

ensembles techniques. Egalement, nous retrouvons cette conception chez Leroi-Gourhan, théoricien de l'extériorisation de l'homme par la technique.

Cette vision, des relations entre les hommes et les ordinateurs, refusant tout à la fois l'homme remplacé par la machine et l'homme au service de l'ordinateur, ouvre la voie à une conception interactionniste, toujours féconde aujourd'hui.

Notre postulat est de penser la *co-construction* homme-technique et comme nous le dit Stiegler : « tout est technique. Il s'agit de ne plus opposer homme et technique. Il y a anthropogenèse dans la mesure où le devenir de l'homme se confond avec le devenir du monde et des objets. Dans le passage du Zinjanthrope au Néanthrope, l'arrêt de l'évolution corticale coïncide avec la première extériorisation des techniques »¹³⁹.

Ainsi, nous nous éloignons de toutes les pensées technophobes, aussi bien que technophiles, contre tous les «Grands partages »¹⁴⁰ entre homme et nature, technique et culture. Il y a couplage entre anthropogenèse et technogenèse : la technique est « la poursuite de la vie par d'autres moyens que la vie »¹⁴¹

Ce postulat induit la nécessité de penser la plupart phénomènes sociaux, culturels, politiques, etc. à partir de cette co-construction homme-technique et dont les *hypomnématas* font partie.

La technique est ici une structure de mémoire que Leroi-Gourhan a nommé « processus d'extériorisation ». Pour Stiegler, dans sa théorie de la mémoire, si tout est technique, la technique est aussi et avant tout mémoire, mémoire sociale, mémoire « épiphylogénétique » ¹⁴².

142 Concept créé dans « La Technique et le temps »

Page 98 of 375

¹³⁹ Http://www.philosophie.ulg.ac.be/documents/PhiloCite2008/Stiegler.pdf, consulté le 30 juillet 2011

¹⁴⁰ SERRES, A., « Bernard Stiegler : pensée des techniques et culture informationnelle ». Séminaire du GRCDI (Groupe de Recherche sur la Culture et la Didactique de l'Information) « *Contextes et enjeux de la culture informationnelle, approches et questions de la didactique de l'information* », Rennes, 12 septembre 2008.

¹⁴¹ « La Technique et le temps », t. 1, p. 31

1.3.1- Les trois mémoires et l'épiphylogenèse

Ce concept d'épiphylogenèse posé par Stiegler comme condition de civilisation nous interpelé. Alors de quoi s'agit-i? Le biologiste de l'évolution, August Weismann¹⁴³, nous explique qu'il existe deux mémoires : l'une génétique et l'autre somatique.

- a- La mémoire génétique ou génome : c'est la mémoire de l'espèce, appelée mémoire *phylogénétique* (de *phylum*, la lignée)
- b- La mémoire somatique, nerveuse, individuelle, propre à chaque individu, appelée mémoire *épigénétique*

A ces deux mémoires génétique et somatique, Stiegler ajoute une mémoire technique qui va nommer « mémoire épiphylogénétique », celle que Leroi-Gourhan appelait « mémoire sociale en expansion » ¹⁴⁴. Par «mémoire épiphylogénétique » Stiegler désigne le rapport noué par les techniques entre les mémoires individuelles (épi) et la mémoire de l'espèce (phylo) : « l'épihylogenèse, accumulation récaputilative, dynamique et orphogénétique (phylogenèse) de l'expérience individuelle (épi), désigne l'apparition d'un nouveau rapport entre l'organisme et son milieu, qui est aussi un nouvel état de la matière » ¹⁴⁵.

En effet, pour Stiegler, la mémoire épiphylogénétique « qui est constitué de tous les artefacts quels qu'ils soient (depuis les premiers silex jusqu'aux ordinateurs), est constitutive de l'humanité et fondatrice de la civilisation, puisque c'est elle qui permet, non seulement la mémorisation des gestes humains dans la matière (le silex qui garde la mémoire des gestes de taille), mais aussi et surtout la transmission de tout savoir et de toute connaissance, incarnés dans des supports de mémoire » 146.

¹⁴³ SERRES, A., « Bernard Stiegler, pensée des techniques et culture informationnelle », Séminaire du GRCDI (Groupe de Recherche sur la Culture et la Didactique de l'Information), Rennes, 12 septembre 2008 : *Contextes et enjeux de la culture informationnelle, approches et questions de la didactique de l'information*, Université Rennes 2

LEROI-GOURHAN, A., « Le Geste et la Parole ». Tome 2 : la mémoire et les rythmes. Paris : Albin Michel, 1965

¹⁴⁵ « La Technique et le temps », t. 1, p. 185

¹⁴⁶ SERRES, A., « Bernard Stiegler : pensée des techniques et culture informationnelle ». Séminaire du GRCDI (Groupe de Recherche sur la Culture et la Didactique de l'Information) « *Contextes et enjeux de la culture informationnelle, approches et questions de la didactique de l'information* », Rennes, 12 septembre 2008.

Ainsi, Stiegler affirme qu'il n'y a cognition humaine à proprement parler, c'est-à-dire invention des savoirs et de connaissances, qu'à partir du moment où apparaît, outre les mémoires internes de l'espèce (germinale) et de l'individu (somatique), une troisième mémoire, externe et technique, dite *épiphylogénétique* et venant se combiner avec la mémoire nerveuse de l'individu humain (*épigénétique*) et avec la mémoire biologique de l'espèce humaine (*phylogénétique*)¹⁴⁷.

Mais comment cette « mémoire épiphylogénétique » est-elle constitutive, au sens Stieglerien, du processus de civilisation ?

Ce processus s'effectue : d'une part, en permettant l'émergence de nouvelles formes de savoir et la transmission du stock des connaissances (à travers les hypomnémata), d'où découlent la culture et la « vie de l'esprit »

D'autre part, en rendant possible les processus de sublimation, de transformation de l'énergie libidinale par la « capacité de la libido à se fixer sur n'importe quel objet de désir ». Dans ce sens la technique est ce qui permet à l'homme de créer des objets techniques, des objets amovibles, et « cette amovibilité des objets techniques est ce qui induit aussi une amovibilité des objets du désir », nous dit stiegler, capables de capter et de fixer l'énergie libidinale.

1.3.2- Revisiter les « hypomnémata »

Stiegler revisite les *hypomnémata* et en fait la condition même de toute transmission de savoirs. Les mnémotechniques sont la condition d'émergence des savoirs, comme c'est le cas de la géométrie, conditionnée par l'écriture alphabétique. « Elles n'ont cessé d'accompagner, de conditionner, de structurer les modalités et les formes du savoir, depuis les tablettes d'argile jusqu'au web et aux nouveaux supports de mémoire »¹⁴⁸.

L'alphabet, les tablettes sumériennes, le livre, les livres de compte, les DVD, les clés USB, Internet, et dernièrement les RSN, etc. sont des *hypomnémata*, dans le sens de support de mémoire, hors desquels il

approches et questions de la didactique de l'information », Rennes, 12 septembre 2008.

¹⁴⁸ ALEXANDRE, S., « Bernard Stiegler : pensée des techniques et culture informationnelle ». Séminaire du GRCDI (Groupe de Recherche sur la Culture et la Didactique de l'Information) « *Contextes et enjeux de la culture informationnelle*,

Page 100 of 375

 $^{^{147}}$ BERNARD, S., « Enjeux épistémologiques, méthodologiques et politiques des technologies cognitives ». , p. 2

n'est point de savoir et de transmission du savoir possibles, ni même de pensée, comme nous le dit Stiegler « il n'y a pas de pensée hors de ses supports » 149

Mais nous trouvons ce constat chez de nombreux chercheurs qui ont déjà souligné qu'Internet est la continuation et l'accélération « du mouvement d'externalisation de la mémoire, entamé avec l'invention de l'écriture » ¹⁵⁰.

La question des *hypomnémata* devient de plus en plus centrale avec les Technologies de l'Information et de la Communication qui travaillent en profondeur l'organisation du savoir dans un lien de plus en plus explicite entre sociogenèse, technogenèse et épistogenèse, nous empruntons l'explication de Stiegler faite à ce sujet « la sociogenèse, c'est-à-dire la condition d'apparition d'un être social, est une technogenèse (il n'y a pas de société humaine sans technique et les formes de sociétés sont liées aux formes de systèmes techniques), et la technogenèse est elle-même une épistémogenèse (les formes de savoirs évoluent avec les formes des systèmes technique) »¹⁵¹.

2- L'individuation

Si nous faisons référence à Simondon, c'est parce que nous pensons qu'il est, peut-être, un des rares penseurs, qui, dans les années 1957-1967, ait été au fond des choses, en voyant qu'un moment de civilisation, c'est d'abord les caractères généraux de ses *objets techniques*, imprégnant la vie quotidienne de tous, et la conception de l'*Homo* vivant tant animal qu'humain.

L'un des grands bouleversements que l'on vit aujourd'hui réside probablement dans le fait que notre société est devenue une société d'individus, alors qu'elle était auparavant plutôt constituée autour de collectifs. D'abord, qu'est-ce que nous entendons par individu? Comment ce passage se traduit-il? Les RSN modifient-ils, quelque part, cette conception de société d'individu?

150 Christian Vanderdorpe, cité par Hervé Morin, « La mémoire court-circuitée », Le Monde, 16-17 décembre 2007, p. 16

¹⁵¹ STIEGLER, B., « Enjeux épistémologiques, méthodologiques et politiques des technologies cognitives »., p. 2

 $^{^{149}}$ BERNARD, S., « L'effondrement techno-logique du temps », In *Traverses*, septembre 1988, n° 44-45, p. 56

Nous constatons que ce que nous appelons « individuation », terme employé par des historiens et des anthropologues, débute dès la naissance de l'humanité, avec l'émergence de la conscience de soi, présente en chaque homme. D'ailleurs, la société dans laquelle vivaient les hommes n'était pas considérée comme une société d' « individus » mais plutôt comme une société de « communauté ».

Dans ce modèle de « communauté » prime la « solidarité mécanique » ¹⁵² et l'appartenance mécanique à groupe au sens de Durkheim. Cela signifie, que les membres de la communauté sont solidaires parce qu'ils sont semblables, parce qu'ils vivent de manière presque identique, dans les mêmes conditions.

Aujourd'hui, nous remarquons un changement au terme du processus d'individuation; la société des individus est une société où les statuts, les rôles, les compétences de chacun sont très variés.

Comme nous le dit Norbet Elias, nous avons passé progressivement de la communauté, où le groupe prime sur l'individu, à la société, où la conscience de soi précède la conscience d'appartenir à un groupe. Ce qui prime désormais, c'est l'individu, un « sujet » qui se définit par son individualité, son historicité : il est responsable de son destin. Ainsi, un glissement s'opère du « sujet » à l' « acteur » et responsable de soi.

A fur et à mesure de l'histoire, la figure de l'« individu » émerge dans tous les champs de l'existence: société civile de droit et libertés, les Etats, etc., le développement de l'espace intime au sein de la famille, dont chaque membre de la famille possède son appartement familial, etc.

Ce qui caractérise notre époque moderne, c'est donc bien la construction de l'individu, et le « je » deviens le paramètre de la représentation de la société, certes en lien avec les autres « individus » mais où les « autres » existent dans une extériorité par rapport à soi.

Avec les Technologies de l'Information et de la Communication, nous assistons à l'ouverture de possibilités qui témoignent de la liberté des individus à s'informer et à communiquer. Il est certain que ce qui crée notre liberté peut engendrer nos problèmes, sans pour autant dire qu'il vaut mieux ne pas être libre.

¹⁵² Durkheim distinguait deux formes de la solidarité entre les parties dans le tout social : la « solidarité mécanique » : fondé sur la ressemblance des individus dans un groupe homogène, et la « solidarité organique » qui est fondée sur la complémentarité des fonctions spécialisées dans un groupe différencié

Suite au développement de la société des « individus » se posent alors la question du lien social : puisque le lien social n'est plus imposé par les membres de la communauté. Risquons-nous un éclatement du lien ? Y a-t- il un risque d' « atomisation » comme l'annoncent certains chercheurs ? Comment les TIC et notamment les RSN peuvent faciliter à maintenir ce lien ?

Nous ne situons pas dans une lecture pessimiste qui prône qu'à cause de cette évolution chacun est livré à soi-même et qu'il n'ya plus d'échanges, ni de solidarité entre les gens. Il est évident que les cadres traditionnels qui structuraient autrefois les relations entre les individus, qui leur permettaient d'être en lien en permanence se sont affaiblis, cependant, la naissance et le développement de nombreux moyens de communication, rapides et performants, facilite le maintien de ce lien. De nos jours, les TIC et plus précisément les RSN donnent à l'individu une capacité à être seul tout en étant en lien avec les autres.

Puisque ce n'est plus la communauté dans son cadre historique qui prend en charge les individus, il revient à chacun la possibilité, la volonté et l'effort d'établir et de maintenir des liens avec autrui. En ce sens, le fait d'entretenir son réseau social est rendu possible avec de multiples modes de communication et cela nécessité un surcroît d'énergie et de temps. Cela nécessite d'être en permanence dans le souci du maintien de la relation avec les autres, ce qui implique d'ailleurs d'être dans le souci de soi.

Par individuation, nous entendons « le surgissement d'un *in-dividu*, *i.e.* d'une unité singulière à travers laquelle s'opère une communication informative et inter-active entre ce qui est plus grand que l'individu et ce qui est plus petit que lui » communication qui est en même temps une tension et qui, articulant en un système « deux réels disparates » du plus grand au plus petit, va avoir pour conséquence de faire surgir du sens » Ainsi, l'être est le nœud de deux réalités dont l'une l'enveloppe alors qu'il enveloppe l'autre.

Alors, « l'individuation intervient comme médiation amplifiant à travers un devenir » ¹⁵⁵ pour faire surgir du sens et donc de la forme « une dyade ou bien une pluralité de dyades coordonnées ensemble, c'est-à-dire déjà un réseau, un schème, quelque chose d'un et de multiple à la fois, qui contient une corrélation entre des termes différents, une corrélation riche entre des différents et distincts ». ¹⁵⁶

Page 103 of 375

¹⁵³ SIMONDON, G., « L'individuation psychique et collective », Paris 1989, P. 14

¹⁵⁴SIMONDON, G, « Une pensée de l'individuation et de la technique », Bibliothèque du Collège international de philosophie, Editions Albin Michel, 1994

¹⁵⁵ SIMONDON, G., « L'individu et sa genèse physico-biologique », Paris, 1964, p. 281, n°1

¹⁵⁶ SIMONDON, G., « L'individuation psychique et collective », Paris, 1964, p.53

Pour Simondon, Lev S. Vygotski et Ernesto de Martino, l'ontogenèse c'est-à-dire les phases du développement du « je » singulier et conscient de lui-même, est la *philosophia prima*, seule analyse claire de l'être et du devenir. Et l'ontogenèse est *philosophia prima* car elle coïncide avec le principe de « l'individuation ».

Simondon distingue « trois phases successives de l'être : préindividuelle, individuée, postindividuelle, correspondant partiellement, mais non complètement à ce que désignent les concepts de nature, individu, spiritualité »¹⁵⁷.

L'individu lui-même n'est jamais achevé; il *possède toujours un potentiel de devenir*. De ce point de vue, l'être en tant qu'être englobe l'être en tant qu'individu. Mais qu'est-ce qu'un être qui n'est pas encore individu?

Pour établir ce qui précède l'individuation, Simondon emploie l'expression pré-individuel qui est une notion très riche chez lui et qui consiste à dire qu'un être pré-individuel n'est pas un, il n'est pas individu parce qu'il peut être saisi *comme plus qu'unité*. Plus qu'unité et plus qu'identité : *l'être est d'emblée constitutivement puissance de mutation.* « Parce que l'être contient du potentiel, parce que tout ce qui est existe avec une réserve de devenir, la non-identité à soi de l'être doit se dire plus qu'identité et l'être est plus qu'un. En ce sens, l'être est comme en excès sur lui-même, et cet excès constitue l'essentiel : c'est ce qui permettra son développement » 158

Simondon introduit aussi l'idée du potentiel de mutation de l'individu, qui une fois individué, recèle toujours le potentiel pré-individuel qui l'aura amené à exister individuellement.

Avant toute individuation, l'être peut être compris comme un système qui contient une énergie potentielle. Cette énergie dite potentielle car elle nécessite pour s'actualiser une transformation du système.

Le pré-individuel surgit alors comme un système non stabilisé, dans lequel les potentiels n'ont pas été annihilés par l'entropie, de fait, nous saisissons l'opération de constitution de l'individu et donc bien de l'individuation comme processus, comme genèse.

1.4

¹⁵⁷ SIMONDON, G., « L'individuation psychique et collective », Paris, 1989, p.205

¹⁵⁸ ZARIFIAN, Ph. « Devenir et individuation chez Simondon », Temps et Modernité, L'Harmattan, chapitre 3

Sur un autre plan, Simondon montre que les individus sont des solutions partielles et inachevées à autant de problèmes d'incompatibilité entre les sources différentes de l'être. S'individuer c'est en quelque sorte rendre compatible ce qui est incompatible.

Selon lui, l'information, c'est la prise de forme, c'est l'opération même par laquelle une structure (un individu) émerge, la direction irréversible dans laquelle s'opère l'individuation. Et comme l'explique bien Muriel Combes, « l'être avant toute individuation est un champ riche en potentiels qui ne peut être qu'en devenant, c'est-à dire en s'individuant ». Sans toutefois oublié que « dans un être humain ne réside pas seulement un potentiel de développement. Réside aussi un potentiel de désagrégation, de rupture » 159

La grande force de Simondon est dans le fait qu'il pointe l'importance du milieu et la relation qu'entretient l'individu entre son milieu extérieur et son milieu intérieur : « le milieu est à la fois l'espace où la relation s'effectue, et avec elle la prise de forme du futur individu, et ce qui produit par l'opération d'individuation, ce en quoi l'individu va puiser pour se développer comme adéquat à sa propre constitution » 160.

D'où l'importance du milieu intérieur chez les êtres, ce milieu qui participe en relation avec le milieu extérieur participe à leurs développements ; ces deux milieux indispensables l'un à l'autre.

Ainsi, le psychisme se constitue au croisement de la relation au monde et aux autres et que « la couche *affectivo-émotive* est, au sein d'un individu humain le domaine des intensités où s'originent, dans le cours de son devenir, des reconfigurations physiques, où s'opèrent ces transformations »¹⁶¹. N'est-ce pas une vision féconde qui s'ouvre à nous ?

Tout individu humain se ressource en quelque sorte dans sa dimension pré- individuelle et affectif qui le pousse à agir et qui le reconfigure au contact avec ce monde externe. C'est là que nous trouvons la source et la motivation qui pousse tel ou tel personne à vouloir faire partie d'un réseau social, là où les êtres humains s'affectent réciproquement, que les contacts ont lieu, que les problèmes de communication se nouent, etc.

¹⁶¹ Idem

Page 105 of 375

¹⁵⁹ ZARIFIAN, Ph. « Devenir et individuation chez Simondon », Temps et Modernité, L'Harmattan, chapitre 3

¹⁶⁰ Idem

2.1- Individuation et communauté

Pour qu'il existe une communauté il faut y avoir un vrai « commun », comme le souligne Spinoza, c'està dire les notions communes qui indiquent qu'il existe une commune nature aux humains, elle-même mode d'expression de l'essence qui détermine l'existence de tous les modes finis. Ce qui fait que la communication devient possible et apte à engendrer des effets positifs de renforcement mutuel entre les membres de la communauté.

Pour qu'on puisse appeler « communauté » il faut bien que la communauté ne soit pas réduite à un ensemble de relations immédiates, qu'il existe une véritable communauté et une véritable convenance qui détermine les arrangements des individus eux-mêmes à pouvoir et vouloir entrer en contact, partager, communiquer et coopérer.

Dans le cadre des communautés en ligne, nous appelons cette convenance « affinité », cette affinité qui pousse les individus à intégrer tel ou tel type de communauté. Cette affinité présente le fond qui mènera à renforcer les notions du « commun » et à développer la solidarité, le sentiment d'appartenance ou le sentiment d'identité ¹⁶² au sein de cette communauté, et par là, s'individualiser.

Ce qui est remarquable chez Simondon c'est sa capacité de voir une autre dimension du langage. Le langage pour Simondon, c'est celui *subconscient*, c'est le langage de *la mise en relation d'ordres hétérogènes*, de la communication qui, pour les humains, se déploie dans l'affectivo-émotionnel, un langage sans paroles.

Cela prend son sens dans le cadre des échanges sur les RSN des gadgets, des simleys, des cadeaux, des Pokes, etc. C'est un sens subconscient que nous trouvons là, un sens qui se noue dans la liaison entre relation à soi et relation aux autres ¹⁶³. C'est là un dialogue silencieux qui agit sur nous en laissant des traces et des marques. C'est en cela que nous ne sommes jamais exactement comme nous étions avant, sans forcément avoir conscience de cela.

¹⁶³ Idem

¹⁶² PROULX, S., « Les communautés virtuelles construisent-elles du lien social ? », communication, *Colloque international* « L'organisation média. Dispositifs médiatiques, sémiotiques et de médiations de l'organisation », Université Jean-Moulin, Lyon, 19-20 novembre 2004.

Après le pré-individuel et l'individuation, nous trouvons chez Simondon son concept original de transindividualité, de *collectif*. C'est ce concept qui va nous permettre de ne pas se limiter au pré-individuel et à l'individue individué comme achevé et limité.

C'est rassemblé avec d'autres que le sujet peut être corrélativement théâtre et agent d'une seconde individuation qui fait naitre le collectif transindividuel et rattache le sujet à d'autres sujets. Le collectif permet à l'individu de *faire sens*, de traduire sa singularité dans une signification que d'autres reprendront et réanimeront indéfiniment.

En d'autres termes, le contexte dans lequel s'inscrit l'expérience de l'individu (perception, langue, histoire) s'avère une composante intrinsèque du sujet. Ainsi, le pré-individuel est la voie transit entre l'intérieur et l'extérieur.

Simondon écrit : « On ne doit pas parler des tendances de l'individu qui le portent vers le groupe ; car ces tendances ne sont pas à proprement parler des tendances de l'individu en tant qu'individu ; elles sont la non-résolution des potentiels qui ont précédé la genèse de l'individu. L'être précédant l'individu n'a pas été individué sans reste ; il n'a pas été totalement résolu en individu et milieu ; l'individu a conservé avec lui du pré-individuel, et tous les individus ensemble ont ainsi une sorte de fond non structuré à partir duquel une nouvelle individuation peut se produire » 164.

Sur le collectif dit-il : « Ce n'est pas véritablement en tant qu'individus que les êtres sont rattachés les uns aux autres dans le collectif, mais en tant que sujets c'est-à-dire en tant qu'êtres qui contiennent du pré-individuel » 165. Au fond, Simondon nous pointe l'idée que le fondement du groupe, c'est l'élément pré-individuel présent dans chaque sujet : on perçoit, on parle, etc. mêlée à la singularité qui s'individualise à son tour affichant un visage particulier.

L'exposition aux regards des autres, l'amitié ou le refus, la familiarité avec le possible, etc. dans un espace qui mêle public au privé, donne à l'individu l'éveil qui lui permet, dans une certaine mesure, de passer du « on » au « soi-même » 166.

¹⁶⁴ SIMONDON, G., « L'individuation psychique et collective », Paris, Aubier, p.193

¹⁶⁵ *Idem*, p. 205

VIRNO, P., « Multitude et principe d'individuation », Critiqué par Jean ZIN et Yan MOULIER-BOUTANG, in Multitudes, n°7, décembre 2001.

Nous envisageons les objets techniques, en l'occurrence, le téléphone portable, l'ordinateur, Internet, les médias sociaux, les réseaux sociaux, et grâce à leur interopérabilité, comme des outils permettant la constitution d'individu dans un collectif.

2.1-1. La question de l'information

Dans ce cadre, nous considérons l'information qui circule sur ce genre de réseaux dans son aspect d'improbabilité, d'évènement, de signe et dont la valeur ne tient pas à sa force de transmission mais au sens qu'elle prend pour ses récepteurs, à son caractère décisif, interactif et reproductible.

« L'effet d'une information n'a aucune proportionnalité, c'est toujours un effet de seuil qui est difficilement prévisible bien qu'on puisse l'aborder par les probabilités ou la théorie des jeux » ¹⁶⁷. Ce qui caractérise l'information signifiante, en effet, c'est qu'elle fait signe pour quelqu'un, et « ce qui différencie l'information de toute force ou énergie, c'est donc la non proportionnalité de ses effets : une simple parole, soit trois fois rien, peut provoquer des catastrophes ou renverser une situation » ¹⁶⁸.

Ainsi, l'information possède un caractère immatériel et symbolique et une remarquable propriété de traduction, de reproduction, de rétroaction, d'apprentissage, du sens, d'improbabilité. Elle possède aussi un poids pour ses mots, des forces, des énergies, des champs, des lois caractères physiques de la matière.

Il semble que Simondon ignore « la capacité d'apprentissage et d'invention, de dialogue et d'interactions, le caractère dialectique que le langage introduit, la dimension de la fiction, de l'intersubjectivité et de la critique. Il fait de l'individuation un processus passif, sans négativité, et plus proche du développement d'une plante que de la construction de soi d'un « esprit qui se renie avec la force infinie de l'esprit », d'une culture toujours contre-nature. On a ici d'autant plus l'exemple d'une réduction de la vie, de la société et de l'individu à un simple physique que les concepts d'information et de transduction sont considérés par Simondon comme purement physiques » 169.

Si nous prenons l'exemple du processus de moulage d'une brique de terre donné par Simondon, nous pouvons voir que l'individuation de cette brique apparaît comme un système énergétique en évolution et

169 Idem

Page 108 of 375

¹⁶⁷ ZARIFIAN, Ph., « Transduction, information, individuation (Simondon) », Muriel Combes, Simondon, Individuation et collectivité, pour une philosophie du transindividuel, PUF, 1999

¹⁶⁸ Idem

dans ce contexte là devient l'opération même de prise de forme. En effet, l'information du système est au cœur de l'individuation et toute individuation est *in-formation* qui fait surgir une nouvelle forme d'individu, issue de l'être pré-individuel.

2.2- Transduction

Nous nous situons dans la transduction vu par Bernard Stiegler qui nous dit : « la relation transductive n'est plus alors entre évolution des silex taillés et évolution du cortex (qui s'est stabilisé, qui est entré dans la conservation de l'être sursauté), mais bien une transduction du technique et de l'ethnique ou social (c'est-à-dire de l'individuation psychique et collective), qui demande à son tour des analyses spécifiques »¹⁷⁰. Dès lors, la relation transductive entre individuations psychique, sociale et technique est inséparable.

Chez Simondon, les deux individuations psychique et collective, sont réciproque l'une par rapport à l'autre; elles permettent de définir le concept transindividuel qui donne la compréhension du collectif. « Mais l'individuel et le transindividuel ne se constituent ensemble qu'aux conditions épiphylogénétiques de leur articulation, c'est-à-dire en accédant en commun à un déjà-là non-vécu (technique et préindividuel, qui n'a effectivement été vécu ni par le groupe ni par l'individu psychique) qui opère leur articulation transductive, c'est-à-dire leur « vécu » individuel et collectif » 171.

Aujourd'hui, à l'époque des médias, le milieu associé informationnel devient l'espace public mondial, par les phénomènes de vitesse de capture, de transmissions... Ainsi, nous constatons que les événements produits par les médias actuels, sont devenus indissociables d'une couverture médiatique. Ces évènements sont produits dans des milieux dits associés où le consommateur de ces évènements, sont l'élément fonctionnel associé au système.

1.

¹⁷⁰ STIEGLER, B., « Temps et individuations technique, psychique et collective dans l'œuvre de Simondon », Intellectica, 1998/1-2, 26-27, pp. 241-256

¹⁷¹ *Idem*

Ainsi, «l'ergonomie « conviviale » des interfaces informatiques tend également à intégrer fonctionnellement les comportements de l'utilisateur dans une spécification dynamique du logiciel ou du système utilisé. La genèse des évènements eux-mêmes se trouve ainsi fonctionnalisé par le système technico-informationnel dans un formidable complexe transductif »¹⁷².

Ce raisonnement nous mène à constater que c'est le temps qui s'en trouve altéré comme processus d'individuation collective dans sa relation transductive aux individuations techniques aussi bien qu'individuelles.

¹⁷² *Idem*

II- Le dispositif virtuel, entre médiation et savoir

1- Le dispositif : concept polysémique dès son origine

La notion de dispositif s'est caractérisée par une relative plasticité qui a menée à des variations d'utilisation et de compréhension diverses en fonction des contextes historiques et institutionnels.

« Les « dispositifs » sont partout sur les différents terrains des sciences sociales. On les trouve bien entendu dans les grands réseaux bâtis autour de technologies nouvelles (logiciels de gestion, services Internet) ou anciennes (réseaux de distribution et de transport). Mais ils apparaissent également sur les scènes et dans les coulisses des marchés, sur les différents lieux de travail et dans l'organisation des entreprises, ainsi qu'au cœur de l'action publique. Les dispositifs décrits s'agencent alors autour d'une multiplicité d'objets : outils et instruments, éléments techniques, règles de calcul, indicateurs, systèmes informatiques, emballages, contrats, règles d'organisation du travail, bâtiments... »¹⁷³

Ainsi, « les deux versants des cette notion (technique et humain) sont déjà présents : disponere et disposition ayant donné les mots « disposer » et « disposition » qui renvoient à la fois à l'arrangement des choses et des personnes » 174.

Pour le Larousse, le mot dispositif du latin dispositum, est :

- a- Ensemble de pièces constituant un mécanisme, un appareil quelconque, une machine quelconque : un dispositif d'alarme
- b- Ensemble des mesures prises, des moyens mis en œuvre pour une intervention : dispositif policier
- c- Dans la langue juridique, partie d'un jugement dans laquelle est exprimée la décision du tribunal.
- d- Partie d'un acte législatif, d'un traité ou d'une décision judiciaire qui statue et dispose impérativement.
- e- Partie des conclusions d'un plaideur qui détermine la décision sollicitée par lui.

1′

¹⁷³ Http://www.cairn.info/revue-terrains-et-travaux-2006-2-page-3.htm, consulté le 31 octobre 2011

¹⁷⁴ LOMBARDO, E., « Analyse communicationnelle des effets cognitifs d'un dispositif éducatif médiatisé. Le cas de la médiatisation d'un cours 3D en images virtuelles immersif et interactif et ses impacts sur la mémoire explicite ». Université du Sud Toulon-Var, Laboratoire I3M, 2007, p.40

- f- Articulation des moyens d'une formation terrestre, navale ou aérienne adoptée pour l'exécution d'une mission militaire.
- g- Ensemble des éléments de décoration et de mise en scène, dispositif scénique

De ces différentes définitions et utilisations du mot « dispositif » découle l'idée de finalité, du but, d'une stratégie mise en place, d'une articulation entre le côté technique et le côté humain du mot : « les pièces mécaniques ont été remplacées par des hommes, mais subsiste l'intention d'articulation des moyens en fonction d'une fin » tout en constatant la polysémie de ce terme qui se trouve dans des champs scientifiques diverses tel que « la communication, la médiation des savoirs, l'art, la thérapie, le droit, la technologie » 176.

Le terme dispositif est très souvent utilisé dans le domaine de la sociologie et « trouve son origine dans la mobilisation qui en a été faite par Michel Foucault, à partir du milieu des années 1970. Dans une citation désormais canonique, ce dernier envisage le dispositif comme le « réseau » qu'il est possible de tracer entre les différents éléments d'« un ensemble résolument hétérogène, comportant des discours, des institutions, des aménagements architecturaux, des décisions réglementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, morales, philanthropiques, bref : du dit, aussi bien que du non-dit» 177.

Le dispositif est un concept qui a servi à prendre en considération la dimension technique de certains phénomènes sociaux. Ainsi, Foucault utilise le « dispositif » afin de mettre à jour le travail des procédures et des technologies dans la constitution de la société. Cependant, cette dimension technique reste négativement connotée chez Foucault puisqu'il l'appréhende comme instrument d'aliénation et de contrôle social ou de pouvoir.

¹⁷⁷ FOUCAULT, M., 1994 [1977]. « Le jeu de Michel Foucault », Dits et écrits, T. II., Paris, Gallimard, pp. 299.

¹⁷⁵ MEUNIER, J.P., « Dispositif et théories de la communication » in Le dispositif, entre usage et concept, revue Hermès, n°25, édition 1999, 2005, pp. 83-91.

¹⁷⁶ JACQUINOT, G., et MONNOYER L., « Avant propos, il était une fois » in Le dispositif, entre usage et concept, revue Hermès, n°25, édition 1999, 2005, p. 9

Par contre, Philippe Charlier oppose la vision panoptique et aliénante du dispositif chez Foucault à une vision pragmatique et interactionniste, ainsi « on n'oriente plus l'individu, c'est l'individu qui s'oriente dans le dispositif »¹⁷⁸.

Un dispositif possède aussi une dimension sémiotique puisqu'il manipule et fait circuler des symboles, des significations et des interprétations, ainsi il est signe et il fait signe.

A l'ère des technologies de l'information et de la communication, les dispositifs fonctionnent comme des environnements producteurs de feed-back immédiat par rapport à l'action des usagers. De fait, « ils sont qualifiés d'environnements ouverts, adaptifs et intelligents. [...] Plus précisément, le dispositif apparait comme l'occasion d'une redistribution de l'intelligence, celle du dispositif se partageant avec celle de l'individu »¹⁷⁹.

Les dispositifs techniques sont investis par les imaginaires : on y projette des enjeux et des besoins dans la mesure où les aspirations face à ces nouveaux outils peuvent être contradictoires, le débat est en jeu.

1.1- Entre outil et objet intellectuel:

Plusieurs auteurs soulignent le caractère hybride de la notion de dispositif qui permet de désigner un champ composé d'éléments hétérogènes (comme « par exemple du « dit » et du « non-dit ») et de traiter cette hétérogénéité.

Pour Berten, les dispositifs qui nous entourent continuellement « sont simultanément production et consommation, technique et symbolique, travail et jeu » 180, donc une hybridation entre la technique et le symbolique alors que chez Poitou le dispositif constitue un passage entre l'outil et l'objet intellectuel, par conséquent, l'objet intellectuel est « l'outil » investi des connaissances qu'il transmet à son utilisateur.

¹⁷⁸ CHARLIER, P., « Contribution à une théorie du dispositif » in Le dispositif, entre usage et concept, revue Hermès, n°25, édition 1999, 2005, p.19

¹⁷⁹ *Idem* p.17

¹⁸⁰ BERTEN, A. (2005), « Dispositif, médiation, créativité : petite généalogie » in Le dispositif, entre usage et concept, revue Hermès, n°25, édition 1999, 2005, pp. 33-47.

Cet outil subit dans sa conception une série d'opérations et présuppose un savoir chez l'utilisateur : « qu'il soit le résultat de décisions théoriques ou empiriques, l'agencement d'un outil ou d'un site de travail comporte des connaissances et suscite une activité cognitive qui ne nécessite absolument pas de verbalisation. Le discours technique objectivé dans l'ensemble technique se révèle à l'utilisateur dans le cours de la pratique. C'est en cela que l'objet peut être qualifié d'intellectuel » ¹⁸¹.

1.2- Les RSN, un dispositif sociotechnique

Pour communiquer, notre société s'appuie aujourd'hui sur des dispositifs de réseaux techniques d'information et de communication qui tendent à se généraliser davantage. Le terme « dispositif » lié à l'action de disposer (arranger, combiner), a été employé de longue date comme nom ou adjectif dans des domaines divers comme la médecine ou le droit. Il est devenu courant dans le domaine technique au XIX^e siècle pour désigner un ensemble complexe d'appareils liés à une fonction.

Dans le domaine de l'information et de la communication ce terme désigne l'ensemble de substrats matériels de la communication. On parle alors de dispositif médiatique, télévisuel, éditorial : « dans chacun des cas, c'est pour souligner que la communication suppose une organisation, repose sur des ressources matérielles, en gage des savoir-faire techniques, définit des cadres pour l'intervention et l'expression. La notion de dispositif porte en elle l'idée que l'outil de communication n'est pas neutre, à cet égard on peut l'opposer aux notions de « support » ou de « canal » » 182.

L'usage de ces dispositifs de communication s'appuyant sur les technologies numériques interactives et favorise l'émergence de nouveaux types de collectivités, de regroupements humains, ainsi que de nouveaux types de liens sociaux en ligne. Ce qui fait naître de nouvelles formes de conduites sociales, de créations artistiques, de coopérations humaines, de production économique et de diffusion de savoirs.

Page 114 of 375

POITOU, J. P., « Ce que « savoir s'y prendre veut dire : ou du dialogue homme/machine », *in* Le dispositif, entre usage et concept, revue Hermès, n°25, édition 1999, 2005, p.50.

¹⁸² JEANNERET, Y., « Glossaire critique de la société de l'information », Commission Nationale Française pour l'UNESCO, La Documentation française, p.50, consulté le 20 aout 2011 http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/Glossaire_Critique.pdf

Pour Miège (2007), l'emploi de la notion du dispositif est encore quelque peu prématuré : « elle implique une complémentarité et une stabilité entre les éléments composant le dispositif, une articulation entre des outils et des contenus, et des usages bien spécifiés, in situ et à distance, sinon de façon ubiquitaire » ¹⁸³.

En ce sens, les dispositifs sont/seront considérés comme des configurations sociotechniques appelées à assurer le développement des technologies de l'information et de la communication sur la durée et à donner des bases consolidées à la médiation technique de la communication.

Miège argumente et illustre ses propos en disant que « des systèmes d'information internes à des organisations et des plateformes de formation en ligne en constituent les premières réalisations. Et ces exemples montrent bien que l'on ne saurait désormais envisager la question des déterminations techniques outil par outil : le dispositif est une configuration technique à appréhender en tant que telle »¹⁸⁴.

Les RSN, dispositif de communication, sont considérés comme un espace social d'interaction et d'action qui fonctionne grâce à une organisation de moyens matériels et symboliques, qui oriente les relations entre les individus, ainsi que leur perception de leur environnement, ici technique, et leurs comportements.

Si nous nous référons à la définition d'Akrich (1987, p.49) : « les objets techniques définissent dans leur configuration une certaine partition du monde physique et social, attribuent des rôles à certains types d'acteurs-humains et non-humains en excluent d'autres, autorisent certains modes de relation entres ces différents acteurs, etc. de telle sorte qu'ils participent pleinement de la construction d'une culture, au sens anthropologique du terme, en même temps qu'ils deviennent des médiateurs obligés dans toutes les relations que nous entretenons avec le « réel » » 185

¹⁸³ MIEGE, B., « La société conquise par la communication, Les Tic entre innovation technique et ancrage social », Presses Universitaires de Grenoble, 2007, p. 47-48, 2007

¹⁸⁴ Idem

¹⁸⁵AKRICH, M., « Comment décrire les objets techniques ? » Techniques et Culture, n°9, 1987, p.49-64

L'une des préoccupations invariantes des sociologues de la traduction est la description des objets et des dispositifs techniques. Selon Latour et Akrich les objets techniques peuvent être assimilés à un « programme d'action coordonnant un ensemble de rôles complémentaires, tenus par des non-humains et par des humains ou d'autres non-humains qui en forment les périphériques ou les extensions » 186.

Comme nous le rappel Callon, pour décrire les « programmes d'action » caractérisant les artefacts, il convient de « saisir le dispositif dans la dynamique de son fonctionnement » dans le but « d'identifier les différents organes ou acteurs qui interviennent et leur relations ».

Ce qui caractérise l'émergence de tout nouvel objet technique deux phases essentielles permettent la description des opérations de traduction : l'élaboration et l'apprentissage.

- La phase d'élaboration et de contestation est suivie des controverses, des débats entre ingénieurs. Par la suite, la description doit viser la mise à jour des choix sociaux et techniques, établis par les concepteurs lorsqu'ils « répartissent les rôles à tenir entre le dispositif et son environnement » 187 comme nous le rappel Foucault.

Ainsi, pendant sa traduction, un objet technique se trouve en permanence « replongé dans les contextes socio-économiques qu'on lui assigne, et qui constituent autant de mises en réseaux possibles » 188.

- La phase d'apprentissage qui permet « la mise à jour et la description des connexions et des conduites impliquées par le dispositif technique » 189. Ceci nous mène à évoquer les notions de détournements, de réappropriations et de bifurcations procédés par les usagers et la problématique d'usage induite.

¹⁸⁶ CALLON, M. « Réseaux technico-économiques et irréversibilités », In BOYER, Robert, CHAVANCE Bernard, GODARD, Olivier (sous la dir.) *Les Figures de l'irréversibilité en économie*, Paris : Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1991p. 200

¹⁸⁷ FOUCAULT, M., «L'Archéologie du savoir », Gallimard, Paris, 1969, p.34

¹⁸⁸ CALLON, M., « Réseaux technico-économiques et irréversibilités », In BOYER, Robert, CHAVANCE Bernard, GODARD, Olivier (sous la dir.) *Les Figures de l'irréversibilité en économie*, Paris : Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1991, p.201

¹⁸⁹SERRES, A. « AUX SOURCES D'INTERNET : L'EMERGENCE D'ARPANET », Exploration du processus d'émergence d'une infrastructure informationnelle. Description des trajectoires des acteurs et actants, des filières et des réseaux constitutifs de la naissance d'ARPANET. Problèmes critiques et épistémologiques posés par l'histoire des innovations. Octobre 2000, Université Haute Bretagne, Rennes 2.

En ce sens, « un artefact n'est jamais cet énigmatique et froid montage auquel on le réduit trop souvent » 190; ainsi cette notion d'action qui en découle repose donc sur la capacité du dispositif à répartir les rôles entre des humains et non-humains, à les relier ensemble en réseau.

Suite à ces deux phases, nous arrivons aux compétences incorporés des individus. Ces compétences inscrites dans des réseaux constitués d'humains, de textes, d'artefacts, sans lesquels elles ne pourraient s'exprimer. Les savoir-faire scientifiques, techniques, organisationnels des individus sont autant d'intermédiaires qu'il s'agit de « mobiliser », d'associer, de connecter à d'autres entités.

Enfin, arrive la dernière catégorie des intermédiaires de l'activité scientifique et technique qu'on nomme la *monnaie-réseau* et remplie deux grandes fonctions traditionnelles :

- Considéré comme instrument d'échange, la monnaie « stabilise et sanctionne la relation que d'autres catégories d'intermédiaires proposent », décrivent par là-même un réseau. Nous attirons l'attention notamment sur les crédits accordés et permettant de mesurer la nature des relations entre différents acteurs ainsi que l'étendue de la reconnaissance donnée.
- Vu comme réserve de valeur, ressource, la monnaie exprime et traduit également les différentes relations qui définissent et lient divers acteurs dits *hétérogènes*. Ainsi, le financement de travaux de recherche définit toute une série d'entités, d'objectifs et se traduit par des injonctions, des recommandations, des restrictions, distribuant de nouveau des rôles à d'autres entités à l'intérieur d'un réseau¹⁹¹.

De plus, la sociologie de la traduction souligne deux caractéristiques majeures des intermédiaires qui sont : leur *hybridité* et leur *réticularité*.

- *L'hybridité* caractérise les intermédiaires dans le domaine technique et scientifique. Callon insiste sur le fait que les intermédiaires qui circulent ne sont jamais « purs ».

Pour Callon, « plus on li « t » » et « plus on li « e » », marquant ainsi la nature hybride des traces et inscriptions scientifiques de toutes sortes et, au-delà, des écrits en général, dont la prolifération est l'un des symptômes majeurs de notre époque.

¹⁹¹ *Idem*

¹⁹⁰ CALLON, M. « Réseaux technico-économiques et irréversibilités », In BOYER, Robert, CHAVANCE Bernard, GODARD, Olivier (sous la dir.) *Les Figures de l'irréversibilité en économie*, Paris : Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1991, p.202

Cette hybridation, caractérise aussi, au sens de Callon, les intermédiaires humains et nonhumains, par exemple, les systèmes d'intelligence distribués qui mobilisent ingénieurs et ordinateurs.

- La réticularité est la deuxième caractéristique des intermédiaires, et chaque intermédiaire est un ensemble d'entités humaines ou non-humaines, individuelles ou collectives et de relations entre ces entités. De ces deux caractéristiques découlent deux conséquences : l'une théorique et l'autre méthodologique.

- conséquence théorique : nous la trouvons dans la nature du lien social matérialisé par les intermédiaires. « Les acteurs s'entredéfinissent dans les intermédiaires qu'ils mettent en circulation ». Nous constatons que les intermédiaires ne sont plus seulement les supports de l'interaction, mais ils sont inséparables des interactions et deviennent la condition même de la définition des acteurs.

Si nous poussons notre raisonnement, nous déduisons que la société est construite par les techniques, et que le social « pur » n'existe pas. Le social doit être réfléchi et examiné dans l'ensemble de la foule des intermédiaires qui le composent.

conséquence méthodologique : que nous retrouvons comme postulat commun dans le cadre du constructivisme de l'innovation. « Le social se lit dans les inscriptions qui cicatrisent les intermédiaires », de cette affirmation nous constatons que la technique est socialement construite et que les « intermédiaires » expriment et traduisent la société et les acteurs sociaux.

1.3- La médiation aux cœurs des RSN

Le dialogue homme-machine est devenu figure courante de notre siècle. Le foyer se peuple d'objets de communication avec lesquels on converse un langage naturel ou codé. La baisse des coûts, la miniaturisation des matériels et la familiarisation avec le matériel technique ont permis une démocratisation des technologies de communication les plus avancées.

Le rôle pris par les outils de communication dans la quotidienneté soulève une série d'interrogations sur l'évolution du procès de communication et sur son impact social. Il s'établit en effet un lien, d'une part,

l'architecture de la technique et d'autre part, la construction des pratiques sociales. L'arrivée des outils informatisés entraine une évolution de la communication et celle-ci se manifeste également dans les usages des RSN.

De ce fait, il nous semble convenable de nous placer dans le cadre de la problématique de la « double médiation » développée par Jouet qui écrit « ... est à la fois technique car l'outil utilisé structure la pratique, amis la médiation est aussi sociales car les mobiles, les formes d'usage et le sens accordé à la pratiques se ressourcent dans le corps social » 192 ce qui ouvre une interrelation entre la technique et le social.

Nous mentionnons, sans développer exhaustivement, que cette problématique s'oppose à celle du « grand partage » entre technique et social « et à l'anthropologie des sciences (représentée par exemple par Michel Callon et Bruno Latour) qui avec le modèle de la traduction est intéressée avant tout par les « alliances » entre sciences, techniques et action sociale » ¹⁹³.

Egalement, Patrice Flichy, s'efforce dans son approche historique de dépasser la coupure entre technique et société « quand on suit le cheminement de l'innovation, on constate qu'il n'y a pas de séparation radicale entre le construction technique de l'objet et sa construction sociale [...] La technique et les usages évoluent [...] »¹⁹⁴.

Dans ce contexte:

Les réseaux sociaux numériques renferment les propriétés suivantes :

a- D'abord, les réseaux sociaux numériques forment des systèmes d'interactions potentiellement infinies, mais qui ne sont infinies qu'à l'intérieur des possibilités ouvertes d'un programme informatique déterminé. Il ne s'agit donc pas d'espaces de pure *liberté* mais bien d'ensembles de normes qui conditionnent des usages plus ou moins diversifiés des possibilités que renferment les programmes informatiques décrivant leur horizon.

¹⁹² JOUET, J., « Pratiques de communication et figures de la médiation » – Des médias de masse aux technologies de l'information et de la communication, Réseaux. Communication – Technologie – Société, Année 1997, Volume 1, Numéro 1 p. 291 - 312

MIEGE, B., « La société conquise par la communication », *Les Tic entre innovation technique et ancrage social*, Presses Universitaires de Grenoble, 2007, p.45

¹⁹⁴ FLICHY, P., « L'historien et le sociologue face à la technique, le cas des machines sonores », in Réseaux, n° 46-47, 1991

- b- Nous pouvons dire aussi qu'en termes philosophiques des « formes » ou « essences » définies dans le cadre d'un programme informatique donné sont déployés dans un monde qui en est l'actualisation, aux conditions programmatiques et arbitraires qui sont les leurs. De plus, un réseau social numérique est l'actualisation d'un programme actif sous la forme des objets actuels qu'il met en œuvre, qu'il s'agisse de personnage fantasmatiques, de leur lieu d'évolution, de leurs actions sur ce lieu, etc.
- c- Enfin, les réseaux sociaux numériques, sont des environnements qui sont virtuellement réels et se déploient *actuellement* comme fonctionnement d'un programme informatique opérationnel : un réseau social numérique est dans ce sens un système cohérent et actuel d'opérations et de calcul.

2. Contre le déterminisme

Le processus d'innovation continue à se projeter dans le futur. On investit dans l'Internet du futur, aussi bien des espoirs immenses, des rêves que des peurs : en témoigne le mythe de la bibliothèque de Babel et d'une société de la connaissance, l'horizon d'un « Big Brother » alors que survient l'hypothèse d'une dématérialisation du monde.

Revenir sur les enjeux et les processus de l'innovation nous permet dans une certaine manière de prendre du recul sur ces projections. Cependant notre objet de recherche nous confronte à une difficulté inéluctable de penser l'innovation au moment où on la vit. Comment penser un système dont nous sommes nous-mêmes les acteurs ? Quelles seront les limites d'une telle recherche ?

Pour éclaircir la question de l'innovation dans le cadre des réseaux sociaux numériques, il nous paraît nécessaire d'examiner les deux visions qui conditionnent les deux logiques de l'innovation.

Nous montrerons donc les deux approches et la manière dont ils peuvent influencer le développement de l'espace d'Internet. Une fois saisie l'influence des deux conceptions sur Internet nous montrerons par quels moyens ils peuvent influencer l'espace des réseaux sociaux numériques

2.1- L'individu au centre

Nous commençons notre réflexion en partant d'un constat qu'à travers les réflexions menées sur les nouveaux usages d'Internet, une évidence est née : l'individu est dorénavant déplacé au centre de l'innovation.

D'abord, qu'entendons-nous par individu ? La définition du terme individu par le Larousse est la suivante : « Etre concret qui, dans une classification hiérarchique, entre dans l'extension d'une espèce. (...) Etre humain considéré isolément par rapport à la collectivité ».

Suite à cette définition, nous constatons que d'une part, l'individu entre dans l'extension d'une espèce et est envisageable en rapport à la collectivité, et d'autre part, l'individu est toujours ancré dans un environnement particulier au sein duquel il agit et interagit avec les autres. Mais le rapport entre l'individu et son environnement, ainsi qu'avec les autres individus, n'a pas toujours été envisagé par les sciences humaines.

Nous pensons que traiter de l'individu permet d'envisager son évolution en termes communicationnelles et par extension, son interaction avec son environnement.

Ensuite, en quoi donc ce déplacement du rôle de l'utilisateur influence et modifie les réseaux sociaux numériques ? On part alors ici du constat que les usages modifient et redéfinissent l'espace des RSN. On parle ici des usages dits « modernes » d'Internet qui modifient la place de l'individu au sein du réseau et rejoignent la conception première d'Internet, revendiquant la liberté d'expression et le partage des connaissances, induisant un individualisme qui permet une collaboration libre entre les individus au sein du même réseau. Mais cet individualisme connecté au même espace n'est-il pas devenu un phénomène de groupe ? Si oui, peut-on toujours parler d'individualisme ?

Singly écrit : « pour nous, l'individualisme n'a pas supprimé le social; il en constitue une des formes [...] L'individu moderne est toujours socialisé mais les marges qui lui sont laissées sont un peu plus grandes » ¹⁹⁵

.,

¹⁹⁵ DE SINGLY, F., « Les uns avec les autres », *Quand l'individualisme crée du lien*, Paris, Hachette, Littérature, coll. Pluriel, 272 pages

Puisque les individus sont les principaux usagers d'Internet, ce sont alors leurs communications, publications et références qui sont placés sur une même place, où les opinions s'expriment et se confrontent. Nous assistons donc à la naissance à l'apparition d'un nouvel espace public numérique à l'heure du web2.0. Les réseaux sociaux sont venus renforcés le brouillage des sphères publiques, privées et professionnelles, conduisant cette fois à une modification dans la délimitation sur le réseau des sphères privées et intimes.

Aujourd'hui, il nous paraît de plus et plus difficile de tracer la frontière entre ce qui relève de la vie privée et de l'intime. Se pose alors la question des limites de la liberté d'expression, la protection des données personnelles fournies lors de l'inscription à un réseau social. Est-ce que les membres ont-ils conscience du danger ? S'autorégulent-ils ? Sont-ils informés ? Y a –t-il vraiment une nécessité d'une protection juridique ?

Les réseaux sociaux numériques apparaissent comme un dispositif faisant émerger des nouvelles formes de communication. En l'occurrence, peut-on voir dans ces nouvelles formes de communication une possibilité de régulation des pratiques permettant de concilier efficience, adaptabilité et universalité de ces réseaux dans un processus de développement continue?

Ne faudra-t-il pas dons, dépasser la vision fonctionnelle et utilitariste de la communication et s'orienter vers un processus de *co-création* du sens, vers un « agir communicationnel » au sens d'Habermas ¹⁹⁶?

La place de plus en plus grandissante prise par la communication via les réseaux sociaux est l'une des manifestations du changement social qui se produit dans la société du 21^{ème} siècle.

En effet, le recours à ces outils de communication s'est imposé non seulement dans les loisirs mais aussi dans le travail et dans la vie pratique. De fait, il s'opère des lignes de fracture dans l'ensemble des usages de ce média qui entraine l'émergence de nouveaux comportements de communication.

Ils sont souvent analysés comme le produit des transformations des systèmes et appareils de communication qui définiraient pour ainsi dire de facto la façon dont les individus les utilisent.

_

¹⁹⁶ C'est un agir communicationnel par lequel on cherche à s'entendre avec l'autre, de façon à interpréter ensemble la situation et à s'accorder mutuellement sur la conduite à tenir.

Les pratiques communicationnelles s'élaborent en effet autour d'une double médiation. Cette dernière est à la fois technique car l'outil utilisé structure la pratique mais la médiation est aussi sociale, les formes d'usage et le sens accordé à la pratique se ressourcent dans le corps social.

2.2 - Le constructivisme

Pour Le Moigne (2006), le fondement de la connaissance, c'est le « sujet connaissant », la connaissance se construit par lui et n'a pas de signification en dehors de lui. Une méthode scientifique en sciences humaines est une « théorie en acte » ¹⁹⁷ et une observation participante comme la nôtre attend, afin d'être opérationnelle qu'on l'a donne les concepts nécessaires qui vont la remplir.

Pour être qualifiée de constructiviste, une recherche doit satisfaire aux principes du positionnement épistémologique constructiviste des méthodes utilisées. Ses principes, définies Mucchielli et Noy (2005) sont :

- a) La volonté de lier la communication à l'action
- b) Une complète intégration par le chercheur des éléments culturels de définitions des situations
- c) Une constante recherche des significations par mise en relation de tout ce qui peut être mis en relation
- d) Des allers-retours entre le recueil des données sur les situations à analyser et l'élaboration des interprétations

Afin d'éliminer toute ambigüité il nous paraît essentiel de faire une distinction non-exhaustive entre constructivisme et constructionnisme. Le « constructionnisme » est un point de vue scientifique qui considère que la plupart des phénomènes dont parlent les hommes et par rapport auxquels les hommes agissent sont des constructions qu'ils élaborent eux-mêmes.

Tandis que le constructivisme est un point de vue épistémologique « c'est-à-dire un parti pris sur la connaissance et les modalités d'arriver à cette connaissance. Pour lui, la connaissance scientifique

Page 123 of 375

¹⁹⁷ MUCCHIELLI, A. et NOY, C., « Etude des communications : approches constructivistes », Armand Collin, Paris, 2005, p. 7

n'arrive pas, et n'a pas besoin d'arriver, à saisir la « réalité » des phénomènes. La science permet d'atteindre des représentations qui donnent de la « réalité » un reflet plausible et utile à l'action à entreprendre. La connaissance est donc orientée, au départ, par des finalités d'action sur le monde » 198.

En ce sens, les méthodes utilisées doivent travailler sur les interactions des phénomènes entre eux en permettant au chercheur d'expérimenter les concepts dont il se sert. Pour le constructivisme, la connaissance scientifique est une construction qui ne prétend pas être parfaite et cette connaissance construite ne peut pas être séparée de finalités attachées à l'action de connaitre, autrement dit de son principe téléologique.

Dans le principe de l'expérimentation de la connaissance, qui est l'un des principes forts du constructivisme, la connaissance est totalement liée à l'activité expérimentale et donc vécue du sujet. Le réel connaissable est un réel en activité qu'expérimente le sujet et que ce sujet se construit par des représentations symboliques et comme le rappelle Ch. Le Moënne (2003), le « réel » n'est pas nié dans le constructivisme, c'est ce qui est donné dans le processus de construction des expériences du monde.

C'est ce qui teste nos hypothèses et projets à travers une confrontation avec l' « environnement » (Von Glasersfeld, 1985). Postuler l'existence d'un « au-delà » de ce réel expérimenté est tout à fait métaphysique. Pour Ch. Le Moënne (2003, p..12), nos connaissances commencent donc avec l'expérience. Pour cela, la position constructiviste exige de tout chercheur d'être en contact avec les phénomènes qu'il explore et sollicite une descente du chercheur auprès des phénomènes concrets qu'il veut « mettre en connaissance ».

Toutefois, il ne faut pas négliger le fait qu'il y a des choses sur le monde que l'on peut savoir à l'avance qui peuvent être le résultat d'une « expérience collective » accumulée par un chercheur à travers sa propre expérience sociale et intellectuelle. De plus, tout chercheur possède nécessairement une sensibilité épistémologique et théorique.

Et c'est là que se pose la question de la virginité épistémologique car comme nous le rappel Gérard Noiriel : « Tout « point de vue » repose sur des présupposées » 199 et que l'explicitation des dits présupposés constitue le passage obligé pour tout travail de recherche.

¹⁹⁸ MUCCHIELLI, A. et NOY, C., « Etude des communications : approches constructivistes », Armand Collin, Paris, 2005, p. 12

Il découle de ce qui a été élaboré que la connaissance scientifique est le fruit d'une interaction du sujet connaissant et de l'objet de connaissance et le sujet ne connait pas de « choses en soi » mais il connait l'acte par lequel il perçoit l'interaction des choses (...). De plus, le constructivisme se caractérise par son principe de récursivité de la connaissance ; cette connaissance établie et le processus de connaissance qu'elle établit se structurent réciproquement et activement produisant le résultat.

Partant de l'idée que l'on ne peut pas prétendre faire une recherche en partant d'un vide théorique et conceptuel, nous rappelons ce que Morin (1990, p.265) appelle des « macro-concepts » dans lesquels nous avons puisé pour trouver un point de départ pour notre construction. Et c'est alors progressivement, par des allers-retours entre la connaissance que nous étions en train de construire, le phénomène étudié et les notions à notre disposition qui, finalement, ont précisé la forme exacte et concrète du phénomène.

Dans ce contexte, l'interaction est la mise en relation des objets du monde à connaître entre eux pour faire surgir les « significations » alors « le monde à connaître est un monde de relations entre les choses à connaître »²⁰⁰. Ainsi, le sens est issu d'une mise en relation de quelque chose avec quelque(s) chose (s) autre(s) et les phénomènes que le chercheur construit et dont il cherche le sens, sont en interaction avec d'autre (s) phénomènes. C'est donc « un univers de significations qu'il faut s'efforcer de construire (Berger et Luckmann, 1986, p. 143 -153).

Notre volonté entend se situer dans le registre de la compréhension « la démarche compréhensive s'appuie sur la conviction que les hommes ne sont pas de simples agents porteurs de structures mais des producteurs actifs du social, donc des dépositaires d'un savoir important qu'il s'agit de saisir de l'intérieur, par le biais du système de valeurs des individus ; elle commence donc par l'intropathie »²⁰¹. Le constructivisme postule que le fondement de la connaissance c'est « sujet connaissant », la connaissance se construit par lui et n'a pas de signification en dehors de lui (Le Moigne, 2006)

Pour Le Moënne (2003, p.23), le constructivisme exige du chercheur un travail de « conceptualisation fort » pour échapper au « fonctionnalisme pratique », qui ne peut déboucher que sur des « modèles empiriques autovérifiés » et des « modèles procéduraux ».

²⁰¹ KAUFMANN J.C., « L'entretien compréhensif ». Paris, Armand Colin, 2006, p.143-145

¹⁹⁹ NOIRIEL, G., « Sur la « crise » de l'histoire », Berlin, 1996, p.194

MUCCHIELLI, A. et NOY, C., « Etude des communications : approches constructivistes », Armand Collin, Paris, 2005, p. 41

Le contexte d'émergence du constructivisme est marqué par les approches microsociologiques remettant en cause les modèles d'organisation issus de Taylor et de Ford ; il y a là un tournant pragmatique. Mais comment le constructivisme peut-il appuyer une approche des processus communicationnels ? Christian Le Moënne éclaire cette approche en ajoutant à l'observation des processus d'appropriation la question des temporalités et celle des délimitations.

« Le développement du pragmatisme s'inscrit donc à la convergence de tendances lourdes qui se déploient selon des temporalités différentes : temps très long du procès de désacralisation qui sous-tend la crise de la transcendance ..., temps long, depuis la fin du Moyen-âge, du processus d'artificialisation, de technicisation et de rationalisation générales du monde qui accompagne le développement du capitalisme..., crise de rationalisation ouvrant la voie à la recherche d'un fondement pragmatique de la raison prenant en compte la dimension procédurale et limitée de la rationalité..., immédiateté des questions liées à l'explication des pratiques qui met au premier plan des processus de production les problèmes de cognition, de *procéduralisation* des processus, d'intelligence ..., dislocation des frontières des organisations et des institutions qui amène à penser la production de valeur en prenant en compte la recomposition des sphères professionnelles, publique et privée »²⁰²

Appliquée aux sciences de l'information et de la Communication, l'approche constructiviste permet de relier les registres de la connaissance et de l'action ; elle exprime l'articulation entre le « micro » et le « macro » chère à Serge Proulx.

Pour le constructivisme, l'expérience cognitive occupe une place particulière car c'est une expérience inscrite dans une dimension individuelle et collective. Cette articulation dialectique entre les deux dimensions structure un mode empirique exclusif de construction d'une connaissance. « C'est cette expérience qui structure un mode empirique, accumulation des expériences individuelles et collectives, somme de l'histoire cognitive de l'homme »²⁰³.

²⁰³ JANVIER, R., « Recompositions organisationnelles et évolution de la catégorie d' « usager » dans le contexte de la société de l'information », Université Européenne de Bretagne, Université Rennes 2, 2008, p. 105

Page 126 of 375

²⁰² LE MOENNE Christian, « Questions et hypothèses sur les approches constructivistes et les recherches en communications organisationnelles ». Colloque de Béziers, « La place du constructivisme dans l'étude des communications », 17 et 18 avril 2003.

2.3- Déterminisme technique ou sociologique?

La technologie ne tombe pas du ciel Mais un produit sociotechnique²⁰⁴

Il apparaît en effet que le contexte d'innovation permanente, qui cristallise les enjeux des différents acteurs du réseau, entraine une réflexion sur la poursuite du développement de ces réseaux sociaux.

Une question en découle : faut-il voir dans le processus d'innovation permanente une course aveugle du développement technique indépendante des notions de risque ou de progrès ? Les acteurs du réseau sont-ils dépassés par la technique ou doit-on penser que le développement du réseau repose sur une maitrise raisonné de l'innovation ? En d'autres termes, peut-on dissocier les techniques de la société ? Peut-on parler de déterminisme technique ?

Penser Internet, emmène à la fois à penser « internet dans la société » et « la société dans Internet » ²⁰⁵. Penser l'un sans l'autre emmène certainement à une réduction de la complexité du phénomène. Le web2.0, au-delà d'être un dispositif technique, apparaît comme un dispositif faisant émerger de nouvelles formes de communication d'où la complexité de ce phénomène. Alors ne serait-il pas nécessaire de penser l'innovation en l'occurrence les réseaux sociaux dans la société ?

La place de plus en plus grandissante prise par la communication via les réseaux sociaux est l'une des manifestations du changement dans la façon de communiquer et de s'informer qui marque la société du $21^{\text{ème}}$ siècle. En effet, le recours à ces outils de communication s'est imposé non seulement dans les loisirs mais aussi dans le travail et dans la vie pratique. De fait, il s'opère des lignes de fracture dans l'ensemble des usages de ce média qui entraine l'émergence de nouveaux comportements de communication.

Ils sont souvent analysés comme le produit des transformations des systèmes et appareils de communication qui définiraient pour ainsi dire de facto la façon dont les individus les utilisent.

Nous reprenons cette expression à l'article de Serge Proulx issu de l'ouvrage collectif : LAJOIE, J., GUICHARD, E. (dir), *Odyssée Internet, enjeux sociaux*. Paris : diffusion de l'édition québécoise, 2002.

Page 127 of 375

²⁰⁴ FLICHY, P., « Technologie et lien social », Colloque Pour une refondation des enseignements de communication des organisations, Paris, 25 au 28 août 2003

Il convient d'éviter le piège de ce déterminisme technique mais il importe tout autant de réfuter le schéma réducteur du déterminisme social qui fait l'impasse sur la place de l'objet technique et voit, a contrario, dans le changement social l'élément majeur de la construction des pratiques de communication.

Les pratiques de communication comportent une dimension subjective car elles se fondent sur des modes de faire particuliers et répondent à des attentes spécifiques et s'articulant autour de représentations individuelles qui ne sont pas sans faire appel à l'imaginaire.

Ces pratiques s'inscrivent dans la recherche d'un nouveau lien social. L'utilisateur choisit l'application désirée et construit son usage en se référant aux possibilités et aux contraintes des services offertes par le réseau.

La finalité prescrite de la technique comme instrument pratique et fonctionnel est détournée au profit d'usages ludiques qui font large part aux fantasmes. Nous trouvons l'aspect ludique dans Facebook, avec par exemple Texas Holdem, les Quiz à caractère sexuel, FarmVille où les membres cultivent des terres et élèvent des animaux virtuels, etc.

A l'opposé du déterminisme technique, le déterminisme sociologique selon Proulx (2001), réduit l'explication des changements aux seuls rapports de force entre acteurs sociaux, effaçant « toute complexité aux modalités de l'action technique de la société ».

Nous nous inscrivons dans une approche constructiviste et nous refusons le radicalisme prôné par Durkheim dont pour qui les phénomènes sociaux conditionneraient les émergences techniques et pour qui les phénomènes techniques seraient exclusivement déterminées par les phénomènes sociaux. Il est évident qu'une telle vision réductionniste empêche d'entrevoir ce qui se joue dans le rapport entre l'homme et la machine.

En effet, la domination de l'homme sur la machine ou la domination des phénomènes sociaux sur la technique est une erreur voire une illusion. Cette vision ne permet pas d'observer la relation entre les pratiques ou les usages qui se créent entre l'homme et un dispositif technique. Cette relation n'empêche en aucun cas une relative autonomie de l'un vis-à-vis de l'autre.

Les dispositifs techniques sont des mises en acte dans le sens où ils participent à la configuration des modalités d'usage et en retour les usagers les fascinent et contribuent à leur développement et leur mutation afin que ces dispositifs répondent à un besoin chez les usagers.

Leurs modalités d'usages sont analysées comme des systèmes complexes d'interaction entre actant humains. Il s'agit de comprendre les phénomènes d'interaction et d'appropriation des dispositifs techniques.

Il s'agit d'admettre que les logiques sociales correspondent à des mouvements de longue durée portant aussi bien sur des processus de production que sur des articulations «production/consommation ou sur des mécanismes de formation des usages ; on doit admettre qu'elles ne sont pas fixées définitivement et qu'elles se transforment régulièrement, surtout dans une période aussi effervescente et ouverte que la période présente »²⁰⁶.

Autrement dit, il est essentiel de ne pas considérer ces logiques sociales comme fixées une fois pour toutes, car c'est autour d'elles que « s'enroulent » les stratégies acteurs sociales concernés, ceux-ci ayant la possibilité de les déplacer, de les réorganiser et d'utiliser l'émergence les nouveaux dispositifs pour s'affirmer socialement

Dans ce sens, Miège (2004) nous dit que l'important est de ne pas considérer ces logiques sociales de façon déterministe ou mécanique; mais c'est autour d'elles qu'à moyen terme, se développe parfois en de sens opposés, les stratégies des acteurs sociaux; ceux-ci dans leurs actions quotidiennes, ont la possibilité d'aller, momentanément ou même durablement à leur rencontre; ce faisant ils parviennent à «déplacer » les logiques dominantes, voire même à s'en abstraire.

²⁰⁶ MIEGE, B. « L'information-communication, objet de connaissances », de boeck, Paris, 2004, p. 190

3. La notion d'usage : pour un autre regard

De nos jours, les Technologies de l'Information et de la Communication occupent une place prépondérante et la question d'usages fait l'objet de plusieurs recherches et approches sociologiques, socio-politiques, etc.

Pour Chambat (1994), une ambivalence entoure cette notion du fait qu'elle est utilisée à la fois pour « repérer, décrire et analyser des comportements et des représentations relatifs à un ensemble flou : les NTIC ».

Pour Breton et Proulx (2002), le concept d'usage renvoie à un ensemble de définitions allant de l'adoption à l'appropriation en passant par l'utilisation. Cette formulation peut être mobilisée de la façon suivante : l'appropriation (étudiée essentiellement par les sociologues des usages) se résume souvent à l'achat et la <u>consommation</u>, qui détermine sa capacité à s'inscrire plus ou moins comme réponse à une demande sociale.

Ainsi, l'objet se trouve investi d'une fonction de signe qui contribue à lui conférer une « valeur », au sens symbolique du terme, valeur plus ou moins indépendante des conditions de sa production. Dans notre cas l'achat d'un ordinateur, la consommation du réseau Internet, et par extension, la consommation d'un espace virtuel, celui des RSN.

<u>L'utilisation</u> (étudiée essentiellement par les cognitivistes et les ergonomes) renvoie au simple emploi d'une technique dans une situation de face-à-face avec l'outil. De ce fait, la relation homme/objet technique ne peut s'apprécier à la seule échelle « micro » de l'utilisation de l'objet, elle doit associer une vision « macro » de l'ensemble des significations portées par la relation de l'homme à l'ensemble technique.

Le Moënne va au-delà de la perspective de Proulx, concernant les rapports d'usage, et intègre la dimension processuelle à sa réflexion : « quelles sont les caractéristiques spécifiques de ces types particuliers d'artefacts, dont on observe qu'ils sont à la fois des institutions et des ensembles processuels construits, qu'ils ne se confondent pas avec le projet qui vise à les structurer, ni avec les ressources que ce projet fait émerger, ni avec les modalités de coordination, ni avec les normes, ni avec les concepts, les justifications, les symboliques ? Comment penser la relation entre les connaissances des processus

organisationnels et les configurations de formes symboliques et matérielles que ces connaissances font émerger? 207 .

Selon Proulx et Breton, l'appropriation exige la réunion de trois conditions sociales :

- Un individu doit démontrer un minimum de maitrise technique et cognitive de l'outil et doit pouvoir donner lieu à des possibilités de détournements, de réinventions et de contributions directes des usagers à la conception des innovations techniques.

L'appropriation des technologies prennent racine dans les travaux expérimentaux de chercheurs tels que Watzlavick, Maffesoli, Cloutier, Ravut, Proulx Breton et d'autres.

En se basant sur les travaux de ces chercheurs, il est possible de réinterpréter l'appropriation des nouveaux médias, en s'inspirant et en s'éloignant à la fois du sens qu'on a pu accorder à ce phénomène dans les théories de la diffusion et de l'adoption des innovations.

Ce concept d'appropriation nous mène à comprendre comment les membres des RSN ont su développer les conditions d'une appropriation rapide de l'espace Facebook à titre d'exemple. L'appropriation par les usagers de ces technologies, passe par les mouvements de convergence, de simplification et même de design.

De fait, nous constatons trois conditions sociales propices à l'appropriation rapide de Facebook : une utilisation facile de l'outil, une nouvelle forme de pratique communicationnelle et d'expression personnelle et enfin une possibilité de *co-construcion* de nouveaux usages comme le développement de nouvelles applications ou l'utilisation de Facebook pour initier un débat ou bien pour soutenir des causes etc.

Le Coadic part du postulat qu' « un système, des services, des produits d'information vont répondre aux besoins d'information d'usages multiples et variés, qui vont faire de l'information qu'ils obtiennent des usages multiformes ». Cela questionne le « non-usage » et l' « usabilité ». Selon Le Coadic, l' « usabilité » permet de mesurer jusqu'à quel point un système d'information par exemple est prêt à l'usage.

Page 131 of 375

²⁰⁷ Idem

Avant de développer l'« usabilité », nous notons que les études sur les technologies semblent très focalisées sur les questions d'usage et d'usagers mettant de côté la question du non-usage²⁰⁸.

Malgré son importance, ce dernier a été négligé par les chercheurs en SIC et notamment par ceux qui se penchent sur les réseaux sociaux numériques. Pourtant, il doit susciter davantage l'intérêt des chercheurs et être considéré comme un phénomène à ne pas sous-estimer.

Si nous revenons à la notion d'usabilité, nous remarquons que « le manque d'usabilité de l'information et des systèmes d'information a sans doute sa part de responsabilité dans le non-usage »²⁰⁹. Mais, nous pensons que dans le cadre des RSN, c'est sa forte usabilité qui a contribué au développement croissant de son usage.

Par exemple, le « non-usage » serait dans le cas des RSN comme tel: il existe une catégorie de personnes, familières avec l'informatique qui pratiquent le mail, le commerce en ligne et la recherche d'informations mais qui a laissé de côté les réseaux sociaux numériques.

Cela constitue pour Feirouz Boudokhane un manque d'intérêt et une absence de besoin et elle précise « qu'il est important de pouvoir différencier le non-besoin basé sur une réelle justification, le non-besoin comme une défense et l'absence de besoin par manque de connaissances et de savoir-faire »²¹⁰.

Dès lors qu'il y a une communication médiatée par une TIC, ici Internet, nous entrons dans ce que des chercheurs appellent comme « sociologie des usages ». En ce sens, comment la sociologie des usages pourra-t-elle nous aider à ce propos ?

Il faut rappeler que « la sociologie des usages ne constitue pas une sous-discipline de la sociologie... elle désigne plutôt une préoccupation ... pour un type de problèmes qui se situe au croisement de trois disciplines : la sociologie de la technique, la sociologie de la communication et celle des modes de vie »²¹¹.

²⁰⁸ Extrait de l'article : Comprendre le non-usage technique : réflexions théorique en ligne à l'adresse http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/2006/Boudokhane/index.php, consulté le 20 octobre 2008

²⁰⁹ LECOADIC, J-F., « Science de l'information », Que Sais-Je?, PUF, 2004.

Extrait de l'article : Comprendre le non-usage technique : réflexions théorique en ligne à l'adresse http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/2006/Boudokhane/index.php

PERRIAULT, J., « La logique de l'usage, essai sur les machines à communiquer », Flammarion, 1989.

Comme l'ethnométhodologie et les SIC, la sociologie des usages a cherché à décrire les pratiques en situation naturelle, par le biais de questionnaires, d'entretiens, d'observations ou d'enregistrements vidéo (Beauvisage, 2004). « La multiplication des observations a alors permis de constater que l'usage débouche souvent sur des productions (objets, évènements, rencontres,...). La catégorie de l'usage pourrait donc se poser comme révélateur de ces productions, circulations que la focalisation sur les TIC ne rendrait visible »²¹².

Là où les usages peuvent nous aider dans la compréhension du phénomène RSN c'est qu'ils semblent associer dans l'objet d'analyse des comportements (fréquence d'utilisation,...), des discours (commentaires), des objets (photos, vidéos, ...). Les effets des usages passent par la mise en acte des représentations qui circulent entre les acteurs.

Dans ce contexte Joëlle le Marec remarque que : « l'usage est une dimension plastique, ouverte et complexe qui peut intégrer au moins trois dimensions fondamentales : les projets, les contextes, les techniques, les trois s'appuyant largement sur les représentations sociales » ²¹³. Les représentations jouent un rôle essentiel dans la formation des pratiques et sont alimentées de manière positive ou négative par l'entourage, les médias et les discours.

Mais qu'est ce que nous entendons par « représentation » ? Selon Jean-Claude Abric, une représentation est « un ensemble organisé d'opinions, de croyances et d'informations se référant à un objet en situation ». Pour Jodelet les représentations « nous guident dans la façon de nommer et définir les différents aspects de notre réalité de tous les jours, dans la façon de les interpréter, statuer sur eux et, le cas échéant, prendre une position à leur égard et la défendre »²¹⁴.

Selon Yves Chevalier, la représentation est « un outil d'appropriation du réel et non une entité, fût-elle abstraite » ²¹⁵ et « permet d'interpréter ce qui nous arrive, voire donner un sens à l'inattendu » ²¹⁶.

De ce fait, les représentations influencent nos actes et peuvent être déterminantes dans les positionnements de chaque individu à l'égard d'une TIC et peuvent affecter ses choix quand à l'usage ou non de celle-ci.

Page 133 of 375

²¹² HENAFF, N., « Parole authentique versus parole instrumentalisée : le pouvoir communicationnel des blogs » – 2008, Université Européenne de Bretagne, Université Rennes 2, p. 52.

Extrait d'un article : L'usage et ses modèles : quelques réflexions méthodologiques, *Spirale*, n° 28, (2001), p. 105-122.

²¹⁴ JODELET, D., « Les représentations sociales », Paris, PUF, 1989

²¹⁵ CHEVALIER, Y., « Do you speak television? » Echanges, (2006), p.31

²¹⁶ JODELET, D., « Les représentations sociales », Paris, PUF, 1989

De plus, des expériences antérieures peuvent influencer les perceptions des individus et l'amener à accepter ou non un dispositif tel que un réseau social numérique.

La sociologie des usages des TIC a mis en relief l'écart qui peut exister entre usages prescrits et usages effectifs, chose que nous avons croisé tout au long de notre recherche sur les RSN. De plus, nous remarquons que le jeu des acteurs ne procède pas de façon linaire.

Nous pensons qu'il est important de noter que l'usage est bien autre chose que l'utilisation et l'usage ne fait pas forcément l'usager, pour illustrer, nous citons les différents travaux de compétences d'un individu devant un ordinateur ou l'éventail de choix parmi les multiples fonctionnalités d'Internet : jeux en réseau, chats, messagerie, « Facebooking », militantisme...

Mais la question de l'usage ne se réduit pas à des données statistiques (taux d'équipement, fréquence et duré d'utilisation, ...) ni à des applications (jouer, rencontrer, écrire...) et la diffusion des objets techniques ne débouche pas sur l'uniformisation des pratiques.

« L'environnement dans lequel se déroulent les pratiques d'usage peut être considéré comme le prolongement des capacités cognitives des êtres humains qui le constituent »²¹⁷ ; l'environnement est l'ensemble de ressources cognitives disponibles pour une action.

Ainsi, le processus de formation des usages des TIC relève d'une série d'ajustements entre les concepteurs, les précurseurs, les prescripteurs, la technique, et les acteurs avec leurs cultures, cadres de références, langages et imaginaires. Ces ajustements sont régis par certaines motivations d'ordre personnel comme le mimétisme, la frustration, la passion, la conviction, etc. souvent difficile à cerner.

_

²¹⁷ PROULX, S., « Usages des technologies d'information et de communication : reconsidérer le champ d'étude ? » *in* Actes du XIIème congrès nationale des Sciences de l'Information et de la Communication. Unesco, Paris, du 10 au 13 janvier 2001. En Ligne : http://www.er.uqam.ca/nobel/grmnob/drupal5.1/static/textes/proulx_SFSIC2001.pdf, consulté le 20 août 2010

III- Le Virtuel : une notion de « Passerelle »

1- La réalité virtuelle et la virtualité réelle

La réalité virtuelle a donné à l'homme une nouveauté très intéressante en lui offrant le pouvoir d' « agir virtuellement » dans un monde artificiel, dans un monde dit virtuel. Elle oscille, dans l'esprit du grand public, entre phantasme et technologie, entre rêve et réalité et il est évident que de nombreux mystères entourent cette nouvelle discipline qui se développe à une vitesse extraordinaire :

a- Le premier mystère qui tourne autour d'elle c'est dans le contenu du mot qui associe deux termes en apparente opposition. De fait, la réalité virtuelle ne peut être envisagée que depuis peu, grâce à l'augmentation importante de la puissance intrinsèque des ordinateurs, en particulier la possibilité de créer en temps réel des images de synthèse et de permettre une interactivité, toujours en temps réel, entre l'utilisateur et le monde virtuel.

Toutefois, nous notons qu'à la base de la réalité virtuelle, ce sont les évolutions techniques qui ont permis son essor, et donc, en contraignent sa portée, due effectivement aux limites inhérentes de la technique.

La réalité virtuelle n'est pas née spontanément il y a quinze ans. Mais, comme toute technologie, elle a eu des antécédents qui ne s'appelaient pas, évidemment, « réalité virtuelle ».

Il existe plusieurs types d'application qui permettent à une personne d'agir dans un environnement virtuel, principalement, dans les simulateurs de transport, qui ont permis à des professionnels d'interagir avec un environnement *partiellement* virtuel, et cela depuis 50 ans environ.

De nos jours, la réalité virtuelle est introduite dans de nombreux domaines, tels que les sciences et Techniques de l'Information et de la Communication, puisqu'il s'agit d'agir dans un monde virtuel. De nombreuses disciplines concourent aussi à produire de nouvelles avancées dans le domaine de la réalité virtuelle, nous en citons :

 L'informatique, par la capacité à exploiter de nouveaux algorithmes de traitement de modèles numériques et à créer des environnements virtuels interactifs,

Page 135 of 375

- ii. La téléopération et la robotique, par la capacité à développer de nouveaux organes actifs coopérants avec l'humain,
- iii. Ainsi, que la mécanique, l'acoustique, l'optique, l'automatique, etc.

Nous explicitons que dans le domaine des sciences humaines, l'homme est au cœur de la problématique de la réalité virtuelle comme les disciplines suivantes :

- iv. Par exemple, la psychologie expérimentale, qui doit mettre en œuvre des protocoles dévaluation fiables lors de l'étude des actions et des perceptions humaines via des dispositifs techniques,
- v. L'essor de l'ergonomie, qui doit évaluer la pertinence des environnements de réalité virtuelle sur le plan du confort et du fonctionnement,
- vi. Ainsi, que sur le plan de la cognition, qui étudie la nature des processus cognitifs du sujet plongé dans une activité se déroulant dans un univers virtuel.

Pour toutes ces raisons évoquées ci-dessous, la réalité virtuelle occupe, par le couplage des sciences humaines *et* des sciences dures, une position particulière dans le schéma scientifique contemporain. Cette position représente à la fois un avantage par l'interdisciplinarité intrinsèque des domaines et un inconvénient par l'incompréhension que cette dualité, si nous pouvons le dire, engendre.

Pour cela, nous pointons le fait que si les ordinateurs permettent de simuler des mondes virtuels, l'interaction de l'homme avec ceux-ci n'est possible qu'au travers de logiciels, tels que second Life, ou des interfaces matérielles comme c'est le cas par exemple des simulateurs de vols, et des processus cognitifs adéquats. Par extension, elle ne doit pas être considérée comme une simple branche de l'informatique, vu les potentialités novatrices qu'elle propose.

Le mot « virtuel » vient du latin médiéval *virtualis*, issu du mot *virtus*, force, puissance. Dans la philosophie scolastique, le virtuel c'est ce qui existe en puissance et non en acte.

En philosophie, la notion de la virtualité semble avoir été introduite par Aristote. En effet, cet auteur de la Métaphysique a distingué deux formes de *l'existence* : l'être en *acte* et l'être en *puissance*. Il donne l'exemple, du chêne adulte, qui existe actuellement, en ce sens tous les caractères qui appartiennent à son *espèce* sont réalisés, développés et pour ainsi dire épanouis en lui.

En revanche, le gland ne contient qu'un chêne en puissance ou en virtualité, un chêne virtuel, c'est-à-dire à l'état de *projet*, de germe, d'ébauche, n'existant pas encore, sans être cependant identique à un pur néant, mais pouvant être, tendant à être, étant en un certain sous. De fait, le « virtuel » est « un non lieu » et « la réalité virtuelle propose un voyage dans nulle part »²¹⁸.

Nous assistons aujourd'hui à un mouvement important de virtualisation qui s'étend non seulement au champ des Sciences de l'Information et de la Communication mais aussi bien à notre corps, au fonctionnement économique et collectif, à notre intelligence et sensibilité. Le virtuel atteint aussi notre fonction de l' « être ensemble »²¹⁹ par la constitution des communautés virtuelles, les entreprises virtuelles, la démocratie virtuelle, les réseaux sociaux numériques, ...

1.1- Le virtuel et l'actuel : dichotomie ou symbiose ?

Sans prétendre développer exhaustivement chacun des points de vue, nous nous contentons de dresser un rapide panorama afin de situer les débats suscités par le « virtuel » et le « réel ».

Pour Quéau (1993) « L'idéologie cartésienne de la dichotomie entre le corps charnel et l'esprit qui l'habite semble devoir reprendre une vigueur particulière à notre époque » 220.

Comme nous l'évoquerons dans la partie dédiée aux communautés virtuelles, Serge Proulx dans son fameux article intitulé « La virtualité comme catégorie pour penser le social », souligne que le mot «virtuel » est « une notion passerelle »²²¹, c'est-à dire une notion qui tend de plus en plus à englober les phénomènes d'ordre social propres à l'utilisation d'Internet au sein des « communautés virtuelles ».

_

²¹⁸ JOLIVALT, B., « La réalité virtuelle », PUF, 1995, Paris.

²¹⁹ LEVY, P., « Qu'est-ce que le virtuel ? », La découverte & Syros, Paris, 1998.

²²⁰ QUEAU, P., « Le Virtuel, vertus et vertiges », Ed, Champ Vallon, 1993.

²²¹ Lucien Sfez. 1999, p. 22 cité par Serge Proulx, 2000, p. 99

Il nous semble que la notion de passerelle du « virtuel » chez Sfez s'oppose au réel chez Deleuze (1985) et à l'actuel chez Quéau (1993). Ces facettes dichotomiques ou symbiotiques d'un même concept, a attisé une approche qualifiée de « paranoïaque » chez Proulx (2000), qui a tenu à décrire le virtuel comme étant une réalité artificielle rendant probable une actualisation d'un monde de possibles.

Bergson (1939) avait dépassé cette dichotomie entre l'actuel et le virtuel au travers du concept lié au temps du souvenir pur : le souvenir pur à l'état virtuel passe à l'état actuel, mais en s'actualisant, garde son caractère virtuel qui l'attache au passé. Ainsi, le souvenir pur pour Bergson est l'image virtuelle de notre passé, pendant que le présent serait une image actuelle non encore actualisée.

Pour Claude CADOZ, virtuel et réel ne sont pas en opposition ; le virtuel est ce qui est en puissance dans le réel, ce qui a en soi toutes les conditions essentielles à sa réalisation²²².

Pour Pierre Lévy l'actuel et le virtuel sont « deux manières d'être ensemble » : par sa virtualisation, l'actualisation entraine une nouvelle virtualisation, tandis que se produit un passage de l'intérieur à l'extérieur et de l'extérieur à l'intérieur parce que Lévy nomme l' « Effet Moebius » ²²³.

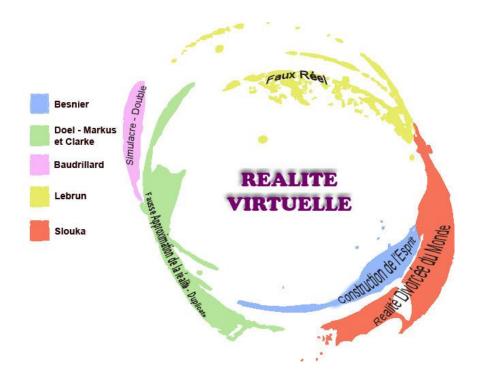
Pour Lévy, cette virtualisation touche tous les domaines : la virtualisation de la mémoire au travers de l'écriture, la virtualisation de l'économie (virtualisation du marché et du travail), etc.

Enfin, pour Wesissberg (1992) : « virtuel et réel sont deux faces d'une même question. Le virtuel ne remplace pas le réel, il aide à lui donner sens », une sorte de mixte qui crée une autre forme.

2

²²² CADOZ Claude : « Les réalités virtuelles », Flammarion, 1994.

²²³ « L'effet Moebius » dont parle Pierre Lévy, mouvement de déterritorialisation et passage de l'intérieur à l'extérieur, retournement comme d'un gant qu'entraîne la virtualisation dans plusieurs domaines (privé/public, propre/commun, subjectif/objectif, carte/territoire, auteur/lecteur...) (Lévy, 1995, p. 22). Ce retournement de l'intérieur vers l'extérieur et de l'extérieur vers l'intérieur est particulièrement opérant en ce qui concerne le corps du spectateur : « Chaque nouvel appareil ajoute un genre de peau, un corps invisible au corps actuel. L'organisme est retourné comme un gant. L'intérieur passe à l'extérieur tout en restant dedans. Car la peau, c'est aussi la limite entre soi et le dehors. » (Lévy, 1995, p.28)



1.2- <u>L'imaginaire entre le réel et le virtuel</u>

« Lorsque nous percevons le monde tel qu'il est comme le meilleur des mondes possibles, lorsqu'il n'y a donc plus besoin d'imaginer une perfection qui n'est telle que dans notre petite imagination limitée, alors nous pouvons commencer à étudier sérieusement le réel. En le comprenant, nous comprenons la perfection, c'est-à-dire le mouvement de perfectionnement dynamique, qui l'anime ». Pierre Lévy

Les vérités acquises par l'expérience n'emportent jamais avec elles cette certitude absolue; quand on dit le soleil se lève chaque jour, tous les hommes sont mortels, etc., l'imagination pourrait se figurer une exception à ces vérités que l'expérience seule fait considérer comme indubitables, mais l'imagination elle-même ne saurait rien supposer hors de l'espace et du temps; et l'on ne peut considérer comme un résultat de l'habitude, c'est-à-dire de la répétition constante des mêmes phénomènes, ces formes de notre pensée que nous imposons aux choses; les sensations peuvent être douteuses, mais le prisme à travers lequel nous les recevons est immuable.

Grâce à Bachelard, Corbin, Durand et Ricœur, et leur objectif de théorisation de l'imaginaire et leur volonté de distinguer les différents niveaux des représentations et de la réalité, que de nouvelles

méthodes d'analyses ont pu être fondés. Notre travail sur les réseaux sociaux numériques questionne évidemment la notion de l'imaginaire dans la mesure où elle invoque stratégies et représentations.

Ainsi, nous appréhendons l'imaginaire en tant que forme symbolique, nécessaire à toute action humaine, qui permet à tout projet de prendre forme.

Il est donc intéressant de voir dans les RSN la mise en scène des profiles et les règles de comportements établies et respectés par une grande majorité de gens et qu'il existe des normes implicites reconnues par tous.

Michel de Certeau pose un regard nouveau sur ce concept en définissant les pratiques comme des « manières de faire²²⁴ » qui s'exercent au quotidien dans un logique de braconnage et par lesquelles les utilisateurs se réapproprient un espace organisé, il démontre combien les pratiques sont du ressort de la tactique, « art du faible »²²⁵.

Ainsi, pour De Certeau, les pratiques sont constituées de multiples astuces et trouvailles mises en œuvre par l'utilisateur pour agir au sein d'un ensemble circonscrit par le stratège. Cette conception sous-tende que stratège et praticien ont pleinement conscience de leur action. Or, pour Le Moënne, CH. : « ce qui nous fait agir nous échappe ».

Notre hypothèse sera de voir dans les pratiques des réseaux sociaux numériques la dimension de l'imaginaire qui crée du sens et comprenant toute action humaine. Paul Ricœur, pense une imagination « en contexte », à l'œuvre dans des discours e des pratiques ; pour lui, l'imaginaire, composante essentielle de la faculté d'agir, rend l'action possible et intelligible.

De même, Patrice Flichy (2001), a démontré dans ses travaux l'importance de l'analyse développé autour d'une technique et plaide pour une prise en compte de la dimension de l'imaginaire dans les études d'histoire et de sociologie des techniques.

« Dans la philosophie contemporaine, l'imaginaire souffre d'une réputation négative dans la mesure où l'imagination est une faculté envisagée à l'intérieur d'une théorie de la connaissance.

²²⁵ Idem

²²⁴ De CERTEAU, M., « Arts de faire », Union Générale d'Editions, 1980

En ce sens, elle apparaît nécessairement comme imprécise. Pourtant, atteindre l'imaginaire développé par une personne, c'est pouvoir comprendre les modalités d'appréhension de la réalité, examiner les modes de coordination intégrant personnes et objets au sein du monde.

L'imaginaire permet à l'individu de se penser dans le monde et s'avère constitutif de la réalité »²²⁶. Il nous parait donc essentiel de prêter une grande attention à l'imaginaire que les individus développent sur les réseaux sociaux numériques (RSN), la représentation de ces RSN étant corollaire indispensable à sa conception et son utilisation et de mettre en perspective l'interrelation entre imaginaires et pratiques, deux domaines qui se complètent et s'enrichissent l'un-l'autre.

Les RSN présentent de nouveaux moyens d'actions et d'extension, permettant à l'individu de s'affranchir de son espace-temps en tirant profit d'une mise en *réseau*²²⁷ que ce denier intègre une gamme plurielle de compétences provenant de différentes *organisations*²²⁸. En bref, les pratiques et les relations sociales se *virtualisen*t et cherchent à dépasser les contraintes, lesquelles s'avèrent être d'ailleurs ses dimensions constitutives d'hier : les frontières spatio-temporelles s'estompent.

La communication au sein de ces espaces virtuels s'octroie des possibilités d'accès à des ressources et à des moyens qui lui permettent de s'émanciper d'une ontologie réelle liée à l'*ici* et le *maintenant*, à l'*espace* et au *temps*²²⁹. Elle passe d'un mode d'existence concret à un mode d'existence en *puissance*²³⁰ en s'ouvrant à des possibilités créatrices et innovatrices. Virtuelle, elle augmente ses capacités et repousse ses limites artificielles, elle *s'actualise*²³¹. « *Est virtuel ce qui, sans être réel, a, avec force et de manière pleinement actuelle, les qualités du réel* »²³².

_

²²⁶ CORDIER, A., « Imaginaires et pratiques non formelles de recherche sur Internet », GERIICO ; ERTE : XVIe Congrès de la SFSIC, 2008.

²²⁷ Sur les bénéfices et les strategies de la mise en réseau, voir: Tapscott,D. (ed), *Creating Value in The Network Economy*, Harvard Business School Press, 1999 et Tapscott D., Ticoll D. and Lowy, A. "Digital Capital", Harvard Business School Press, 2000.

²²⁸ Sur les « Core Competencies » des organisations, voir : Hamel, Gary. Parhalad, C.K., "The Core Competence of the Corporation", *Harvard Business Review*, Vol. 68, No 5/6, 1990

²²⁹ GIDDENS, A., « The Consequences of Modernity », Cambridge, Polity Press, 1990.

²³⁰ Terme emprunté à Aristote qui s'est largement penché sur les catégories ontologiques, la puissance se pense par rapport à l'acte. Etre en puissance, c'est ne pas être encore effectif, ou actuel. La virtualité, pour Aristote, est donc davantage conçue comme un état de non-actualité, par rapport à l'actualité d'un être, que comme une opposition au réel.

²³¹ LEVY, P., « Qu'est-ce que le virtuel ? », Paris, LA Découverte, 1995.

²³² BERTHIER, D., « Méditations sur le réel et le virtuel », Paris, l'Harmattan, 2004

Le réel, l'imaginaire et le virtuel sont devenues trois notions familières à notre oreille mais que chacun doit être défini clairement pour éviter toute confusion qui, peut-être, créera une inquiétude et un malaise.

Dans un premier sens nous pouvons définir le réel - du latin *rées*, la chose – par la présence tangible et matérielle, tandis que le virtuel et l'imaginaire par l'absence d'existence. Le réel serait donc « ce qui est », et le virtuel son opposé, donc, « ce qui n'est pas ». Ce sens commun suppose évidemment une analogie entre l'opposition du réel et du virtuel, celle du vrai et du faux, attribuant une connotation plutôt péjorative au virtuel et à l'imaginaire, associés à l'illusion, aux faux et à l'erreur.

Pour dépasser cette définition traditionnelle trop simplificatrice du virtuel qui l'établit en opposition et en exclusion vis-à-vis du réel, il faut considérer celui-ci comme « un mode d'être particulier, une modalité d'expression des formes possibles » 233, ou encore, comme « une autre expérience du réel » 234.

De plus, nous remarquons que le virtuel est la simulation d'un autre réel possible et non pas une représentation du réel comme le dit d'autres chercheurs. « *Le virtuel possède une pleine réalité en tant que virtuel* » ²³⁵ et sa principale différence avec le réel se définit par son absence totale d'autonomie et de résistance vis-à-vis des créateurs et utilisateurs.

Mais, comment distinguer entre virtuel et imaginaire? Avons-nous la tendance de les confondre?

Nous avons remarqué que l'imaginaire trouve sa source dans le latin *imago*, l'image²³⁶, la représentation. Alors que le virtuel simule, l'imaginaire représente et chacun des deux termes induit des modalités de réalisations propres.

²³³ LEVY, P., « Qu'est-ce que le virtuel ? » Paris, La Découverte, Collection "Sciences et Sociétés", 1995.

²³⁴ QUEAU, P., « Le virtuel : vertus et vertiges », Bry-sur-Marne, Champ Vallon, Collection "Milieux", 1993

²³⁵ DELEUZE, G., « Différence et répétition », Paris, Editions de Minuit, 1985.

²³⁵ DEI

²³⁶ Concernant l'image réelle nous évoquons l'allégorie de la caverne, évoquée dans le République, livre VI par Platon où Les hommes sont des prisonniers enchaînés au fond d'une caverne sombre qui symbolise le monde sensible. Platon démontre que les sons répercutés par les murs de la caverne seraient pris pour les voix des ombres. Les prisonniers prennent donc pour le réel ce qui n'est que le reflet d'une image. L'image représente l'illusion totale dans laquelle nous vivons. C'est pourquoi le monde sensible est appelé « le monde des apparences » : c'est le domaine de l'illusion. Nous ne pouvons accéder, nous dit Platon, à la connaissance par l'image. Nous croyons connaître le monde tel qu'il est vraiment, mais en fait, nous n'avons accès qu'à son apparence, à son image. Platon oppose au monde des apparences, le monde vrai, celui des Idées.

Selon Philippe Coiffet, l'ambition technique du virtuel est de parvenir à faire « croire que ce qui n'existe pas existe »; cela confirme la stratégie des MMORPG et après celle des univers virtuels, puisqu'ils intègrent à leurs univers ludiques des dimensions propres au réel : écoulement du temps, espace explorable à « l'infini », etc.

Cette stratégie vise à accentuer la cohérence des univers de jeux, de façon à les rendre plus crédibles et donc plus immersifs, tel est le cas par exemple du jeu Farm'ville sur Facebook, où les membres peuvent cultiver leur ferme et élever leurs animaux, gagner et perdre suivant leur investissement dans cet espace. Un autre jeu à succès est Zynga présent sur Facebook et compte aujourd'hui (juillet 2010) 400 millions joueurs dans le monde avec des revenus estimés à 500 millions²³⁷ de dollars en 2010.

Cela pose la question inévitable : quel sera l'état des frontières entre le réel et le virtuel ? Serons-nous toujours capable de distinguer les limites entre virtuel, réel et imaginaire ? Quel sera le défi pour notre vision du monde?

2- Histoire, Technique et Mémoire

Leroi-Gourhan (1965) a pu montrer que l'histoire des outils est intimement liée à celle de la mémoire et de ses pratiques, l'outil ayant pour fonction essentielle d'externaliser la mémoire individuelle et ainsi de la socialiser. L'apparition de l'outil permet une « libération de la mémoire » individuelle qui va ainsi se changer en mémoire collective²³⁸.

Le langage qui accompagne la pratique de l'outil permet à cette mémoire de devenir lisible et transmissible. Mais le problème de la mémoire opératoire vient du langage qui permet la conservation et la transmission des savoirs sur les outils. D'où né un paradoxe : « les possibilités de confrontation et de libération de l'individu » qu'offre l'outil « reposent sur une mémoire virtuelle dont tout le contenu appartient à la société »²³⁹.

²³⁹ *Idem* p. 23

Http://www.lesechos.fr/info/comm/020651223850-la-fievre-du-social-gaming-gagne-la-france.html, consulté en juillet

²³⁸ LEROI-GOURHAN, A., « Le geste et la parole », « La mémoire et les rythmes », Albin Michel, 1965, p.9

Autrement dit, la libération mémorielle et opératoire permise par l'outil n'est rendue possible que par la mise en place d'une mémoire collective élaborée à travers le langage symbolique. L'outil ne peut donc exister qu'en tant qu'il est admis dans la mémoire des connaissances sociales élaborées par le langage.

Toutefois, il faut rappeler les limites des supports de la mémoire collective qui peuvent être engendrés tant par les individus que par les outils eux-mêmes.

Les « médias informatisées » ²⁴⁰, en tant qu'outil et langage, sont des « mnémotechnologies » qui articulent les dimensions opératoire et symbolique de la mémoire selon Souchier (2003).

Pour Norman (1994), il faut distinguer entre les machines interactives et les objets quotidiens : les objets-outils visent à faciliter les manipulations et l'exécution des taches concrètes tandis que les objets informationnels (ou artefacts cognitifs) eux, visent à faciliter la mémoire, la planification et le raisonnement.

Cette distinction nous rappel celle que faisait Simondon (1969) entre outils et instruments : les outils désignent généralement le moyen de prolonger et d'amplifier l'action pendant que les instruments permettent d'améliorer la perception. Simondon rappelait que ces deux fonctions sont en fait toujours présentes à des degrés divers dans tout objet ayant un rôle fonctionnel.

Pour Lévy, nous, être humains, ne pensons jamais seuls et indépendamment de nos institutions, de nos langues, de nos systèmes de signes, de nos techniques de communication, de représentation et d'enregistrement qui agissent profondément sur nos activités cognitives. De fait, « malgré la permanence des structures neuronales de base, la pensée est profondément historique, datée et située, non seulement dans son propos mais aussi dans ses procédures et modes de fonctionnement »²⁴¹.

Si les langues, les langues et les systèmes de signes²⁴², emportent avec eux des manières de découper, de catégoriser et de percevoir le monde, les outils et artefacts qui nous entourent sont eux-mêmes

_

²⁴⁰ Termes pris d'Yves Jeanneret dans son livre « Y a-t-il (vraiment) des technologies de l'information ? », Presses universitaires du Septentrion, 2000.

LEVY, P. « Sur les chemins du virtuel ». En ligne, manuscritdepot.com/edition/documents-pdf/pierre-levy-levirtuel 01.pdf.

²⁴² Selon Lévy, ce sont : les notations scientifiques, codes visuels, modes musicaux, symbolismes

mémoire collective et constituent des « machines à percevoir » et transforment nos manières de percevoir le monde de façon directe, indirecte ou métaphorique²⁴³.

Directement, les outils transforment la nature de nos perceptions (appareil photo, téléphone, etc.); indirectement les outils transforment notre rapport au temps et à l'espace (les avions, l'ordinateur). Enfin, métaphoriquement, les outils nous offrent de nouveaux modèles socialement partagés à partir desquels nous pouvons appréhender de nouveaux problèmes plus abstraits.

Pour illustrer, nous évoquons à ce sujet l'exemple du potier donné par Aristote : « les gens du XVII^e siècle se représentaient le corps comme une sorte de mécanisme et nous construisons aujourd'hui des modèles computationnels de la cognition »²⁴⁴.

L'intelligence collective se heurte à des facteurs contraignant tels que les « technologies intellectuels » comme les systèmes de communication, d'écriture, d'enregistrement et de traitement de l'information. Ces facteurs majeurs conditionnent non seulement nos modes de représentation, mais également nos modes de connaissances, et à leur tour ont des répercussions sur l'intelligence collective.

En effet, les types de représentations qui prévalent dans tel ou tel environnement « favorisent des modes de connaissances distincts (mythe, théorie, simulations), avec les styles, les critères d'évaluation, les «valeurs » qui leur correspondent, si bien que les changements de «technologies intellectuelles » ou de médias peuvent avoir indirectement de profondes répercussions sur l'intelligence collective » ²⁴⁵.

Goody (1994), anthropologue américain, constate que, la mémoire formalisée est une forme délibérée et structurée du vécu, différente de sa communication orale, puisqu'elle dépend de l'intentionnalité du destinateur des connaissances. Ainsi, nous déduisons que le moment de l'inscription de cette mémoire est un moment où les « choses dites » se transforment en écriture qui à son tour peut laisser des traces que l'histoire ne quittera plus.

²⁴⁵ Idem

Page 145 of 375

²⁴³ LEVY, P. « Sur les chemins du virtuel ». En ligne, manuscritdepot.com/edition/documents-pdf/pierre-levy-levirtuel_01.pdf.

²⁴⁴ Idem

2.1- <u>Intelligence collective</u>

Le concept de l'intelligence collective a fait l'objet de nombreux²⁴⁶ travaux depuis une quarantaine d'années et constitue un champ de recherche dont l'objet d'étude est intrinsèquement interdisciplinaire s'appuyant sur les sciences de la vie et les sciences sociales.

Pour Pierre Lévy, « le développement de la communication assistée par ordinateur et des réseaux numériques planétaires apparaît comme la réalisation d'un projet plus ou moins bien formulé, celui de la constitution délibérée de formes nouvelles d'intelligence collective, plus souples, plus démocratiques, fondées sur la réciprocité et le respect des singularités. En ce sens, on pourrait définir l'intelligence collective comme une intelligence partout distribuée, continuellement valorisée et mise en synergie en temps réel »²⁴⁷.

Ainsi, l'intelligence collective est un concept régulateur qui peut être défini comme une intelligence variée, partout distribuée, sans cesse valorisée, coordonnée en temps réel, qui aboutit à une mobilisation effective des compétences²⁴⁸.

Dans le cadre du cyberespace chacun se trouve potentiellement émetteur et récepteur dans un espace qualitativement différencié, non figé, construit par les participants et explorable grâce à son architecture. D'années en année, le cyberespace offre des instruments de construction coopérative d'un espace commun par des groupes géographiquement dispersés.

Des millions de sites web, des jeux de rôles, des news groups, des blogs, des réseaux sociaux numériques etc., autant de dispositifs qui permettent l'émergence d'une mémoire dynamique, commune qui forment une sorte d'encyclopédies vivantes.

Il faut noter que ce qui caractérise ces nouvelles formes d'intelligence collective c'est la structure de communication « tous-tous ». Donc, il ne s'agit plus seulement d'une diffusion de messages (comme à

http://www.boson2x.org/spip.php?article127, consulté le 25 juillet 2011

Page 146 of 375

²⁴⁶ A titre d'exemple nous citons : la noosphère de Teilhard de Chardin, écologie de l'esprit chez Gregory Bateson, sujet collectif de Michel Serres, cybionte de Joël de Rosnay, etc.

²⁴⁷ LEVY, P. « Sur les chemins du virtuel » en ligne, manuscritdepot.com/edition/documents-pdf/pierre-levy-levirtuel_01.pdf.

l'époque des médias dits traditionnels), mais d'une interaction au sein d'un espace dont chacun peut contribuer à modifier ou à stabiliser.

« Le point capital est ici l'objectivation partielle du monde virtuel de significations livré au partage et à la réinterprétation des participants dans les dispositifs de communication tous-tous. Cette objectivation dynamique d'un contexte collectif est un opérateur d'intelligence collective, une sorte de lien vivant tenant lieu de mémoire, ou de conscience commune »²⁴⁹.

2.2- Cortex numérique

De l'écriture à l'enregistrement du son et de l'image animée, à l'invention des disques dures et des mémoires vives des ordinateurs, aux USB²⁵⁰, MP3²⁵¹ carte mémoire digitale, etc., le progrès des techniques de communication et d'enregistrement a étendu considérablement la portée du stock partageable.

Aujourd'hui, il est possible de trouver dans le cyberespace, cet océan informationnel, non seulement des textes, des images ou du son mais également des points de vue hypertextuels, des bases de connaissances, des modèles numériques de simulations, etc.

« Outre ces masses de documents statiques ou dynamiques, des paysages de significations partagées coordonnent les structurations subjectives variées de l'océan informationnel. La mémoire collective mise en acte dans le cyberespace (dynamique, émergente, coopérative, retravaillée en temps réel par des interprétations), doit être nettement distinguée de la transmission traditionnelle des récits et des savoirfaire, comme des enregistrements statiques des bibliothèques »²⁵².

Page 147 of 375

²⁴⁹ Http://biblioweb.samizdat.net/article42.html, consulté le 10 mars 2008

²⁵⁰ Universal Serial Bus: Norme de bus fonctionnant en mode série, et permettant la connexion de périphérique externe, compatible *plug-and-play*.

²⁵¹ Selon le site http://www.futura-sciences.com/fr/definition/t/high-tech-1/d/mpeg_1256/, un MP3 est l'extension et le nom généralement donné aux fichiers sonores encodés au format de compression MPEG (Acronyme de Moving Pictures Experts Group. Format standard de compression des fichiers audio et vidéo pour le téléchargement ou la diffusion en continu) Audio Layer 3.

²⁵² Http://biblioweb.samizdat.net/article42.html, consulté le 10 mars 2008

La nouvelle intelligence collective puise ses ressources dans les intelligences individuelles qui à son tour paraît difficilement assignable à un lieu précis. « Tout autant que la recherche utilitaire d'information, c'est la sensation vertigineuse de plonger dans le cerveau commun et d'y participer qui explique l'engouement pour Internet. Naviguer dans le cyberespace revient à promener un regard conscient sur l'intériorité chaotique, le ronronnement inlassable, les banales futilités et les fulgurations planétaires de l'intelligence collective. L'accès au processus intellectuel du tout informe celui de chaque partie, individu ou groupe, et alimente en retour celui de l'ensemble »²⁵³.

2.3- La virtualisation de l'intelligence collective.

Peut être, dans quelques années, nous trouverons les interfaces Web d'aujourd'hui tristes, banales, ringardes et dépassées...

Avons-nous besoin de la technique du virtuel pour que notre intelligence libère ses potentialités ?!

La technique ne sera guère un problème si celui qui l'utilise est conscient de ses limites, lucide dans ses choix et responsable dans ses actes vis-à-vis de lui-même et de la société dans laquelle il évolue. Cette technique reste un objet dans la mesure où l'homme par sa conscience la domine ce qui fait de la virtualisation un jeu et rien de plus.

Cependant, la virtualisation possède aussi une dynamique qui lui est propre. Son introduction et son développement dans le monde a des conséquences considérables. Même, nous disons que la virtualisation est en train de changer notre façon d'informer et de s'informer.

Gilles Deleuze, dans son ouvrage Différence et répétition, distingue le possible et le virtuel en montrant que le possible, en tant qu'il est une nature, ne fera que la manifester, sans qu'il y ait création d'une forme nouvelle. La *nature* d'une chose, un réel qui est seulement à un état latent et cette réalité « fantomatique », est une idée à laquelle manquerait encore l'existence, existence qui ne fera que sortir des coulisses pour entrer en scène sous l'action du temps.

²⁵³ Idem

Mais comment comprendre le processus que notre esprit crée du nouveau ?

Dans ce cadre là, Deleuze raisonne en terme de contexte de problème et de problématisation. Le développement des constructions du mental est intimement lié à l'indétermination où le sujet se trouve, quand il est placé dans une situation où il a un problème à résoudre. L'intellect humain trouve là toute sa puissance d'action, son inventivité et ses prodiges.

Selon G. Deleuze, si dans la nature, virtualité et actualité sont bien deux manières d'être différentes, par contre, dans le champ de la pensée humaine, le virtuel ne ressemble en aucun cas à l'actuel, mais il lui *répond*. C'est une *création* mentale qui fait alors du virtuel un processus dynamique de création et d'invention.

Alors, en quoi consiste la virtualisation? Selon Deleuze, elle parvient à formuler la problématique propre d'un objet pour la reconstruire dans la sphère du concept, dans une entité formelle, par exemple, le libraire virtuelle, l'agence virtuelle, l'université virtuelle, le bureau de vote virtuel, etc. Virtualiser ne consiste pas à déréaliser l'objet, mais virtualiser c'est réussir à *conceptualiser* une problématique.

En tant que personnes, pour vivre, nous avons besoin d'être placé dans le milieu et le cœur des choses et des évènements bien réels. Mais le virtuel nous prive de cela, il est déroutant, il représente une existence qui n'a pas de résidence fixe : qui est *nomade*.

Mais, est-ce que nous avons attendue cette technologie pour nous faire quitter le présent, l'ici et le maintenant pour nous plonger dans le domaine de la pensée immatériel ?

D'après plusieurs auteurs, philosophes et penseurs, il suffit de se lancer dans l'imaginaire et la rêverie pour quitter le réel et le présent, pour nous livrer dans un autre monde. Nous sommes alors dans le virtuel, dans l'immatériel.

Pour cela, nous disons que ce qui est nouveau avec l'ère du virtuel, ce n'est pas, bien entendu, l'immatérialité de la pensée mais c'est son organisation collective dans des structures à l'aide d'une technique inédite.

Selon Pierre Lévy, le virtuel est donc l'agent d'une *intelligence collective*. Celle qui opère dans la mise en commun de l'information. L'ère du virtuel caractérise notre temps : « *Pourquoi la consommation*

Page 149 of 375

d'une information n'est-elle pas destructive et sa détention n'est-elle pas exclusive? Parce que l'information est virtuelle. »²⁵⁴

Pour conclure, il faut dire que les possibilités illimitées du virtuel impliquent de la part du sujet une vision plus riche et plus étendue, une expansion de conscience et le fait nouveau, c'est que justement, le processus de diffusion de l'information à l'échelle mondial rend lui-même possible l'expansion de l'intelligence. Le péril du virtuel, explique Pierre Lévy, c'est qu'il peut toujours dégénérer dans son autre menaçant, *l'aliénation*.

Il est donc important et essentiel de ne pas considérer le virtuel simplement comme une sorte de péril qui viendrait en quelque sorte corrompre le réel. La virtualisation n'est pas forcement l'aliénation; la virtualisation n'est pas un monde faux et imaginaire. Au contraire, c'est une dynamique d'un processus mental ou d'un projet qui s'actualise avec le temps.

En fin, le virtuel est porteur de presque tout, la vérité et le mensonge, les prodiges et les fautes de l'intellect.

3- Entre formes et normes

Selon Christian Le Moënne « on peut définir une norme comme une règle qui ne peut pas ne pas être appliquée. De ce point de vue, il existe deux grandes catégories de normes: anthropologiques et techniques. [...] Les normes anthropologiques construisent notre rapport à notre monde. Elles ne peuvent pas ne pas être mises en œuvre puisqu'elles structurent nos capacités à produire d'autres normes.

Elles sont transmises par des processus spontanés, d'imitation, d'imprégnation, que l'on rassemble sous une appellation générique, la « tradition ». Les normes techniques sont construites selon une logique de projet, industriel, social, politique... Elles sont le résultat de négociations, souvent acharnées, entre des visions du monde qui se trouvent en quelque sorte cristallisées dans des procédures pratiques et dans des règles d'usages, dans des langages, des objets, des organisations » ²⁵⁵.

LE MOENNE, CH., « Glossaire critique de la société de l'information », Commission Nationale Française pour l'UNESCO, La Documentation française, p.113, consulté en ligne à l'adresse : http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/Glossaire_Critique.pdf, consulté le 20 juillet 2010

²⁵⁴ LEVY, P., « Qu'est-ce que le virtuel ? », Ed. La Découverte/Poche, Paris, 1998

«Technologiquement, les normes seraient les paramétrages, protocoles ou formats qu'il faut posséder et connaître, qui permettent le transit de données ayant comme corollaire la possibilité de l'apport et l'échange d'informations »²⁵⁶.

La couverture de la planète par des réseaux numériques (satellites, câbles à fibre optique) a rendu urgente la conception et la mise en œuvre de normes et de standards pour l'échange de documents et l'interopérabilité des dispositifs qu'ils relient.

En dépit de ses inconvénients (sécurité par la traçabilité, d'une part, et protection des libertés individuelles), l'élaboration de normes techniques pour la communication se révèle des plus utiles.

« Linguistiquement, les normes seraient les moyens d'expression et de compréhension de ce que la « société de l'information » exige de connaître » 257.

Selon Le Moënne, il existe quatre grands groupes de normes techniques qui s'imposent selon leur « mode de propagation » et d'imposition : normes de droit, normes de marché, normes d'innovation et normes de guerre.

Par « mode de propagation », Christian Le Moënne entend la façon dont elles se diffusent et sont adoptés par des processus d'appropriation extrêmement divers : obligations légales, impositions par diverses contraintes, usages d'objets et de dispositifs divers, imitation (et effet de mode)... qui structurent de façon complexe les pratiques sociales, les formes de vie et les organisations, dans des espaces et des territoires extrêmement divers.

Ainsi, nous pouvons émettre l'hypothèse que la propagation et la croissance exponentielle des réseaux sociaux numériques et spécialement Facebook, s'est largement faite par l'appropriation suite à une imitation et un possible effet de mode qui ont largement œuvré en sa faveur.

Nous ne pouvons pas négliger la puissance des normes techniques présentent sur de tel dispositif sociotechnique et leurs impacts sur les pratiques et les pensées. Sur Facebook, par exemple, ces normes techniques ont permis l'évolution des formes techniques ou du design de la « plateforme Facebook » et qui ont mené à la forme actuelle de Facebook.

²⁵⁷Idem

Page **151** of **375**

²⁵⁶ DE VECCHI, D., « Glossaire critique de la société de l'information », Commission Nationale Française pour l'UNESCO, La Documentation française, p.116, consulté en ligne à l'adresse :

http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/Glossaire_Critique.pdf.

Ci-dessus les différentes pages d'accueil de Facebook :



Facebook en 2004



Facebook en 2006



Facebook en 2007



Facebook en 2011

TROISIEME PARTIE:

POSITIONNEMENT THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE

Introduction à la troisième partie :

Quel type d'approche et quelles méthodologies appliquer à cet objet de recherche, dont l'importance sociale ne cesse de s'affirmer et qui parait rassembler des enjeux de tous les ordres ?

Depuis quelques années, plusieurs questions sont posées par des penseurs que par des chercheurs ou des praticiens, et les réponses apportées généralement ont plutôt tendance à embrouiller l'écheveau.

Miège continue « la communication, en effet, si elle contribue à structurer et à activer la structuration des sociétés contemporaines, est, dans le même temps, une construction sociale en cours »²⁵⁸. D'où la difficulté et la complexité de notre objet d'étude.

Toute recherche présente des contraintes qui englobent les intérêts personnels du chercheur, ses expériences, sa compétence et les ressources financières qui permettent l'exécution de la recherche.

Pour investir objectivement une recherche, il faut aller au-delà de nos conceptions initiales et de nos intuitions aussi valables et séduisantes qu'elles puissent être. L'expérience personnelle des phénomènes permet au chercheur de se situer psychologiquement et socialement par rapport à son environnement mais entraine de nombreuses déformations dans la perception objective de la réalité.

Nous pensons que chaque recherche est biaisée par les croyances, les valeurs, les attentes, les besoins et les expériences du chercheur. Mais pour contourner cette déformation et dans le souci de s'éloigner le plus de nos jugements et nos pensées préalables, nous nous attachons aux méthodes scientifiques d'investigation et de recherche en examinant avec rigueur et le plus « objectivement » possible notre objet qu'est les réseaux sociaux numériques.

- <u>Les limites des méthodes sociologiques habituelles :</u>

Les fondements de la sociologie peuvent être formulés comme suit :

- La nécessité de se contenter de l'observation intersubjective des faits
- La mesure est la base de l'objectivité

-

²⁵⁸ *Idem*, p.198

• Le chercheur doit considérer l'homme comme une chose et demeurer imperméable du point de vue sensitif à son objet de recherche

D'où certaines limites qui nous permettent d'avancer que la sociologie emprunte des méthodes et des modèles à d'autres sciences et manque peut-être d'un objet propre et unifié construit à partir de concepts et principes fondamentaux. Pour elle, la lecture de ce qui a déjà été écrit est négligée au profit de la seule exposition des données.

La sociologie des réseaux sociaux prend pour objet d'étude non pas les caractéristiques des individus mais les relations entre ces individus et les régularités qu'elles présentent, pour les décrire, rendre compte de leur formation, de leurs transformations et analyser leurs effets sur les comportements.

« On peut relever d'abord que tout processus communicationnel ou informationnel, passé ou présent, comme n'importe quel processus de n'importe quelle sorte, produit et laisse des traces, écrites ou non écrites : textes, données [...]. Ensuite l'observation de ce processus communicationnel passera nécessairement par la collecte de ces traces, leur tri, leur organisation en documents puis en corpus, selon une problématique choisie au préalable »²⁵⁹

Que ce soit les méthodes habituelles qualitatives ou quantitatives, les deux présentent des limites : d'un côté, bon nombre d'adeptes de l'approche quantitative exprime du « mépris »²⁶⁰ pour l'analyse qualitative la percevant comme inférieure.

De l'autre côté, « bon nombre de protagonistes de l'approche qualitative ont eux-mêmes dédaigné l'analyse statistique, lui reprochant de ne pas pouvoir tenir compte de divers phénomènes, voire de déformer la réalité, notamment humaine » ²⁶¹.

Http://id.erudit.org/iderudit/602467ar, consulté le 1 septembre 2009

²⁵⁹ SERRES, A., « Quelles problématiques de la trace », Texte d'une communication prononcée lors du séminaire du CERCOR (actuellement CERSIC), le 13 décembre 2002, sur la question des traces et des corpus dans les recherches en Sciences de l'Information et de la Communication.

²⁶⁰ LAFLAMME, S., « Nouvelles perspectives en sciences sociales » : revue internationale de systémique complexe et d'études relationnelles, vol. 3, n° 1, 2007, p. 141-149.

I- Formulation d'un modèle théorique

1- L'approche de la sociologie de la traduction :

1.1- <u>La notion d'origine</u>

La quête historique de tout phénomène représente un reflexe et une opération mentale tellement ancrés en nous, tellement familiale qu'il est quasiment impossible de s'en détacher totalement.

Les sociologues de l'Ecole des Mines, remplacent la notion d'origine par celle de la traduction : selon eux, il n'existe que des « associations », «des épreuves de force » qui permettent d'éprouver la réalité d'un phénomène, des interconnexions entre acteurs et actants. Il ne peut donc plus y avoir de point unique d'origine, puisque le concepteur même d'une invention ne fait que cristalliser, associer, relier différents éléments (matériels, discursifs, etc.) pour les éprouver dans de nouvelles configurations.

Avant de présenter notre propre démarche il nous semble nécessaire de faire le point de ce modèle théorique de l'innovation, qui suscite toujours de nombreux débats, tant dans le champ de la sociologie des sciences et des techniques où il occupe désormais une place importante, que dans celui des Sciences de l'Information et de la Communication, « où il sert à la fois de référence ou de repoussoir »²⁶².

De nombreux aspects théoriques, méthodologiques ou politiques de la théorie de la traduction soulèvent de fortes interrogations, dressent des limites et appellent aux débats. Dans les discussions et débats qu'elles suscitent, nous pensons notamment à la « métaphore guerrière » ou à la vision machiavélique de l'innovation, tant reprochée à Callon qu'à Latour.

« Encore faut-il partir des notions et concepts précis, revenir aux définitions qui en sont données par les auteurs, reconstituer la cohérence d'un appareillage théorique, dont la complexité est sans doute l'une des richesses, mais aussi l'une des difficultés principales de cette approche des sciences et des techniques »²⁶³

²⁶³ *Idem*, p.65

²⁶² SERRES, A., « AUX SOURCES D'INTERNET : L'EMERGENCE D'ARPANET ». Exploration du processus d'émergence d'une infrastructure informationnelle. Description des trajectoires des acteurs et actants, des filières et des réseaux constitutifs de la naissance d'ARPANET. Problèmes critiques et épistémologiques posés par l'histoire des innovations. THESE, Octobre 2000. P. 63

Afin d'éclaircir cette notion nous rappelons brièvement les postulats et principes théorique de la sociologie de la traduction ainsi que ses principes conceptuels et méthodologiques.

1.2- *Le postulat continuiste*

Parmi les postulats sur lesquels se fonde la sociologie de la traduction, le postulat continuiste nous paraît fécond et fondamental. La sociologie de la traduction refuse le dualisme entre société et technique, entre pensée et supports, et critique les « Grand(s) et petit(s) Partage(s) » entre pensée scientifique et idéologique, refus des « coupures épistémologiques entre esprit scientifique et préscientifique», entre science et « bricolage », etc., chère au cœur de Bachelard. Ainsi, la sociologie de la traduction remet en cause les distinctions et les dichotomies concernant la technique : technique/culture, technique/société, etc.

Pour Callon et Latour, la science ne peut être placée à l'extérieur de la société, dans un monde séparé sur lequel règnerait la seule Raison, ce qui induit de nombreuses conséquences notamment théoriques. Alors, pour expliquer les sciences et techniques, faut-il s'appuyer sur leur caractère social et sur le rôle des traces et instruments ?

« Notre premier pas est de rejeter a priori tout grand partage a priori ; le second est de rassembler les études qui expliquent les vastes effets de sciences par des pratiques simples d'inscription, d'enregistrement, de visualisation »²⁶⁴. Cette approche anthropologique des sciences et des techniques est double, combinant une approche pragmatique de l'énonciation scientifique et une approche « médiologique ». Latour souligne une nécessaire liaison entre les « longues chaînes d'inscription », les traces, et les médiations socio-techniques indispensables à la science.

Cette liaison fondamental pour l'explication d'un énoncé scientifique (dans lequel la raison est le résultat d'un contexte, d'un rapport de force, d'un processus collectif d'interactions), que Latour appelle « visée binoculaire » est nécessaire pour mieux comprendre la science et l'innovation : « Les inscriptions par elles-mêmes ne suffisent pas à expliquer le développement cognitif des sciences et des

Page 159 of 375

²⁶⁴ LATOUR, B., Les « Vues » de l'esprit. Une introduction à l'anthropologie des sciences et des techniques. *In* BOUGNOUX, D., Sciences de l'Information et de la Communication, Larousse, 1993, p.578

techniques ; elles le peuvent seulement lorsqu'elles améliorent d'une façon ou d'une autre la position du locuteur dans ses efforts pour convaincre »²⁶⁵.

Ainsi, nous constatons que pour Latour la validité d'un énoncé ne réside plus dans sa « vérité interne », mais dan sa transmission et son appropriation par le plus grand public. « Cette approche immanente, horizontale, sans a priori des techniques et de l'innovation témoigne ainsi de nombreux liens avec les multiples approches de types *médiologiques* ayant démontré l'importance capitale des dispositifs et pratiques d'écriture » ²⁶⁶.

1.3- Les principes méthodologiques fondamentaux

« Nous allons rechercher les causes les plus petites possibles capables de générer les vastes effets attribués aux sciences et aux techniques » ²⁶⁷. La sociologie de la Traduction, développée par le Centre de Sociologie des Innovations s'inscrit dans une mouvance théorique du refus des dualismes, des distinctions et des dichotomies entre société et technique, pensée et support de pensée, science et idéologie, technique et culture. Cette Sociologie de la Traduction défend un *postulat continuiste* et constitue une approche immanente qui s'appuie sur cinq principes fondateurs :

a- Le « principe de symétrie » : cette règle consiste à assurer une « symétrie » dans l'explication indépendamment des résultats. Ainsi, elle rejette l'asymétrie habituelle dans la conception traditionnelle de l'innovation, notamment dans le modèle diffusionniste, pour qui le succès d'une invention est à mettre sur le compte des qualités techniques de l'objet, ou du génie de ses inventeurs, alors que son échec serait imputable aux seules résistances du social, à l'inertie, etc. provoquant en conséquence un déséquilibre fondé sur une coupure préalable entre la technique, la science et la société.

_

²⁶⁵ Idem, p.579

²⁶⁶ SERRES, A., « AUX SOURCES D'INTERNET : L'EMERGENCE D'ARPANET ». Exploration du processus d'émergence d'une infrastructure informationnelle. Description des trajectoires des acteurs et actants, des filières et des réseaux constitutifs de la naissance d'ARPANET. Problèmes critiques et épistémologiques posés par l'histoire des innovations. THESE, Octobre 2000. p. 64

²⁶⁷ LATOUR, B. Les «Vues» de l'esprit. Une introduction à l'anthropologie des sciences et des techniques. In BOUGNOUX, D., Sciences de l'Information et de la Communication, Larousse, 1993, p.575

Pour remédier à ce déséquilibre le « programme fort » de David Bloor et la sociologie de la traduction ont mis l'accent sur des facteurs sociaux qui peuvent intervenir de la même manière pour expliquer la validité des techniques, les connaissances scientifiques acceptés et les croyances jugées fausses. En d'autres termes ce principe que nous venons d'évoquer a pour mission de traiter dans les mêmes termes, avec les mêmes facteurs d'explication, le succès ou l'échec d'un énoncé ou d'une technique.

b- Le principe de symétrie « Nature-Société » ou « principe de symétrie généralisée » ²⁶⁸ :

Ce principe de symétrie, présent également chez David Bloor, critique l'explication par le seul facteur social de la différence entre science et croyance. Callon propose une extension du principe de symétrie.

Pour Callon Latour, les sciences et les techniques ne sont pas seulement « socialement construites » et la société n'explique pas totalement la stabilité des énoncés ou des innovations, « le social seul ne suffit pas à faire tenir les produits scientifiques ²⁶⁹ ».

Pourtant, il ne faut pas oublier que le règlement des controverses est à la fois « la cause d'une représentation stable de la nature » et celle « de la stabilité de la société » et non leur conséquence, c'est pourquoi « nous ne pouvons jamais utiliser la conséquence, l'état de nature (ou l'état de la société) pour expliquer comment et pourquoi une controverse été close ».

Pour Latour, si l'on veut éviter le retour aux explications par le déterminisme technique ou par la nature, il faut traiter les facteurs techniques, les facteurs naturels et les facteurs sociaux à égalité. C'est pourquoi, il faut rendre compte d'un processus de coproduction de la nature (qui pour Callon Latour ne préexiste pas au social) et de la société.

²⁶⁹ VINCK, D., « Sociologie des sciences », Armand Colin, 1995, p. 197

²⁶⁸ Ce principe généralisé par CALLON dans le texte devenu canonique : CALLON, M. Eléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint6brieuc ; l'Année Sociologique, 1986, vol. 36, n° spécial, p. 175

c- Le principe d'«agnosticisme» dans le traitement des discours : il s'agit d'une extension du principe de symétrie appliqué au traitement des discours. Pour Callon, face à ces discours l'observateur se doit de pratiquer un agnosticisme total, de ne privilégier aucun des points de vue exprimés, quel que soit l'objet traité, nature ou société.

Un observateur doit donc traiter de la même manière les discours et les actions des acteurs, qu'ils concernent la nature ou la société et prendre acte des éventuelles incertitudes portant sur l'identité des entités en présence. « Il s'abstient de porter des jugements sur la façon dont les acteurs analysent la société qui les entoure, il ne privilégie aucun point de vue et ne censure aucune interprétation »²⁷⁰.

d- Le principe de symétrie « **Humain-Non-humain** » : il s'agit là encore une fois de l'extension du principe de la symétrie qui est une remise en cause de l'absence habituelle de prise en compte par la sociologie des entités non humains. « Loin de tout naturalisme, ce principe, qui se veut une règle de méthode d'observation, entend rendre compte dans les processus scientifiques et techniques de la présence et des mouvements des *non-humains* au même titre que ceux des humains²⁷¹ ».

Callon, propose donc une extension du principe de symétrie aux différents acteurs, humainsnon-humains, de tout processus d'innovation. Le principe de symétrie Nature-Société permettrait ainsi de saisir simultanément la coproduction de la nature et du social et de rendre compte des aspects techniques et des aspects sociaux.

Nous développerons ultérieurement le principe de symétrie, d'une façon plus détaillée afin d'élucider mieux les enjeux et les débats.

²⁷⁰ CALLON, M., « Eléments pour une sociologie de la traduction ». La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc. L'Année Sociologique, 1986, vol. 36, n° spécial, p. 175

²⁷¹SERRES, A., « AUX SOURCES D'INTERNET : L'EMERGENCE D'ARPANET ». Exploration du processus d'émergence d'une infrastructure informationnelle. Description des trajectoires des acteurs et actants, des filières et des réseaux constitutifs de la naissance d'ARPANET. Problèmes critiques et épistémologiques posés par l'histoire des innovations. THESE, Octobre 2000, p.66

e- Le principe du « **suivi des circonstances, des associations et des déplacements** » : « L'application du principe de suivi des associations implique de repérer et de prendre en compte la manière dont les acteurs définissent et associent les différents éléments. L'observateur enregistrera donc l'inventaire des catégories utilisées, des entités mobilisées et des relations dans lesquelles elles entrent ainsi que de leurs remises en question permanentes » ²⁷².

Autrement dit, une observation fine des processus de la science ou de la technique en action, montre l'importance des circonstances, des éventualités, des négociations, des interactions. De plus, elle rend compte de cette incertitude et de ces circonstances, de ces déplacements des entités *humaines et non-humaines*.

2- La Théorie de l'Acteur-Réseau (ANT) en expérimentation

Dans le cadre des Réseaux sociaux numériques peut-on adopter un point de vue intégral de l'ANT ? Un unique point de vue n'est-il pas réductionniste ? Nous pensons qu'il est possible d'emprunter de l'ANT un point de vue puis un autre afin de mieux couvrir les phénomènes et leur complexité.

La théorie de l'Acteur-Réseau : quelles limites ? Nous envisageons avec cette notion de donner les moyens de description de phénomènes, de retracer les relations et les mouvements entre les différentes entités de ces RSN. Elle met en valeur l'acteur, le valorise et le met au cœur de toute action. Cette théorie, qui s'avère plastique, rend possible et pertinent le projet d'éclairer des pratiques d'actants et des organisations et de comprendre les interactions les différents acteurs du réseau. L'ANT souligne la dimension de médiation entre les acteurs et les réseaux.

Nous avons assisté ces derniers temps à un intéressement remarquable en ce qui concerne les RSN et leurs succès sur la toile. Nous trouvons dans l'Actor Network Theory (ANT) une conception pragmatiste de la vérité : est vrai ce qui est efficace²⁷³. Pour Cazal (2007), la théorie de l'Acteur-Réseau ne « s'applique pas, elle n'est pas prête à l'utilisation, elle doit s'expérimenter, trouver sa mesure et

²⁷³ CAZAL, D., « Traductions De La Traduction et Acteur-Réseau : Sciences, Sciences, Sociales et Sciences en Gestion ? » IAE de Lille, 2007

²⁷² VINCK, D., « Sociologie des sciences », Armand Colin, 1995, p. 200

construire sa pertinence à l'épreuve du terrain, à travers la rencontre avec des entités multiples au sein de processus émergents ».

Cette théorie est en passe de se construire, elle se situe du côté de la recherche et non d'une science établie. Cela représente évidement un travail risqué pour le chercheur.

L'ANT (de l'anglais Actor-Network Theory), ne vise pas à décrire un objet mais à se donner les moyens de description de phénomènes, bref un outil pour retracer des relations, des mouvements entre entités multiples. L'ANT comporte une invitation à la créativité dans la recherche.

Il s'agit alors de prendre quelques libertés de manœuvre, de s'approprier l'ANT, emprunter, bricoler avec elle sans pour autant la trahir.

Bien qu'elle se veuille constructiviste, cette théorie n'est pas construite. Pour Latour, dans le cadre de la Théorie de l'Acteur-Réseau (ANT), il s'agit de « rompre avec nos vieilles habitudes de pensées » (Latour, 2001), de se défaire de façons de penser largement diffusées et institutionnalisées dont la fécondité est limitée ou tarie.

Il n'est pas toujours facile de suivre Latour en ce qui concerne son reproche du constructivisme : il récuse fermement l'idée de constructivisme social, qui revient à donner un poids indu à la société ; à ce titre, il n'ya pas de construction sociale, notion développée par les sociologues pour tout dissoudre dans la société, et dans la sociologie (Latour, 2006).

Et pourtant il reconnait qu'on ne peut déterminer les entités a priori, qu'il faut au contraire prêter attention au travail de composition, d'arrangement ou d'assemblage (d'alliance ou de mise en réseau), donc de construction, qui aboutit à ces entités : la perspective est relationnelle (selon le terme de Caillé 2001) et « assembliste » ; la nuance peut paraître mince avec la perspective constructiviste, d'autant plus que Latour a récemment repris le terme à son compte (2003). Il ne vise là rien qu'à sauver le constructivisme (de lui-même) (2003).

Car il constitue « our only defense against fundamentalism defined as a tendency to deny the constructed and mediated characters of the entities whose public existence have nonetheless to be discussed", Latour (2003) plaide "for a realistic definition of what a construction is" Il est certain, que de nombreuses manières existent pour envisager le constructivisme et les sciences humaines et sociales en font des usages variables.

Le constructivisme a certes été diabolisé à la suite de l' « affaire de Sokal » 274 et cette dénonciation porte sur des abus commis au nom de certaines formes de constructivisme. Mais ce qu'avance Latour ne nous effraie guère car il nous sert de terre fertile à examiner les perspectives relationnelles ou processuelles, à analyser par les représentations, ce qui se situe au cœur de notre recherche sur les Réseaux Sociaux numériques. Latour nous invite à pousser et de manière cohérente et à dépasser le scientisme.

Pour Latour et Callon qui reprennent Law, le monde ne doit pas être pensé en termes de groupes sociaux, mais en réseau. Pour eux, ce qui fait le social, c'est l' « association » ²⁷⁵, la formation de « collectifs » 276 et l'ensemble des médiations qui le font tenir ensemble et nous pose en plein cœur du phénomène RSN.

Dans son ouvrage Nous n'avons jamais été modernes, (1991), Latour propose une conception « anthropologique symétrique » où tout se trouve être d'égale importance pour l'analyse, qu'ils s'agissent de facteurs organisationnels, cognitifs ou, plus généralement, des entités « non-humaines » qui entrent dans la composition des collectifs. Il convient alors de comprendre que cette théorie induit une opération de « traductions » qui s'établit par laquelle les acteurs (individuels ou collectifs) traduisent la volonté du collectif.

Mais dans le cadre des réseaux sociaux numériques des entités « non-humaines » n'existent pas, si ce n'est que des échanges virtuels (jeux, quiz, cadeaux, tests, liens, photos, vidéos, etc.), qui se mettent en œuvre pour satisfaire un besoin de s'exprimer, de s'amuser, de diffuser une partie de son intimité, etc. Des pratiques communicationnelles qui s'actualisent au sein de ces RSN.

Pour Michel Callon et Bruno Latour, initiateurs du courant de la « sociologie de la traduction », le réseau est « une metaorganisation » rassemblant des humains et des non-humains mis en intermédiaires les uns avec les autres ; c'est en saisissant les situations comme un ensemble d'entités humaines ou non humaines, individuelles ou collectives, définies par leurs rôles, leur identité, leur programme, c'est-àdire en les retrouvant sous la forme de réseaux plus ou moins lacunaires, que l'on peut accéder à leurs compréhensions »²⁷⁷.

²⁷⁴ Sokal, Bricmont (1997), et les débats suscités ensuite dans Bouveresse (1999), Jeanneret (1998), Jurdant (1998), Richelle

²⁷⁵ LATOUR, B., « Changer de société, refaire de la sociologie », Editions La Découverte/Poche, 2007

²⁷⁷ MICHEL, S.: « Eclaircissements », ed. F.Bourin, 1992.

Dodier (1995) note que « selon Callon et Latour dans le domaine des sciences et des techniques, le travail d'innovation consiste donc à faire exister des « *réseaux sociotechniques* », c'est-à-dire des associations stables d'humains et de non-humains à consolider ces associations, et si possible à étendre leur taille. Le succès de l'entreprise sera jugé à la fois à la stabilité du réseau et à la quantité d'être mobilisées »²⁷⁸.

Pour Callon, un acteur sert souvent à capter autour de lui d'autres entités (des intermédiaires de toutes sortes), qui a pu devenir un « porte-parole » de ces entités, qui a redéfini le rôle et l'identité de ces « alliés » dessine et élabore un nouveau réseau *socio-technique*, un monde nouveau, un « acteur-réseau ».

Serres (2000) nous dit que « l'acteur-réseau est le fruit d'un grand nombre d'opérations de traduction, visant à associer de manière irréversible, des éléments hétérogènes et dispersés. Ainsi, la notion d'acteur-réseau peut elle qualifier ce stade de l'émergence et de la naissance d'une nouvelle organisation, d'un laboratoire de recherche, d'un nouvel artefact, cette étape où les connexions établies pour former des articulations *socio-logiques*, finissent par constituer un réseau autonome, agissant à son tour comme un acteur. L'acteur-réseau, dans cette perspective, est le produit, le résultat du processus de traduction, il exprime, non point le stade ultime de l'innovation, mais son émergence en tant que nouvelle réalité concrète »²⁷⁹.

Pour Callon, un acteur (A) définit et distribué dans des rôles imposés des intermédiaires de rang N+1, qui sont transformés par ces définitions et ces attributions en intermédiaires de rang N+1. Ces intermédiaires forment une série d'entités-groupements (ou encore d'articulations socio-logiques) composés d'acteurs ou d'intermédiaires, humains et non-humains. Ces entités sont liées par des relations notées r1, r2, r3 ... relations également définis par A.

Au final « R(A) n'est rien d'autre que l'action elle-même qui construit des réseaux (soit pour consolider ceux qui existent déjà, soit pour en faire émerger de nouveaux), en mettent en circulation des

SERRES, A., « Aux sources d'Internet : exploration du processus d'émergence d'une infrastructure informationnelle. Description des trajectoires des acteurs et actants, des filières et des réseaux constitutifs de la naissance d'ARPANET. Problèmes critiques et épistémologiques posés par l'histoire des innovations ». Rennes, 2000

Page 166 of 375

²⁷⁸ NICOLAS, D.: « Les Hommes et les Machines. La conscience collective dans les sociétés techniques », Paris, Métailié, 1995, p.30-31.

intermédiaires... »²⁸⁰. Ainsi, un acteur- réseau est un réseau constitué et agit à son tour comme un acteur à part entière.

La notion du réseau qui se trouve au cœur de la sociologie de la traduction se décline en trois dimensions :

Une dimension descriptive : le réseau caractérise et décrit d'autres notions comme celle d'intermédiaires et d'acteurs.

La notion conceptuelle : qui a servi à élaborer des concepts ou des notions spécifiques, propres à la sociologie de la traduction comme la notion « d'acteur-réseau », de « Réseau Technico-Economique (RTE), les notions de « réseaux longs » et « réseaux courts ».

Dimension théorique ou philosophique qui fait du réseau le modèle de référence de toute approche des sciences techniques, de l'innovation et au-delà du social et du cognitif.

2.1- Les intermédiaires

Callon souligne la nature réticulaire des intermédiaires. Chaque intermédiaire décrit un réseau comme un ensemble d'entités humaines ou non humaines, individuelles ou collectives et de relations entre ces entités. Sur le plan social, les intermédiaires deviennent la condition même de la définition des acteurs : « les acteurs s'entredéfinissent dans les intermédiaires qu'ils mettent en circulation ». Ainsi, la société est construite par les techniques, le social pur n'existe pas et doit être pensé avec la foule des intermédiaires qui le composent.

Les réseaux sociaux numériques interprétés suivant la sociologie de traduction, en tant que principe explicatif, révèle toute sa fécondité heuristique et permet de mettre en évidence « la mobilité des alliances, la volatilité des configurations, la multiplicité des modes de coordination » qui existent au sein des RSN. Multiples entités qui participent à la construction d'un monde, un univers qui se développe grâce aux applications techniques et à la participation des membres.

²⁸⁰ CALLON, M. « Les figures de l'irréversibilité », 1991, p. 209

De même, si nous examinons de près un réseau social numérique nous trouvons que par les différentes applications que ces membres utilisent, ils deviennent à la fois les intermédiaires et les acteurs dans cet univers qu'est un RSN. Intermédiaires dans la mesure où un membre devient la maille par laquelle un jeu, un quiz etc. se transmet d'un membre à l'autre et acteur dans la mesure où il transforme ces applications, les fascinent et les mettent en valeur en les postant sur leurs profiles ou en les proposant à d'autres membres.

Mais qu'est ce qui assure la solidité, la robustesse de ces réseaux au point qu'ils finissent par devenir durables voire irréversibles et créant un nouveau monde autour d'eux?

Callon souligne que la question de l'irréversibilité est sans doute l'une des questions les plus importantes qui se posent aux *technosciences*, en rappelant le paradoxe qui existe entre le couple irréversibilité/réversibilité.

Nous constatons que, d'un côté, les technologies constituent les irréversibilités les plus contraignantes pour le reste de la société, elles proposent les évolutions à venir, et orientent les possibilités de changements. Mais, d'un autre côté, les mêmes technologies « sont également à l'origine de transformations et d'incertitudes radicales » à partir d'un système technologique défini, des inventions imprévisibles, de nouveaux mondes peuvent survenir, des processus incertains d'innovation vont apparaître.

Les réseaux sociaux numériques incarnent parfaitement ce paradoxe d'un système de contraintes générant l'incertitude, d'une irréversibilité qui crée de la réversibilité, puisque leurs développement est loin d'être achevé et sont marqués par des évolutions sociotechniques constantes qui viennent en diversifier à l'infini les options et les devenirs.

2.2- La convergence

Nous distinguons deux critères dans les RSN : la convergence et l'irréversibilité

Selon Callon, la notion de convergence « est destinée à saisir le degré d'accord engendré par une série de traductions et par les intermédiaires de toutes sortes qui les opèrent, en même temps qu'elle permet

de repérer les frontières d'un réseau technico-économique »²⁸¹. De fait, le degré de convergence permet de caractériser un réseau selon deux grandes catégories : réseau convergent ou dispersé.

- a- Le réseau convergent: plus un réseau est aligné et coordonné, plus les acteurs convergents vers le même but. Concrètement, dans un tel réseau chaque acteur et chaque membre du réseau a la possibilité de mobiliser toutes les compétences et ressources nécessaires qui lui confère une force collective et individuelle. C'est le cas des groupes de soutiens humanitaires, politiques, sur AIDSspace ou Facebook, etc.
- b- Le réseau dispersé: dans ce type de réseau, des relations de faible densité existent entre les acteurs et les différents pôles; elles sont fragiles et la mobilisation du réseau par un acteur est difficile et limitée. C'est pourquoi la constitution de tels réseaux convergents réclame comme le souligne Callon « de longs investissements, d'intenses efforts de coordination ». Donc la convergence d'un réseau indique le degré de stabilisation des multiples traductions qui en ont permis la construction. Peut-on alors parler de convergence technique comme, par exemple, accéder aux profils Facebook via IPhone.

Parmi les indicateurs extérieurs permettant de caractériser le degré de convergence d'un réseau se cristallise, d'un côté, par le langage : la signification des mots et les énoncés partagés. « *Un réseau convergent s'atteste par l'existence d'une communauté linguistique, voire d'un langage commun aux chercheurs, techniciens, commerciaux, décideurs, usagers* »²⁸². D'un autre côté, par la convergence des objets techniques qui porte sur la coïncidence de l'espace de diffusion d'un objet technique avec le réseau.

Enfin, puisque la convergence d'un réseau est constitué par des formes de coordination s'appuyant sur des conventions, nous attachons la plus grande importance aux structures organisationnelles, aux conventions et aux contrats implicites qui révèlent et structurent les interactions entre les acteurs. Ces

A., SERRES: « Aux sources d'Internet : exploration du processus d'émergence d'une infrastructure informationnelle. Description des trajectoires des acteurs et actants, des filières et des réseaux constitutifs de la naissance d'ARPANET. Problèmes critiques et épistémologiques posés par l'histoire des innovations ». Rennes, 2000

²⁸¹ CALLON, M., « Réseaux technico-économiques et irréversibilités ». In BOYER, Robert, CHAVANCE, Bernard, GODARD, Olivier (sous la dir.). Les Figures de l'irréversibilité en économie. Paris : Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 199, p.211

indicateurs permettent donc de suivre le processus de construction des RSN, débouchant d'une convergence plus ou moins marquée.

2.3- L'irréversibilisation

Pour mieux illustrer notre propos nous distinguons entre l'irréversibilité d'un réseau et sa convergence. Pour Callon (1991) « La convergence décrit la construction d'un accord. L'irréversibilisation correspond à un accord qui se durcit, qui exclut le retour en arrière et rend prévisible les traductions à venir ».

En d'autres termes, si l'*irréversiblisation* d'un réseau présuppose sa convergence, rien n'empêche qu'une convergence réussie ne finisse par se disloquer. Il faut donc quelque chose de plus à un réseau que l'alignement total de ses entités et une force de coordination, pour devenir irréversible.

Alors, deux conditions sont nécessaires pour assurer l'irréversibilité d'une traduction, en l'occurrence les RSN: l'impossibilité créée de revenir à une situation antérieure à la traduction et la « prédétermination des traductions à venir ». Pour Callon (1991), l'irréversibilité est « une caractéristique relationnelle qui ne s'actualise que dans l'épreuve ». La sociologie de la traduction nous renseigne que dans un processus d'innovation marqué par un grand nombre d'opérations de traductions, liées au grand nombre d'acteurs, chaque traduction lutte pour devenir irréversible et « l'emporter » sur les autres.

Après l'essor des RSN et leurs utilisations, est-ce que le retour en arrière, avant eux, est-il possible? Deux qualités, liées aux intermédiaires et qui ne se mesurent que dans l'épreuve : la durabilité et la robustesse. Latour (1984) nous dit dans « *Irréductions* », « est réel ce qui résiste dans l'épreuve »²⁸³. Pour cela, une observation continue des RSN et une étude qui s'inscrit dans la durée ne peut être que bénéfique.

_

²⁸³ LATOUR, B., « Les Microbes guerre et paix, suivi de Irréductions », Métailié, 1984, p.177

Pour Callon (1991), « plus les interrelations sont multiples et croisées, plus les éléments associées sont nombreux et hétérogènes (non-humains, humains, conventions..), plus la coordination est forte et plus la probabilité des résistances des traductions est élevée » ²⁸⁴.

Cette idée de l'hétérogénéité et du nombre des éléments d'un réseau comme condition de sa résistance nous parait particulièrement intéressante à appliquer aux RSN, qui sont un exemple type de réseau hétérogène devenu, sinon indestructible du moins irréversible, surtout par le rassemblement d'acteurs de toutes sortes. Ce qui constitue l'une des conditions de l'irréversibilité des RSN est sa multiplicité et l'hétérogénéité même des relations, des entités et de sa traduction.

Les RSN se caractérisent par les différents réseaux qui existent au sein d'eux: nous faisons allusion aux différents groupes de causes, groupes politiques, et autres entreprises. Des « metaréseaux » qui participent au maintien et à la réussite de ces RSN.

2.4- La normalisation

Pour Callon (1991), le processus d'irréversibilisation est inséparable de celui de la normalisation, qui « s'opère dans la standardisation des diverses catégories d'interfaces : acteurs/intermédiaires, intermédiaires, intermédiaires/acteurs » ²⁸⁵. Cette notion de normalisation comme condition ou signe de l'irréversibilisation nous apparaît également féconde pour penser l'émergence des RSN et tenter de cerner ce moment. L'irréversibilisation consiste à rendre plus ou moins prévisible les comportements, les enchaînements, les pratiques, les relations, etc.

Pour Callon (1991), « un réseau qui s'irréversibilise est un réseau qu'alourdissent des normes de toutes sortes et qui du même coup se glisse dans une métrologie²⁸⁶ et dans un système d'informations codifiées »²⁸⁷. Ainsi, plus des normes de toutes sortes sont définis et encadrent les acteurs et leurs interactions, plus la traduction devient irréversible. Nous pensons d'une part, aux différentes API²⁸⁸,

²⁸⁴ CALLON, M., « Réseaux technico-économiques et irréversibilités ». In BOYER, Robert, CHAVANCE, Bernard, GODARD, Olivier (sous la dir.). *Les Figures de l'irréversibilité en économie*. Paris : Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1991, p. 195-230, p.219

 $^{^{285}}$ Idem

²⁸⁶ Science des poids et des mesures

²⁸⁷ *Idem*, p.221

²⁸⁸ APPLICATION INTERFACE PROGRAMMING

normes techniques qui normalisent et structurent les pratiques des acteurs et leurs imaginaires et d'autre part aux normes sociaux qui régissent et interagissent au sein de ces RSN comme faisant partie intégrante de notre vie quotidienne.

2.5- Acteur réseau et controverses

La **Théorie de l'Acteur Réseau (Actor Network Theory**) est une méthode, plus qu'une théorie, développée par Bruno Latour, Michel Callon, John Law et autres pour étudier les phénomènes scientifiques ou technologiques avec une méthodologie différente.

Dans le cas des controverses sociotechniques, il s'agit d'une façon de décrire les acteurs d'une dispute d'une manière différente: selon cette théorie, un acteur étant "quelque chose qui fait quelque chose qui fait la différence" dans une controverse, on ne considérera pas seulement les acteurs humains, mais également les acteurs non-humains.

Il pourra par exemple s'agir d'objets techniques (prenons le cas des moteurs dans la controverse sur les huiles végétales pures), mais aussi d'acteurs collectifs. En effet, les acteurs sont toujours des réseaux: n'importe quel acteur peut être décomposé en un réseau d'acteurs suivant le point de vue considéré.

3- La Symétrie de Bloor

Le *Strong programme* désigne le courant d'étude développé à partir du milieu des années soixante par David Bloor et ses collègues de la Science Studies Unit de l'Université d'Edimbourg. Ce qu'on appelle généralement le *strong programme*, a émergé de la réunion de la philosophie, de la sociologie et de l'histoire²⁸⁹.

« Le *strong programme* consiste à reconnaitre que, dans la mesure où toute entreprise de connaissance du monde est relative à ses conditions d'acquisition, la démarche scientifique initiée par l'être humain en société est un processus systématiquement borné par nos sens comme par nos croyances collectives, et qui n'est pas en mesure d'atteindre des certitudes absolues ; pour David Bloor, à l'échelle d'une société,

Page 172 of 375

²⁸⁹ BRIATTE, F., « Entretien avec David Bloor », *Tracés. Revue de Sciences humaines* [en ligne], 12 | 2007, mis en ligne le 27 mai 2008. URL: http://traces.revues.org/index227.html, consulté le 30 mai 2009

un regard naturalise sur l'établissement de la connaissance nous apprend que celle-ci n'a « pas grand-chose à voir avec l'expérience sensorielle de ses membres individuels, où la somme de ce que l'on pourrai appeler leur connaissance animale. Elle désigne plutôt leurs vision (s) collective (s) de la Réalité »²⁹⁰.

« Le concept de vérité n'existe par conséquent qu'à l'état de connaissance conventionnelle particulière, historiquement contingent et relative aux facteurs sociaux et culturels interagissant avec notre expérience sensible » ²⁹¹.

Pour Bloor, la trajectoire intellectuelle d'une connaissance exacte ne diffère pas essentiellement de celle d'une croyance fausse, puisque le moindre fragment de la connaissance scientifique est imprégné de la faillibilité naturelle de notre faculté de compréhension. Le programme fort propose que les facteurs sociaux, omniprésents, innervent l'inégalité de notre connaissance scientifique, qui se caractérise par son homogénéité constitutive.

« L'existence de connaissance scientifiques vraies ou fausses ne possède plus d'explication naturelle et doit s'interpréter, à l'inverse, comme l'aboutissement de processus de différenciation socialement déterminés. En ce sens, le *strong programme* cherche à rendre compte du statut des connaissances en société, au lieu d'y prendre son appui initial »²⁹².

Les quatres axiomatiques formulés dans le programme fort de Bloor tournent autour de cet objectif de recherche:

- a- La perspective première étudie l'ensemble des causes qui aboutissent à la formation des propositions scientifiques, c'est le principe de *causalité*.
- b- La seconde perspective qui est la *réflexivité*, se résume par l'assemblage des causes qui vise à produire des théories explicatives susceptibles d'être généralisées à toue activité scientifique par la suite. La réflexivité doit être appliquée à elle-même.

Il faut noter toutefois que l'esprit humain produit naturellement des énoncés évaluatifs sur les connaissances qu'il acquiert à partir de celles qu'il possède déjà. Donc, lorsque l'esprit humain se

²⁹² *Idem*

²⁹⁰ BLOOR, D., « Knowledge and Social Imagery», Chicago, University of Chicago Press, p. 16

BRIATTE, F., « Entretien avec David Bloor », *Tracés. Revue de Sciences humaines* [en ligne], 12 | 2007, mis en ligne le 27 mai 2008. URL: http://traces.revues.org/index227.html

penche sur des propositions scientifiques appartenant au passé, son appréciation immédiate est anachronique, asymétrique et sa connaissance future est anticipée.

«S'il manque de s'affranchir du biais induit par la connaissance des verdicts scientifiques contemporains, le chercheur court le risque de projeter sa propre expérience dans son objet d'étude et d'aboutir, au mieux, à une explication incomplète des phénomènes qu'il examine »²⁹³

c- Ainsi, nous arrivons à la troisième perspective du programme fort qui est *l'impartialité*. Dans cette perspective le chercheur doit rectifier la pente naturelle de son état d'esprit et de construire ses théories expressives en s'interdisant tout jugement sur les propositions qu'il étudie.

De plus, le chercheur doit étudier de la même manière les échecs et les réussites scientifiques sans privilégier l'analyse des uns aux dépens des autres.

d- Parallèlement, la quatrième perspective du programme fort, qui est la *symétrie*, fait appel au même type d'explications pour analyser les échecs ou les succès au lieu d'invoquer des causes d'ordre social pour les premiers, naturels pour les seconds.

Mis en pratique, ces quartes axiomatiques que nous venons d'évoquer, déterminent le contexte dans le lequel le relativisme intervient dans le *programme fort bloorien*.

« Résultat de la mise en condition du chercheur confronté à son objet d'étude, le relativisme de David Bloor est un dispositif méthodologique destiné à préserver l'homogénéité causale inhérente à la connaissance scientifique dans les raisonnements que nous lui appliquons. L'existence d'une distinction ontologique entre propositions scientifiques vraies et fausses n'est à aucun moment remise en cause en vertu de cette exigence méthodologique.

Au contraire, elle y est inscrite en filigrane : en l'absence de cette distinction, la connaissance ne nécessiterait pas de mise en symétrie et les précautions dont s'entoure le *strong programme* n'auraient alors pas lieu d'être »²⁹⁴.

²⁹³ Idam

²⁹⁴ BRIATTE, F., « Entretien avec David Bloor », *Tracés. Revue de Sciences humaines* [en ligne], 12 | 2007, mis en ligne le 27 mai 2008. URL : http://traces.revues.org/index227.html

3.1- Limites du principe de la symétrie dans le programme fort

Bien que le principe de symétrie ne recommande que de faire preuve d' «une curiosité de même degré et de même nature »²⁹⁵ envers les connaissances vraies et fausses, ses antagonistes proclamaient que Bloor voulait abolir cette distinction et interdire toute possibilité à la science d'atteindre toute forme d'objectivité.

Sur le même plan, ses détracteurs l'accusent de vouloir s'acheminer presque mécaniquement vers une explication réductionniste de la science, où seule l'intervention de la société influence la composition de la connaissance.

Les traits prêtés au programme fort par ses contradicteurs le présentent « comme une théorie subjectiviste à portée anti-scientifique, caractéristique qui lui sont généralement attribués au même titre qu'à toute démarche relativiste, conférant au terme une fonction de « stigmate épistémologique » » ²⁹⁶.

Face à ces attaques, la défense du programme fort passe, d'abord, par la reconnaissance de l'existence de plusieurs variétés de relativisme. De plus, le *strong programme* semble être condamné à une ambigüité permanente exigeant une justification constante de son hypothèse de travail.

Pour rééquilibrer le débat, Bloor suggère que l'opposition entre le relativisme et ses critiques ne subsiste que grâce au flou définitionnel dans lequel les adeptes des positions anti relativises ou absolutistes maintiennent la notion de « science ».

Mais si le poids de la preuve venait s'inverser, les défenseurs « d'une lecture absolutiste du développement de la connaissance seraient amenés à fournir les preuves de l'indépendance des propositions scientifiques exactes vis-à-vis de la société, exercice de justification auquel le programme suggère que leur position ne survivrait pas car nécessitant un recours à l'existence d'une vérité dogmatique, de nature immanente et incontestable ».

Cette position provocatrice ne devrait-elle pas relancer le débat sur la relativité de la connaissance scientifique aux limites naturelles de l'intellect, son cadre historique d'exercice et ses ressources culturelles disponibles ?

²⁹⁶ BRIATTE, F., « Entretien avec David Bloor », *Tracés. Revue de Sciences humaines* [en ligne], 12 | 2007, mis en ligne le 27 mai 2008. URL: http://traces.revues.org/index227.html

Page 175 of 375

²⁹⁵ BARNES, B. et BLOOR, D., «Relativism, rationalism and the sociology of knowledge», *Rationality and Relativism*, M. Hollis et S. Lukes ed., Oxford, Blackwell, 1982, p. 22

3.2- <u>Les limites de la Symétrie chez Latour</u>

D'abord, « la théorie de l'acteur-réseau est devenue dans le monde des sciences sociales anglophones une référence habituelle (« Actor Network Theory »), associée en général aux travaux de Bruno Latour. Ce dernier, un peu effrayé par les multiples interprétations impliquées dans la diffusion de l'expression, a tenté il y a quelques années de la renier (Latour, 1999). Puis, acceptant l'idée qu'il ne pouvait de toute façon arrêter le processus, et bombardé de questions sur la notion d'acteur-réseau par des étudiants ou des chercheurs, il a décidé d'assumer l'expression et d'expliciter (de construire ?) la fameuse « théorie » générale qu'elle est censée designer ». ²⁹⁷

Puis, Latour dresse une tentative de refondation de la sociologie, en s'appuyant sur ses propres recherches, sur les travaux des chercheurs qui ont contribué à l'élaboration de la notion d'acteur-réseau, sur un ensemble d'autres recherches venant des *sciences studies*, de l'ethnométhodologie ou autres.

Pour Latour, « la tentative d'expliquer les faits scientifiques par des facteurs sociaux a échoué et la conclusion qu'il en tire n'est pas qu'il existerait un «noyau dur» des faits qui résisterait à toute influence sociale, mais plutôt qu'il faudrait redéfinir le social pour y inclure les «actants» sans lesquels les faits scientifiques perdent la plus grands partie de leur sens. Les faits ne sont pas «socialement construits», ils sont construits par l'association entre des actants humains et non humains. C'est le principe de la «symétrie générale» qui redéfinissait dès 1979²⁹⁸ le principe de symétrie du «programme fort»²⁹⁹ de David Bloor»³⁰⁰.

Comme nous l'avons, chez Bloor, le principe de symétrie consiste à traiter dans les mêmes termes les participants d'une controverse scientifiques sans faire intervenir la connaissance de l'issue de celle-ci, la symétrie généralisée de Latour et Wooglar (1979) demande de traiter dans les mêmes termes la nature et la société.

²⁹⁹ BLOOR, D., «Knowledge and Social Imagery», Londres, Routledge, 1976.

²⁹⁷ GROSSETTI, M., « Les limites de la symétrie », *SociologieS* [En ligne], Débats, Les limites de la symétrie, mis en ligne le 22 octobre 2007. URL: http://sociologies.revues.org/index712.html, consulté le 14 février 2009

²⁹⁸ Voir Latour et Woolgar, 1979

³⁰⁰ GROSSETTI, M., « Les limites de la symétrie », *SociologieS* [En ligne], Débats, Les limites de la symétrie, mis en ligne le 22 octobre 2007. URL: http://sociologies.revues.org/index712.html

Il est intéressant de noter que pour Yves Gingras, la position de Bruno Latour n'est pas relativiste³⁰¹, en tout cas pas dans le sens qui lui a souvent été reprochée par ses antagonistes. (Gingras, 1995). Latour écrivait que « comme le règlement d'une controverse est la cause de la stabilité de la société, nous ne pouvons utiliser la société pour expliquer comment et pourquoi une controverse a été résolue » ³⁰².

En « généralisant » le principe de symétrie introduit par Bloor pour rendre possible une explication *sociologique* du contenu des sciences, Latour propose alors « de considérer de façon *symétrique* les efforts pour recruter et contrôler les ressources humaines et *non humaines* » ³⁰³

Latour introduit à sa « symétrie » une solution intéressante à la question de la construction des faits scientifiques : ce sont les « actants » qui font que les chercheurs ne peuvent pas faire n'importe quoi, dans les controverses, et peuvent contrebalancer les effets de position sociale.

«Transposé en sociologie générale, cette position conduit à élargir la gamme des entités agissantes aux « non-humains », principale spécificité de la sociologie de l'acteur-réseau. Bruno Latour reprend là l'essentiel des arguments développés dans son article de 1994 sur l'interobjectivité (Latour, 1994). Aux conceptions du social comme déjà là qu'il attribue à la sociologie de la société (social n°1) et du social comme construction permanente qu'il préconise (social n°2), il ajoute le social des interactionnistes, celui des interactions en face à face (social n°3), qui ne forme qu'un petit sous-ensemble des associations qui composent les sociétés »³⁰⁴.

Pour Bruno Latour, ce sont les objets qui différencient les humains des babouins, ces objets qui s'avèrent être source des asymétries. L'intérêt de la position de Latour est de donner un statut théorique plus affirmé à ce que l'on pourrait appeler la dimension matérielle de la vie sociale.

³⁰¹ GINGRAS, Y., « Un air de radicalisme : sur quelques tendances récentes en sociologie de la science et de la technologie », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°108, juin, (1995), pp. 3-17

³⁰² GINGRAS, Y., « Pourquoi le programme fort est-il incompris ? », Cahiers internationaux de Sociologie, Vol. CIX [235-255], 2000

³⁰³ LATOUR, B., « La science en action », Pais, La Découverte, 1989, p.234

GROSSETTI, M., « Les limites de la symétrie », *SociologieS* [En ligne], Débats, Les limites de la symétrie, mis en ligne le 22 octobre 2007. URL: http://sociologies.revues.org/index712.html

De fait, l'approche de la l'acteur-réseau élaborée par Bloor met les objets au cœur du processus explicatif, ce qui explique d'ailleurs qu'elle soit perçue comme un retour au « réalisme » 305.

L'introduction des non-humains dans un « réseau » comprenant des humains, renferme sur plusieurs limites : l'objectif de « traiter également et dans les mêmes termes la nature et la société » (Latour et Woolgar, 1979) « se transforme du fait même de l'idée d'acteur-réseau en « traiter également et dans les mêmes termes » les humains et les non-humains, ce qui peut conduire à abandonner une grande partie des acquis des sciences humaines et sociales qui reposent précisément sur les spécificités des humains »³⁰⁶.

a- La première limite prend appui de la division entre humains et non-humains. Pour Latour, ce sont les objets qui distinguent les humains des babouins. Il est incontestable que c'est l'une des différences mais il existe une autre qui se résume par le langage. Autrement dit, même en l'absence des objets matériels et d'écriture, « les humains disposent d'un équipement « cognitif » qui leur permet de mémoriser des « associations » et surtout de les transmettre à distance de proche en proche, quitte à les retraduire en permanence » 307.

Nous pouvons ainsi considérer que la langue est un « non-humain » qui ne se matérialise que dans les cerveaux humains et peut laisser des traces durables dans les mémoires humaines. Lorsqu'il s'agit de lister les non-humains à prendre en compte dans une analyse, il faut que les objets matériels soient « mis en mots » et ils ne peuvent l'être que par des humains.

Donc, nous constatons qu'il existe une limite intrinsèque à la symétrie humains/non-humains puisque l'observateur peut « analyser directement les associations entre les premiers, mais pour celles qui impliquent des non-humains, il doit s'appuyer sur des descriptions humaines » 308

 308 Idem

³⁰⁵ GINGRAS, Y., « Pourquoi le programme fort est-il incompris ? », Cahiers internationaux de Sociologie, Vol. CIX [235-255], 2000

³⁰⁶ GROSSETTI, M., « Les limites de la symétrie », *SociologieS* [En ligne], Débats, Les limites de la symétrie, mis en ligne le 22 octobre 2007. URL: http://sociologies.revues.org/index712.html

³⁰⁷ Idem

- **b-** La deuxième limite qui caractérise la symétrie de Latour venant du manque d'un répertoire commun de caractérisation des actants.
- c- La troisième limite est celle de la symétrie généralisée : une relation entre humains peut devenir symétrique ou être considérée comme telle à un certain niveau, ce qui n'est pas le cas de relations humains/non humains. « Un réseau socio-technique sera donc nécessairement fondé sur des relations qui ne seront pas totalement comparables, puisque seules celles qui concernent les humains auront la possibilité d'être symétrique » ³⁰⁹. Par conséquent, la symétrie généralisée pose problème.

_

³⁰⁹ GROSSETTI, M., « Les limites de la symétrie », *SociologieS* [En ligne], Débats, Les limites de la symétrie, mis en ligne le 22 octobre 2007. URL : http://sociologies.revues.org/index712.html

II- Quelle démarche, quelle méthodologie?

« Il n'est pas besoin de rappeler que les méthodologies sont dépendantes des problématiques envisagées et des objets de recherches retenus »³¹⁰, mais les approches et les méthodologies s'adaptent pour autant plus ou moins aux objets, elles sont parfois assez directement en correspondance avec ceux-ci et parfois complètement inadéquates. Il convient alors au chercheur de choisir une méthodologie qui sera en adéquation avec la problématique envisagée, au service de l'objet de recherche.

1- Une approche ethnométhodologique

«Pour le fondateur de l'ethnométhodologie, l'ordre social (un monde prévisible) ne s'impose pas aux individus, il est produit par eux. S'appuyant notamment sur l'interactionnisme symbolique et le courant pragmatique, il montre que loin d'être des idiots culturels agissant selon des alternatives préétablies, les individus ont des compétences pour interpréter la situation dans laquelle il se trouve et y agir convenablement »³¹¹.

La science des ethnométhodes, c'est-à-dire des « procédures appuyées sur un stock de connaissances qu'utilisent les membres dans leur activité quotidienne », vise donc à rendre compte le plus finement possible « de la manière dont les individus font et disent ce qu'ils font et disent lorsqu'ils agissent en commun, dans le but de découvrir les "méthodes" qu'ils utilisent pour accomplir, au moment même où ils le font, l'activité pratique dans laquelle ils sont pris »³¹².

Le point de départ de l'ethnométhodologie a été les recherches de H. Garfinkel, dans les années 1950-1960, dans son ouvrage *Studies in Ethnomethodology*, (1967) sur le « raisonnement pratique », « sur la manière dont les membres forment leurs jugements en situation, ou parviennent à une compréhension mutuelle, sur leur connaissance de sens commun des structures du monde social et sur les opérations par lesquelles le sens d'un monde partagé est instauré et maintenu »³¹³.

³¹⁰ MIEGE, B. et huit autres auteurs, *Le JT*, *mise en scène de l'actualité à la télévision*, INA/La Documentation française, 1986, p. 8

³¹¹ Http://www.scienceshumaines.com/ethnomethodologie-2c-la-societe-en-pratiques_fr_22271.html, consulté le 30 mai 2011 OGIEN A., « À quoi sert l'ethnométhodologie ? », *Critique*, n° 735, 2008.

³¹³ Dictionnaire des Sciences Humaines, sous la direction de Sylvie Mesure et Patrick Savidan, puf, 2006, p. 420

L'ethnométhodologie a subi des réactions vives et virulentes de la part de plusieurs sociologues, nous retiendrons celle du président de l'American Sociological Association, Lewis Coser, dans son fameux³¹⁴ discours en 1975, qui avait qualifié le courant ethno méthodologique de « secte » du fait de l'ésotérisme de son langage, de son autoréférentialité³¹⁵.

Principalement, Coser attaquait l'aspect programmatique de l'ethnométhodologie, il lui reprochait son refus de la théorie et son ignorance des facteurs institutionnels en général ainsi que la centralité du pouvoir dans les interactions en particulier. De plus, Coser trouvait que les interminables digressions méthodologiques, l'écartement du sujet principal et les autoanalyses du chercheur mènent à la trivialité des résultats obtenus.

De l'autre côté du globe terrestre, notamment en France, on s'est tenu à l'avis de Pierre Bourdieu, dans son ouvrage *Choses dites*, (1987) qui réduisait l'ethnométhodologie à un « compte-rendu des comptes-rendus », à une démarche subjectiviste qui se contenterait de rapporter les « représentations du monde » produites par les individus.

Mais nous pouvons avancer que la plupart de ces reproches sont peu fondés puisque « l'ethnométhodologie ne réhabilite pas plus le point de vue des acteurs qu'elle ne nie qu'il existe des institutions, de la domination, du pouvoir, de l'histoire... Simplement, sans nier à quiconque le droit de s'intéresser à ces dimensions de la vie sociale, elle les met de côté en tant que facteurs explicatifs, pour s'intéresser à la manière dont elles se traduisent en pratiques » 316.

Essentiellement, l'argument ethnométhodologique consiste donc à rapporter la production de sens, d'ordre et de relations « à des opérations des membres, réglés normativement et à tenter de faire apparaître son étayage sur une connaissance de sens commun de monde social et sur une maitrise pratique des méthodes selon lesquelles s'organisent les situations et les activités »³¹⁷.

Dans le cadre de l'ethnométhodologie, comment produisons nous du sens ? Et quels sont les critères de cette production de sens?

316Http://www.scienceshumaines.com/ethnomethodologie-2c-la-societe-en-pratiques_fr_22271.html, consulté le 30 mai 2011

³¹⁷ Dictionnaire des Sciences Humaines, sous la direction de Sylvie Mesure et Patrick Savidan, puf, 2006, p. 420

³¹⁴ COSER, L., « Presidential address: Two methods in search of a substance », *American Sociological Review*, vol. XL, n° 6, décembre 1975.

³¹⁵ On n'y fait référence qu'aux travaux ethnométhodologiques

- a- Un groupe doit être observable, c'est-à-dire qu'il doit avoir une réalité concrète, être palpable et ses dimensions doivent demeurer à l'échelle du chercheur qui l'étudie.
- b- Il doit être rapportable, dans le sens où les membres du groupe étudié ont accès au phénomène qu'ils constituent et en ont conscience.
- c- Les membres du groupe étudié doivent être en mesure de décrire ce qui est observé.
- d- Le terrain de recherche doit être résumable à toute fin pratique, ce qui signifie que le phénomène observé possède sa propre justification dans le sens où il existe pour lui-même et non pas comme révélateur d'une éventuelle réalité *d'ordre supérieur*.

Dans le cadre de notre observation, nous constatons que les RSN valent parce que les membres y trouvent un intérêt pratique lié à leur activité propre et à la résolution de leurs problèmes (prendre contact avec des amis, renouer d'anciennes amitiés, demander des conseils, postuler pour un travail, collaborer avec des collègues lointains, partager un état d'âme, organiser une manifestation, etc.).

Ces quatre critères que nous venons d'expliciter permettent la construction du sens.

Sur un autre registre, H. Garfinkel met en évidence quelques propriétés des pratiques sociales : l'indexicalité, la réflexivité et la descriptibilité ; nous en retenons les deux dernières.

Au sens ethnométhodologique, la *réflexivité* désigne le fait « qu'en parlant nous construisons en même temps, au fur et à mesure de nos énoncés, le sens, l'ordre, la rationalité de ce que nous sommes en train de faire à ce moment-là ».³¹⁸

Ainsi les sujets d'études ethnomethodologiques doivent être rapportables, **descriptibles**, observables, résumables a toute fin pratique. Il faut laisser donc de côté les objets véhiculant une part importante d'imaginaire, impossible à délimiter.

« H. Garfinkel reformule ainsi les canons de la méthode sociologique. S'armer d'un modèle théorique pour analyser tel ou tel terrain, c'est analyser une réalité abstraite au lieu de l'analyser en tant qu'activité en train de s'accomplir. C'est pourquoi il assigne au programme de l'ethnométhodologie un « caractère

Page 182 of 375

http://www.scienseshumaines.com/éthnomethodologie-la-societe-en-pratiques-fr—22271.html, consulté le 30 mai 2011

délibérément limité et désespérément empirique (...): fournir une description rigoureuse et détaillée des structures de l'agir en commun »³¹⁹, en renonçant à se demander d'entrée de jeu ce que ces pratiques « veulent dire » »³²⁰.

Il s'agit en fait d'une initiative qui allait alimenter de nombreuses recherches sur la conversation ordinaire, la santé, la justice, les activités de catégorisation et autres. Une perspective dont l'enquête de Latour et Woolgar sur la vie de laboratoire ³²¹ lui doit beaucoup.

1.1- Le chercheur face à son objet de recherche

Dans le cadre de l'ethnométhodologie, notre statut par rapport à notre objet de recherche se veut de la plus haute importance puisqu'elle permet d'éclairer ce point. Contrairement à la sociologie qui prône la prise de distance favorable à l'analyse du terrain, l'ethnométhodologie considère que le chercheur doit être membre du «village » étudié, ici donc être membre des RSN étudiés, ce qui nous permet en tant que chercheur :

☑ D'une part, non pas d'étudier les RSN de l'extérieur comme si nous étions invisible, mais un processus dons nous faisons partie.

☑ D'autre part, nous avons la chance de comprendre plus profondément ce qui se passe et ramener l'information concernant chaque réseau social numérique.

Bien évidemment, notre choix renferme de la subjectivité et cette subjectivité constitue le talon qui nous permet de définir et de parler des RSN. En outre, l'ethnométhodologie considère que l'objectivité prétendue d'un chercheur extérieur est déjà une erreur.

³¹⁹ OGIEN, A., « À quoi sert l'ethnométhodologie? », *Critique*, n° 735, 2008.

Http://www.scienceshumaines.com/ethnomethodologie-2c-la-societe-en-pratiques_fr_22271.html, consulté le 30 mai 2011

³²¹ LATOUR, B. et WOOLGAR, S., « La vie de laboratoire. La production des faits scientifiques », 1979, rééd. La Découverte, 2006.

2- L'observation

2.1-Le parti pris de la description : voir et interpréter

Qualifier un projet de simplement descriptif peut avoir une dimension dépréciative impliquant l'absence d'ambition théorique. Néanmoins, la description constitue une étape essentielle de la recherche en Sciences de l'Information de la Communication.

Ainsi, quels sont les critères à retenir pour décrire les réseaux sociaux numériques ? Et qu'est-ce qui, à proprement parler, fait l'objet d'une description ?

Parce qu'elle se veut descriptive, notre observation est à la fois globale et différenciée : globale dans l'intérêt qu'elle porte à l'ensemble du champ des SIC et différenciée par l'attention prêtée aux divers réseaux sociaux qui se trouvent sur la toile, par exemple nous trouvons que, dans un design original, chacun de ces réseaux offrent une infrastructure, un contenu, des fonctionnalités, des pages, des liens et une politique de confidentialité distincte.

De plus, notre observation offre aux RSN une lecture qui en restitue la globalité (dans le sens où nous pouvons regarder et voir plusieurs pour ne pas dire tous le RSN en même temps) et la durée (dans le sens où nous vivons actuellement dans la même époque de l'émergence et le développement des RSN qui nous a permis de tracer l'évolution de chaque réseau, ses caractéristiques, ainsi que son type et la catégorie à laquelle il appartient)

2.2- Limites de notre observation

Toute observation a ses limites, et la nôtre n'échappe pas à cette règle puisque :

- a- Notre observation dépend de notre capacité à voir et à comprendre dans la mesure où l'objet d'étude, ici les réseaux sociaux numériques, est fortement influencée par notre œil à percevoir et notre cerveau à discerner.
- b- Notre regard a sélectionné ce qui lui a paru signifiant et l'a interprété en fonction du sens qu'il donnera à l'ensemble des réseaux sociaux numériques.

Ainsi, pour y remédier nous avons marié, d'une part, la richesse du détail (les fonctionnalités et les caractéristiques de chaque réseau) et, d'autre part, la prise en compte de la totalité des RSN,

Page 184 of 375

reliant notamment les infrastructures, les fonctionnalités aux différents types et catégories qui en découlent.

c- Notre esprit analyse et explique les choses de la manière dont il a appris à le faire (influences d'ordre psychologique et sociologique). De fait, nous reconnaissons que notre observation n'est ni neutre ni accompli.

2.3- Notre participation en tant qu'observateur

Afin de servir au mieux notre objet d'étude, nous avons choisi de pratiquer une observation participante, qui consiste à s'inscrire aux différents RSN dans le but de devenir familier à ce monde, s'impliquer dans la « vie » des RSN afin de mieux en comprendre les enjeux et ce qui se passe sur ces plateformes d'échanges, de discussions, de partages, d'informations, de commémoration, d'imagination, etc. ; ce qui n'est pas sans poser des problèmes de distanciation avec l'objet de la recherche.

2.4- Le déroulement de notre observation

« L'observation est probablement l'une des techniques les plus difficiles à mettre en œuvre sur le terrain : ayant tout à décrypter à la fois, le chercheur manque souvent de repères pour commencer » 322.

De plus, la durée dans laquelle s'est inscrite notre observation lui a permis d'aborder les RSN dans leur globalité. Et ce n'est qu'après plusieurs mois, voire plusieurs années d'enquête exploratoire sur les structures des RSN, les règles d'inscription, les modalités d'échanges et de partages, etc. que nous nous sommes mis effectivement à étudier et à écrire sur le sujet auquel nous nous sommes intéressés au début de notre voyage, tout en essayant d'orienter et de réorienter, à chaque étape, notre recherche vers l'objet d'étude.

³²² FASSIN, D., « Décrire. Entretien et Observation », Un texte publié dans l'ouvrage sous la direction de Didier Fassin et de Yannick Jaffré, Sociétés, développement et santé, pp. 87-106. Paris : Les Éditions Ellipses, 1990, 287 pp. Collection Médecine tropicale. Un document produit en version numérique par Jean- Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

2.5- Les techniques d'observation

Parmi les techniques facilitant notre travail d'observation nous citons :

- a- *Les cartographies* élaborées par d'autres chercheurs nous ont aidés à comprendre le phénomène des RSN et d'en élaborer, ultérieurement, des nouvelles.
- b- *Les inventaires* qui se sont révélés fructueux en ce qu'ils nous ont aidés à élaborer des listes ou de fiches descriptifs des RSN, en mentionnant pour chacun et d'une façon lisible et rapidement interprétable les différents usages, la catégorie, le type, la finalité, le but et le service.
- c- La mise en problématique qui consiste à formuler une question à laquelle notre observation permettra d'y répondre. En d'autres termes, notre observation s'est basée sur des théories qui ont servi de grille de lecture et qui ont permis d'interpréter et de donner sens aux faits observés.

3- <u>Une démarche empirique</u>

Notre démarche de recherche se place sous le signe d'un empirisme méthodologique par la constitution et le traitement du corpus. Constitué d'un ensemble de traces fructueuses, notre corpus a été construit de manière empirique par des recherches récurrentes et des associations postérieures, sans distinction ni découpage préétabli.

A partir de notre corpus, nous avons essayé de mener une démarche à la fois descriptive et chronologique :

- **a- Descriptive:** d'une part, par l'identification et le classement sous des différentes typologies et catégories des réseaux. D'autre part, le recensement des controverses dans des cartographies.
- **b- Chronologique :** par l'établissement d'une chronologie, aussi détaillée que possible, visant à retracer le chemin jusqu'à lors encouru par les RSN.

Page 186 of 375

3.1- Recenser, identifier et décrire

Il est essentiel ici de préciser la démarche entreprise dans le traitement et l'exploitation de ce corpus de traces généreuses.

- Recenser, identifier, décrire : comme point de départ, nous avons cherché à recenser et identifier les multiples réseaux sociaux numériques, leur design, fonctionnalités, etc. Ainsi, nous avons pu établir une première liste, assez longue et hétérogène, qui nous a aidés plus tard à identifier la typologie et les catégories de ces réseaux.

« Si l'empirisme méthodologique consiste, en partie, à collecter, organiser et traiter, sans choix a priori, des ensembles de traces hétérogènes, il se doit de fournir également des méthodes cohérentes et rigoureuses dans le traitement de ces traces.

Mais ici nous avons modestement essayé de faire nôtre le célèbre « tout est bon » de Feyerabend, cette idée selon laquelle il n'existe pas de « «méthode scientifique» universelle, mais des méthodologies multiples, fabriquées, voire « bricolées » selon les situations et les projets » 323.

De plus, nous avons élaboré des « grilles de description », permettant de recueillir des données, identiques ou différentes, entre les différents réseaux examinés. Ces fiches de description comportent des critères, dont certains sont communs à l'ensemble des réseaux décrits : par exemple, remplir des données personnelles, un mur, envoie de mails, etc.

Passons maintenant rapidement à l'élaboration de la chronologie.

_

SERRES A., « AUX SOURCES D'INTERNET : L'EMERGENCE D'ARPANET ». Exploration du processus d'émergence d'une infrastructure informationnelle. Description des trajectoires des acteurs et actants, des filières et des réseaux constitutifs de la naissance d'ARPANET. Problèmes critiques et épistémologiques posés par l'histoire des innovations, p.112, Université Rennes 2, Octobre 2000

3.2- <u>Etablir la chronologie</u>

L'élaboration d'une chronologie des réseaux sociaux numériques se fait dans une perspective spatiotemporelle :

- a- La perspective spatiale vise à produire une sorte de mise à plat cartographique du processus d'émergence des RSN, en cherchant à tracer quand ces réseaux se sont mis en place, quel réseau est le plus fréquenté suivant les différentes zones géographiques du monde, quelles configurations ont-ils constituées
- **b-** La perspective temporelle vise déterminera quand ces réseaux se sont mis en place, comment ils ont évolué au fil du temps, à quels moments ils se sont renforcés, quelles étapes ont marqué de manière globale les RSN de notre étude.

Avec d'une part, l'identification et la description des RSN permettant une vue transversale et l'élaboration des cartographies, et d'autre part, la chronologie permettant une construction temporelle, nous avons ainsi entrepris une démarche exploratoire se voulant équilibrée.

3.3- <u>Schématiser</u>

Notre but étant de rendre aussi visible que possible notre travail, nous avons voulu présenter quelques processus compliqués par des schémas afin d'expliciter les controverses.

« Les schémas et la schématisation sont, on le sait, des « technologies de l'intelligence » de la plus grand importance : non seulement ils constituent une aide précieuse à la compréhension et à la émorisation³²⁴, mas ils donnent à « voir » d'autres représentations de la réalité et peuvent émerger de nouveaux objets »³²⁵.

³²⁴ Voir sur ce point les travaux de méthodologie intellectuelle (notamment T. BUZAN, *Une tête bien faite*, Organisation, 1984), de pédagogie, etc.

³²⁵ SERRES A., « AUX SOURCES D'INTERNET : L'EMERGENCE D'ARPANET ». Exploration du processus d'émergence d'une infrastructure informationnelle. Description des trajectoires des acteurs et actants, des filières et des réseaux constitutifs de la naissance d'ARPANET. Problèmes critiques et épistémologiques posés par l'histoire des innovations, p.118, Université Rennes 2, Octobre 2000

3.4- Les limites

De cette tentative de schématisation découle plusieurs difficultés :

Que faut-il représenter? Jusqu'à quel point peut-on utiliser les schémas ? Comment présenter de manière lisible les points de convergences et de divergences des différentes controverses? S'ajoute à cela, les difficultés techniques entre ce que nous voulons et ce qui est possible techniquement.

III- <u>Cartographier les controverses : un champ aux conflits multiples</u>

1- <u>Définition</u>

Qu'est-ce qu'une controverse et pourquoi l'activité scientifique est-elle conflictuelle ?

D'abord, selon le Larousse une controverse est « une discussion motivée par des opinions ou des interprétations divergents ». Ainsi, «Controversies display the social in its most dynamic form. Not only new and surprising alliances emerge among the most diverse entities, but social unities that seemed indissoluble suddenly break into a plurality of conflicting pieces»³²⁶.

L'étude des controverses scientifiques brise l'image idéale d'une science consensuelle et se trouve au cœur du débat qui oppose aujourd'hui rationalisme³²⁷ et relativisme³²⁸. D'une ancienne querelle médiévale à des controverses plus récentes comme celle sur le réchauffement climatique, toutes les éludes des controverses³²⁹ suivent un même fil conducteur : interroger les rôles respectifs de la rationalité du chercheur, des conventions sociales collectives dans la construction des connaissances scientifiques.

Pour Tommaso³³⁰, la cartographie des controverses apporte sa contribution au débat public en offrant un *atlas* qui permet aux acteurs de mieux comprendre comment elles sont placées et permet de tracer la controverse telle qu'elle existe sur le Web.

Les controverses permettent d'exploser la vision positiviste³³¹ sans pour autant tomber dans une vision relativiste radicale de la science. Une fois qu'un fait scientifique est construit, le travail qui a été fait

³²⁶ LATOUR, B., «Reassembling the Social: An Introduction to Actor-network-theory». Oxford: Oxford University Press, 2005.

³²⁷ Le rationalisme s'entend de toute doctrine qui attribue à la raison humaine la capacité de connaître et d'établir la vérité. (Tirée du Vocabulaire de la philosophie et des sciences humaines, par Louis-Marie Morfaux, 2001, Armand-Colin)

Le relativisme est un mouvement de pensée qui traverse les siècles depuis l'Antiquité gréco-romaine. Dans la seconde moitié du XX^e siècle, les sciences humaines ont beaucoup contribué à le légitimer, sous ses deux aspects du relativisme cognitif et du relativisme culturel. Le relativisme cognitif assure que la connaissance est le produit d'une construction et qu'elle ne saurait pour cette raison être tenue pour objective. Le relativisme culturel affirme que les normes et les valeurs sont propres à chaque « culture » ou « sous-culture » et qu'elles ne peuvent par suite être considérées comme fondées objectivement. Dictionnaire des Sciences Humaines, sous la direction de Sylvie Mesure et Patrick Savidan, puf, 2006, p. 991

³²⁹ Selon *Dominique Raynaud*, dans son ouvrage Sociologie des controverses scientifiques, Presses universitaires de France, collection Sociologie, 224 p., cette conclusion résulte d'un examen détaillé des arguments qui peuvent être avancés à partir d'études de cas qui relèvent aussi bien de la biologie (la thèse des générations spontanées, débattue entre Pasteur et Pouchet), des conceptions médicales (le vitalisme de l'école de Montpellier opposé à la médecine expérimentale des Parisiens) ou de l'optique (la question du sens de propagation des rayons visuels, jadis discutée à Oxford).

Http://www.knowtex.com/blog/les-cartographies-de-controverses-au-medialab/, consulté le 7 juillet 2011

pour le construire appartient au fait lui-même et il faut fournir un travail presque semblable au cas où on veut le déconstruire. Les cartographies s'inscrivent plutôt dans une vision de construction.

Se pose alors le problème de la limite d'une controverse : où doit-on arrêter le périmètre ? La consigne était de suivre les acteurs : qui sont les acteurs ? Ce sont ceux qui agissent sur la controverse avec, bien évidement, des rôles différents.

Il convient au chercheur, ici, cartographe, de tracer la limite de la controverse, d'où la question suivante : sommes-nous capables de construire des outils voire des cartes qui permettent de repérer le plus rapidement possible les différentes positions d'une controverse ? Et permettre aux différentes positions d'être rendue visible de façon à détecter autant que possible celle qui sont les plus partisanes et celles qui sont les moins partisanes ?

Sur la question de la propriété qu'ont les controverses à s'inscrire sur l'échelle du temps, nous constatons que la science avance par tâtonnement, par réaménagement et reformule ses énoncés à la lumière de nouveaux résultats.

Ce long processus qui est « le vecteur de l'activité critique » 332 « a pour fonction de confronter les hypothèses avec le réel soit en les corroborant et c'est le principe du vérificationnisme, soit en éliminant les hypothèses fausses, la falsification, ou encore en proposant des alternatives plus perfectionnées qui retreignent le champ des possibles et qui par conséquent sont perfectibles à leur tour » 333.

³³¹ Selon le Dictionnaire des Sciences Humanes, « le « positivisme » désigne ici toute doctrine considérant que seule la connaissance scientifique des faits (de la positivité factuelle) peut prétendre à la vérité : le modèle de la certitude sera celui des sciences expérimentales, de préférences susceptibles d'opérer une mathématisation de l'expérience, comme c'est le cas avant tout de la physique ». Dictionnaire des Sciences Humaines, sous la direction de Sylvie Mesure et Patrick Savidan, puf, 2006, p. 885

RAYNAUD, D., « Sociologie des controverses scientifiques », Presses universitaires de France, collection Sociologie, 2003, p. 179.

Notes de lecture, *Sociologie des controverses scientifiques de Dominique RAYNAUD par Milos BORSKY*. En ligne : http://www.cairn.info/revue-reseaux-2004-2-page-277.htm, consulté le 30 juin, 2011

2- Pourquoi faut-il cartographier les controverses ?

Tout simplement parce que nous sommes, de nos jours, dans un océan d'information et cet océan n'a plus les caractéristiques qu'il avait autrefois, c'est-à-dire autorisé avec une source précise qui rendait indiscutable l'information et qu'on allait ensuite dans des manuels, dans des sources éditées, classées par les institutions, les académies ou même le gouvernement.

Aujourd'hui la donne a changé, cette information se trouve controversée, diffuse et massive. De plus, cette information vient d'experts, de scientifiques, de chercheurs qui sont souvent en désaccord. Cependant nous nous trouvons inondé par une masse d'information beaucoup plus grande et qui n'a plus les caractéristiques d'autrefois, c'est-à-dire, avoir une source d'autorité unique, voire verticale. Néanmoins, en tant que chercheur nous devons arriver à prendre une décision, à se situer dans telle ou telle position, affirmer ou réfuter un énoncé, une théorie, ou simplement une idée.

L'enjeu de la cartographie de controverses scientifiques et techniques, selon Bruno Latour, est de réussir à « déployer les versions concurrentes des mêmes affaires scientifiques et techniques », de « retrouver une objectivité qui ne repose plus sur un silence admiratif, mais sur la gamme des avis contradictoires portant sur les versions opposées des mêmes enjeux ». L'objectif est donc de parvenir à mettre en parallèle ces différentes versions afin de pouvoir se faire un avis sur le sujet.

En effet, fidèles à la vision de la cartographie des controverses développée par Bruno Latour, notre but est avant tout de créer un espace de discussion où les différents points de vue au sujet de cette controverse pouvaient être rassemblés, afin de mieux équiper les chercheurs et les guider dans leur construction d'un avis propre sur la question.

Pour cela au lieu de chercher à explorer et à comprendre ce qui se cache derrière telle ou telle pratique de membre d'un réseau social numérique donné, de questionner à l'aide de questionnaires qui eux aussi ont leurs limites et qui supposent que les membres ont conscience de leurs pratiques (ce qui n'est pas évident), nous avons décidé de parcourir les controverses qui entoure ce monde qui se résume par les médias sociaux. En d'autres termes, nous avons décidé de tenter un travail de conception de technologies inédites qui dépasserait le seul point de vue de l'observation des usages.

2.1- Comment cartographier une controverse?

Dans ce travail, il ne s'agit pas d'observer et de mesurer les usages depuis leur « extérieur » (les usagers en situation, l'analyse de données échangées entre membres, ou le type d'informations diffusées ou autres) mais de cartographier les controverses qui en découlent. Ainsi, le défi est autant intellectuel que technique qu'il faut résoudre, dès lors il faut :

- a- Adapter une démarche qui consiste à : surveiller, collecter/ Repérer, sélectionner et traiter.
- b- Repérer le moment et le lieu de la controverse (principe d'agrégation des pages web et des sites web (français et anglais), localité thématique, qui peuvent être décrits, analysés, documentés, archivés.
- c- Etre capable de classer les controverses et de comprendre les multiples dimensions et leurs relations mutuelles.
- d- Réduire les grandes masses de données de web et construire des figures, des cartographies comme outils de synthèse

2.2- Synthèses et limites

a- Les controverses sont au principe d'une agrégation observable de documents de sources diverses et ces agrégats peuvent être décrits, identifiés et recensés. Mais, les controverses posent un problème en termes d'observation scientifique puisqu'elles agglomèrent, ou au contraire, elles désagrègent des champs des connaissances et parfois à grande échelle en peu de temps.

A titre d'exemple, nous évoquons l'exemple d'une étude récente consacrée à l'Arctique et aux fontes des glaces. Nous trouvons une agrégation récente et massive de thématique

diverses qui vont des transports maritimes à l'ethnologie³³⁴ en passant par les consortiums pétroliers³³⁵ ou par les études liées à la mécanique des glaces

b- Les controverses redistribuent et repartissent les connaissances ; elles constituent des moteurs sociaux importants de production de documents numérisés d'informations distribuées sur des bases de données en général et sur le web en particulier.

Dans cette perspective nous constations que les controverses sont descriptibles en tant que traces. Ainsi, notre objectif est de réaliser des cartographies dynamiques des controverses qui tournent autour des RSN. Cela est possible en mobilisant des propriétés de distance, de centralité et de périphéries de structure d'agrégats et de groupes, de procédés d'hiérarchisation, de voisinage ou d'inclusion³³⁶.

c- La réalisation de cartographies dynamiques des controverses permettra d'extraire, de décrire et de classer des modèles originaux d'informations jusque là illisibles. Il s'agit donc de rendre lisibles et interprétables des controverses à l'aide d'un espace de représentation et d'investigation, rendant ainsi possible l'explicitation d'un savoir « explicite, partageable, opératoire et capable d'enrichissement des connaissances » comme l'a décrit récemment P. LEVY.

Il faut noter que les controverses sont des phénomènes difficiles à observer. Cette difficulté vient d'abord du fait qu'elles incluent des champs a priori hétérogènes : des acteurs, des organisations, des concepts, des arguments, des faits sociaux, des artefacts, des points de vue, des références historiques, etc. qui se mêlent dans une série d'interactions difficilement réduite ou classables dans une vision synthétique et encore plus dans des modèles.

Page 194 of 375

³³⁴ Travaux consacrées aux études des Indiens Inuits qui sont un peuple autochtone ou **peuples indigènes**, des régions arctiques de la Sibérie et de l'Amérique du Nord ainsi que du Groenland.

³³⁵ GazProm et Total notamment
336 Http://webatlas.fr/wp/?option=com_content&view=article&id=57:publications&caid=46:presentations&Itemid=73,
consulté le 3 juillet 2011.

De plus, une autre limite s'ajoute et qui découle de la nature même de la controverse. A l'opposé d'une forme figée, d'une connaissance négociée et admise comme évidence, une controverse révèle d'une incertitude partagée où s'engouffre le débat à travers un jeu distinct de confrontations ou d'interactions. En cela, les controverses relèvent d'une dynamique de points de vue et d'instabilité et se nourrie de moments de transformation et de pôles contradictoires, voire opposés.

Revenons maintenant sur ce qui apparaît de plus en plus comme la dimension essentielle des Technologies de l'Information et de la Communication et éclaire particulièrement notre objet de recherche. Le web constitue une matrice technique partagée et façonnée par des usages dont le réseau garde la mémoire et le fait même d'utiliser une technologie numérique (mails, réseaux sociaux numériques, forums, blogs, etc.) contribue à produire des traces qui constituent en elles-mêmes un réservoir immense de données disponibles et exploitables.

Avec le web, le social devient potentiellement *traçable*, dès la plus petite échelle (un individu, une idée, une interaction, un produit, un achat, etc.) à la plus grande échelle comme le montrera notre étude.

Cette question de la traçabilité du social éclaire spécialement certaines pistes théoriques et expérimentales que nous avons traquées jusqu'ici mais, comme au départ d'un puzzle, sans pouvoir les organiser en un tout cohérent.

Peu importe que l'on y voit le règne du « système marchand » ou d'un espace de « libération citoyenne » ; YouTube, Facebook, MySpace, Dailymotion, LinkedIn, Twitter, AIDSspace, Classmates, Look'n Be, etc., fonctionnent comme des formes manifestes d'ingénierie sociale, nourrie par l'apport spontané de réseaux sociaux, implicitement ou explicitement organisés.

QUATRIEME PARTIE

CARTEGORIES, TYPOLOGIES, CARTOGRAPHIES ET CONTROVERSES

Introduction à la quatrième partie

Objet d'étude prisé, de nombreux auteurs appartenant à des champs disciplinaires variés ont travaillé sur les réseaux sociaux numériques et ses formes de catégorisation proposant différentes typologies de cet objet communicationnel. En conséquent, il nous semble judicieux de dresser les différentes tentatives de typologisation ou de catégorisation élaborées ces dernières années avant d'entamer notre propre tentative.

De plus, pendant les longues années de notre doctorat nous avons constaté que les réseaux sociaux s'avèrent être de très puissants vecteurs d'information et de communication mais qui ont été souvent dans la ligne de tir à cause de nombreuses zones d'ombres qui entourent leurs champs d'activités. Ainsi, membres, chercheurs et penseurs se posent plusieurs questions :

La première touche à la définition des communautés virtuelles, les limites et les questionnements qui ont été à l'origine de plusieurs articles et travaux de recherches

La deuxième qui a été permise par l'avènement d'Internet en général et les réseaux sociaux numériques en particulier. C'est la question des traces et de la traçabilité, puisqu'il faut garder à l'esprit qu'une fois quelque chose est publiée sur un réseau social, il est très difficile de la supprimer.

La troisième concerne la protection de la vie privée puisque nul ne peut déterminer précisément quel est l'usage des données collectées via ces réseaux. De plus, l'émergence des réseaux sociaux numériques ont accentué la disparition de ce qui restait de frontière entre vie privée et vie publique. A titre d'exemple, nous évoquons les licenciements multiples qui ont eu lieu pour des motifs divers : se connecter sur Facebook par exemple, pendant un arrêt de maladie, critiqué son patron, ...

La quatrième question qui fut posée traitait de la fiabilité des informations circulant sur les réseaux sociaux précisément lors des dernières révolutions qui ont eu lieu en Egypt, en Tunisie, en Syrie, etc.

Ces outils de communication donnent la possibilité à tout un chacun, avec un minimum de connaissance en technique, de publier ce qui n'est pas sans risque que des canulars circulent. Principalement liés à Internet, les réseaux sociaux numériques se positionnent automatiquement dans la famille des nouveaux

médias (par opposition aux médias dits « traditionnels »), et mènent les chercheurs et les observateurs à repenser le schéma traditionnel de la communication.

Ainsi, si les médias traditionnels diffusent des messages, les RSN encouragent des conversations, des échanges, du partage d'ordre privé, public et professionnel. D'où la naissance d'une concurrence entre les médias dits « traditionnels » comme la télévision, la radio, les journaux, et les médias sociaux ou nouveaux médias comme les blogs, forums, réseaux sociaux, etc.

I- Tentatives de catégorisation

Introduction:

La montée des RSN indique un changement dans l'organisation de communautés en ligne. Alors ces réseaux qui sont dédiés à des communautés d'intérêts ou ceux qui sont organisés autour des personnes, continuent d'exister et de prospérer.

Inventé en 1979, Usenet fut le premier système servant à générer, stocker et récupérer des articles en permettant l'échange de ces articles entre les membres d'une communauté en ligne. Usenet est organisé autour du principe de « groupes des discussions » ou « groupes des nouvelles », qui permet une discussion entre les membres structurées par thèmes ou en fonction de l'actualité. De plus, l'introduction de caractéristiques des RSN a mis en place un nouveau cadre pour les communautés en ligne et, avec elle, une nouvelle dynamique et un nouveau contexte de recherche.

Ces sites comme : Facebook, Myspace, Viadeo, LinkedIn, etc. se mettent en place quand des groupes de personnes cherchent à partager des informations. Ils prennent alors l'habitude de se mettre en contact entre eux, entre amis, collègues, etc. pour échanger des idées ou faire des rencontres.

Ces réseaux sociaux créent des groupes où les gens peuvent interagir et se mettre en relation, créer des groupes de soutiens pour une cause humanitaire, défendre un principe démocratique, informer, etc..... ces réseaux peuvent devenir une rhétorique démocratique comme le souligne plusieurs sociologues.

De plus, nous trouvons dans nombreux de ces environnements, des normes de conduite implicites et explicites acceptable (netiquette) dont l'implantation s'appuie sur un système de sanctions, voire d'exclusion (Hine, 2005).

Alors que la plupart des RSN se concentrent sur la croissance exponentielle et large, d'autres cherchent explicitement un public plus restreint.

Certains comme aSmallWorld et BeautifulPeople exercent une restriction intentionnelle, sélective ou élitiste. D'autres qui ont des activités centrés tels que Couchsuring, ou comme BlackPlanet qui est axé sur l'identité des utilisateurs, ou comme MyChurch limité par leur cible démographique et par conséquent ont tendance à être plus petits.

1- Emergence des Réseaux Sociaux numériques

Le premier réseau social numérique reconnaissable est SixDegrees.com, lancé en 1997 et permettait aux utilisateurs de créer des profils, des listes de leurs amis et, à partir de 1998 à surfer sur la liste des amis. Classmates.com permet à la population de s'affilier à leur lycée ou collège et de surfer sur le réseau des autres qui sont également affiliés, mais les utilisateurs ne pouvaient créer des profils que des années plus tard. Il faut signaler que SixDegrees.com a été le premier à combiner les fonctions de création des profiles.

Bien que les réseaux sociaux numériques sont souvent conçus pour être largement accessibles, *plusieurs* d'entre eux attirent des populations homogènes et il est normal de trouver des gens qui utilisent ces réseaux pour se séparer dans des groupes de même nationalité, âge, niveau d'éducation ou d'autres facteurs, qui, d'ordinaire, segmentent la société même si ce n'était pas l'intention de départ des concepteurs.

SixDegrees.com s'est promu comme un outil pour aider les gens à se connecter et envoyer des messages aux autres. Bien que SixDegrees.com, basé sur le principe du petit monde³³⁷, il a attiré des millions d'utilisateurs, mais il n'a pas réussi à durer ; le service ferme en 2000. Avec le recul, son fondateur estime que SixDegrees.com était tout simplement en avance sur son temps.

Bien que les gens affluaient déjà sur Internet, la plupart n'ont pas étendu leurs réseaux d'amis et ils se plaignaient du fait qu'il n'y a pas grandes choses à faire après avoir accepté des invitations et la plupart des utilisateurs n'étaient pas intéressé à rencontrer des étrangers.

De 1997 à 2001, un certain nombre d'outils a commencé à voir le jour et à intégrer des combinaisons des profiles articulés « public » ou « Amis ». Par exemple, AsianAvenue, BlackPlanet et MiGente permettait aux utilisateurs de créer des profiles personnels ou professionnels où les utilisateurs peuvent identifier leurs amis sur les profiles personnels sans obtenir l'acceptation pour ce type de connexions.

Page **201** of **375**

³³⁷ C'est le principe selon lequel chacun puisse être relié à n'importe quel autre individu par une courte chaîne de relations sociales. Ce concept donna naissance, après l'expérience du petit monde, conduite en 1967 par le psycho-sociologue Stanley Milgram, au concept de « six degrés de séparation ». Celui-ci suggère que deux personnes, choisies au hasard parmi les citoyens américains, sont reliées en moyenne par une chaîne de six relations.

De même, peu de temps après son lancement en 1999, LiveJournal a façonné les utilisateurs après la création de la messagerie instantanée pour les listes des « copains ». Sur LiveJournal les utilisateurs peuvent suivre leurs revues et gérer leurs paramètres de confidentialité.

Le site des mondes virtuels coréen Cyworld qui a été lancé en 1999 a ajouté les applications de « réseaux numériques » en 2001. De même, le web de la communauté suédoise Lunarstomm s'est remodelé en un « réseau social numérique » en 2000, en introduisait des fonctionnalités come les listes des amis, les livres d'or et les pages du journal intime.

QQ a commencé comme un réseau chinois de messagerie instantanée, Lunarstomm comme un web communautaire, et Skyrock (anciennement Skyblog) comme un service de blogs français, Classmates.com comme un répertoire d'école lancé en 1995.

AsianAvenue, MiGente et BlackPlanet étaient au début des sites de communautés ethniques avec peu de fonctionnalités. Ils sont devenus populaires après qu'on les a relancés en 2005-2006 avec plus de caractéristiques et de fonctionnalités.

Au-delà de profiles, des amis, des commentaires et des messages privés, les réseaux sociaux numériques varient beaucoup en fonction de leurs caractéristiques de leurs utilisations. Certains ont la fonctionnalité de partage de photos (Flickr) ou de vidéos (YouTube), d'autres ont intégré la technologie de messagerie instantanée, etc.

Plusieurs sites sont conçus avec des spécificités ethniques, religieuses, orientation sexuelle, politique ou d'autres catégories identitaires. Il existe même un réseau pour les chiens (Dogster) et les chats (Catster) bien que ce sont les propriétaires qui gèrent les profiles de leurs animaux.

La prochaine vague des réseaux sociaux numériques (RSN) a commencé lorsque Ryze.com a été lancé en 2001 pour aider les gens à exploiter leurs réseaux sociaux d'affaires. Les fondateurs de Ryze.com, Tribe.net, LinkedIn, Friendster sont étroitement liés personnellement et professionnellement. Ils estimaient qu'ils pourraient se soutenir les uns les autres sans concurrence. Mais, en fin de compte, Ryze.com n'a jamais acquis une popularité et c'était une grande déception, LinkedIn est devenu un puissant service d'entreprises, Friendster un outil très important parmi les réseaux sociaux numériques.

1.1- Les RSN: un succès auprès des gens

Il existe des RSN qui sont organisés d'une manière à solliciter un public professionnel tels que : LinkedIn, Viadeo, Visible Path et Xing. Ces réseaux mettent l'accent sur le marché de recrutement et des liens professionnels. Des réseaux comme Dogster qui sont centrés sur la passion, aident des étrangers à se regrouper autour des mêmes intérêts. Par exemple, les membres des églises chrétiennes se joignent à MyChurch.

En outre, comme les moyens de communication sociale et la production de contenus par les utilisateurs ont augmenté, ces réseaux ont commencé à appliquer des fonctionnalités de partage et des caractéristiques propres à eux. Voici quelques exemples : Flickr (partage de photos), et YouTube (partage de vidéos).

Pour Google, son RSN Orkut n'a pas réussi à construire une base d'utilisateurs durable aux Etats-Unis, mais une invasion brésilienne fait qu'Orkut est devenu le RSN national du Brésil. Microsoft Windows Live Space a subi un accueil tiède aux USA mais, ailleurs, il est devenu extrêmement populaire.

MySpace, lancé en 2003 à Santa Monica en Californie a commencé à rivaliser avec les réseaux comme Friendster, Xanga et AsianAvenue. Les fondateurs de MySpace voulaient attirer les ex-utilisateurs de Friendster

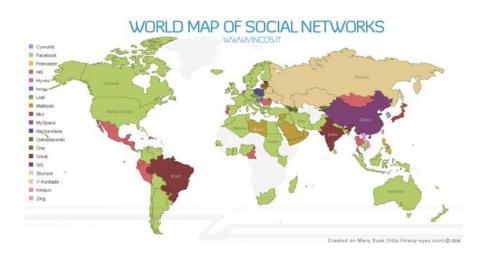
MySpace se différenciait régulièrement en ajoutant des fonctionnalités basées sur la demande des utilisateurs et en permettant aux utilisateurs de personnaliser leurs pages et de créer des milieux uniques. Les adolescents ont commencé à se joindre massivement à MySpace en 2004.

Contrairement aux utilisateurs plus âgés, la plupart des adolescents n'ont jamais été membres de Friendster, certains parce qu'ils voulaient se connecter avec leurs groupes préférés, d'autres ont été introduit sur MySpace par les membres de la famille plus âgés. Plutôt que de rejeter les utilisateurs mineurs, MySpace a changé sa politique et a permis l'accès aux utilisateurs mineurs.

En juillet 2005, News Corporation a acheté MySpace pour 580 millions \$ attirant l'attention massive des médias. Ensuite, se pose la question de sécurité à MySpace. Ce réseau a été impliqué dans une série d'interactions sexuelles entre adultes et mineurs, ce qui a incité une action en justice. Alors, une panique morale concernant les prédateurs sexuels se propage, bien que les recherches réalisées aient remarqué que les préoccupations étaient exagérées.

Page 203 of 375

1.2- <u>Un phénomène mondial</u>



Source: www.vincost.it

Bien que MySpace ait attiré la majorité de l'attention des médias aux Etats-Unis et dans d'autres pays, les RSN se multiplient de plus en plus et deviennent populaire dans le monde entier.

Friendster a acquit une traction dans les îles du Pacifique, Orkut est devenu le premier RSN au Brésil et en Inde, Mixi a couramment été adopté au Japon, Lunarstorm a décollé en Suède, les utilisateurs néerlandais ont adopté Hyves. Gronco a capturé la Pologne. Hi5 a été adopté dans les petits pays d'Amérique Latine, Amérique du Sud et en Europe et enfin Bebo est devenu très populaire au Royaume Uni et à la Nouvelle-Zélande.

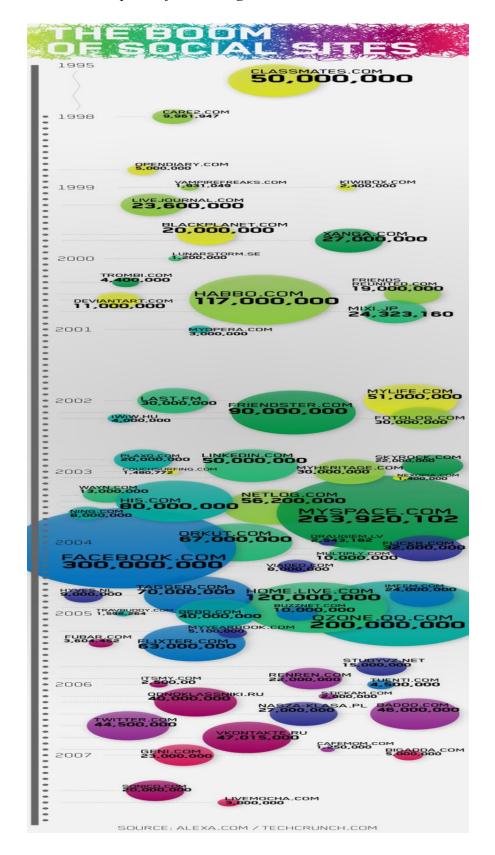
Le chinois QQ est devenu le plus grand RSN quand il a ajouté des profiles et « amis visibles » tandis que Cyworld, a accaparé le marché coréen en introduisant des pages d'accueil et des « copains ».

1.3- La déception de Friendster

Lancé en 2002 comme un complément de Ryze.com, Friendster a été conçu pour concurrencer avec Match.com, un réseau de rencontre en ligne. Alors que la plupart des sites de rencontres étaient axés sur l'introduction de personnes étrangères ayant des intérêts similaires, Friendster a été conçu pour aider les amis des amis, en se fondant sur l'hypothèse que c'est plus intéressant, sécurisé et romantique de rencontrer les amis des amis que ce n'est avec des partenaires étrangers.

Puisque la popularité de Friendster a bondi, le site a rencontré des difficultés techniques et sociales majeures. Les serveurs de bases de données de Friendster étaient mal équipés pour faire face à sa croissance rapide et le site a échoué et a frustré les utilisateurs qui l'ont vite remplacé par les emails. Ce qui a été une très grande déception dans l'histoire d'Internet.

1.4- Récapitulatif de l'émergence des RSN



2- Tentative de catégorisation et de typologisation de la « RESEAUSPHERE » 338

Pour Pierre Bourdieu (1979), un espace social à deux dimensions est construit et analysé, à partir d'analyses factorielles des correspondances mettant en œuvre la nomenclature des PCS³³⁹. Le « grand axe » de cet espace selon La Distinction, est celui qui ressemble le plus aux échelles unidimensionnelles anglo-américaines, oppose les catégories les plus favorisées (cadres, professions libérales, grands et moyens patrons) aux catégories populaires qui englobent les ouvriers, petits agriculteurs).

Cependant, un autre axe transversal au premier, vient opposer les catégories dotées surtout de ressources scolaires et culturelles comme les enseignants et les salariés d public à d'autres plutôt mieux dotées en ressources économiques tels que les commerçants, artisans, salariés d'entreprises privées.

Malgré les évolutions dans ce système de classement et le besoin de maintes nuances, le PCS restent un outil d'inspiration précieux à tout chercheur voulant catégoriser et classer des personnes ou des éléments de même nature, sous une même catégorie.

Toutefois, en bout de course, nous raccordons nos résultats à des connaissances de sens commun, puisque les catégories sont d'une certaine façon, le produit de transformations et de représentations, qu'un groupe donne de lui-même.

S'interroger sur le statut des PCS, est d'une façon de s'interroger sur le statut de notre observation empirique, notre description et notre catégorisation.

Quant à notre construction typologique, nous précisons qu'un type constitue un instrument de recherche et comme moyen de connaissance sans aucune valeur normative.

Elaborée une typologie contribue à mettre en lumière un certain nombre d'oppositions et de divergences des réseaux empiriquement observables.

_

Nous considérons la « réseausphère » comme un sous-ensemble du Web qui regroupe l'ensemble des réseaux sociaux numériques. Donc, il ne s'agit pas d'une notion théorique, mais bien de l'espace délimité sur le Web 2.0 par l'intégralité de ces réseaux.

³³⁹ Professions et catégories socioprpofessionnelles

2.1- <u>Le point de vue des chercheurs</u>

Thelwall catégorise les RSN selon leurs trois objectifs qu'il nomme respectivement : socialisation, réseautage et navigation (sociale)³⁴⁰ :

1° « Les réseaux sociaux de socialisation »: cette catégorie se caractérise par son aspect *récréatif* et conçue pour les loisirs de communication sociale entre les membres. Les connexions sont souvent utilisées pour trouver et afficher des listes d' « amis » existants d'ores et déjà. De plus, les connexions sont souvent utilisées pour trouver d' « amis » existants hors ligne, comme par exemple : MySpace et Facebook et Cyworld (un monde virtuel coréen lancé en 2001)

2° « Les réseaux sociaux de réseautage » : utilisés davantage pour trouver de nouveaux contacts et peuvent servir davantage pour trouver de nouveaux contacts et entrer en connexions avec des personnes inconnues auparavant comme c'est le cas de LinkedIn ou Viadeo, site de réseautage à caractère professionnel

3° « Les réseaux sociaux de navigation » : comme Digg ou Del.icio.us, qui sont des sites de partage de liens Internet (connu sous le social bookmarking). Ce type de réseaux est un moyen d'aider les utilisateurs à trouver une information ou des ressources. Autrement dit, nous trouvons des listes de contacts, listes permettant l'accès à l'information et aux ressources associés à ceux-ci. Les membres peuvent soit lire les propositions mises en avant en page d'accueil, soit utiliser la navigation sociale en lisant les informations postées ou recommandées par leurs amis, ou bien pour certains, recouvrir plusieurs objectifs.

Thelwall (2009) différencie également les sites pour lesquels les fonctionnalités de réseaux sociaux sont principales (de type Facebook et LinkedIn) ou secondaires (Youtube, FlickR, Deezer).

Cavazza en 2008 catégorise d'une manière large les « medias sociaux » 341 existants.

Il regroupe différents outils et services par catégories :

³⁴⁰ TEHLWALL, M., « Social Network Sites Users and Uses». *In M. Zelkowitz (Ed)*, Advances In Computers, Amsterdam, 2009.

Canazza, F. Panorama des médias sociaux, FredCavazza.net Retrieved February, 2009. En ligne: http://www.fredcavazza.net/2008/05/19/panorama-des-medias-sociaux/, consulté le 19 mai 2008.

- Outils de publication, qui regroupe : les blogs (SkyBlog), les plateformes de wiki (wikipédia) et les portails de journalisme citoyen (Digg)
- Outils de partage de videos: (YouTube) de photos (Flickr), Del.icio.us), de musique (Deezer), de diaporama (Slideshare), de revues ou de produits (Crowdstorm ou encore de suggestions d'évolution (Feedback 2.0).
- Outils de discussion : les forums (PHPbb), forums de vidéos (Seesmic), les messageries instantanées comme Windows Live Messenger et les systèmes de VoIP comme Skype.
- Réseaux sociaux généralistes : Facebook, MySpace ou Orkut, de niche comme LinkedIn ou encore des plateformes de création de réseaux sociaux (Ning)
- Outils de microblogging comme Twitter ou les services de lifestream (FriendFeed).
- Plateformes de WebTV (justin.tv) et leurs équivalents mobiles (Flixwagon)
- Univers virtuels en 3D comme SecondLife, Habbo et Club Penguin univers pour les plus petits.
- Plates-formes de jeux dites multi-joueurs, les MMORPG comme le célèbre Word Of Warcraft ainsi les sites de jeux qui permet au visiteur de jouer à des jeux créés et mis en ligne par ses membres (Kongregate).

Panorama des médias sociaux



Sources: http://www.fredcavazza.net/2008/05/19/panorama-des-medias-sociaux/

Ce schéma illustre bien la richesse de la diversité des médias sociaux en 2008

Suite à cette tentative de définition, nous constatons que le web 2.0 ou le web interactif, est un état d'esprit qui regroupe un grand nombre d'applications qui peuvent être complètement différentes l'une de l'autre, mais toutes centrées sur les utilisateurs et le partage d'information. Nous remarquons aussi que les « médias sociaux » incluent les « réseaux sociaux » qui eux-mêmes incluent « les sites de réseaux sociaux ».

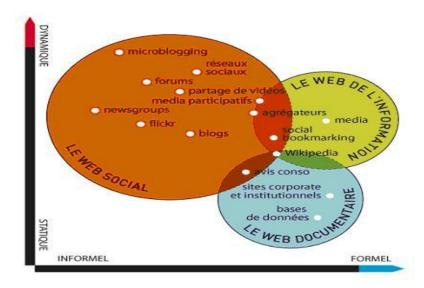
Récapitulatif du panorama des médias sociaux, élaboré ci-dessous :

Publication en ligne d'opinions ou d'informations	Blogues (journaux personnels d'opinions ou d'information en ligne) Wiki (collaboration à du contenu en ligne par un site central, Wikipedia) Portails de journalisme citoyen (sites permettant à des individus de publier en ligne des articles ou des blogues qu'ils jugent intéressants à partager avec d'autres, par ex. Blogspot, Blogger, Digg).
Sites de partage de contenus	Vidéos (ex., Youtube)
	Photos (FlickR)
	Liens vers d'autres sites (Del.ici.ous)
	Musique, diaporamas, commentaires sur les produits
Outils ou sites permettant des	Forums
discussions en temps réel, avec ou sans vidéo	Forums vidéos (Seesmic)
	Messagerie instantanée (Yahoo, Messenger)
	VoIP (Skype, Google Talk)
Sites de réseautage social	Facebook, MySpace, Bebo
	Sites visant des niches particulières (LinkedIn, Boompa, My Obama)
	Outil pour la création de réseaux sociaux (Ning)
Outils de microbloggage ou de micro publication	Twitter, Pounce, Jaiku, Plurk
Outils d'agrégation sociale	Friendfeed, Socializr, Socialthink!
Plateformes pour le 'Livecast' personnel	Justin.tv, BlogTV, Yahoo!Live
	Version sur mobile (Qik, Flixwagon, Kyte)
Mondes virtuels de réseautage	SecondLife, Entropia Universe, There Chats 3D (Habbo, IMVU)
	Mondes destinés aux enfants (Club Penguin, Stardoll)
Sites de jeux en réseau	Pogo, Kongregate, Cafe, Three Rings, World of Warcraft, etc.

Source: Social Media Landscape, 9 juin 2008, (Cazzava, 2008). Tiré du site:

http://www.fredcavazza.net/2008/06/09/social-media-landscape/

La tentative de typologisation du blogueur Nicolas Vanbremeersch, illustre bien la convergence possible antre le web social/ le web de l'information et le web documentaire.



Source: http://www.idnum.fr/memodoc/typologie-des-reseaux-sociaux/

Pour Vanbremeersch le terme « social network » désigne les différentes activités informatiques qui intègrent la technologie, l'interaction sociale et la création de contenu. Selon Cavazza, l'expréssion « médias sociaux » recouvre un ensemble de services numériques permettant de « développer des conversations et des interactions sociales et situation de mobilité »

Vanbremeersch élabore sa typologie en distinguant entre réseau d'amis come Facebook, les communautés intérêts comme peuplade, les réseaux multimédia (Flickr, Youtube et Dailymotion), les réseaux de diffusion de l'information (*Pageflakes* aux USA et *Netvibes* en France sont des agrégateurs RSS en ligne; *DIIGO*, gestionnaire de signets en ligne,), les outils collaboratifs en ligne, les « Mash-up », qui sont des *agrégateurs* de contenu provenant d'autres sites pour le mettre sur un nouveau. Par exemple *Trivop.com* combine des cartes *GoogleMaps* et des avis sur les hôtels issus du réseau social *TripAdvisor*.

Pour Vanbremeersch, le repositionnement des bibliothèques va s'accélérer avec la généralisation de l'édition numérique et l'émergence de nouveaux intermédiaires et il donne l'exemple d'*Epagine* qui

Page 212 of 375

permet à tout libraire de vendre en magasin et sur Internet l'ensemble de l'offre numérique des éditeurs. De plus, sur *Epagine*³⁴² l'internaute choisit une librairie au moment de la création de son compte. Lorsqu'il achète des livres, c'est la librairie choisie qui reçoit le paiement. Dès lors, Vanbremeersch constate que les frontières entre le web social, documentaire ou d'information vont devenir plus floues.

Sur le site relation, transformation, partage³⁴³, nous retrouvons également une tentative de *typologisation* des réseaux sociaux numérique, selon laquelle les auteurs dressent l'évolution et l'apparition des réseaux.

Pour eux, il existe huit types de réseaux : les réseaux généralistes, les réseaux politiques, les réseaux hyperlocal, les réseaux d'universités, d'entreprises, les réseaux associatifs et ceux des communautés d'intérêts. Voici leurs typologies :

- « Les réseaux généralistes » : comme LinkedIn et Viadeo en France, Xing en Allemagne, Tianji qui couvre la Chine et les sites de rencontre comme Meetic. Ils ajoutent que « l'objectif est alors de transposer transformer le contact le virtuel en un avantage le réel, quelques soient les intentions des protagonistes de ces réseaux (relations amicales ou sexuelles, relations d'affaires, recherche d'emplois, refuges contre la solitude etc.) ».
- « **Les réseaux politiques** » : du fait que le monde politique s'interroge beaucoup sur les réseaux sociaux et notamment après avoir mis pas mal de temps à apprivoiser les blogs, ils entrent de plein pied dans la réflexion des politiques avec deux expériences : la campagne d'Obama³⁴⁴ et celle de Ségolène Royale³⁴⁵. Ainsi, nous trouvons en France » réseaux sociaux numériques politiques » par exemple : Créateurs du possible³⁴⁶ de l'UMP et le Coopol³⁴⁷ rattaché au PS.

Page 213 of 375

³⁴² Http://www.epagine.fr/index.php

³⁴³ Http://www.relation-transformation-partage.info/wordpress/2010/10/10/essai-de-typologie-des-reseaux-sociaux/, consulté le 25 août 2011.

³⁴⁴Http://bababillgates.free.fr/index.php/comment-obama-a-utilise-le-webmarketing-pour-remporter-lelection-americaine/, consulté le 25 août 2011.

³⁴⁵ Voir la Ségosphère, une cartographie réalisée par Linkfluence sur le site : http://www.observatoire-presidentielle.fr/?pageid=12, consulté le 25 août 2011.

³⁴⁶ Http://www.lescreateursdepossibles.com/

³⁴⁷ Https://www.lacoopol.fr/

« **Les réseaux hyperlocal** » : dans le but de renforcer les liens au niveau local³⁴⁸, ce type de réseau a vu le jour. L'idée sous-jacente est de mieux connaître ses voisins, de promouvoir et d'encourager les solidarités³⁴⁹. Par exemple : Voisinéo³⁵⁰ et Peuplade³⁵¹, la Ruche à Rennes³⁵².

Les auteurs remarquent que « l'hyperlocal peut aussi se marier avec le temps et en particulier celui des vacances. C'est la nouvelle expérience de copainsdevacances³⁵³ qui va marier hyperlocal (la station balnéaire Saint-Hilaire de Riez), moment des vacances et rencontre avec comme objectif de prolonger ce moment et les relations qui ont eu cours. »³⁵⁴.

De plus, l'hyperlocal peut aussi s'exprimer par la géolocalisation lié à la mobilité³⁵⁵ permise par les téléphones portables comme les IPhone. Les auteurs donnent l'exemple de Foursquare³⁵⁶ et de dismoiou³⁵⁷.

- « Les réseaux d'universités » : comme Zeeya³⁵⁸, Réseau campus³⁵⁹, etnoka³⁶⁰.
- « Les réseaux d'entreprises » : via les RSN ces entreprises peuvent évaluer leur présence en termes d'opportunité et de risques³⁶¹.

³⁴⁸ Http://www.commentcamarche.net/faq/14404-les-reseaux-sociaux-locaux, consulté le 25 août 2011.

³⁴⁹ Http://fr.mashable.com/2008/02/10/voisineo-le-reseau-social-de-quartier/, consulté le 25 août 2011.

³⁵⁰ Http://www.voisineo.com/

³⁵¹ http://www.peuplade.fr/home/nHome.php

³⁵² Selon le site la Ruche Rennes« La ruche est un réseau social local rennais réalisé, animé, modéré par l'association BUG. Ce service a pour but de mettre en relation des habitants de Rennes et des environs, des associations et collectifs. Il permet également de créer des groupes de discussion et de communiquer ses événements en les localisant sur une carte. Véritable alternative à des réseaux sociaux issus d'entreprises privées, ce projet garantit la préservation des données des habitants communiquées sur le site Internet et leur non communication à des tiers publics ou privés. L'association reste disponible afin de répondre le cas échéant aux questions des résidents de la ruche et ouverte à leurs propositions. La ruche appartient à ses membres et son avenir dépend de leur participation », Http://beta.ruche.org

³⁵³ Http://www.copainsdevacances.net/

Http://www.relation-transformation-partage.info/wordpress/2010/10/10/essai-de-typologie-des-reseaux-sociaux/, consulté le 25 août 2011.

³⁵⁵ Http://www.giiks.com/internet mobile/foursquare-la-geolocalisation-mobile-sociale-et-ludique/, consulté le 25 août 2011.

³⁵⁶ Https://foursquare.com/

³⁵⁷ Http://dismoiou.fr/

³⁵⁸ Http://zeeya.net/

³⁵⁹ Http://reseaucampus.com/

³⁶⁰ Http://etnoka.fr/

³⁶¹Http://www.marketing-professionnel.fr/parole-expert/reseaux-sociaux-et-entreprises-facteurs-cle-de-succes-risques-et-opportunites-marketing-et-communication.html, consulté le 25 août 2011.

« Les réseaux associatifs » : les auteurs donnent deux exemples : l'Association Française de Sociologie ³⁶² et le Réseau des Créatifs Culturels ³⁶³.

« Les réseaux sociaux de communautés d'intérêts » : les auteurs argumentent que nous trouvons également des réseaux sociaux qui vont proposer des types de relations beaucoup plus spécifiques et qui pour certains s'apparentent à des communautés d'intérêt. D'un côté, il existe des réseaux liés aux âges de la vie comme Beboomer³⁶⁴ qui s'adresse aux séniors actifs de la génération baby boom. De l'autre côté, il y a des réseaux sociaux réservés aux enfants comme Globe2child³⁶⁵.

Des réseaux encore plus spécifiques existent comme Memoree³⁶⁶ dont l'objectif est de conserver les mémoires des siens, vivants ou décédés en partageant des souvenirs.

« Les réseaux de passionnées » : comme les passionnés de chats³⁶⁷.

Les auteurs terminent leur typologie en notant que des réseaux comme Culturevisuelle³⁶⁸ qui traite de l'image sous toutes ses formes est déjà plus qu'une communauté d'intérêt et que Knowtex³⁶⁹ est le réseau des passionnés de la science.

2.2- Typologisation selon la visibilité

Dominique Cardon nous propose une classification à partir de catégories identitaires repérées. Ainsi, il constate que le web n'est pas un « espace public complètement transparent ouvert et avec les mêmes niveaux de visibilité partout. Suite à sa classification, Cardon remarque que la plasticité du web est ce qui fait son intérêt. Néanmoins, il note que l'un des grands risques du web est de devenir complètement transparent, et qu'il n'y ait plus de zones d'ombres et que les moteurs de recherche puissent tout trouver »³⁷⁰.

³⁶² Http://www.cmh.pro.ens.fr/reseaux-sociaux/

³⁶³ Http://demainmaintenant.ning.com/

³⁶⁴ Http://fr.beboomer.com/

³⁶⁵ Http://www.globe2child.org/xwiki/bin/view/Main/WebHome

³⁶⁶ Http://www.memoree.fr/

³⁶⁷ Http://www.catsbook.fr/

³⁶⁸ Http://culturevisuelle.org/

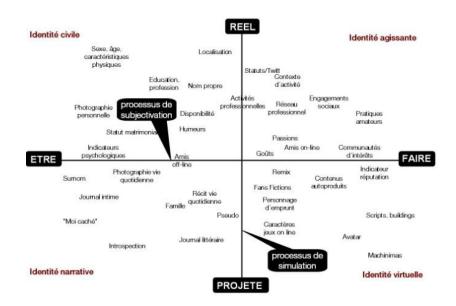
³⁶⁹ Http://www.knowtex.com/

³⁷⁰Http://www.internetactu.net/2008/02/01/le-design-de-la-visibilite-un-essai-de-typologie-du-web-20/, consulté le 26 août 2011

Dans son essai de typologie du web 2.0³⁷¹, Cardon³⁷² s'interroge sur la manière dont est rendue visible l'identité des personnes sur les sites du web 2.0. Cette manière constitue, selon lui, l'une des variables les plus pertinentes pour apprécier la diversité des plateformes et des activités relationnelles qui y ont cours. Plusieurs questions en découlent : que montre-t-on de soi aux autres ? Comment ces sites permettent-ils aux visiteurs de retrouver les personnes qu'ils connaissent et d'en découvrir d'autres ?

Cardon propose une typologie des « plateformes relationnelles du web 2.0 » qui s'organise autour des différentes dimensions de l'identité numérique et du type de visibilité que chaque plateforme confère au profil de ses membres.

Dans le cadre de cette typologie, l'identité numérique, qui est une notion très large, se décompose autour de deux axes qui se trouvent aujourd'hui au cœur des transformations de l'individualisme.



<u>Source:</u> Http://www.internetactu.net/2008/02/01/le-design-de-la-visibilite-un-essai-de-typologie-du-web-20/

Page 216 of 375

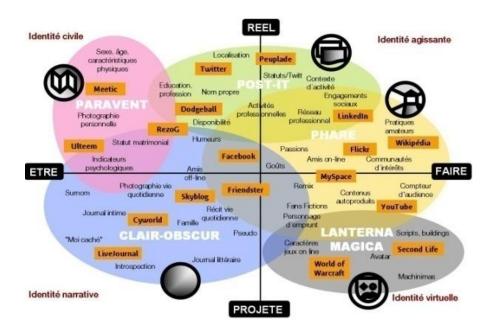
Source: Http://www.internetactu.net/2008/02/01/le-design-de-la-visibilite-un-essai-de-typologie-du-web-20/

³⁷² Dominique Cardon, sociologue au laboratoire Sense d'Orange Labs.

Dans ce schéma, dressé par Cardon, il est possible de constater que :

- 1- « L'extériorisation de soi » : caractérise la tension entre les signes qui réfèrent à ce que la personne est dans son être (sexe, âge, statut matrimonial, etc.), de façon durable et incorporée, et ceux qui renvoient ce que fait la personne (ses œuvres, ses projets, ses productions). « Ce processus d'extériorisation du soi dans les activités et les œuvres renvoie à ce que la sociologie qualifie de subjectivation » ³⁷³.
- 2- « La simulation de soi » : décrit la tension entre les traits qui se réfèrent à la personne dans sa vie « réelle » (professionnelle, amicale, etc.) et ceux qui renvoient « une *projection* ou à une simulation de soi, virtuelle au sens premier du terme, qui permet aux personnes d'exprimer une partie ou une potentialité d'elles-mêmes »³⁷⁴.

Sur ces deux axes, Cardon projette trois modèles de visibilité, auxquels ils ajoutent deux modèles émergents. Ces modèles correspondent aux différentes formes d'éclairage que les plateformes réservent à l'identité des participants et à leur mise en relation.



Source: Http://www.internetactu.net/2008/02/01/le-design-de-la-visibilite-un-essai-de-typologie-du-web-20/

2.

³⁷³ Http://www.internetactu.net/2008/02/01/le-design-de-la-visibilite-un-essai-de-typologie-du-web-20/, consulté le 26 août 2011.

³⁷⁴ *Idem*.

Pour lui, il existe:

- Des plates-formes « paravent » : ainsi, les participants ne sont visibles aux autres qu'à travers un

moteur de recherche fonctionnant sur des critères objectifs. « Ils restent "cachés" derrière des catégories

qui les décrivent et ne se dévoilent réellement qu'au cas par cas dans l'interaction avec la personne de

leur choix. Le principe du paravent préside aux appariements sur les sites rencontre (Meetic³⁷⁵,

Rezog³⁷⁶). Les individus se sélectionnent les uns les autres à travers une fiche critérielle découverte à

l'aide d'un moteur de recherche, avant de dévoiler progressivement leurs identités et de favoriser une

rencontre dans la vie réelle »³⁷⁷.

- Des plates-formes en « clair-obscur » : où les participants rendent visibles leur intimité, leur quotidien

et leur vie sociale, mais s'adressent surtout à un réseau social de proches et sont difficilement

accessibles pour les autres, par exemple : Skyblog³⁷⁸, Cyworld³⁷⁹, Friendster³⁸⁰. Dans ce « clair-

obscur », les personnes qui se dévoilent beaucoup, ont l'impression de ne le faire que devant un petit

cercle d'amis, souvent connus dans la « vie réelle ».

« Pour autant, ces plateformes refusent de se fermer complètement dans un entre-soi. Elles restent

ouvertes à la nébuleuse des amis d'amis et des réseaux proches qui facilitent la respiration et la

circulation dans l'environnement que dessine le simple emboîtement des réseaux de contacts de chacun

des membres »381.

- Des plates-formes « phares » : les participants rendent visibles de nombreux traits de leur identité,

leurs goûts et leurs productions et sont facilement accessibles à tous. Les participants partageant des

375 Http://www.meetic.fr/

³⁷⁶ Suite à une décision de justice du 4 juin 2010, nous n'avons plus le droit d'exploiter la marque REZOG et le nom de domaine rezog.com sur le territoire français : après plus de 7 ans d'existence, le nom rezog.com a été jugée trop proche d'une marque anciennement exploitée sous la forme de 3615 REZO. Rezog n'existe donc plus en tant que tel et votre compte ainsi que toutes vos données ont été transférés sur notre site international **gboy.com**.

377 Http://www.internetactu.net/2008/02/01/le-design-de-la-visibilite-un-essai-de-typologie-du-web-20/, consulté le 26 août 2011

378 http://www.friendster.com/

379 http://us.cyworld.com/

380 http://www.friendster.com/

Http://www.internetactu.net/2008/02/01/le-design-de-la-visibilite-un-essai-de-typologie-du-web-20/, consulté le 26 août 2011.

contenus, les personnes créent de grands réseaux relationnels qui favorisent des contacts beaucoup plus nombreux, la rencontre avec des inconnus et la recherche d'une audience.

« La photo (Flickr)³⁸², la musique (MySpace)³⁸³ ou la vidéo (YouTube)³⁸⁴ constituent alors autant de moyens de montrer à tous ses centres d'intérêt et ses compétences et de créer des collectifs fondés sur les contenus partagés. La visibilité des personnes s'étend du seul fait que les amis sont aussi considérés comme des bookmarks, puisqu'ils servent parfois de concentrateurs de contenus d'un type particulier. Dans l'univers du phare, la visibilité fait souvent l'objet d'une quête délibérée et s'objective à travers des indicateurs de réputation, des compteurs d'audience et la recherche d'une connectivité maximale »³⁸⁵.

- La « **Post-it** » : les participants sur le modèle « post-it » se caractérisent par un fort couplage très fort du territoire³⁸⁶ et du temps dans le but de planifier des rencontres dans la « vie réelle ». Ainsi, les plateformes de voisinage comme Peuplade³⁸⁷ se développent dans une logique mêlant la territorialisation du réseau social et l'exploration curieuse de son environnement relationnel. Il faut noter que « les participants rendent visibles leur disponibilité et leur présence en multipliant les indices contextuels, mais ils réservent cet accès à un cercle relationnel restreint (Twitter³⁸⁸, Dodgeball³⁸⁹) »³⁹⁰.

- La «**Lanterna magica**»: dans laquelle les participants prennent la forme d'avatars qu'ils personnalisent en découplant leur identité réelle de celle qu'ils revêtent dans le monde virtuel comme par exemple dans l'univers en 3D de Second Life³⁹¹ ou dans le cadre de jeux en ligne en 3D avec World of Warcraft³⁹².

Dans ces univers virtuels, les avatars se libèrent des contraintes des scénarios de jeu, selon Cardon, pour faire des « participants les concepteurs de leur identité, de l'environnement, des actions et des

³⁸² http://www.flickr.com/

³⁸³ http://fr.myspace.com/

³⁸⁴ http://www.youtube.com/

³⁸⁵ Http://www.internetactu.net/2008/02/01/le-design-de-la-visibilite-un-essai-de-typologie-du-web-20/, consulté le 26 août 2011.

³⁸⁶ Notamment à travers la *géolocalisation*.

³⁸⁷ http://www.peuplade.fr/home/nHome.php

³⁸⁸ http://twitter.com/

³⁸⁹ http://www.dodgeballusa.com/

³⁹⁰ Http://www.internetactu.net/2008/02/01/le-design-de-la-visibilite-un-essai-de-typologie-du-web-20/, consulté le 26 août 2011.

³⁹¹ http://secondlife.com/

³⁹² https://us.battle.net/account/creation/wow/signup/

événements auxquels ils prennent part. Dans ces univers, l'opération de transformation, voire de métamorphose, identitaire facilite et désinhibe la circulation et les nouvelles rencontres à l'intérieur du monde de la plateforme, tout en rendant encore rare l'articulation avec l'identité et la vie réelle des personnes »³⁹³.

2.3- *Une approche dynamique*

La dynamique, la taille et la forme des réseaux sociaux diffèrent selon les différentes plateformes et la visibilité du profil d'un membre. Cette visibilité significative est produite par la manière dont les utilisateurs font du réseau de contacts un public fermé, limité ou ouvert.

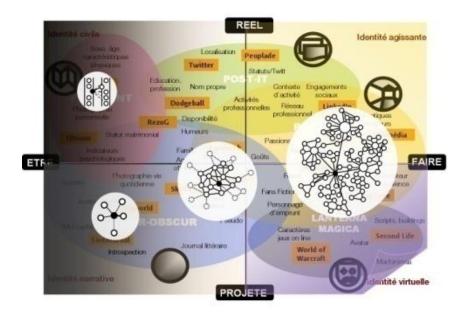
Si l'on prend en considération la typologie réalisée par Cardon, nous constatons que les sites du modèle du *paravent* refusent l'affichage du réseau relationnel des membres afin de préserver la discrétion d'une rencontre que l'on espère unique³⁹⁴.

Les plateformes en *clair obscur* se signalent par des petits réseaux de contacts très fortement connectés entre eux. Cependant le modèle du phare se caractérise par l'importance du nombre de contacts et par des réseaux beaucoup plus variés, fortuits et longs que ceux observés dans la vie réelle. Tandis que dans le modèle du phare, les utilisateurs doivent produire des contenus susceptibles d'attirer une population hétérogène socialement et culturellement dans le but d'étendre leur visibilité dans ce modèle.

³⁹⁴ Cardon fait la remarque que, significativement, seuls les sites gay et libertins se risquent à un affichage du réseau relationnel de leurs membres.

Page 220 of 375

³⁹³ Http://www.internetactu.net/2008/02/01/le-design-de-la-visibilite-un-essai-de-typologie-du-web-20/, consulté le 26 août 2011



« La dynamique d'extension des connexions qui préside actuellement au développement des sites de réseaux sociaux (SNS pour *Social networked sites*) mêle donc de façon toujours plus forte les "vrais" amis aux amis "utiles". Elle installe ainsi une logique opportuniste et calculatrice sur les plateformes en prescrivant des comportements qui peuvent être en décalage avec les attentes initiales des participants. Aussi apparaît-il de plus en nécessaire de permettre aux utilisateurs de "trier" leurs contacts et d'organiser des zones de visibilité contrastée en fonction des cercles qu'ils auront constitués »³⁹⁵.

Ainsi, la dynamique de l'extension de la zone de visibilité des membres d'un profil profite de l'hybridation du réseau (les amis) et du réseau thématique (groupes, tags, etc.) et offre des modes de rencontre et de navigation diversifiés.

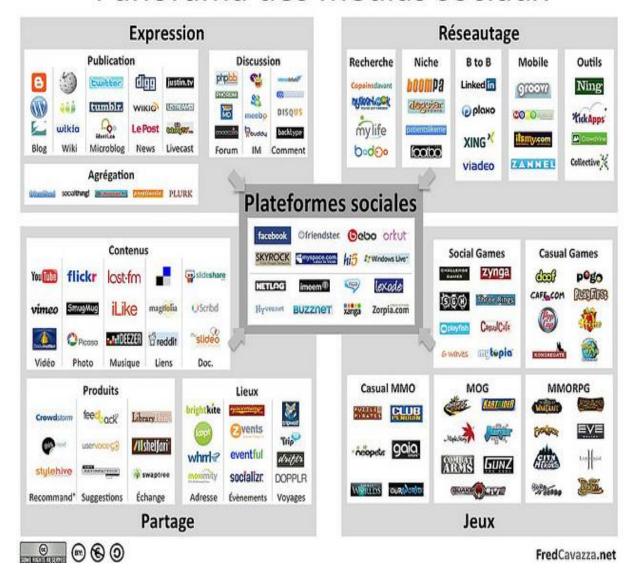
2.4- Catégorisation selon le domaine d'applications

Fred Cavazza élabore un panorama des medias sociaux dans lequel il décompose ces médias en quatre grands catégories selon le domaine d'application : expression, réseautage, partage et jeux. Selon lui, cette décomposition s'articule autour de plateformes sociales qui ambitionnent de couvrir l'ensemble des besoins et des internautes.

Page 221 of 375

³⁹⁵ Http://www.internetactu.net/2008/02/01/le-design-de-la-visibilite-un-essai-de-typologie-du-web-20/, consulté le 26 août 2011

Panorama des médias sociaux



<u>Source</u>: http://www.flickr.com/photos/fredcavazza/3428921418/in/photostream/

Selon le panorama dressé ci-dessous, il est opportun de constater 4 grands domaines d'application :

a- « **Les outils d'expression** » qui permettent aux utilisateurs de prendre la parole, de discuter et d'agréger leurs productions :

- Outils de publication dans lesquels nous trouvons les blogs (Blogger³⁹⁶, Typepad³⁹⁷, WordPress³⁹⁸), les plateformes de wiki (Wikipedia³⁹⁹, Wetpaint⁴⁰⁰, Wikia⁴⁰¹), les plateformes de microbloging tels que Twitter⁴⁰², les portails de news et de « journalisme citoyen » (Digg⁴⁰³, Wikio⁴⁰⁴, Le Post⁴⁰⁵) ainsi que les outils de *livecast* (JustinTV⁴⁰⁶, Ustream⁴⁰⁷, BlogTV⁴⁰⁸).
- Outils de discussion: il s'agit des plateformes de forum (Phorum⁴⁰⁹) et de forum vidéo (Seesmic⁴¹⁰), des logiciels et services de messagerie instantanée (LiveMessenger⁴¹¹, Meebo⁴¹², eBuddy⁴¹³ et Y!Messenger⁴¹⁴) des services de gestion de commentaires comme Cocomment⁴¹⁵, Backtype⁴¹⁶, IntenseDebate⁴¹⁷ et Disqus⁴¹⁸.
- Services d'agrégation, par exemple : FriendFeed⁴¹⁹, Profilactic⁴²⁰, LifeSteam⁴²¹, et autres.

³⁹⁶https://www.google.com/accounts/ServiceLogin?service=blogger&passive=1209600&continue=http://www.blogger.com/home&followup=http://www.blogger.com/home<mpl=start

³⁹⁷ http://www.typepad.com/

³⁹⁸ http://wordpress.com/

³⁹⁹ http://wikipedia.fr/index.php

⁴⁰⁰ http://www.wetpaint.com/

⁴⁰¹ http://www.wikia.com/Wikia

⁴⁰² http://fr.twitter.com/

⁴⁰³ http://digg.com/

⁴⁰⁴ http://www.wikio.fr/

⁴⁰⁵ http://www.lepost.fr/

⁴⁰⁶ http://fr.justin.tv/

http://www.ustream.tv/discovery/live/sports-football

⁴⁰⁸ http://www.blogtv.com/

⁴⁰⁹ http://www.phorum.org/

⁴¹⁰ https://seesmic.com/

⁴¹¹https://login.live.com/login.srf?wa=wsignin1.0&rpsnv=11&ct=1314439422&rver=6.1.6206.0&wp=MBI&wreply=http:%2 F%2Fby146w.bay146.mail.live.com%2Fdefault.aspx%3Frru%3Dhome%26mode%3Dmessenger&lc=1033&id=64855&mkt =en-US&cbcxt=mai&snsc=1

⁴¹² http://www.meebo.com/

⁴¹³ http://www.ebuddy.com/

http://messenger.yahoo.com/

⁴¹⁵ http://www.cocomment.com/

⁴¹⁶ http://www.backtype.com/

⁴¹⁷ http://www.intensedebate.com/

⁴¹⁸ http://disqus.com/

⁴¹⁹ http://friendfeed.com/

⁴²⁰ http://profilactic.com/

⁴²¹ http://lifestream.fm/

- b- « Les services de partage » : qui permettent la publication et le partage de contenu.
- Partage de contenu: de vidéos (YouTube⁴²², Dailymotion⁴²³, Vimeo⁴²⁴), de photos (Flickr⁴²⁵, SmugMug⁴²⁶, Picasa⁴²⁷ et Fotolog⁴²⁸), de musique (Last.fm⁴²⁹, Deezer⁴³⁰, ...), de liens (Delicious⁴³¹, Reddit⁴³², ...), de documents (Slideshare⁴³³, Scrib⁴³⁴, Slideo⁴³⁵).
- Partage de produits offerts par les services de recommandations (Crowdstorm⁴³⁶, ThisNext⁴³⁷, StyleHive⁴³⁸), de suggestions d'évolution (User Voice⁴³⁹, GetSatisafaction⁴⁴⁰) et d'échange (LibraryThing⁴⁴¹, Shelfari⁴⁴², SwapTree⁴⁴³).
- Partage de lieux: en fonction des adresses (BrightKite⁴⁴⁴, Loopt⁴⁴⁵, Whrrl⁴⁴⁶, Moximity⁴⁴⁷), des évènements (Upcoming⁴⁴⁸, Zvents⁴⁴⁹, EventFul⁴⁵⁰, Socializr⁴⁵¹), des voyages (TripWolf⁴⁵², TripSay⁴⁵³, Driftr⁴⁵⁴, Dopplr⁴⁵⁵).

⁴²² http://www.youtube.com/

⁴²³ http://www.dailymotion.com/

⁴²⁴ http://www.vimeo.com/

⁴²⁵ http://www.flickr.com/

⁴²⁶ http://www.smugmug.com/

⁴²⁷http://picasa.google.com/features.html

⁴²⁸ http://www.fotolog.com/

⁴²⁹ http://www.last.fm/

⁴³⁰ http://www.deezer.com/soon.php

⁴³¹ http://www.delicious.com/

⁴³² http://www.reddit.com/

⁴³³ http://www.slideshare.net/

⁴³⁴ http://www.scribd.com/

⁴³⁵ http://www.slideo.com/

⁴³⁶ http://www.crowdstorm.com/

⁴³⁷ http://www.thisnext.com/

⁴³⁸ http://www.stylehive.com/

⁴³⁹ http://uservoice.com/

http://getsatisfaction.com/

⁴⁴¹ http://www.librarything.com/

⁴⁴² http://www.shelfari.com/

⁴⁴³ http://www.swap.com/

⁴⁴⁴ http://brightkite.com/

⁴⁴⁵ https://www.loopt.com/

⁴⁴⁶ https://www.whrrl.com/

⁴⁴⁷ http://www.moximity.com/

⁴⁴⁸ http://upcoming.yahoo.com/

⁴⁴⁹ http://www.zvents.com

⁴⁵⁰ http://eventful.com/

⁴⁵¹ http://www.socializr.com/

⁴⁵² http://www.tripwolf.com/

⁴⁵³ http://www.tripsay.com/

- c- « Les services de réseautage » : leur but est la mise en relation des individus.
 - Les réseaux de recherche d'anciens camarades (CopainsDavant⁴⁵⁶, Trombi⁴⁵⁷, MyYearBook⁴⁵⁸), de personnes (MyLife⁴⁵⁹) ou de « conjoints » (Badoo⁴⁶⁰).
 - Les réseaux de niche: PatientsLikeMe⁴⁶¹, Dogster⁴⁶², etc.
 - Les réseaux B to B : LinkedIn⁴⁶³, Viadeo⁴⁶⁴, Xing⁴⁶⁵, etc.
 - Les réseaux mobiles : Groovr⁴⁶⁶, MocoSpace⁴⁶⁷, etc.
 - Les outils de création/gestion de réseaux : Ning⁴⁶⁸, KickApps⁴⁶⁹, CrowdVine⁴⁷⁰, ...
- d- « Les services de jeux en ligne » : très variés.
 - Les portails de « casual games »: Pogo⁴⁷¹, Cafe⁴⁷², Doof⁴⁷³, Kongregate⁴⁷⁴, PlayFirst⁴⁷⁵, PopCap⁴⁷⁶, BigFish⁴⁷⁷, Prizee⁴⁷⁸.
 - Les portails de « social games »: Zynga⁴⁷⁹, SGN⁴⁸⁰, ThreeRings⁴⁸¹, PlayFish⁴⁸²,
 CasualCafe⁴⁸³, ChallengeGames⁴⁸⁴.

```
454 http://www.driftr.com/
455 http://www.dopplr.com/
456 http://copainsdavant.com/
457 http://www.trombi.com/
458 http://www.myyearbook.com/
459 http://www.mylife.com/
460 http://badoo.com/
461 http://www.patientslikeme.com/
462 http://www.dogster.com/
463 http://www.linkedin.com/
464 https://secure.viadeo.com/connexion/index.jsp?lang=fr
465 http://www.xing.com/
466 http://www.groovr.com/
467 http://www.mocospace.com/
468 http://www.ning.com/
469 http://www.kickapps.com/
470 http://www.crowdvine.com/
471 http://www.pogo.com/
472 http://www.cafe.com/
473 http://www.doof.com/
474 http://www.kongregate.com/
475 http://www.playfirst.com/
476 http://www.popcap.com/
http://www.bigfishgames.com/
```

478 http://www.prizee.com/

- Les « MMORPG »: jeux de rôle massivement multijoueurs comme world of Warcraft⁴⁸⁵, EverQuest⁴⁸⁶, Lord of the Rings Online⁴⁸⁷, EVE Online⁴⁸⁸, Lineage⁴⁸⁹, Dofus⁴⁹⁰, Runescape⁴⁹¹.
- Les « MOG »: jeux massivement multijoueurs, par exemple: Drift City⁴⁹², Maple Story⁴⁹³, Combat Arms⁴⁹⁴, Quake Live⁴⁹⁵.
- Les « casual MMOG »: qui selon l'auteur, se positionnent à mi-chemin entre les deux catégories précédentes (MMORPG ET MOG) : Puzzle Pirates⁴⁹⁶, Club Penguin⁴⁹⁷, Neopets⁴⁹⁸, Gaia Online⁴⁹⁹, SmallWorlds⁵⁰⁰, OurWorld⁵⁰¹.

Mais, pourquoi Fred Cavazza n'a-t- il pas inclut les mondes virtuels dans son dernier panorama?

A cette question, Cavazza répond en justifiant que les univers virtuels sont représentés par des plateformes « casual » comme SmallWorlds, mais qu'il a préféré extraire les univers virtuels « hardcore » comme Second Life ou Twinity ⁵⁰² puisqu'il est persuadé que l'on ne peut pas les mettre sur le même plan de comparaison que les autres sites web. Les univers virtuels ouvrent de nouvelles possibilités et de nouveaux usages sociaux qui marquent une rupture avec ce que le web nous propose.

```
479 http://www.zynga.com/
```

⁴⁸⁰ http://www.sgn.com/

⁴⁸¹ http://www.threerings.com/

⁴⁸² http://playfish.com/

⁴⁸³ http://casualcafe.com/

⁴⁸⁴ http://challengegames.com/

⁴⁸⁵ http://eu.battle.net/wow/en/

⁴⁸⁶ http://www.everquest.com/

⁴⁸⁷ https://trial.turbine.com/lotro.php

⁴⁸⁸ http://www.eveonline.com/

⁴⁸⁹ http://www.lineage.com/

⁴⁹⁰ http://www.dofus.com/fr

⁴⁹¹ http://www.runescape.com/

⁴⁹² http://driftcity.gamescampus.com/

⁴⁹³ http://www.maplestory.com/

⁴⁹⁴ http://combatarms.nexon.net/

⁴⁹⁵ http://combatarms.nexon.net/

⁴⁹⁶ http://www.puzzlepirates.com/

⁴⁹⁷ http://www.clubpenguin.com/fr/

⁴⁹⁸ http://www.neopets.com/

⁴⁹⁹ http://www.gaiaonline.com/

⁵⁰⁰ http://www.smallworlds.com/login.php?login=true

⁵⁰¹ http://ourworld.com/

⁵⁰² http://www.twinity.com/en/choose-your-free-avatar

Il ajoute que « même les plus « **hardcore** » des MMORPG conservent une présence sur le web (au travers des forums ou des marketplaces), mais les UV se suffisent à eux-mêmes. Cavazza réclame que'il est persuadé que « nous manquons encore de recul pour bien appréhender le potentiel des UV et surtout leur impact sur nos habitudes et comportement. Bref, le Web 3D est trop disruptif pour être assimilé aux médias sociaux » ⁵⁰³.

Dans ce panorama, Cavazza place les **« plateformes sociales** » au centre de son schéma. Dans cette plateforme sociale, nous trouvons « les réseaux sociaux » dont certains existent bien avant la plupart des services précédemment cités. Ces réseaux « ont petit à petit évolué pour intégrer toujours plus de fonctionnalités et se transformer en véritables plateforme sociales. La notion de « plateforme » prend ici tout son sens car ces réseaux ont la capacité d'héberger les applications que nous retrouvons dans les quatre grands domaines d'application » ⁵⁰⁴.

Dès lors, il distingue entre :

- « Réseaux sociaux de première génération » : ces réseaux existent depuis plus de 5 ans et oscillent entre 50 et 200 millions de membres, c'est le cas de Facebook⁵⁰⁵, MySpace⁵⁰⁶, Friendster⁵⁰⁷, Bebo⁵⁰⁸, Orkut⁵⁰⁹, Skyrock⁵¹⁰, Hi5⁵¹¹, WindowsLive⁵¹².
- « La nouvelle vague de plateforme sociale » : ce sont les réseaux qui proposent sensiblement les mêmes choses et comptent entre 20 et 50 millions de membres, comme Netlog⁵¹³, Imeem⁵¹⁴, Piczo⁵¹⁵, Lexode⁵¹⁶, Hyves⁵¹⁷, Buzznet⁵¹⁸, Xanga⁵¹⁹, Zorpia⁵²⁰.

Http://www.fredcavazza.net/2009/04/06/une-nouvelle-version-du-panorama-des-medias-sociaux/, consulté le 27 août 2011.

Http://www.fredcavazza.net/2009/04/06/une-nouvelle-version-du-panorama-des-medias-sociaux/, consulté le 27 août 2011.

⁵⁰⁵ http://www.facebook.com/

⁵⁰⁶ http://www.myspace.com/

⁵⁰⁷ http://www.friendster.com/

⁵⁰⁸ http://www.bebo.com/

⁵⁰⁹ http://www.orkut.com/

⁵¹⁰ http://www.skyrock.com/

⁵¹¹ http://www.hi5.com/

⁵¹² http:// www.home.spaces.live.com/

⁵¹³ http://www.netlog.com/

⁵¹⁴ http://www.imeem.com/

⁵¹⁵ http://www.piczo.com/

⁵¹⁶ http://www.lexode.com/

⁵¹⁷ http://hyves.net

⁵¹⁸ http://www.buzznet.com/

D'autres chercheurs ont tenté de classer et de catégoriser les réseaux sociaux. Pascal Faucompré a essayé dans un billet intitulé : *Ras le bol des réseaux sociaux* ?⁵²¹, d'élaborer un classement suivant la fonctionnalité :

- « Les networkings » : qui permettent les échanges entre les professionnels.
- « Les bloglikes » : ils ressemblent vaguement aux blogs et selon Faucompré, sont souvent le refuge d'ados en mal de reconnaissance.
- « Les spécialisés » : ils regroupent des communautés autour d'un thème bien précis
- « Le micro-blogging » : chat public instantané
- « Les fourres-tout » : ce sont les inclassables qui se servent du collaboratif ou du participatif
 pour alimenter leur service.
- « Les open-sources » : plateformes qui permettent aux utilisateurs de créer leurs propres réseaux.

Sur Wikipédia⁵²², nous trouvons un classement de réseaux sociaux selon 3 catégories :

- « Réseaux ouverts »
- « Réseaux sur invitation »
- « Services en ligne de réseautage professionnels » : ils favorisent les rencontres professionnelles, les offres de poste et la recherche de profils.

Eric Delcroix 523 organise en sept catégories :

- « Les réseaux sociaux d'affaires et d'emplois »
- « Les réseaux sociaux de jeunes »

520 http://www.zorpia.com/

⁵¹⁹ http://www.xanga.com/

⁵²¹ Http://leszed.ed-productions.com/qu-est-ce-que-les-reseaux-sociaux/, consulté le 27 août 2011

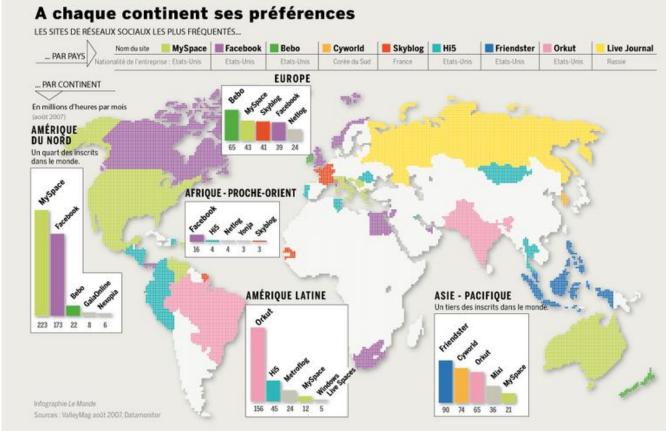
⁵²² Idem

⁵²³ Ibid

- « Les réseaux sociaux privés » (sur invitation)
- « Les réseaux sociaux spécialisés » : vidéo, images,...
- « Les réseaux sociaux communautaires et thématiques »
- « Les réseaux sociaux « identité numérique » : comme Ziki⁵²⁴ .
- « Les réseaux sociaux micro » : micro-blogging, micro-vidéo, etc.

⁵²⁴ Http://www.ziki.com/en

2.5- Cartographie des réseaux sociaux : approches géographiques. A chaque continent ses préférences



<u>Source</u>: http://www.lemonde.fr/technologies/infographie/2008/01/14/reseaux-sociaux-des-audiences-differentes-selon-les-continents_999097_651865.html#ens_id=999297

Ce schéma, offre en 2007, date de réalisation de cette carte, une entrée principale au service le plus utilisée en fonction des pays où les données sont disponibles. D'où les limites de cette carte puisque plusieurs données sur de différents pays sont absents.



Sur le site oxyweb.co nous retrouvons une classification des réseaux sociaux numériques en fonction de la géographie.

Le site oxyweb.co.uk/blog, note que les données montrent le classement social le plus élevé du réseau en fonction du trafic et non en fonction du nombre des membres, les pages visités ou toute autre possibilité. Les données ont été prises à partir du site Alexa.com le 16 octobre 2008.

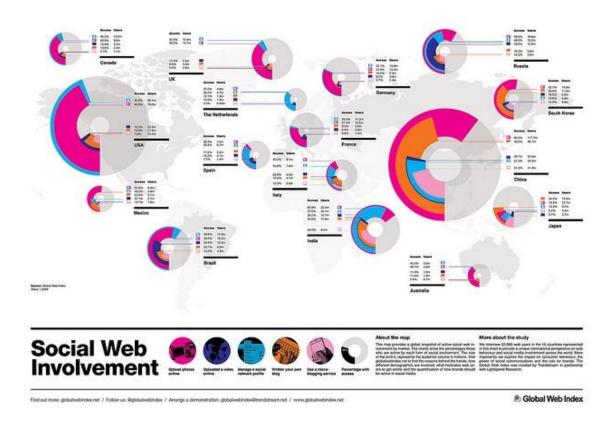
Les pays en gris manquent de données disponibles et pour d'autres pays, il était difficile d'identifier les réseaux sociaux locaux et par conséquent ont été omis de la carte.



<u>Source</u>: http://eductice.inrp.fr/EducTice/projets/geomatique/veille/sites/lettre-info/articles/lettre-nb08/geographie-des-reseaux-sociaux-approches-cartographiques.

Selon la carte ci-dessus, nous constatons qu'au niveau mondial, les internautes passent de plus en plus de temps sur les réseaux sociaux, précisément sur Facebook et LinkedIn que sur leurs e-mails. Ainsi, sur les marchés d'Amérique Latine, du Moyen-Orient et de la Chine, le temps hebdomadaire passé sur les réseaux est plus de cinq heures, contre quatre heures passées à l'envoi et la réception d'e-mails.

Planisphère des médias sociaux 2009



<u>Source</u>: http://www.flickr.com/photos/31565257@N04/4250334976/sizes/z/in/photostream/

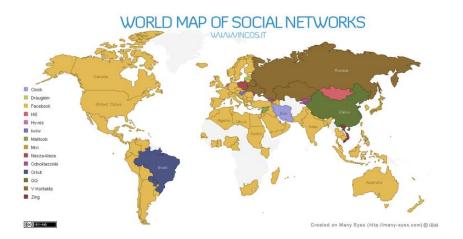
Dans cette représentation, les cartographes ont pris le pari de ne présenter que les principaux pays et leurs usages sociaux du net. Ainsi, il est possible d'identifier que cinq catégories d'usagers ont été prises en compte : ceux qui postent des photos, ceux qui postent des vidéos, ceux qui possèdent un profil social, les bloggeurs et les micro-bloggeurs.

« Ces activités sont représentées par un symbole et une couleur autour d'un anneau permettant à la fois de visualiser l'importance de chaque activité et de les comparer les unes par rapport aux autres. On a ainsi un éventail plus large des activités sociales du Net et de l'importance du micro-blogging. Et l'on constate que cette dernière est loin d'être l'activité sociale dominante sur le Web...en 2009 » 525.

Page 233 of 375

⁵²⁵Http://eductice.inrp.fr/EducTice/projets/en-cours/geomatique/veille/sites/lettre-info/articles/lettre-nb08/geographie-des-reseaux-sociaux-approches-cartographiques, consulté le 29 août 2001.

Planisphère des réseaux sociaux 2010 (juin 2010)

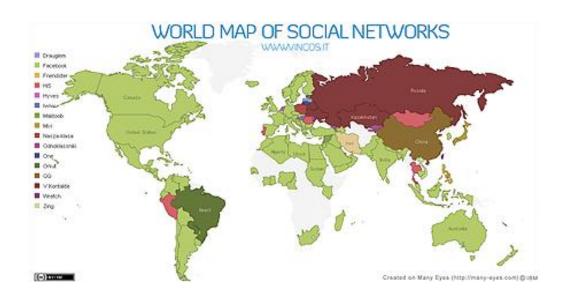


Source: www.vincos.it

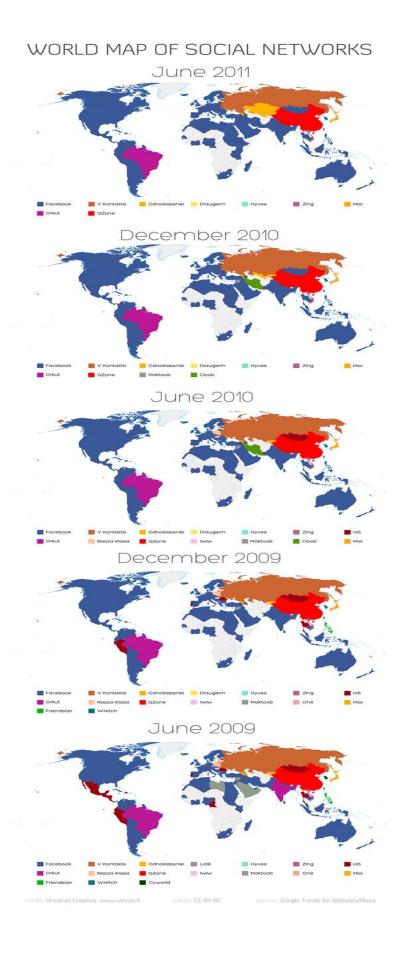
Ce planisphère présente le service dominant par pays à l'aide d'aplats de couleurs, mais d'une façon différente de la précédente. Dès lors, nous pouvons noter la très forte implantation de Facebook en Europe Occidentale, sur le continent américain ⁵²⁶, ainsi qu'en Australie.

Il est utile de signaler que par rapport à la carte de décembre 2009, nous pouvons remarquer que Facebook n'a cessé de gagner du terrain, puisqu'il devient majoritaire dans 131 pays contre 111 en décembre 2009.

⁵²⁶ A l'exception du Brésil.



Nous trouvons sur le web une autre cartographie qui dresse la dynamique des réseaux depuis juin 2009 jusqu'au juin 2011 (tous les 6 mois) en fonction des pays.



Ainsi, nous identifions des changements qui viennent de la Russie, là où il y a une concurrence rude entre deux réseaux sociaux « nationales » si nous pouvons le dire : V Kontakte et Odnoklassniki.

Au Kazakstan V Kontake a été dépassé par Odnoklassniki et selon Google Trends⁵²⁷, il se passe la même chose en Russie.

Top 3 des réseaux sociaux (Juin 2010) :

Countries	SNS #1	SNS #2	SNS #3
Australia	Facebook	Twitter	MySpace
Canada	Facebook	Twitter	Linkedin
France	Facebook	Skyrock	Twitter
Germany	Facebook	Xing	MySpace
Italy	Facebook	Badoo	MySpace
Russia	V Kontakte	Odnoklassniki	Facebook
Spain	Facebook	Tuenti	Twitter
United Kingdom	Facebook	Twitter	Linkedin
United States	Facebook	MySpace	Twitter

Top 3 des réseaux sociaux (Juin 2011)

Selon ce tableau, nous pouvons voir la montée en flèche de Twitter, notamment en France, en Allemagne et aux Etats-Unis. De plus, nous remarquons la croissance lente mais constante de LinkedIn. Les nouvelles données depuis décembre 2011 sont marquées en jaune (3^{ème} colonne, 4^{ème} rang).

June 2011				
Countries	SNS #1	SNS #2	SNS #3	
Australia	Facebook	Twitter	Linkedin	
Canada	Facebook	Twitter	Linkedin	
France	Facebook	Twitter	Skyrock	
Germany	Facebook	Twitter	Xing	
Italy	Facebook	Badoo	Twitter	
Russia	V Kontakte	Odnoklassniki	LiveJournal	
Spain	Facebook	Tuenti	Badoo	
United Kingdom	Facebook	Twitter	Linkedin	
United States	Facebook	Twitter	Linkedin	

⁵²⁷ Http://www.google.com/intl/en/trends/websites/help/index.html

Facebook continue de s'emparer des utilisateurs dans le monde (presque 600 millions). Depuis juin 20101, Facebook a gagné de terrain de réseaux sociaux nationaux autrefois puissants, spécialement en

Europe. En particulier:

D'Iwiw: Hongrie

De Nasza-Klasa: Pologne

De Hi5: Mongolie

D'Orkut : Paraguay et Inde. Orkut est toujours le premier en Brésil.

Au Japon, Mixi reste le réseau le plus utilisé.

En Arménie, Georgie, Pays-Bas, la situation est toujours ambigüe puisque le site Alexa.com,

met Facebook en première place, pendant que Google Trends For websites, donne plus de

prédominance aux réseaux locaux.

Facebook en tête dans toute l'Europe

3- Proposition d'une catégorisation empirique

Si vous décidez de tenter l'aventure des « réseaux sociaux numériques » comme MySpace, Facebbok,

Bebo, Vidéo ou autres, le réseau vous demande de vous inscrivez. Une fois connecté à l'une de ces

plateformes, il faudra créer un profil qui va vous servir de portait numérique. A l'aide d'informations, de

photos, de vidéos, des questionnaires, des tests, etc. vous constituez ainsi, un profil qui sera votre

représentation, votre identifiant dans ces espaces virtuels. Tous les profils d'un réseau seront liés entre

eux par l'intermédiaire des listes d' « amis ».

« En retour, les participants peuvent désigner d'autres utilisateurs du site comme leurs « Amis ». Si la

personne désignée accepte et valide la relation amicale, une photo de chacun est alors affichée sur le

profil de l'autre. De proche en proche, les participants du site étendent leurs listes d'amis. La liste d' «

Amis » va au delà d'un inventaire de simples liens forts (ceux que l'on désigne habituellement par liens

Page 238 of 375

amicaux). En plus, la fonctionnalité permet aux membres du site de constituer ce qu'ils pensent être leur audience – c'est à dire se rapprocher de ceux qu'ils imaginent faire partie du même monde qu'eux »⁵²⁸.

Toutefois, l'implication du membre dans le réseau et dans son contenu varie selon le réseau, ainsi, le membre peut exposer un contenu personnel (sa vie, ses états d'âme, ses opinions, son humour, etc.) ou contenu professionnel (carrière, l'entreprise ou l'institution dans laquelle il travail).

Si nous faisons le tour des réseaux sociaux numériques, nous trouvons que les profils et les listes d'amis sont les deux fonctionnalités les plus importantes et communes à ces réseaux. La troisième par ordre d'importance est la fonction « Commentaires » Cette fonctionnalité permet aux membres du site de déposer des commentaires sur les comptes de leurs « amis ». Les commentaires sont visibles sur un espace commun, le « mur » pour Facebook par exemple et peuvent être lus par tous ceux qui ont accès au profil. Ce qui attire peut-être le plus dans ces réseaux, c'est qu'ils offrent à ces membres la possibilité de naviguer d'un « ami » à l'autre et de correspondre avec quiconque possède un profil.

Ces trois fonctionnalités majeures (profils, listes d' « amis » et commentaires) constituent la structure de base des réseaux sociaux numériques, même si la majorité d'entre eux proposent des fonctions supplémentaires.

3.1- Une approche communicante des acteurs

Partant des *motivations* et des objectifs des acteurs des réseaux sociaux numériques, nous avons identifié plusieurs catégories d'acteurs:

- Le monde universitaire : dans le domaine de la recherche publier ses travaux et ses recherches permet d'accroitre sa visibilité sur le net.
- Les entreprises : par exemple, Plazza, Jamespot, etc. qui ont adopté des réseaux sociaux d'entreprises afin de présenter à leurs employés un réseau social d'échange et de partage tout en

Page **239** of **375**

⁵²⁸ BOYD, D., « Social Network Sites: Public, Private, or What? », 2007, Knowledge Tree 13 May. Texte traduit en français par Tilly Bayard-Richard, Paris, France. En ligne: http://www.danah.org/papers/KnowledgeTree-French.pdf ⁵²⁹ (Ou « Témoignages » ou « Panneau d'affichages » ou autres. Les appellations varient selon les réseaux)

sécurisant ces échanges à l'intérieur du réseau qui ne sera accessible que par les employés et partenaires d'une même entreprise.

- Le citoyen : par exemple réseaux de causes
- Acteurs publiques : réseaux de collectivités territoriales, de mairie etc.
- Acteurs politiques : Coopol et créateurs du possible.

Par cette catégorisation, nous ajoutons une dimension communicante et communautaire que les catégorisations évoqués jusqu'à maintenant ne met pas en avant. Toutefois, cette représentation est imparfaite et simpliste et ne rend pas compte de la notion de « communauté » ni des relations que peuvent entretenir les acteurs entre eux.

3.2- *Une approche de segmentation*

Nous nous intéressons maintenant à une classification possible à partir des critères dans le but de segmenter la *réseausphère* qui nous mène à plusieurs critères de classements :

- ➤ Un premier critère découle des techniques utilisées comme si on crée un réseau à chaque besoin, par exemple, nous citons Flickr (un réseau social numérique spécialisé dans la photographie)
- ➤ Un deuxième critère repose sur des caractéristiques sociodémographiques : selon l'âge, le sexe, l'ethnie, la catégorie socioprofessionnelle, à titre d'exemple, nous évoquons, Blackplanet, Dailymile, Plazza, MySpace, beboomer, etc. ainsi on parle de réseaux de sportifs, d'artistes, de jeunes, de vieux, de black, d'employés, etc.

Toutefois cette identification n'est pas aussi simple que nous le pensons et une même personne peut appartenir à plusieurs réseaux selon qu'il s'exprime en tant qu'employé d'une entreprise, sportif et jeune.

➤ Un troisième critère de classification repose sur l'analyse de contenu où le nom du réseau revêt sa thématique comme par exemple : BalckPeople, Look'nbe, Nootic, Foodspotting, et autres. Mais le critère thématique de classement n'est pas sans poser de problème puisqu'il

Page 240 of 375

renferme sur des enchevêtrements de thèmes dû principalement à la flexibilité de la plateforme des réseaux qui peut héberger diverses fonctionnalités, laissant cette classification difficilement explicitable et exploitable.

A ces trois critères que nous venons de développer, s'ajoute une pratique liée au classement des réseaux celle des hit-parades ou palmarès, régulièrement proposés sur Internet et qui consistent à mesurer l'audience. Ainsi vous recevez un questionnaire sur lequel vous votez quel réseau utilisez-vous le plus, à quelle fréquence, etc. Ces systèmes de votes qui visent à classer les réseaux en fonction de leurs popularités et leurs influencent sont fortement contestables quant à la validité et la véracité des chiffres donnés. Ainsi nous évoquons la controverse qui a accompagné Viadeo et les chiffres concernant le nombre de ses utilisateurs*.

3.3- Limites de ce classement

Comme nous pouvons le constater ces critères comme ces pratiques renferment sur des limites qui ne permettent pas d'aboutir à un classement adéquat des réseaux sociaux numériques puisque :

- a- Il est possible de trouver plusieurs techniques sur plusieurs réseaux (partages de vidéo, photos, etc.) rendant ainsi le critère de classement technique inadapté.
- b- Nous trouvons que le critère de classement sociodémographique est réducteur et discriminatoire : une même personne peut appartenir à plusieurs réseaux à la fois.

3.4- <u>Une approche exploratoire</u>

RSN	PUBLIC	PRIVE	PROFESSIONNEL
	- De rencontre	- De proximité	- Etudiants
LUCRATIF	- Généralistes	- De famille	- Nautique
	- De collectivité	- De sosie	- D'affaires
	- post mortem	- De rencontre	- De jeu
	- Univers 3D	- De beauté,	- D'entrepreneurs
	- De jeu	- Pour handicapé	- De musique
	- De mode	- Pour les paris	- De mode
	- De musique	- Pour le sport	- Culinaire
	- Culinaire	- Nautique	- D'offre d'emploi
	- De partage de	- D'entreprises	- D'entreprises
-	photos - De partage de	- D'entrepreneurs d'affaites	- D'argents territeriaux
	vidéos - De bookmarking	- D'argents territeriaux	 De partage de photos
	 De partage de documents écrits 	 De partage de photos 	- De navigation
	- Religieux	- De bookmarking	Partage de vidéosD'art
		- Partage de vidéos	- Dan
		- De collectivités	
		- D'art	
		- Religieux	
NON LUCRAIF -	- Politique	- De collectivité et de voisinage	- Etudiants/ chercheurs
	- Pas de documents écrits	- De causes – Religieux	
		- Humoristiques	
		- De rencontre	
		- D'école	

3.5 <u>- Description des catégories</u>

• Première catégorie : réseaux de socialisation :

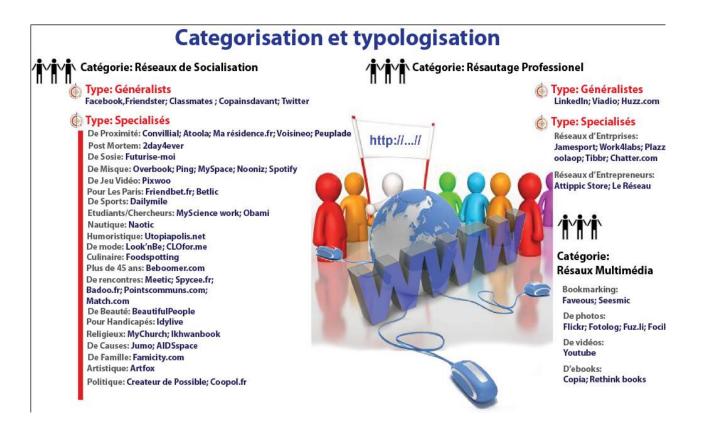
- Généralistes : Public ; Lucratif : (pubs, pubs ciblés, marchandisation des données personnelles)
- Post mortem : lucratif : souscription par abonnement mensuel
- De sosie : lucratif, privé : version payante, et pubs
- De musique : public : à destination des particuliers et des entreprises, à but lucratif
- Culturels: public, lucratif, (abonnements et/ ou pubs), investis par des entreprises ou des institutions culturelles.
- Nautique : destiner aux professionnels et aux adeptes du sport aquatiques. Sans inscription au préalable, il permet de mettre en relation les groupes et permettre de retrouver des partenaires et/ou des investisseurs.
- De jeu; privé: Lucratif, destiné aux particuliers et aux professionnels de l'industrie vidéo ludique, financé par la publicité et les liens vers les sites marchands. Inscription gratuite aux particuliers et aux entreprises.
- De mode ; privé : lucratif, pubs pour des créateurs et des marques
- De famille (pas de pub mais une inscription payante au préalable)
- De collectivité et de voisinage : non lucratif (échanges d'adresses, de sortis, des services de proximité)
- De collectivité : lucratif : adhésion payante des entreprises, commerces et artisans, etc.
- Religieux : privé, Non lucratif
- De causes : Privé, non lucratif : appel aux dons, soutient de campagne, recherches bénévoles
- Culinaires : public, lucratif (partenariats avec des entreprises)
- D'Handicapé : dédié aux échanges entre handicapés et personnes valides. Lucratif ou non.

• La deuxième catégorie : réseautage professionnel

- Réseaux sociaux d'entreprise: marchand et de coordination, créés par des entreprises à destination des particuliers et/ou à des entreprises à but lucratif. Utilisés pour différents besoins : coordination entre salariés et échanges d'informations, entre clients et partenaires etc. Essentiellement destiné à un public privé, le personnel de l'entreprise, les clients et les partenaires.
- Réseau d'entrepreneurs peuvent : lancé par des entreprises à destination des entrepreneurs. A but lucratif
- Offre d'emploi : destinés à la recherche d'emploi. Lucratif (payement pour des versions premium), marchand ; Public, Professionnel

• Troisième catégorie : réseaux multimédia :

- Bookmarking Social: à destination des particuliers et ou des professionnels, pour faciliter le travail de recherche et économiser du temps. Ce type de réseaux permet de rassembler tous vos réseaux favoris sur une même plateforme. Ce type de réseau est soit privé « de niche comme le bookmarking », soit public (Faveous, Seesmic et autres). Ils sont à but lucratif (pubs)
- Partage de photos et de vidéos : privés/publics/. Des photos des professionnels de la photo ou de personnes qui veulent partager leurs photos. Il existe des fonctionnalités payantes et de la pub.
 Des groupes thématiques au sein du réseau public.
- Partage de documents écrits, ebooks, articles, mémoires, thèses, etc.



3.6- Une approche géographique

- Farafyn, BlackPlanet : connecte les Africains à travers le monde
- Bharatstudent : Le troisième réseau social indien
- Flipkart : comparé à la version indienne d'Amazon.
- HI5 : le réseau le plus populaire au Portugal. Il est leader au Perou, Colombia, Ecuador et Portugal
- Alamjadid.com : le réseau social marocain
- Cyworld : c'est le Facebook en version coréenne
- Sonico: Son public: les Latinos, qu'ils soient adolescents ou quinquagénaires, originaires des États-Unis ou d'Argentine
- Renren et Kaixin, QQ : réseaux chinois

- P1.CN est un réseau social chinois de luxe: il choisit ses membres.
- Orkut : réseau leader au Brésil
- Odnoklassniki.ru : réseau social russe
- VKontakte.ru : considéré comme le "Facebook russe"
- Lunarstorm : réseau social suedois
- Hyves : adopté par les utilisateurs néerlandais
- Gronco : en Pologne.
- Bebo très populaire au Royaume Uni et à la Nouvelle-Zélande.
- MyMed : un réseau social franco-italien pour développer l'activité transfrontalière.
- Orkut : domine en Inde et au Brésil
- MySpace : a perdu son leadership presque dans tous les pays.
- Cyworld : en Corée du Sud
- Friendster : aux Philippines
- Lidé : en République Tchèque
- Mixi: au Japon
- One : en Lituanie
- Draugiem : en Lettonie
- Wretch: au Taiwan
- Zing: au Vietnam

Quelques réseaux sociaux de géolocalisation

- Foursquare, Mobiluck, Gowalla, Skout et Loopt aux USA
- Dismoioù et Plyce en France
- Aka Aki en Allemagne

3.7- Typologie selon la finalité

Collaboratifs/Coordination	Réseaux d'entreprises, d'offres d'emploi, d'entrepreneurs, de famille,	
	de proximité, d'étudiants/chercheurs	
Culturels/Artistiques	Réseaux de musique, de mode, d'arts, de photo, de vidéos, d'ebooks.	
Thématique/Conversationnel	Réseaux post mortem, de sosie, humoristique, culinaire, de causes,	
	religieux, d'handicapés, de mode, politiques, de rencontre, de plus de	
	45 ans, de beauté, de cause	
Loisirs	Réseaux de jeu vidéo, de paris, de sports, nautiques	

3.8- Conclusion

A l'issu de notre travail de recherche sur les différentes possibilités de catégoriser les réseaux sociaux numériques, plusieurs questions font surface : serait-il possible d'évaluer ces différentes catégorisations ? Si oui, comment ? Pouvons-nous hiérarchiser les catégories ? Si oui, comment ? Peut-être il est tôt d'évaluer la portée de ces différentes catégorisations et les hiérarchiser et peut-être qu'il faut attendre l'émergence d'autres tentatives de catégorisations et de typologisations.

Mais nous pouvons nous servir des catégorisations déjà tentées afin de dresser leur portée scientifique. Se réfèrent-elles à des modèles de classement qui existent déjà dans la société ou dans la nature ? Le classement en fonction du nombre des membres est-il obtenu à partir d'échantillon représentatif ?

Dans ce travail nous avons essayé de présenter les différents travaux réalisés par plusieurs chercheurs afin de mettre en exergue la montée en puissance de l'analyse que fait le champ des SIC et l'intérêt qu'il porte à un objet riche et en pleine mutation tel que les médias sociaux en général et les réseaux sociaux numériques en particulier. Avec comme présupposés, leur dimension essentiellement relationnelle, notre champ des SIC, propose des modèles d'analyse variés, des approches multiples afin de rendre compte de l'importance de cet objet communicationnel multidimensionnel

II- <u>La notion de « communauté virtuelle » : au cœur d'une controverse</u>

Nous le voyons bien, les ingrédients du discours sur le partage des ressources se trouvent en germe dans les aspects techniques du time-sharing : partage, communication entre chercheurs, interactivité, simplicité dans la mise en œuvre, etc.

Ainsi, une sorte d'agencement se dessine entre un objet technique ayant ses propres codes et l'ensemble des usages, discours et pratiques. De fait, de multiples relations et interactions vont se tisser entre le dispositif techniques et le discours tenu sur ses potentialités : la notion de « communauté virtuelle » va pouvoir émerger.

Ce phénomène inédit d' « être ensemble » via la communication électronique interactive a fait surgir dans le discours même des acteurs impliqués puisque l'idée de « communautés virtuelles » suggère « une association entre deux concepts forts : celui de « communauté » et celui de la « virtualité » 530

De fait, définir la notion de « communautés virtuelles » n'est pas une tâche facile, néanmoins elle est nécessaire pour la poursuite de ce travail. Sennett dans son ouvrage The Fall of Public Man (1978) illustrait le caractère problématique de la notion de « communauté ».

Pour lui le concept de « communauté » réfère à l'ensemble de relations qui opère à l'intérieur des frontières spécifiques ou locales, mais la « communauté » a aussi des composants idéologiques « in that it refers to a sense of common character, identity or interests. These notions of community illustrate that the term encompasses both material and symbolic dimensions...»⁵³¹.

McLuhan a noté en 1964 dans son ouvrage célèbre *Understanding Media : The Extensions of Man*, que le développement des technologies de communication a supprimé essentiellement les limites de l'espace-temps, ce qui fait que nous vivons essentiellement dans un « village global » sans frontières⁵³².

⁵³⁰ www.comvirtu.uqam.ca

⁵³¹ Fernback, Jan et Brad Thompson (1995), «Virtual Communities: Abort, Retry, Failure? », d'après une communication présentée au congrès annuel de l'International Communication Association, Albuquerque (N.Mex.), mai 1995. En ligne : http://www.well.com/user/hlr/texts/VCcivil.html, consulté le 23 août 2011.

Sans perdre de vue les limites de la métaphore du « village global » et les vifs débats qu'elle a suscité au sein de la communauté scientifique.

Luke (1993) note que les nouvelles technologies de communication peuvent attirer les gens dans des communautés unis d'intérêts comme elles peuvent les atomiser davantage puisqu'ils se retirent plus profondément dans le tribalisme⁵³³.

Si les notions de « communauté » ont changé avec la société industrielle (comme l'affirme Tönnies), Cooke (1990), Meyrowitz (1985), et Luke (1993) soutiennent que la notion de « communauté » a changé aussi avec l'avènement de l'ère postindustrielle.

Calem (1992) estime que *la communication médiatisée par ordinateur*⁵³⁴ a le potentiel d'affecter la nature de la vie sociale en terme de relations interpersonnelles et du caractère de la « communauté ». Van Vliet and Burgers postulent en 1987 que la communauté « virtuelle » englobe les dimensions économique, politique et sociale de la communauté : l'interaction et la solidarité sociale se manifestent dans les conversations et les conférences sur les « babillards électroniques » ⁵³⁵, les chats, les discussions amicales et romantiques ainsi que dans l'expansion des activités, économiques et politiques dans le cyberespace...

Pour l'Unesco, la communauté virtuelle c'est « la communauté qui n'est accessible qu'en ligne, par exemple par des systèmes de visioconférences par ordinateurs, qui permettent à des personnes situées partout dans le monde de participer à des conversations publiques ou d'échanger des messages par courrier électronique » 536.

La communauté virtuelle peut réunir, via Internet par des valeurs ou un intérêt commun, par exemple : une passion, un loisir, un métier, valeurs et croyances communes, même appartenance culturelle, nationale, éthique, familiale, sexuelle, religieuse, cause, apprentissage, etc.

A travers le Web, cette communauté échange des valeurs, partagent des astuces, des conseils, débattent sur des sujets, des idées, etc. Elle crée au sein de ses membres un sentiment d'appartenance et permet de

⁵³³ Dans le même temps, les signes et symboles utilisés lors de ces échanges (avatars, smileys, vidéos et "blagues" envoyés par e-mail, widgets et gadgets envoyés sur Facebook, etc.) s'apparenteraient à des totems, ou encore à ces cadeaux (outils, verroterie, armes, symboles) qui, dans les cultures tribales, visent à se faire accepter par autrui, note Lance Strate, professeur de communication à l'Université de Fordham, blogueur, utilisateur de MySpace, et cofondateur de l'association d'écologie des médias. En ligne : http://www.internetactu.net/2008/01/17/quand-les-reseaux-sociaux-nous-ramenent-aux-rites-tribaux/, consulté le 24 août 2011.

⁵³⁴ En anglais, la CMC, Computer-Mediated Communications

⁵³⁵ En anglais, Bulletin boards

⁵³⁶ GUTTMAN C., « L éducation dans et pour la société de l'information », 2003, UNESCO.

faire évoluer le Web dans une démarche participative. Sur le plan technologique, une communauté virtuelle intègre une gamme d'outils : chats, e-mails,... qui permet l'échange ou le débat.

La communauté virtuelle désignera « le lien d'appartenance qui se constitue parmi les membres d'un collectif d'usagers d'un forum, d'un chat, d'une liste de discussion, etc. ces participants partageant des goûts, des valeurs, des intérêts ou des objectifs communs » 537

Les communautés virtuelles apparaissent alors comme des réseaux de relations humaines qui transcendent les configurations de l'espace et de structure organisationnelle traditionnelle. Ces réseaux sont multiples et mouvants, chacun avec ses objectifs, ses raisons et ses propres acteurs.

Il peut s'agir de groupes de copains, d'apprenants, des associations mobilisées autour d'une action particulière (défense des droits humanitaires, protection des animaux ou autres) et aussi bien de professionnels. Les objectifs ou intérêts communs vont motiver les membres à s'engager davantage ce qui va permettre à la communauté de se développer et de perdurer.

1- <u>Caractéristiques des communautés virtuelles</u>

Preece et Maloney-Krishmar⁵³⁸ proposent cinq caractéristiques :

- Les membres ont un but, un intérêt, une activité ou un besoin commun qui constitue la raison principale de leur appartenance à la communauté
- Les membres s'engagent dans une participation répétée, active et il y a souvent des interactions intenses, des liens émotionnels forts et des activités communes entre les participants
- Les membres ont accès à des ressources partagées et des règles qui déterminent les modalités d'accès à ces ressources
- La réciprocité des informations, des soutiens et des services entre les participants est importante

⁵³⁸ PREECE, J. et Maloney-Krichmar, D. « Online communities: focusing on sociability and usability ». In J. Jacko et A. Sears (Eds.). *Handbook of Human-Computer Interaction*. Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum Associates, 2003, p. 596-620.

Page **251** of **375**

⁵³⁷ PROULX S., « Les communautés virtuelles construisent-elles du lien social ? », 2000, Université de Québec, Montréal. En ligne : http://sergeproulx.uqam.ca/wp-content/uploads/2011/02/2000-proulx-la-virtualite-77.pdf, consulté le 22 août 2011

- Il existe un contexte de conventions sociales, d'utilisation du langage et de façon de se comporter.

Nous ajoutons à ce qui vient d'être mentionné, que généralement, il est indispensable d'avoir un minimum de référentiels socio-culturels proches (par exemple : l'Atelier de la Compagnie Bancaire est fréquenté par des passionnés de nouvelles technologies mais ces derniers sont en grande majorité cadres et décideurs et non des adolescents de banlieue passionné de nouvelles technologies).

De plus, la communauté doit favoriser les relations entre ses membres à travers une animation dynamique. Cette animation qui s'avère un élément déterminant de la richesse, de l'intérêt de la communauté et de sa capacité à fidéliser ses membres et à en attirer d'autres.

Preece et Maloney-Krishmar soulignent que l'essentiel de ces caractéristiques se trouvent dans la force du lien social qui unit les membres d'une ou des communauté(s) et qui s'observe au travers du temps que passent les participants à interagir, l'intensité émotionnelle avec laquelle ils parlent de « leur » communauté et le degré de réciprocité des échanges.

Dans ce contexte, nous pouvons évoquer la notion de « don » mise en évidence en ethnographie par Mauss et citée par Bélisle⁵³⁹ : au sein d'une communauté, d'un groupe social restreint, les membres sont liés par des relations complexes de don/contre-don qui se traduisent par des rapports où tour à tour on donne, reçoit et rend.

Mais comment rendre compte de la cohésion de l'ensemble des acteurs ? De son noyau ? Ne sommesnous pas en train de reproduire des modèles d'organisation traditionnelle sur un support innovant ? Le terme même de « communauté » et du « virtuel » ne pose-t- il pas une certaine ambigüité ? La définition de « communauté virtuelle » ne pose-t-elle pas une controverse ?

Pour Jan Fernback et Brad Thompson (1995) «virtual community as a concept is still amorphous due to a lack of shared mental models about what exactly constitutes community in cyberspace. «Until the vagaries of communication within this new technological development are more firmly understood, the conceptualization of on-line community may remain somewhat vague ».

⁵³⁹ BELISLE, R., « Pratiques ethnographiques dans des sociétés lettrées: l'entrée sur le terrain et la recherché impliquée en milieux communautaires », 2001. Recherches qualitatives, Vol. 22, 55-71.

Autrement dit, « la communauté virtuelle est encore un concept amorphe en raison du manque de modèles mentaux partagés sur ce que constitue exactement une communauté dans le cyberespace » 540.

Le débat entourant le concept de communauté et son mode d'organisation se complexifie avec l'apport des technologies de l'information et de la communication. Serge Proulx et Guillaume Latzko-toth, dans un article intitulé « La virtualité comme catégorie pour penser le social : l'usage de la notion de communauté virtuelle », constatent que les termes « communauté » et « virtuel » apparaissent polysémiques, avec des définitions et des acceptations souvent contradictoires.

2- <u>Limite des communautés virtuelles</u>

Cette notion apporte-t- elle quelque chose de nouveau ? Quel phénomène est-elle censé d'écrire et éclairer ? Quelles sont les limites d'une telle notion ?

Dans la plupart des articles où il est question de communautés virtuelles, l'expression n'est définie que vaguement, renvoyant à une notion de virtualité encore plus floue. Riche sémantiquement, elle semble cristalliser un certain malentendu et une ambigüité qui caractérise le rapprochement du social et du virtuel. Elle renvoie au questionnement autour de la définition même de la communauté en tant que forme d'organisation sociale et figure de la vie en société.

Pour Tönnies (1887), dans la communauté au sens traditionnel, c'est la proximité géographique qui assurait l'ancrage territoriale communautaire. Pensons aux routes et aux moyens de transport qui connectaient des résidences des familles dans le village, pensons aux écoles communales ou aux divers services (parcs publics, police, hôpitaux, etc.) qui étaient à proximité.

Dans la situation de « *communauté en ligne* » ⁵⁴¹, cette proximité géographique en temps et distance est en train de disparaître en tant que dimensions constitutives du sentiment communautaire traditionnel. De

PROULX, S., « Les communautés virtuelles construisent-elles du lien social ? », 2000, Université de Québec, Montréal. En ligne : http://sergeproulx.uqam.ca/wp-content/uploads/2011/02/2000-proulx-la-virtualite-77.pdf, consulté le 22 août 2011.

⁵⁴⁰ Fernback, Jan et Brad Thompson (1995), «Virtual Communities: Abort, Retry, Failure? », d'après une communication présentée au congrès annuel de l'International Communication Association, Albuquerque (N.Mex.), mai 1995. En ligne : http://www.well.com/user/hlr/texts/VCcivil.html, consulté le 23 août 2011.

ce fait, « il est a priori paradoxal d'y associer le qualificatif « virtuel », qui renvoie dans notre imaginaire à l'idée d'abstraction, d'illusion et de simulation » ⁵⁴².

S'ajoute à cela, un certain flou terminologique crée par la prolifération d'une variété d'expressions souvent utilisés comme synonymes, nous citons : communauté virtuelle, communautés en ligne (online communities) ou médiatisées par ordinateur⁵⁴³, communautés virtuelles électroniques⁵⁴⁴, télécommunautés⁵⁴⁵, technocommunautés⁵⁴⁶, cybercommunautés⁵⁴⁷, technosocialité⁵⁴⁸, etc.

Selon Rheingold et plusieurs chercheurs, la notion de « communauté virtuelle » ne doit pas être rejetée en tant que fantasme technologique dans lequel les gens vivent et dans ce que Mills (1959) appelle « second-hand worlds », enchainés à leurs ordinateurs et vivent leurs vies à travers la technologie déshumanisante, plutôt que par le contact humain et l'intimité.

Nous remarquons qu'il existe une certaine prudence de la part de certains chercheurs ou auteurs dans l'emploi de l'expression « communauté virtuelle ». Ainsi nous rejoignons Wilbur (1997) qui dit qu'audelà de ses qualités et défauts, la persistance de ce néologisme s'explique par son caractère dérangeant⁵⁴⁹.

_

⁵⁴² PROULX, S. et LATZKO-Toth, G., « La virtualité comme catégorie pour penser le social : l'usage de la notion de communauté virtuelle », in Sociologie et Sociétés vol XXXII 2.

⁵⁴³ CALEM, R., « The network of all networks». New York Times, le 6 décembre, 1992, p. 12F.

⁵⁴⁴ STONE, Allucquère R. dite Sandy, «Will the Real Body Please Stand Up? : Boundary Stories about Virtual Cultures », in Michael Benedikt (dir.), Cyberspace: First Steps, Cambridge (Mass.), mit Press, 1991, p. 112

⁵⁴⁵ Http://www.teleco.org/def.htm, consulté le 23 août 2011

⁵⁴⁶ « Technocommunautés », Sociétés N° 59, Éd. DeBoeck Université, Belgique, 1/1998.

⁵⁴⁷ SAINT-MARTIN, A., « Technosocialité et irrationalismes postmodernes: analyse d'une notion molle », *Esprit critique*, vol.03 no.10, Octobre 2001. En ligne: http://www.espritcritique.fr, consulté le 23 août 2011.

⁵⁴⁸ E. MORIN et J. BAUDRILLARD « Technosocialité », Sociétés, De Boeck Université Éditeur, no 51, 1997. Numéro disponible sur le site Internet du CEAQ.

⁵⁴⁹ WILBUR, Shawn P., « An Archeology of Cyberspaces ». *Virtuality, Community, Identity*, in DavidPorter (dir.), *Internet Culture*. New York, Routledge, 1997.

2.1- Le « virtuel » : notion toujours problématique

L'étymologie même du « virtuel » fait surgir plus d'ambivalences qu'elle n'apporte d'éclaircissements, ce qui explique en partie la grande variabilité de son sens et la confusion qu'elle entraine⁵⁵⁰. Pour Lévy le mot « virtuel » provient du latin médiéval *virtualis* dérivant lui-même de *virtus* qui signifie littéralement « force, puissance ». Serait donc virtuel ce « qui n'est tel qu'en puissance » (Le Petit Robert), en puissance par rapport à une actualisation qui peut survenir ou non. En ce sens le virtuel est réel mais « non actuel » (Granger⁵⁵¹, 1995 ; Deleuze⁵⁵², 1996)

Pour Quéau virtus signifie aussi vertu au sens archaïque de « qualité » ou « pouvoir ». Wilbur (1997) considère que la notion de virtualité s'enracine profondément dans une « vision religieuse du monde dans laquelle pouvoir et bien moral sont unis dans la vertu » 553

Dans la physique, les réalités virtuelles sont de pures constructions de l'esprit, mettant de l'avant l'idée que le monde empirique n'est qu'une actualisation particulière parmi « la matrice des [mondes] possibles »⁵⁵⁴. « Assez naturellement, c'est la notion de modèle que connote positivement celle de virtuel »⁵⁵⁵. Le statut de modèle qui renvoie lui-même à une ambigüité en évoquant une réduction ou imitation.

En optique est *virtuelle* l'image qui apparait se former entre l'objet réel et une lentille divergente. « A la différence de *l'image réelle* produite par une lentille convergente, l'image virtuelle ne peut être matérialisée sur un écran : elle n'existe que sur notre rétine. Autrement dit, cette « image » n'est qu'une

WOOD, J., Preface: Curvatures in Space-time-truth, in J. Wood (dir.), « The Virtual Embodied: Presence/Practice/Technology », Londres, Routledge, 1998, p. 1-12.

⁵⁵¹ GRANGER, Gilles-Gaston, « Le probable, le possible et le virtuel », Paris, Odile Jacob, 1995.

⁵⁵² DELEUZE, G., « L'actuel et le virtuel », in G. Deleuze et C. Parnet, *Dialogues* (nouvelle édition), Paris, Flammarion, 1996, p. 177-186.

⁵⁵³ WILBUR, Shawn P., «An Archeology of Cyberspaces. Virtuality, Community, Identity », in David Porter (dir.), *Internet Culture*, New York, Routledge, 1997, p. 9

⁵⁵⁴ BESNIER, Jean-Michel, Introduction, in Gilles Cohen-Tannoudji (dir.), « Virtualité et réalité dans les sciences », Gif-sur-Yvette (France), Éditions Frontières, 1995, p.6

⁵⁵⁵ *Idem*, p.13

perception subjective ; elle n'existe pas indépendamment du sujet-spectateur. Dans une certaine mesure l'optique assimile la virtualité à l'illusion »⁵⁵⁶.

L'utilisation du mot virtuel en mécanique, théorie des forces et du mouvement, renvoie à des phénomènes non observables mais à valeur explicative.

De ce que nous venons de citer, se dégage dans les sciences physiques deux manières distinctes d'envisager le rapport du virtuel au réel qui ont influencé chacune à sa manière l'épistémologie du virtuel.

1° - La théorie des forces qui oppose le virtuel à l'actuel

2° - La théorie de la lumière qui oppose le virtuel au réel.

Ainsi, il n'est plus surprenant que la philosophie et les sciences sociales ont des divergences d'interprétation de la notion du virtuel.

Doel et Clarke notent que « l'erreur la plus importante [généralement commise] est la réduction du réel à l'actuel, et du virtuel au possible : comme si l'actuel et le virtuel étaient respectivement le donné et le pré-donné » ⁵⁵⁷. Ils développent « C'est la nécessité de repenser l'espace-temps, plutôt que telle ou telle technologie à la mode, qui constitue le défi le plus pressant » ⁵⁵⁸.

A partir de cette réflexion, deux approches se distinguent en fonction du type de rapport qu'elles posent entre le réel et le virtuel et des glissements de sens qu'il favorise.

1° - Le virtuel est « subordonné [au] réel » et renvoie à la *re-présentation*⁵⁵⁹, à la simulation et donc à la fausse approximation de la réalité que constituent les images virtuelles et la réalité virtuelle générée par ordinateur⁵⁶⁰. Cette dernière est perçue comme une « réalité divorcée du monde » du faux réel » du faux réel

DOEL, Marcus A. et David B. Clarke «Virtual Worlds. Simulation, Suppletion, S(ed)uction and Simulacra », in M. Crang, Ph. Crang et J.May (dir.), *Virtual Geographies. Bodies, Space and Relations*, Londres, Routledge, 1999, p. 262

 ⁵⁵⁶ PROULX, S. et LATZKO-Toth, G., « La virtualité comme catégorie pour penser le social : l'usage de la notion de communauté virtuelle, in Sociologie et Sociétés » vol XXXII 2.
 557 DOEL, Marcus A. et David B. Clarke « Virtual Worlds. Simulation, Suppletion, S(ed)uction and Simulacra », in M.

DOEL, Marcus A. et David B. Clarke « Virtual Worlds. Simulation, Suppletion, S(ed)uction and Simulacra », in M. Crang, Ph. Crang et J.May (dir.), *Virtual Geographies. Bodies, Space and Relations*, Londres, Routledge, 1999, p. 261-283

⁵⁵⁸ *Idem*

⁵⁶⁰ Idem

⁵⁶¹ SLOUKA, M., «War of the Worlds»: *Cyberspace and The High-Tech Assault On Reality*, New York, BasicBooks. 1995, p. 13

un « simulacre » 563 ou un «double » 564 du réel « à considérer péjorativement étant donné l'inhérente duplicité de tout duplicata » 565

2°- « La virtualité comme une « résolution » d'un monde frappé d'imperfection du fait même de son actualité ; résultant d'un processus de réduction des possibles et donc d'appauvrissement inéluctable » ⁵⁶⁶. Alors Doel et Clarke résume que « dans ce cas le virtuel est au réel ce que le parfait est à l'imparfait » ⁵⁶⁷.

Pour Pierre Lévy, *virtualiser* une entité, un processus, c'est remonter à son essence, à son être abstrait et général et, par là même, à la matrice de ses actualisations possibles. Ainsi, la simulation est considérée comme un moyen d' « ausculter la réalité » ⁵⁶⁸, de l'amplifier ou de la démultiplier.

Les technologies du virtuel affranchissent l'activité humaine des contraintes de la matière, de l'espace et du temps. Elles ouvrent une porte sur toute la richesse du réel : « le monde réel a toujours été marqué par la rareté. Sur cette base, l'évolution apparait comme une tentative laborieuse de « remplir » un peu plus le monde, d'en réaliser quelques possibilités supplémentaires » ⁵⁶⁹.

Si nous suivons le raisonnement de ce qui vient d'être évoqué nous constatons que ces deux approches reposent sur une séparation entre le réel et le virtuel.

⁵⁶² LEBRUN, CH., « Réel-virtuel: la confusion du sens », Futuribles, no 214, novembre, 1996, p. 23-41.

⁵⁶³ BAUDRIALLRD, J., « Simulacres et simulation », Paris, Kawade Shobo Shinsha, coll. «Débats», 1981

⁵⁶⁴ Idem

⁵⁶⁵ DOEL, Marcus A. et David B., « Clarke Virtual Worlds. Simulation, Suppletion, S(ed)uction and Simulacra », *in* M. Crang, Ph. Crang et J.May (dir.), *Virtual Geographies. Bodies, Space and Relations*, Londres, Routledge, 1999, p. 264

⁵⁶⁶ PROULX, S. et LATZKO-Toth, G., « La virtualité comme catégorie pour penser le social : l'usage de la notion de communauté virtuelle », in Sociologie et Sociétés vol XXXII 2

⁵⁶⁷ DOEL, Marcus A. et David B., Clarke « Virtual Worlds. Simulation, Suppletion, S(ed)uction and Simulacra », in M. Crang, Ph. Crang et J.May (dir.), *Virtual Geographies. Bodies, Space and Relations*, Londres, Routledge, 1999, p. 268

⁵⁶⁸ WEISSBERG, J-L., « Présences à distance. Déplacement virtuel et réseaux numériques : pourquoi nous ne croyons plus la télévision », 1999, Paris, L'Harmattan, p. 49

⁵⁶⁹ DOEL, Marcus A. et David B. Clarke « Virtual Worlds. Simulation, Suppletion, S(ed)uction and Simulacra », in M. Crang, Ph. Crang et J.May (dir.), *Virtual Geographies. Bodies, Space and Relations*, Londres, Routledge, 1999, p. 267

Une séparation fallacieuse à la quelle s'ajoute une empreinte de déterminisme technique puisque dans les deux approches, l'introduction du virtuel dans le quotidien concorde avec le progrès technologique. Or « la vie quotidienne est toujours-déjà une réalité virtuelle »⁵⁷⁰

Une troisième approche d'inspiration deleuzienne attire notre attention. « Elle renvoie à l'*hybridation* du réel et du virtuel, ou plus exactement à l'immanence du virtuel dans le réel, et à une conception du réel dans la quelle l'actuel et le virtuel sont en interrelation circulaire et productive ; de leur interaction perpétuelle jaillit un réel en constante « création et expérimentation » »⁵⁷¹.

Pour synthétiser, nous pouvons dire que les discours contemporains sur la virtualité sont oscillés entre deux visions :

- a- La première tend à décider le virtuel comme « une réalité artificielle » et appelle à résister à la vie « virtuelle » car « les technologies virtuelles sont pernicieuses quand elles déploient leurs simulacres de relations [humaines] à travers la société, en remplaçant des interactions en face à face, qui sont intrinsèquement plus riches que les interactions médiatisées » ⁵⁷².
- b- La deuxième plus utopique et appréhende les mondes virtuels comme les pionniers de l'Ouest américain parlaient de la « frontière » ⁵⁷³ ou comme la « quête du Saint Graal » ⁵⁷⁴ technologique.

Certains chercheurs proposent une troisième vision qui se dirige « vers une compréhension plus nuancée (*textured*) des formes variées de la virtualité qui se manifestent à travers différentes technologies, en divers temps et lieux »⁵⁷⁵. D'autres comme Ostwald note que « l'essor des technologies du virtuel est le

--

⁵⁷⁰ *Idem*, p. 279

PROULX, S. et LATZKO-Toth, G., « La virtualité comme catégorie pour penser le social : l'usage de la notion de communauté virtuelle », in Sociologie et Sociétés vol XXXII 2

⁵⁷² BROOK, J., et Iain A. Boal (dir), « Resisting the Virtual Life: The Culture and Politics of Information », San Francisco, City Lights. 1995, p. 9

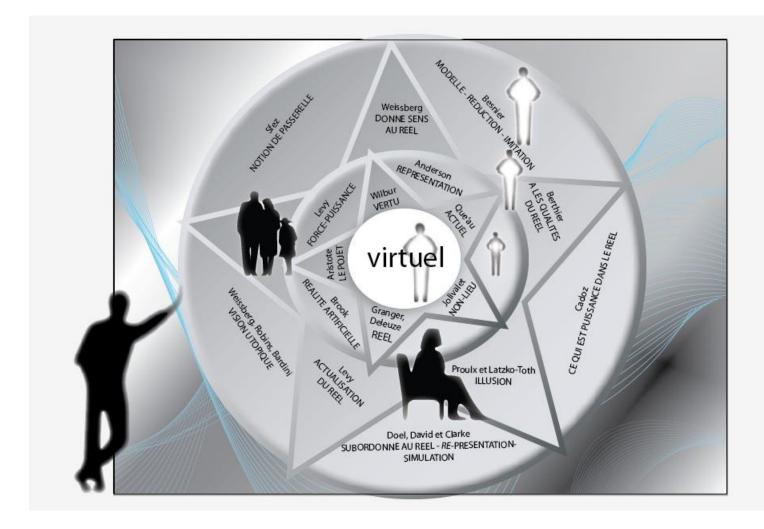
⁵⁷³ EUDES, Y., « Bataille pour la liberté sur les réseaux, Manière de voir », numéro hors-série : «Internet, l'extase et l'effroi », octobre 1996, p. 37-41. & WILBUR, Shawn P. (1997), An *Archeology of Cyberspaces. Virtuality, Community, Identity*, in DavidPorter (dir.), *Internet Culture*, New York, Routledge, p. 8

⁵⁷⁴ HEIM, M., « The Metaphysics of Virtual Reality », New York, Oxford University Press, 1993, p. 124

⁵⁷⁵ CRANG, M., CRANG P. et MAY J. (dir.), « Virtual Geographies. Bodies, Space and Relations », Londres, Routledge, 1999, p. 3

prolongement naturel du mouvement par lequel les espaces urbains communaux *(urban commonal spaces)* constitue déjà des environnements virtuels » ⁵⁷⁶.

Ostwald ajoute : « il y a souvent très peu voire aucune distance entre le soi-disant mondes « réel » et « virtuel » »⁵⁷⁷ et qu'il est urgent de s'intéresser « à cette zone où les frontières entre le physique e le virtuel sont complètement brouillées »⁵⁷⁸



Page 259 of 375

⁵⁷⁶ OSTWALD, M.J., « Virtual Urban Futures », in D. Holmes (dir.), *Virtual Politics: Identity & Community in Cyberspace*, Londres, Sage, 1997, p. 127

⁵⁷⁷ *Idem*, p. 128

 $^{^{578}}$ Ibid

2.2- Communautés virtuelles : simulées ou stimulées ⁵⁷⁹ ?

Après les perspectives du *virtuel* que nous venons d'évoquer, nous allons nous concentrer sur le contexte d'émergence de la notion des « communautés virtuelles » dans l'espace public.

L'expression « réalité virtuelle »* aurait été forgée par l'ingénieur informaticien Jaron Lanier vers 1989⁵⁸⁰. Sandy Stone attribue l'expression « communauté virtuelle » au groupe pionnier de la télématique qui a conçu l'un des premiers Bulletin Board Services (BBS) ou « babillards électroniques »⁵⁸¹, *CommuniTree* : [Ils] avaient développé l'idée que le BBS était une communauté virtuelle, une communauté qui promettait des transformations radicales dans la société existante, et l'émergence de nouvelles formes sociales »⁵⁸²

Dès lors, ile est possible d'avancer que l'expression « communauté virtuelle » serait apparue comme une synthèse entre, d'une part, la fascination croissante qu'exerçait le mot même de virtualité aussi bien sur l'imaginaire des ingénieurs que sur celui de « gourous » tels Timothy Leary et, d'autre part, le terme *online community*.

Ce dernier fut introduit dès la fin des années soixante par deux des « pères de la communication médiatisée par ordinateur, J.C.R. Licklider et Robet W. Taylor, dans un texte visionnaire intitulé « The Computer as a Communication Device » ⁵⁸³ (l'ordinateur come dispositif de communication), qui les

⁵⁷⁹ PROULX, S. et LATZKO-Toth, G., « La virtualité comme catégorie pour penser le social : l'usage de la notion de communauté virtuelle », in Sociologie et Sociétés vol XXXII 2

⁵⁸⁰ WOOLEY, B., « Virtual Worlds, a Journey in Hype and Hyperreality », Oxford, Blackwell, 1992 PIMENTEL, K. et TEIXEIRA, K., « La réalité virtuelle... de l'autre côté du miroir », Paris, Addison-Wesley France, 1994

⁵⁸¹ Ordinateurs offrant des services de messagerie asynchrone et auxquels on accède directement par modem. Ils ont dû leur succès en Amérique du Nord à la tarification forfaitaire des appels locaux. Mais en contre-partie, leur « enclavement » local, et la limitation drastique du nombre d'usagers connectés simultanément — chaque usager mobilisant une ligne téléphonique et un modem — constituent leurs principaux défauts par rapport à des réseaux distribués de type Usenet.

⁵⁸² Stone, Allucquère R. dite Sandy, « Will the Real Body Please Stand Up? : Boundary Stories about Virtual Cultures », in Michael Benedikt (dir.), Cyberspace: First Steps, Cambridge (Mass.), mit Press, 1991, p. 80

⁵⁸³ LICKLIDER, J.C.R. et TAYLOR, Robert W., «The Computer as a Communication Device », Science and Technology, avril 1968, réédité dans *SRC Research Report*, no 61 (1990), Digital Equipment Corporation. En ligne : <ftp://ftp.digital.com/pub/DEC/SRC/research-reports/SRC-061.pdf>

décrivait en ces termes : « [...] elles seront constituées de membres isolés géographiquement [...]. Ce ne seront pas des communautés de lieu, mais des *communautés d'intérêts* 584 » 585

Quoiqu'il en soit, c'est surtout grâce à Howard Rheingold et son ouvrage *Les communautés virtuelles* (1995) que la notion de communauté virtuelle a vu sa notoriété monter en flèche. Rheingold définit les communautés virtuelles comme « des regroupements socioculturels qui émergent du réseau lorsqu'un nombre suffisant d'individus participent à ces discussions publiques pendant assez de temps en y mettant suffisamment de cœur pour que des réseaux de relations humaines se tissent au sein du cyberespace »⁵⁸⁶.

Un autre passage plus concret attire notre attention : « les membres des communautés virtuelles font appel à des mots inscrits sur les écrans pour échanger des plaisanteries ; débattre ; participer à des digressions philosophiques ; faire des affaires ; échanger des informations ; se soutenir moralement ; faire ensemble des projets [...] ; tomber amoureux [...] ; faire des amies ; les perdre ; jouer [...]. Les membres des communautés virtuelles font sur le Réseau tout ce qu'on fait « en vrai » ; il y a juste le corps physique qu'on laisse derrière soi » ⁵⁸⁷ ; il y a une appropriation par les membres de l'espace virtuel, là où l'échange se déroule.

Ainsi, nous pouvons faire un rapprochement des communautés virtuelles, avec la naissance des cafés populaires, car c'étaient des lieux où on pouvait lire son journal, se rencontrer et débattre. Certains disent que le manque de lien social et de lieux de rencontre a été « comblé » en quelques sortes par la création des communautés virtuelles.

En outre, « Les communautés virtuelles peuvent être comme des bars, des bistrots, des cafés», évoque Sherry Turkle, professeur de sociologie au MIT. Elles n'ont pas l'intimité de la famille, ni l'anonymat de la rue. Elles se positionnent entre le privé et le public.

⁵⁸⁴ Souligné par LICKLIDER, J.C.R. et TAYLOR, Robert W., dans un texte visionnaire intitulé «The Computer as a Communication Device »,

⁵⁸⁵ PROULX, S. et LATZKO-Toth, G., « La virtualité comme catégorie pour penser le social : l'usage de la notion de communauté virtuelle », in Sociologie et Sociétés vol XXXII 2

⁵⁸⁶ RHEINGOLD, H., « Les communautés virtuelles » (trad. Lionel Lumbroso), Paris, Addison-Wesley France, 1995, p. 6

⁵⁸⁷*Idem*, p.3

Pour John Perry Barlow⁵⁸⁸: « à nouveau, les gens [...] avaient un endroit où leur âme pouvait s'installer tandis que les compagnies pour lesquelles ils travaillaient ballotaient leurs corps à travers l'Amérique. Ils pouvaient se faire des racines qui ne seraient pas arrachées par les forces de l'histoire économique. Ils avaient un intérêt collectif. Ils avaient une communauté »⁵⁸⁹.

Mitch Kapor⁵⁹⁰ note : « la vie dans le cyberespace semble prendre exactement la forme que Thomas Jefferson aurait souhaitée : fondée sur la primauté des libertés individuelles et un engagement envers le pluralisme, la diversité et *la communauté* »⁵⁹¹

Selon Sandy (1991) Stone la référence à l'arbre du *CommuniTree* renvoie à une notion d'arborescence logique exploitée en informatique et « aux qualités organiques des arbres qui étaient de bon ton dans les années soixante-dix »⁵⁹².

Dans les années soixante-dix, la notion de « communauté virtuelle » est présentée comme un nouveau mythe fédérateur capable de régénérer le rêve communautariste qui repose sur l'utilisation de logiciels appelé *shareware*. Or « le principe du shareware tel qu'énoncé par de nombreux programmeurs qui écrivaient ce type de programmes, faisait de l'ordinateur un point de passage pour la circulation de concepts communautaires » ⁵⁹³

De son côté, Sherry Turkle note que si les premiers usagers de la micro-informatique voyaient dans « leur relation avec l'ordinateur- la construction de micromondes sûrs et transparents à la compréhension – [...] une métaphore politique »⁵⁹⁴ en vue d'instaurer dans la société « un système politique plus participatif » elle continue « lorsque près de vingt ans plus tard, un autre groupe de gens se tourne vers

⁵⁸⁸ Membre célèbre du WELL

⁵⁸⁹ BARLOW, J.P., « Is There a There in Cyberspace? » Utne Reader, 1995, no 68, mars/avril, p. 53-56. En ligne: http://www.eff.org/pub/Publications/John_Perry_Barlow/HTML/utne_community.html

⁵⁹⁰ Co-fondateur de l'effet fondateur de logiciels lotus

⁵⁹¹ KAPOR, M., « Where is the Digital Highway Really Heading? » The Case for a Jeffersonian Information Policy, *Wired*, vol. 1, no 3, juillet/août, 1993, p. 53-94.

⁵⁹² STONE, Allucquère R. dite Sandy, « Will the Real Body Please Stand Up? : Boundary Stories about Virtual Cultures » , *in* Michael Benedikt (dir.), Cyberspace: First Steps, Cambridge (Mass.), mit Press, 1991, p. 89.

⁵⁹³ *Idem*, p. 88

⁵⁹⁴ TURKLE, Sh., « Life on the Screen: Identity in the Age of the Internet », New York, Simon & Schuster, 1995, p. 243.

l'informatique comme ressource pour bâtir des communautés, les communautés auxquelles ils pensent n'existent que sur et à travers l'ordinateur » ⁵⁹⁵

Pour elle, « si la virtualité signifie la démocratie en ligne et l'apathie hors ligne, il y a lieu de s'inquiéter » ⁵⁹⁶.

En ce sens quel sera la distinction entre les communautés virtuelles et les communautés en réseau (*community network*), appelées parfois *communautiqes*⁵⁹⁷ ?

Serge Proulx nous éclaire à ce propos en notant : « tandis que la notion de communauté virtuelle renvoie à des formes sociales fondées davantage sur la communauté d'intérêt que sur le voisinage géographique, la notion de communauté en réseau traduit l'appropriation citoyenne des réseaux interactifs au profit du développement de la démocratie locale (Schuler, 1996) » ⁵⁹⁸.

Il continue en développant que « plus généralement, ces considérations posent le problème de la « réalité » de ces communautés virtuelles. Quelle est leur consistance sociologique et surtout quelle est l'ampleur du rôle qu'elles peuvent jouer sur le plan macrosocial, ou en d'autres mots « dans quelle mesure la plupart des communautés virtuelles permettent-elles aux individus de contribuer à la collectivité élargie ? (Fernback, 1997, p.42) ». 599

Des trois conceptions de la relation du virtuel au réel (représentation, résolution et hybridation) que nous venons de voir, se dégage les grands axes de la réflexion sur la « réalité » 600 des communautés virtuelles.

a- La représentation : elle renvoie à des « fictions de présence »⁶⁰¹ sans pour autant leur dénier une certaine efficacité. La représentation renvoie aussi à l'idée d'imitation d'émulation⁶⁰² ou de

⁵⁹⁶ Ibid., p. 244

⁵⁹⁵ Idem

⁵⁹⁷ HARVEY, Pierre-Léonard, « Cyberespace et communautique. Appropriation, réseaux, groupes virtuels», Québec, Presses de l'Université Laval, 1995

⁵⁹⁸ PROULX, S. et LATZKO-Toth, G., « La virtualité comme catégorie pour penser le social », l'usage de la notion de communauté virtuelle, in Sociologie et Sociétés vol XXXII 2

⁵⁹⁹ Idem

⁶⁰⁰ Idem

⁶⁰¹ MORSE, M., « Virtualities: Television, Media Art, and Cyberculture », Bloomington, Indiana University Press, 1998 p. 17

simulation. En ce sens, la communauté virtuelle peut être considérée comme une simulation non sans une certaine perte quelque part.

Turkle se montre très critique à l'égard des communautés virtuelles et se demande : « est-il vraiment sensé de suggérer que, pour revitaliser la communauté, il suffit de nous asseoir tout seuls dans nos chambres, de taper sur nos ordinateurs connectés au réseau, et de remplir nos vies d'amis virtuels ? » ⁶⁰³ «

Fernback et Thompson (1995) redoutent que des « simulacres de communauté » ne viennent prendre la place des « vraies » communautés.

Pour sa part, Frank Weinreich écrit : « je ne crois pas que nous en soyons déjà arrivés au point où nous aurions perdu le contact « réel » les uns avec les autres ; mais le danger est imminent si nous continuons à croire que nous pourrions constituer et faire fonctionner des communautés uniquement dans le monde virtuel » ⁶⁰⁴.

Enfin, Michael Heim s'inscrit dans cette vision sombre du virtuel en disant : « la communication par ordinateur élimine la face physique du processus de communication. [...] La communication en face à face, le lien charnel entre les personnes, apportent la chaleur et la loyauté du long terme et un sens de l'obligation pour lesquels les communautés médiatisées par ordinateur n'ont pas encore fait leurs preuves » 605.

b- **La résolution :** elle évoque l'idée d'une vertu par laquelle le virtuel peut servir à combler les lacunes du réel. A ce propos, Rheingold voit dans les réseaux globaux ouvrant « aux individus de nouveaux modes d'interaction et la perspective de nouveaux projets en commun, comme l'on fait avant elle le télégraphe, le téléphone ou la télévision »⁶⁰⁶

606 RHEINGOLD, H., « Les communautés virtuelles » (trad. Lionel Lumbroso), Paris, Addison-Wesley France, 1995, p.7

⁶⁰² C'est le sens que le mot « virtuel » a acquis en informatique, rappelle Benjamin Woolley (1992, p. 58), depuis qu'ibm a commercialisé, en1972, une invention du nom de *mémoire virtuelle*, «une simulation [...] parfaite dans les moindres détails excepté qu'elle pourrait être plus lente que la mémoire "réelle"» (p. 60)

⁶⁰³ TURKLEe, Sh., « Life on the Screen: Identity in the Age of the Internet », New York, Simon & Schuster, 1995, p. 235 double WEINREICH, F., « Establishing a Point of View Toward Virtual Communities », *cmc Magazine*, février 1997. En ligne : http://www.december.com/cmc/mag/1997/feb/ wein.html>

⁶⁰⁵ HEIM, M., « The Metaphysics of Virtual Reality», New York, Oxford University Press, 1993, p, 102

Pour Pierre Lévy lesdites « communautés virtuelles » accomplissent une véritable actualisation (au sens d'une mise en contact effective) des groupes humains qui étaient seulement potentiels avant l'avènement du cyberespace 607

c- **L'hybridation :** Cette conception des communautés virtuelles comme instances de libération ne se limite bien évidemment pas à des considérations spatio-temporelles, mais concerne également le genre, l'appartenance ethnique, la classe sociale, l'identité sexuelle, les divers handicaps physiques et autres. Ainsi, la communauté est vue par Sadie Plant (1996) et Michele Willson (1997) comme un moyen de s'affranchir de la prison du corps et par suite d'égalisation des différences et d'émancipations des minorités sociales ⁶⁰⁸

Les trois types de réflexions que nous avons énoncés précédemment, mettaient l'accent sur, d'une part, la corrélation entre les communautés virtuelles et l'émergence des réseaux informatiques et la nature « abstraite » (Willson, 1997) de ces communautés où les corps sont absents.

Ces deux réflexions ont fait l'objet d'une critique fondée sur trois arguments épistémologiques :

1°- La faiblesse de l'articulation entre la théorie et la recherche sur le terrain évoquée par Wellman et Gulia : « on retrouve très peu d'études ethnographiques détaillées de communautés virtuelles »⁶⁰⁹.

De son côté Beckers note que : « bien que l'intérêt pour les communautés virtuelles soit élevé, on peut questionner la qualité d'ensemble et la profondeur des recherches » ⁶¹⁰.

⁶⁰⁷ LEVY, P., « Cyberculture », Rapport au Conseil de l'Europe dans le cadre du projet «Nouvelles technologies : coopération culturelle et communication », Paris, Odile Jacob / Éditions du Conseil de l'Europe, 1997, p. 154

⁶⁰⁸ PLANT, S., « On the Matrix: Cyberfeminist Simulations», in Rob Shields (dir.), *Cultures of Internet: Virtual Spaces, Real Histories, Living Bodies*, London, Sage, 1996. & WILLSON, M., Community in the Abstract: A Political and Ethical Dilemma?, in D. Holmes (dir.), Virtual *Politics: Identity & Community in Cyberspace*, Londons, Sage, 1997 p. 145-162.

⁶⁰⁹ WELLMAN, B., et GULIA, M., « Virtual Communities as Communities », *Net Surfers Don't Ride Alone*, *in M. Smith et P. Kollock (dir.)*, *Communities in Cyberspace*, Londres, Routledge, 1999 p. 170.

⁶¹⁰ BECKERS, D., « Research on Virtual Communities: an Empirical Approach », communication au colloque pdc '98 / cscw '98 «Workshop on Designing Across Borders: The Community Design of Community Networks », Seattle, 14 novembre 1998. En ligne: http://www.swi.psy.uva.nl/usr/beckers/publications/seattle.html

2°- La dichotomie exagérément accentuée entre virtualité et actualité que nous retrouvons au sujet des communautés virtuelles. Ainsi, Sandy Stone (1991, p.112) considère que : les membres des communautés virtuelles électroniques du cyberespace vivent sur la zone frontalière entre les cultures physique et virtuelle [...].

Leur système social comprend d'autres personnes, des quasi-personnes ou des agences déléguées qui représentent des individus spécifiques, et des quasi-agents qui représentent des machines « intelligentes », des regroupements de personnes, ou les deux à la fois. « C'est l'hybridité qui caractérise donc cette troisième figure de la communauté virtuelle »⁶¹¹

3°- L'hybridité qui transcende les techniques particulières et même les époques. Cette hybridité qui caractérise la communauté virtuelle, se trouve comme le troisième argument critique à l'égard des deux précédents.

Ainsi, « Stone (1991, p.85) distingue quatre époques comportant chacune une forme typique de *communauté virtuelle*, depuis la formation des premières communautés intellectuelles et scientifiques au XVIIe siècle jusqu'aux MUD⁶¹² en passant par les publics de la radio et de la télévision. Elle définit ainsi les communautés virtuelles comme « des espaces indéniablement sociaux au sein desquels les gens continuent à se rencontrer face à face, mais selon des définitions nouvelles à la fois des mots *rencontre* et *face à face* »⁶¹³

Ce que nous avons développé problématise l'inscription de la notion de « communauté virtuelle » dans la virtualité. Notre réflexion permet de cerner les discours sur la virtualité dans les sciences sociales sans pour autant trancher définitivement sur la question car notre approche a ses limites de fait que la notion de communauté virtuelle reste davantage tributaire de la grande variabilité de sen du mot « communauté » et « virtuel ».

_

⁶¹¹ PROULX, S. et LATZKO-Toth, G., « La virtualité comme catégorie pour penser le social », l'usage de la notion de communauté virtuelle, in Sociologie et Sociétés vol XXXII 2

⁶¹² Multi-User Domains

⁶¹³ PROULX, S. et LATZKO-Toth, G., « La virtualité comme catégorie pour penser le social », l'usage de la notion de communauté virtuelle, in Sociologie et Sociétés vol XXXII 2



3- Communauté, public et réseau social : trois figures du collectif

Peut-on faire recours à la notion « communautés virtuelles » pour désigner un collectif ?

Ce que nous pouvons dire qu'*a priori*, un collectif d'usagers ne se comportera pas nécessairement comme une « communauté » mais peut posséder des caractéristiques que l'on attribue habituellement à une communauté.

Aujourd'hui, le « virtuel » a tendance à désigner le simple recours à des dispositifs informatiques et électroniques dans le procès d'échange. En conséquence la « communauté virtuelle » désignera : « le lien d'appartenance qui se constitue parmi les membres d'un collectif d'usagers d'un forum, d'un chat, d'une liste de discussion, ou d'un réseau social. Les participants partageant des goûts, des valeurs, des intérêts ou des objectifs communs (Proulx, 2004, p.28) »

Etymologiquement, le mot « communauté » provient du *communis* qui dérive du *cum* (avec, ensemble) et *munus* (charge, dette). Pour Dubost, *cum* renvoie à une relation sociale caractérisée par des obligations mutuelles, « un réseau définit par des règles du type *donner-recevoir-rendre* » ⁶¹⁴. A la racine latine *communis* nous pouvons associer « l'acte de partager, de mettre en commun » ⁶¹⁵.

Il semble que le mot « communauté » renvoie à des conceptions implicites intimement liée à notre idée du collectif. Le rapprochement récent de la « communauté » avec la virtualité a fait éclater la « boite noire » que constitue la notion de communauté, mettant en avant la série d'interrogations qu'elle renferme et qui concernent principalement l'articulation entre les niveaux micro et macro et le rôle important que joue les divers moyens de communication dans cette articulation.

Le premier à avoir formulé une véritable théorie de la communauté comme catégorie sociologique est Ferdinand Tönnies, dans son ouvrage *Gemenschaft und Gesellschaft*, dans lequel il oppose « communauté » et « société », deux formes d'organisation sociale reposant sur deux types de volonté humaine « organique » ou affective et la volonté « réfléchie » ou rationnelle

Page 268 of 375

⁶¹⁴ DUBOST, J., « Éditorial », *Revue internationale de psychosociologie*, vol. 2, no 3, numéro spécial : «Villes et communautés », automne 1995, p. 4.

⁶¹⁵ WINKIN, Y., « La nouvelle communication », Paris, Seuil, coll. «Points essais », 1984, p.14

D'après Tönnies, communautés et société s'excluent mutuellement. Leur coexistence au XIX siècle doit être comprise comme traduisant une situation de transition vers la modernité. Une transition qui correspond au passage de la vie rurale et villageoise à la vie urbaine et citadine.

Un passage qui consacrerait la société comme système dominant. Néanmoins, l'histoire a montré que cette vision largement ethnocentriste était insoutenable et que *Gemeinschaft und Gesellschaft* correspondent plutôt à deux « idéal-types » ⁶¹⁶.

Autrement dit, « il s'agit des deux pôles abstraits d'un continuum empirique des formes d'organisations sociales concrètes, celles-ci comportent à des degrés divers, des traits caractéristiques de l'un et de l'autre, c'est-à dire différentes formes de sociabilité, diverses rationalités enchevêtrées » 617

Ces dernières années, plusieurs auteurs ont proposé de *reconceptualiser* la notion de communauté, notamment à partir d'un point de vue *constructiviste*. Pour illustrer, nous citons la notion de *communauté imaginée* de Benedict Anderson (1983) et celle de *communauté interprétative*⁶¹⁸ de Janice Radway (1984, 1991).

Nous soulignons que toutes les communautés sont imaginées et « le fait que [la communauté] soit imaginée – qu'elle commence par une anticipation ou une fiction – ne l'empêche pas de se transformer en réalité » 619 comme nous le rappelle Daniel Dayan.

« En schématisant la réflexion d'Anderson, on peut donc considérer que la médiatisation et la « massification » de la communication humaine auraient transformé les modalités de genèse et de maintien des communautés, sans modifier pour autant leur nature fondamentalement abstraite » 620.

⁶¹⁶ PROULX, S. et LATZKO-Toth, G., « La virtualité comme catégorie pour penser le social », l'usage de la notion de communauté virtuelle, in Sociologie et Sociétés vol XXXII 2
⁶¹⁷ Idem

⁶¹⁸ En provenance de la critique littéraire et s'inscrivant dans le cadre contemporain des *cultural studies*, la notion de « communauté interprétative » est utilisée en tant que *pratiques de lecture*. Pour, Radway (1991) les lecteurs préférant certains genres littéraires formaient des collectifs socialement homogènes et « partageant plus ou moins inconsciemment certains présupposés sur la lecture »

⁶¹⁹ DAYAN, D., « Le double corps du spectateur », in Serge Proulx (dir.), Accusé de réception : le téléspectateur construit par les sciences sociales, Québec, Presses de l'Université Laval, 1998 p. 182

⁶²⁰ PROULX, S. et LATZKO-Toth, G., « La virtualité comme catégorie pour penser le social », l'usage de la notion de communauté virtuelle, in Sociologie et Sociétés vol XXXII 2

Pour Anderson, l'idée de *communion* est centrale dans le concept de la « communauté » et il suffit qu'il existe sous la forme d'une image dans l'esprit de ses membres. Ainsi, sa conception subit d'une façon ou d'une autre un passage au « virtuel » au sens de *représentation*.

Pour John Tompson, et sa conception de la « médiatification »⁶²¹ les collectifs correspondent de plus en plus avec la notion de « public » telle que définie par Gabriel Tarde⁶²² et reprise par Armand Mattelart : « une collectivité purement spirituelle entre des individus physiquement séparés et dont la cohésion est toute mentale »⁶²³

Pour Anderson et Tönnies, la communauté est par essence exclusive. Mais cela est-il valable à l'ère des réseaux sociaux numériques ?

Nous pouvons bien sur objecter la conception de ces deux derniers, car nous pouvons appartenir à plusieurs nations et à plusieurs cultures, et avec les RSN fréquenter plusieurs communautés virtuelles, etc.

Les travaux de Barry Wellman⁶²⁴ nous propose de penser le *collectif* comme un pont entre les niveaux microsocial et macrosocial. Ils ont proposé d'utiliser ce concept pour rendre compte de la spécificité des nouveaux réseaux techniques de communication, leur schéma « horizontal » de communication par opposition à celui « vertical » des médias de masse classiques.

Wellman et al. (1996), considèrent les collectifs d'usagers de ces réseaux comme des réseaux sociaux articulés sur des réseaux techniques. Ainsi, Wellman et Gulia parle de « réseaux sociaux assistés par ordinateur »⁶²⁵ plutôt que de « communautés virtuelles »

⁶²¹ La médiatisation croissante de la communication sociale qui accompagne le développement des médias — processus que John Thompson (cité par Crang et al., 1995, p. 10) nomme la «médiatification» (mediazation) de la société moderne

⁶²² TARDE, G., « L'opinion et la foule » [éd. orig. 1901], Paris, puf, 1989.

⁶²³ MATTELART, A., « L'invention de la communication », Paris, La Découverte, 1994, p.282

⁶²⁴ Au Centre for Urban and Community Studies de l'Université de Toronto

⁶²⁵ WELLMAN, B., et GULIA, M., «Virtual Communities as Communities », *Net Surfers Don't Ride Alone*, in M. Smith et P. Kollock (dir.), *Communities in Cyberspace*, Londres, Routledge, 1999 p.169

Dans une vision relativement déterministe des techniques de communication, David Hobes propose d'unifier les notions de public et de réseau social sous l'égide de « communauté abstraite ». Dans cette « tendance sociétale générale » 626 il distingue deux formes : les « communautés de diffusion « (communities of broadcast) qu'a favorisé la première vague des médias électroniques et les « communautés d'interactivité » (communities of interactivity) rendu possible par Internet.

Ce que cet exposé semble indiquer c'est un brouillage clair des frontières entre les conceptions de « communauté » « public » et « collectif » et le recours à la notion du « virtuel » semble décrire un nouveau mode « d'être ensemble » permis par le développement des formes de médiation technique. De ce fait, la communauté virtuelle serait-elle la figure *postmoderne* du collectif vers laquelle les concepts de communauté, de public et de réseau social convergeraient-ils ?

Nous déduisons, qu'il est pratiquement impossible de définir le collectif ; ce qu'il est et ce qu'il n'est pas sans adopter un discours normatif.

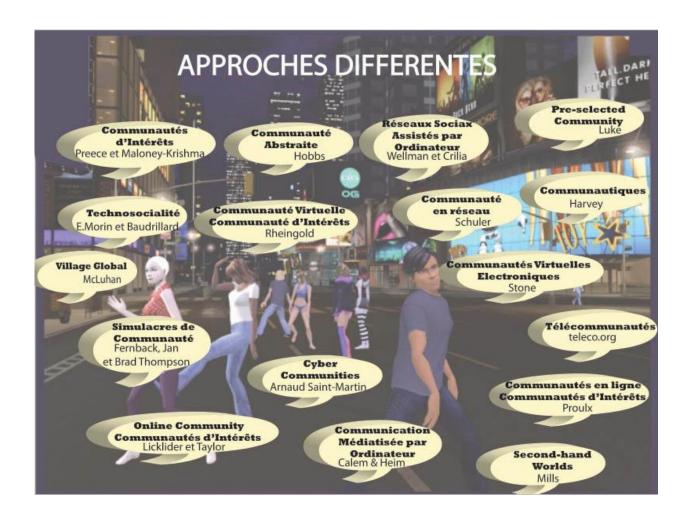
D'où plusieurs questions : un collectif a –t-il conscience de lui-même ? Les humains qui le constituent doivent-ils éprouver un sentiment d'appartenance ? Le collectif doit-il posséder la une certaine permanence dans le temps ? Etc.

De plus, la définition de la « communauté » est mouvante et se transforme avec les changements technique et sociale et la notion de « communauté virtuelle » est au cœur des débats vigoureux qu'a suscités et continue de susciter l'emploi de cette expression.

A la différence des communautés classiques comportant la contrainte d'être ensemble dans une promiscuité sans alternative, l'engagement dans les collectifs électroniques est généralement beaucoup plus fluide : les contours sont flous et leur réalité est considérée comme virtuelle. Dans ce sens, la virtualité est comprise comme un aspect de la complexité croissante du social amplifiée par ses artefacts techniques.

_

⁶²⁶ HOLMES, D., « Virtual Identity: Communities of Broadcast, Communities of Interactivity », in D. Holmes (dir.), *Virtual Politics: Identity & Community in Cyberspace*, Londres, Sage, 1997b, p. 27



III- Sur le chemin controversé des traces de la traçabilité

Toute innovation technique suscite et, en retour, repose sur des traces de toutes sortes. Les RSN, considérés comme des espaces communicationnels et informationnels, des moyens à produire et à échanger de l'information, cette donnée essentielle, n'explique-t-elle pas l'explosion des traces accompagnant leur émergence ?

Au fur et à mesure de l'évolution du projet et de la recherche, les traces s'accumulent. Des documents, des articles, des interviews, des vidéos, des comptes-rendus, des grilles, des tableaux, des bibliographies, des sites web et des notes de lectures s'accumulent. Tous, sont autant d'indices permettant de suivre l'évolution de notre objet d'étude, en l'occurrence les RSN, et de tracer son ascension exponentielle.

Ainsi, « un fouillis de corps et de recettes, de réactions et de tours de main, ne devient un savoir scientifique que lorsque tout commence à s'écrire dans des termes optiquement cohérents »⁶²⁷, resituant le cheminement de l'accumulation progressive des connaissances.

« L'École de Palo Alto a montré qu'on ne peut pas ne pas communiquer. Nous devons maintenant constater qu'on ne peut plus ne pas laisser de trace. Carte bancaire, téléphone mobile, courriel, Internet... l'informatisation des écritures et des échanges a transformé le principe de traçabilité, en systématisant et en dissimulant une part importante des procédures » 628.

Autrement dit, créer, communiquer, consommer, voyager, bref, un grand nombre de nos activités produisent des informations qui transite par les réseaux sociaux numériques. Qu'on le veuille ou non, qu'on l'on admet ou non, nous déposons des traces qui s'enregistrent et qui se traitent parfois d'une manière concertée.

C'est à l'examen de cette nouvelle traçabilité que nous consacrons cette partie de notre thèse pour en décrire les enjeux tant explicites qu'implicites.

⁶²⁸ Louise Merzeau « Traces et traçabilité », D'une *pensée du signe à une pensée de la trace, ou comment renouer technique et politique*, dans Les Cahiers de la SFSIC n°2, avril 2008. En ligne : www.lcp.cnrs.fr/pdf/merz-08a.pdf, consulté le 8 août 2011.

Page 273 of 375

⁶²⁷ LATOUR, B., Les « Vues » de l'esprit. Culture technique, n° 14, juin 1985. In : Bougnoux, Daniel. *Sciences de l'information et de la communication*. Paris: Larousse, 1993. p. 586

Avant de procéder dans notre analyse et argumentation, nous admettons que l'objet en question, la traçabilité, parait récent et nous manquons de recul suffisant pour l'observer, cependant il sera dommage de le remettre à plus tard.

Nos activités sur Internet en général et sur les réseaux numériques en particulier, laissent des traces à caractéristiques dont on n'a sans doute pas encore mesuré toute la portée. Sur les réseaux numériques, le moindre acte de communication est une écriture, est une trace, entrainant une multiplication des traces.

Les traces que nous produisons volontairement ou non sont consubstantielles à l'acte de communicationnel qu'elles enregistrent. « La question de l'archive, qui relevait jusqu'à maintenant de champs d'études spécialisées, affleure désormais dans tout processus de relation, de médiation ou de médiatisation; s'inaugure ainsi une mémoire en temps réel, qui bouleverse l'opposition du stock et du flux (Merzeau) »⁶²⁹.

De plus nos empreintes ont pour caractéristique d'être facilement détachables de leur support de stockage et de consultation. Cette mobilité des traces pose plusieurs questions aussi bien sur la personnalisation de l'information que sur l'indexation du comportement. On parle d'ailleurs de l'économie de l'attention qui se met en place et touche au principe même du caractère non programmable de la communication. La mobilité des traces présentent de conséquences multiples aussi bien sur la personnalisation de l'information (Kessous et Rey) que sur l'indexation des comportements (Ertzscheid).

Au cœur de cette situation nous identifions trois positions :

- a) Une première radicale qui consiste « à dénoncer le traçage généralisé issu du croisement des fichiers et à réclamer un contrôle accru des bases de données personnelles, voire leur suppression pure et simple »⁶³⁰
- b) Une seconde plus libertaire et à l'opposé de la première. Cette position réfute la possibilité ou l'intérêt de croiser de telles masses de renseignements éparpillées dans différents systèmes

 $^{^{629}}$ Michel Arnaud et Louise Merzeau, Hermès « Traçabilité et Réseaux », CNRS EDITIONS, $\,n^{\circ}35,\,2009,\,p.\,\,10$ ⁶³⁰ Idem

d'informations. De plus, elle va de pair avec l'étalage de la vie privée sur les réseaux numériques.

c) Une troisième d'ordre sécuritaire, en considérant que le recoupement des données personnelles est une garantie contre les risques terroristes, et qu'il n'y a rien à redouter quand on n'a rien à cacher.

Aujourd'hui, nos données personnelles, nos traces revêtent aujourd'hui des formes diverses et répondent à des fonctions aussi bien commerciales ou administratives que sociales, comme par exemple, la géolocalisation, la vidéosurveillance, les écoutes téléphoniques, les mondes virtuels et les réseaux sociaux numériques. Pour illustrer nous donnons l'exemple des agrégateurs de réseaux : La concurrence des opérateurs du marché se déporte maintenant sur la capacité à proposer des connecteurs permettant l'interopérabilité des réseaux entre eux.

Les plateformes sociales comme Facebook deviennent des agrégateurs de réseaux : *Facebook connect* permet d'entrer dans un réseau thématique de manière plus simple, en ayant un profil connectable sur d'autres plateformes comme *Netvibes*⁶³¹. Ce moyen permet par exemple à *Facebook* de récolter des informations concernant les habitudes de l'internaute sur *Netvibes* et de les commercialiser ensuite.

Nous précisons que nous ne traiterons pas la question juridique ou morale de la question des données personnelles et nous nous concentrerons à traiter la question dans le champ des sciences de l'Information et de la Communication. Alors nous aborderons deux controverses concernant la question de la traçabilité:

- 1- La traçabilité, identité et cadres de communication
- 2- La traçabilité et l'espace public
- 3- Le traçage et les menaces à l'encontre des libertés publiques et individuelles.

⁶³¹ www.netvibes.com

1- Traçabilité, identité et cadres de communication :

« C'est un acteur sommé d'administrer son « double numérique » dans un environnement caractérisé par son incertitude (Perriault), [...] qui apprend à développer de nouvelles stratégies relationnelles (Cardon) »⁶³². Vue sous cet angle, la traçabilité mérite d'être analysée comme une composante du lien social.

Nous aborderons les données personnelles sous l'angle de traces numériques personnelles : ce sont les interventions que nous faisons sur les blogs, les réseaux numériques, les mails, les chats en ligne, etc. « La trace numérique personnelle est un enregistrement de toutes les actions d'un individu sous forme de données informatisées, qui peut être consulté, trié, classé et diffusé. L'innovation réside dans sa banalisation qui permet à un très grand nombre de gens de s'en servir, contrairement aux médias classiques, radio, télévision, etc. » ⁶³³

Les réseaux numériques jouent deux rôles possibles : le premier est celui d'un outil de communication et l'autre est celui d'un révélateur d'aspiration et de pratiques sociétales. Avec les réseaux numériques, nous pouvons examiner ce que nous pourrions appeler « l'exhibitionnisme latent des utilisateurs, entendu ici comme un dépassement des caractéristiques individuelles habituellement affichées sur ou en dehors d'Internet »⁶³⁴. Ainsi, apparait une problématique qui est celle de la présentation de soi avec le numérique comme outil.

1.1- Identité et lien social

Une forte majorité des RSN, pour ne pas dire tous, demande de remplir un formulaire dans lequel vous fournissez des informations personnelles et vous donne la possibilité de télécharger et d'afficher vos photos. En gros, ils vous demandent d'afficher des informations sur votre identité.

« La construction de l'identité, conçue comme une régulation entre les valeurs de référence et l'adaptation au changement, subit une mutation profonde. La consultation des sites et de blogs personnels est à cet égard très éclairante. Dans un blog personnel, la présentation de l'auteur est souvent

634 Idem

⁶³² Michel Arnaud et Louise Merzeau, « Traçabilité et Réseaux », Hermès, CNRS EDITIONS, n°35, 2009, p. 11

⁶³³ PERRIAULT, J., « Traçabilité et Réseaux », Hermès, CNRS EDITIONS, n°35, 2009, p 13

très détaillée. Figurent côte à côte des informations techniques et des données personnelles (la naissance d'un bébé, l'acquisition d'une moto, etc.), des news, l'affichage de ses compétences accompagnée d'une autoévaluation, les « tags »⁶³⁵, mots clés qui indiquent les choix thématiques personnels, *podcasts*, etc. »⁶³⁶.

Ces informations, produites délibérément par les utilisateurs, constituent des traces qui suscitent des problèmes :

- a- Selon Perriault (2009), cette conception d'une présentation élargie de soi, semble *a priori* caractériser les jeunes générations; une génération qui depuis l'enfance voient informatique et télécommunications comme « allant de soi » dans leur environnement familier.
- b- La conception de ce que nous qualifions d'*intime* se déplace. S'agit-il d'un transfert culturel vers le « tout est permis » ?
- c- La frontière entre vie privée et professionnelle s'estompe, qu'en est-il des conséquences ?
- *d* La construction de la réputation ne repose que sur l'ensemble des données que nous fournissons et que les autres produisent à notre sujet. A ce titre, nous évoquons les photos et les *tags*?

« La construction de l'identité est un processus sociocognitif global et complexe. Tenons-nous à ce qu'on peut observer sur Internet. On y retrouve le couplage signalé par Pierre Schaffer dès 1970 entre identité et communication⁶³⁷ : l'échange fonctionne d'autant mieux que les interlocuteurs perçoivent mieux leurs identités respectives. Ce couplage qui s'effectue dans les multiples instances de la vie courante (conversations de bistrot, confidences diverses, etc.) a pris une ampleur considérable sur le Web, révélant ainsi une aspiration massive sur la nature de laquelle il convient de s'interroger »⁶³⁸.

Si nous considérons que les RSN sont « habités » par leurs utilisateurs pour solliciter la considération par autrui et générer une certaine estime de soi, deux caractéristiques du lien social selon Perriault (2009), il faut alors observer le lien social comme l'ensemble des appartenances et des relations qui unissent individus et groupes.

638 PERRIAULT, J., « Traçabilité et Réseaux », Hermès, CNRS EDITIONS, n°35, 2009, p. 17

Page 277 of 375

⁶³⁵ Tags ou la pratique du Tagging, c'est-à-dire le fait de pouvoir nommer les éléments et les personnes d'une photo.

⁶³⁶PERRIAULT, J., «Traçabilité et Réseaux », Hermès, CNRS EDITIONS, n°35, 2009, p. 16

⁶³⁷ SSAFFER, P., « Machines à communiquer », tome 1, Genèse des simulacres, Paris, Seuil, 1970-2000

Selon Meyer et Rodon (2004), l'affichage de soi (dans notre cas sur les RSN par des photos, vidéo ou autres), de ses forces mais aussi de ses carences est un indicateur de l'estime que l'on s'accorde⁶³⁹.

L'inscription des utilisateurs dans des groupes sur Facebook par exemple, constitue-t-il réellement une composante destinée à la considération de soi par autrui ? Qu'en ai t-t il des personnes qui ont déserté les RSN ? Ont-ils arrêté la considération de soi par autrui et rejeté ce lien social?

Dans le cas de *SecondLife* nos données personnelles s'affichent à travers un avatar et selon Tisseron (2008), la construction même de son avatar par l'internaute, alliant exhibition et masquage de traits personnels, a valeur de test de considération⁶⁴⁰.

Ici plusieurs interrogations surgissent : ne faut-il pas se méfier de ces considérations plus ou moins généralistes et admettre quelque part nos incapacités à cerner réellement les enjeux dissimulés derrières les mises en scène? Les constructions massives des groupes et l'appartenance à eux seront-ils juste le germe de futures de solidarités ? N'y a –t- il pas usages complètement détournés de ces solidarités ?

2. <u>La Traçabilité et l'espace publique</u>

Le débat actuel portant sur les enjeux éthiques de Facebook, relève de la porosité des frontières entre espace public et espace privé sur ce réseau. Voici quelques illustrations :

Le 5 septembre 2006, Facebook a présenté « **News Feed** », ce qui a attisé des protestations virulentes contre cette collecte et distribution automatique des informations nouvelles, qui a été jugée trop envahissante.

« Facebook is in the business of making money, not protecting privacy » déclare Nicole Ozer⁶⁴¹

⁶⁴¹ Director for the American Civil Liberties Union of Northern California

⁶³⁹ Thierry Meyer et Carole Rodon « Trouver sur Internet une réponse à une question », Hermès, n°39, 2004, p.27-34

⁶⁴⁰ TISSERON, S., « Virtuel, mon amour », Paris Albin Michel, 2008.

Pour compliquer les choses, Marc Zukerberg se trouve à l'encontre d'une équipe de commerciaux qui souhaitent monétiser l'importante base de données d'informations personnelles des membres de Facebook.

« La vie privée est l'une des plus grandes questions de l'Internet » dit Zukerberg dans une brève interview après que Facebook a dévoilé ses nouveaux paramètres de confidentialité simplifiés. Zukeberg continue « ce n'est pas seulement un problème pour Facebook... le conflit inhérent entre informations et vie privée n'est pas près de s'éteindre ». La prospérité de Facebook et peut être son avenir dépendent de la vaste base de données d'informations personnelles disponibles pour les gens du marketing, qui cherchent à acquérir un avantage dans la guerre menée contre Google.

Bret Taylor⁶⁴² déclare que chez Facebook, ils ne vendent pas les données des usagers pour les publicitaires et les marketeurs. Mais, qu'il est courant sur Facebook de chercher parmi les données des modèles de comportements. Le but n'est pas d'établir des profiles prédictifs qui peuvent être utilisés pour des publicités ciblées mais de promouvoir le partage de l'information et l'expression de soi par l'amélioration et l'innovation du service. De plus, Facebook laisse savoir que les restrictions et les lois sur la confidentialité vont ralentir le processus d'innovation à un rythme rampant !

Les réseaux comme MySpace ou Facebook permettent aux gens de créer et de maintenir une identité en ligne, dans un contexte d'échange mondial, où se chevauche le monde « réel » et « virtuel ». Souvent, les « identités » en ligne reflètent un ou de aspect (s) spécifique (s) de la personne en question ou peut être la révélation du meilleur d'eux-mêmes : les photos, les groupes, filtrage, etc.

La question éthique sur Facebook a soulevé davantage des débats au cours de ces dernières années et plusieurs penseurs ont essayé de trouver des réponses à ces questions par la mise en place de nouvelles lois, ce qui a remué les controverses et fait surgir encore plus des interrogations. Il est évident que les moyens traditionnels d'établir des lois concernant l'éthique ne fonctionnent pas pour ce milieu non traditionnel.

⁶⁴² Chief Technology Officer

3. Le traçage et les menaces à l'encontre des libertés publiques et individuelles

Les Sciences de l'Information et de la Communication jouent un rôle particulier dans la reconsidération de la place de la technique dans les faits sociaux et nous aide à admettre que dispositifs et dispositions se construisent ensemble. Ainsi, les SIC contribuent à poser l'extériorité d'une raison produite par les réseaux numériques.

« L'anthropologie a montré que la *tekhné* consiste en une externalisation de nos fonctions⁶⁴³. En s'externalisant, les facultés se modifient : elles acquièrent une dimension formelle et organisationnelle, qui dépasse l'individu et lui survit. Après la force, la perception, le calcul et la mémoire, l'identité pourrait bien être la dernière de nos propriétés ainsi mise au-dehors par nos médias. Avant de signifier ou d'informer, ceux-ci ont pour fonction de ménager des espaces intermédiaires, où le réel peut être négocié, contenu, filtré. Dans ces entre-deux, nous établissons des relations de confiance qui produisent du collectif »⁶⁴⁴.

3.1- Traçabilité par Géolocalisation

« Un phénomène sociotechnique de grande ampleur a emboîté la planète par des réseaux numériques : la géolocalisation. [...]. Aujourd'hui pas une étoile, pas une planète [...], pas une rue sur la Terre (*Google Earth*, GPS), pas une personne (par son GSM), pas un gène qui ne soit localisable, traçable et mis en fiche »⁶⁴⁵.

Contrairement aux générations antérieures, les machines actuelles permettent la production de traces personnelles. Les traces numériques personnelles que nous fournissons sur ces dispositifs, (GPS, GSN, RSN et autres), permettent aux autres de nous localiser e permettent à tout individu de se localiser luimême. Ainsi, l'appartenance à Facebook, LinkedIn, Foursquare et autres, fonctionnent comme des marqueurs qui aident ceux qui y participent à se situer géographiquement.

⁶⁴⁵ PERRIAULT, J., « Traçabilité et Réseaux », Hermès, CNRS EDITIONS, n°35, 2009, p.18

Page 280 of 375

⁶⁴³ Voir les travaux d'A. Leroi Gourhan et leur interprétation par B. Steigler dans *La Technique et le Temps*, Paris, Galilée, 3 vol. 1994-2001

⁶⁴⁴ MERZEAU, L., « Traçabilité et Réseaux », Hermès, CNRS EDITIONS, n°35, 2009, p. 25

3.2- <u>Traçabilité « post mortem »</u>

Aujourd'hui nous sommes embarqués sur la vague des réseaux sociaux numériques et nous fournissons des données personnelles numériques, des commentaires, des photos, des vidéos, etc., mais que deviennent ces données une fois qu'on n'est plus là ?

Cette question des données *post mortem*, apparait avec Tristan Mendès France en 2008 dans sa chronique qu'il a consacré à ce sujet⁶⁴⁶. En observant les « nouvelles pratiques mortuaires qui ont cours aujourd'hui sur le Net », France rappel le cas de DeathSpace, un blog apparu e 2005 qui recense les pages MySpace des membres défunts, ou le réseau numérique 2day4ever.com

La trace post mortem suscite notre intérêt parce que la réflexion sur la traçabilité numérique n'est pas, pour l'instant, menée à long terme et là se pose la question du devenir de nos traces numériques. Que deviennent nos photos, nos commentaires, nos profiles sur les réseaux quand nous ne serons plus là pour les animer?

3.3- <u>Marchandisation des traces et vie privée</u>

Avec les RSN tels que Facebook, MySpace, Twitter et les autres, nous avons la capacité à créer, et alimenter du contenu, des liens, etc. cette production d'information passe par les commentaires sur le « mur », sur l'album photos d'un ami, ou du renouvellement de la petite phrase signalant « son état émotionnel ». Ces informations alimentent, ce que nous appelons sur Facebook par exemple, les « *News Feed* » et permettent de se signaler aux autres. Ainsi, les personnes peuvent conserver un lien « virtuel » avec leurs connaissances proches ou lointaines.

La plupart des réseaux numériques n'acquièrent de la valeur pour les utilisateurs que parce que ces derniers collaborent à leur fonctionnement et y trouvent une certaine utilité. A titre d'exemple, la recherche d'un compagnon amoureux sur pointscomuns.com. « Le site Facebook, quant à lui, est moins apprécié pour ses fonctions de communication (initialement une messagerie électronique, à laquelle un

Page 281 of 375

⁶⁴⁶ Diffusée sur France Culture dans l'émission Place de la toile, de Caroline Broué et Thomas Baumgartner, http://www.radiofrance.fr/chaines/France-culture2/emissions/place_toile ; la chronique de Tristan Mendès France est également disponible sur son blog, http://blog.mendes-France.com/2008/11/08cimetiere-20-chronique-de-tmf-sur-France-culture.

tchat a [...] été ajouté) que pour les contenus qui sont mis en ligne par les usagers (informations postées, ou activité ludique via les compléments que permet l'ouverture des API) »⁶⁴⁷.

Pour beaucoup, les gens jouent avec leurs profils en ligne, avec les gens qu'ils connaissent ou ne connaissent pas et qu'une grande part de notre profil en ligne est un jeu. Comme le montre l'application Whopper Sacrifice ⁶⁴⁸ plusieurs centaines de milliers de personnes ont facilement sacrifié 10 de leurs amis sur Facebook en échange d'un hamburger gratuit.

La communication de certains sites souligne d'ailleurs les bénéfices de la publicisation des informations personnelles 649. Cette publicisation des informations personnelles numériques et leur collecte par les entreprises commerciales laissent couler beaucoup d'encre puisque des entreprises peuvent collecter un certain nombre d'informations sur les utilisateurs d'un réseau numérique, quasiment à leurs issus, de manière à affiner la segmentation de la clientèle et leurs stratégies commerciales par les principes optin⁶⁵⁰ et opt out⁶⁵¹.

Les données personnelles fournies concernent l'identité (nom, prénom, statut civil, date de naissance, la religion, etc.), les préférences sexuelles, politiques, musicales, cinématographiques, littéraires comme dans le cas de Facebook. Ces données constituent une valeur marchande, de type publicitaire, pour les entreprises qui les collectent mais une revente des fichiers de données est possible. « Les rubriques relatives à la confidentialité et aux données personnelles ne sont pas toujours consultées ni comprises par les utilisateurs⁶⁵². Or il faut parfois regarder attentivement les conditions d'utilisation du service pour déceler les clauses pouvant engendrer le soupçon⁶⁵³.

⁶⁴⁷ Emmanuel Kessous et Bénédicte Ray, Hermès « Traçabilité et Réseaux », CNRS EDITIONS, n°35, 2009, p. 51

⁶⁴⁸ L'application Whopper Sacrifice développée pour Facebook affiche clairement son originalité en allant à l'encontre des principes du réseau social où l'objectif est de se faire des amis. Burger King peut donc se vanter d'avoir des fans qui préfèrent ses produits à leurs propres amis; tout simplement machiavélique et potentiellement génial! D'après les chiffres de BK, plus de 180 000 "amis" ont été sacrifiés sur l'autel du burger royal...

⁶⁴⁹ LAROSE, R., RIFON, N., «Your Privacy is Assured ... of Being Distributed. Websites with and without privacy Seals», New Media & Society, vol. 8, n°6, 2006, p. 1009-1029

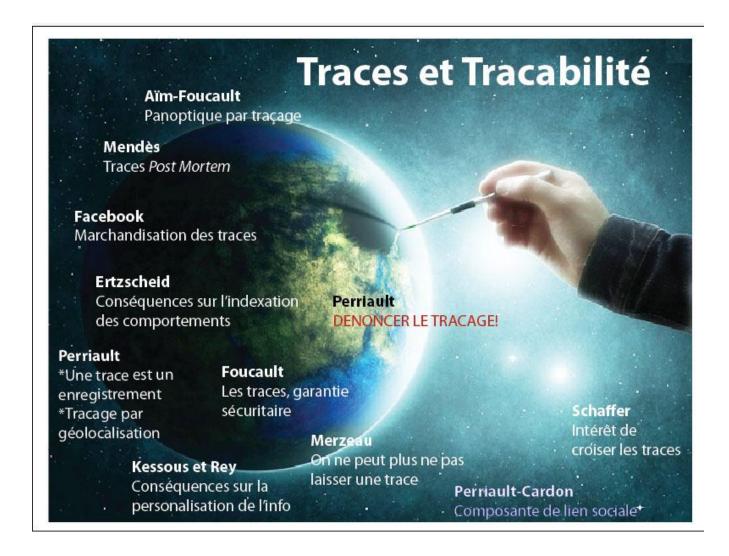
⁶⁵⁰ Autorisation préalable à la collecte de données explicitement exprimée

⁶⁵¹ Autorisation par défaut: l'individu intervenant a posteriori pour demander la suppression de données le concernant.

⁶⁵² Privay Leadership Initiative, 2001. Disponible en ligne sur

http://www.bbbonline.org/UnderstandingPrivacy/library/datasum.pdf>, consulté le 8 mai 2011.

^{653 &}quot;Lorsque vous vous connectez sur Facebook, nous enregistrons le type de votre navigateur et votre adresse IP. Ces informations sont collectées pour tous les visiteurs de Facebook. De plus, nous stockons certaines informations de votre navigateur en utilisant des cookies." "Facebook peut utiliser les données de votre profil sans vous identifier en tant qu'individu vis-à-vis des tiers. Ces données nous permettent notamment d'estimer le nombre de gens au sein de votre réseau qui aiment tel morceau de musique ou tel film, ou encore en vue de personnaliser les publicités et promotions que nous vous proposons sur Facebook. (...) Les publicités qui apparaissent sur Facebook sont souvent diffusées directement aux



utilisateurs par des annonceurs tiers. Dans ce cas, ils reçoivent automatiquement votre adresse IP. Ces annonceurs tiers peuvent aussi télécharger des cookies vers votre ordinateur ou utiliser d'autres technologies comme Java Script et les « balises Web » (aussi connues sous le nom de 1×1 gifs) pour évaluer l'efficacité de leurs publicités et personnaliser leurs contenus". "En publiant un Contenu utilisateur sur tout ou partie du Site, vous concédez expressément à la Société (...) d'utiliser, copier, représenter, diffuser, reformater, traduire, extraire (en tout ou partie) et distribuer ce Contenu utilisateur, à des fins commerciales, publicitaires ou autres, sur le Site ou en relation avec le Site (ou dans le cadre de sa promotion), (...) et d'en concéder des sous-licences des éléments cités."

IV- Le lien privé/public et les TIC : le champ de plusieurs controverses.

Nous commençons notre raisonnement par une simple question : les RSN seraient-ils un espace social, à la manière d'un café, où nous venons partagé et échangé les informations et des choses intimes et personnelles?

Selon le dictionnaire Littré (1863-1872), « la vie privée doit être murée. Il n'est pas permis de chercher à savoir ce qui se passe dans la maison d'un particulier ».

Un demi-siècle plus tard, André Gide s'indigne : « Familles, je vous hais. Volets clos, portes refermées sur la possession jalouse du bonheur ». Cette définition est une cristallisation d'une trilogie autour de la « famille-maison-bonheur », dessine le modèle classique de la vie privée contemporaine. « Elle est le résultat d'une longue histoire où interfèrent l'individu, la famille et l'Etat » 654.

En 1984, Moore constate que toutes les sociétés humaines et parfois animales ont une « privacy », qui se diffère par son contenu et qui est susceptible d'évolution. Norbert Elias ([1939] 2002) montre que la mutation de certaines pratiques corporelles⁶⁵⁵ répondent à des sensibilités de plus en plus raffinés. Pour Foucault [1976-1984] 1994) ce souci de soi puise ses racines de Dieu et du sexe. Il prend une dimension politique aux XVII^e et XVIII^e siècle. Avec Habermas ([1963] 1996) le privé devient un endroit distinct qu'il s'agit de préserver au même titre que la liberté et le bonheur.

D'ailleurs, Pierre Chambat dans L'espace public et l'emprise de la communication (1996), souligne l'ambivalence de la notion de l' « espace public » et les multiples acceptions que recouvre ce concept selon qu'il soit conçu dans une perspective politique, sociale, historique ou encore urbaine. Pour lui « l'espace public recouvre à la fois un ou des lieux, un ou des espaces physiques (l'Agora, les salons, les cafés, les places, le Parlement, etc.) et le principe constitutif d'une action politique qui s'y déroule, devrait ou pourrait s'v dérouler, action que l'on reconnait comme démocratique (...) » 656.

655 Manger, se moucher, pleurer, déféquer, faire l'amour

⁶⁵⁴ Dictionnaire Des Sciences Humaines sous la direction de Sylvie Mesure et Patrick Savidan, puf, 2006, p. 1214

⁶⁵⁶ DEVILLARD, V., «L'espace public et l'emprise de la communication (sous la direction d'Isabelle Pailliart) ». In: Réseaux, 1996, volume 14 n°78. pp. 147-151. En ligne: http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/reso_0751-7971 1996 num 14 78 3768, consulté le 2 août 2011

De fait, le concept d'« espace public » désigne à la fois « des réalités empiriques (la cité-Etat grecque, la sociabilité bourgeoise du XVIII^e siècle) et une norme qui déborde ces singularités historiques et tend à contester le principe d'autorité dans toutes les institutions (Veritas non auctoritas facitlegem). La notion d'espace public est elle-même érigée en médiatrice entre la société civile et l'Etat, entre la sociabilité et la citoyenneté, entre le privé et le public, les mœurs et la politique »⁶⁵⁷.

Les évolutions économique, sociale et politique qui caractérisaient le siècle dernier « dessinent deux sphères – publique et privé- équivalentes des sexes, dont la complémentarité tant vantée préserve la hiérarchie traditionnelle du masculin et féminin. Plus qu'une ligne, la vie privée est zone, un territoire entre deux frontières, séparant d'un côté le public, de l'autre, l'individuel, l'intime qui prend, lui aussi, de plus en plus de consistance et d'exigence [...] Entre public et privé, l'instance de médiation, c'est la famille, atome de la société civile et, au XIX^e siècle, interlocutrice de l'Etat »⁶⁵⁸.

Les acceptions de la notion d'espace public que nous avons rencontré tout au long de notre travail de recherche adoptent toutes une position commune : l'acceptation de la référence à la notion d'espace public habermassienne telle qu'elle se présente originellement au XVII^e siècle, caractérisé par la volonté de nourrir cette réflexion d'apports plus contemporains et plus critiques.

De plus, ces acceptions s'inscrivent dans le prolongement de la pensée habermassienne et s'intéressent notamment à l'espace politique et ses rapports avec la « sphère professionnelle », tout en partant d'un postulat, celui de la fragmentation de la sphère publique en phase de recomposition.

Ainsi, c'est la « publicisation » des opinions pour Patrick Champagne et Erik Neveu, « l'objectivation de soi » pour Pierre Chambat et Pierre Moeglin. Pour Miège, « l'espace public : perpétué, élargi et fragmenté » dessine les traits de l'espace public contemporain, en constatant qu'il s'est perpétué, s'est élargi, que ses fonctions se sont étendues et enfin s'est fragmenté car il est composé aujourd'hui à partir d'espaces partiels et pluriels.

658 Dictionnaire Des Sciences Humaines sous la direction de Sylvie Mesure et Patrick Savidan, puf, 2006, p. 1215

Page 285 of 375

⁶⁵⁷ DEVILLARD, V., «L'espace public et l'emprise de la communication (sous la direction d'Isabelle Pailliart) ». In: Réseaux, 1996, volume 14 n°78. pp. 147-151. En ligne : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/reso_0751-7971_1996_num_14_78_3768

La nécessité de la redéfinition des frontières entre espace public et privé se produit avec l'introduction des TIC. Ainsi, Chambat (1996) conclue que « les TIC comme l'évolution récente des médias viennent bousculer la conception « représentationnelle » de la communication ancrée dans une appréhension instrumentale de la technique ».

Dans sa 17^e édition allemande de l'Espace Public, rédigée en 1990, Jürgen Habermas apporte des compléments importants à propos de la formation et du concept de la sphère publique bourgeoise. Ainsi, « il constate que la sphère publique est plurielle dès sa formation ; à côté et enchevêtrée à la sphère publique bourgeoise émerge une sphère publique « plébéienne » sous des formes qui lui sont spécifiques » ⁶⁵⁹. Ce qui nous mène à constater que pour lui, le concept d'espace public ne figure donc plus un mode de représentation unitaire et totalisant de la sphère publique, mais il tient compte des transformations contemporaines.

L'élargissement et la fragmentation de l'espace public sont liés à l'explosion de la communication et notamment à l'apparition de nouvelles technologies de l'information et de la communication. En effet, nous constatons de nouveaux usages sociaux qui induisent de nouvelles délimitations de frontières entre les sphères publique et privée.

Alors les frontières « traditionnelles » entre sphères publique et privée ne sont plus significatives, puisque nous assistons aujourd'hui, soit à une dilution de la sphère privée dans la sphère publique⁶⁶⁰, soit à « une reformulation des expressions privées et d'une captation, par la scène publique, de nouvelles thématiques, de nouveaux enjeux »⁶⁶¹ dessinant les contours d'un modèle de vie « publique privée »⁶⁶².

Nous trouvons également la notion d'espace public dans le champ de la sociologie urbaine et dans le champ de l'urbanisme qui s'intéresse à la matérialité des espaces envisagés à la fois comme des espaces physiques et sociaux.

⁶⁶² Selon l'expression de Dominique Mehl.

Page 286 of 375

⁶⁵⁹ DEVILLARD, V., «L'espace public et l'emprise de la communication (sous la direction d'Isabelle Pailliart) ». In: Réseaux, 1996, volume 14 n°78. pp. 147-151. En ligne : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/reso_0751-7971 1996 num 14 78 3768.

⁶⁶⁰ Jean-Marc FERRY, article cité, in Hermès n° 4, 1989, p. 25

⁶⁶¹ MEHL, D., « La vie publique privée », in Hermès n° 13-14, 1995, p. 110.

Lieux de « visibilité » pour Richard Senett⁶⁶³ ou « scène d'apparition » pour Hannah Arendt, ces « espaces développent des modes de sociabilité particuliers (liés à leur caractère public) qu'il faut questionner : espaces de socialisation, d'insertion et d'intégration, ou au contraire espaces de conflits où se joue une mise en scène du public, reformulant perpétuellement ses frontières avec la sphère privée » ⁶⁶⁴.

Dès lors, la **notion de vie privée** devient paradoxale. Elle est de plus en plus protégée et de plus en plus pénétrée⁶⁶⁵ ce qui rend trompeurs les masques et les paravents. D'ailleurs un constat est né : le contenu de **la vie privée a changé**, « il est plus individuel que familial, plus temporel que spatial, comme si, devenus plus mobiles, les individus se détachaient de l'espace »⁶⁶⁶.

Avec la miniaturisation des TIC et l'expansion de l'accessibilité aux réseaux sociaux numériques, des personnes distantes géographiquement sont mis en relation et contribuent ainsi à la transformation des liens entre les sphères d'activités concernées. En conséquence et dans le cadre de notre étude des RSN :

- Les activités personnelles et professionnelles font de plus en plus l'objet d'enregistrement sur les différents types de réseaux
- Les identités sont de plus en plus liées à des identités numériques
- Nous sommes passés d'une notion de vie privée et intime traditionnelle et restrictive à une sorte d' « impudeur active » ⁶⁶⁷.

Les usages des RSN sont multiples : plaisir de se raconter, de partager, de rester en contact, soutenir, ... L'avènement d'Internet et plus récemment les RSN ont mis en œuvre des formes biographiques innovantes qui favorise la mise en scène et le récit personnel.

667 Termes utilisées dans l'enquête Sociogeek

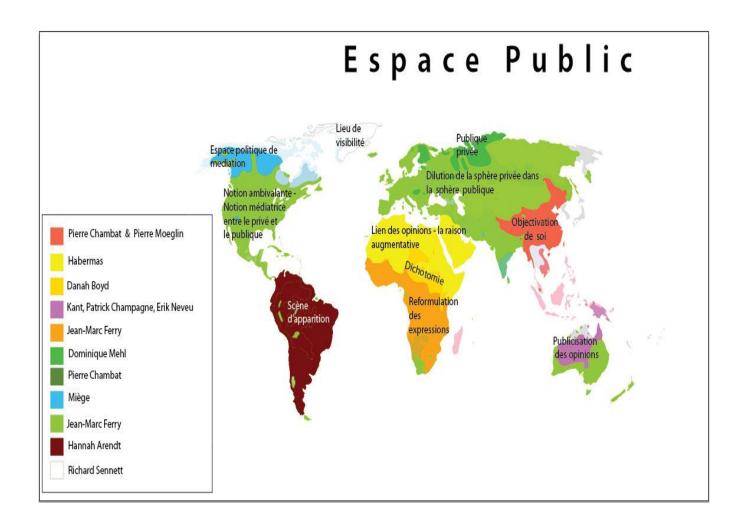
Page 287 of 375

⁶⁶³ SENNETT R., « Les Tyrannies de l'intimité », Paris, Seuil, 1979. Cette thèse a été critiquée par Louis Quéré dans Les miroirs équivoques, Aubier Montaigne, 1982, pp. 46-63

⁶⁶⁴ DEVILLARD, V., «L'espace public et l'emprise de la communication (sous la direction d'Isabelle Pailliart) ». In: Réseaux, 1996, volume 14 n°78. pp. 147-151. En ligne : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/reso_0751-7971 1996 num 14 78 3768.

⁶⁶⁵ A titre d'exemple les systèmes de surveillance, de contrôle, les logiciels des Hackers, etc.

⁶⁶⁶ Dictionnaire Des Sciences Humaines sous la direction de Sylvie Mesure et Patrick Savidan, puf, 2006, p. 1216



1- De l'intime à l'extime

Le terme même de l'intime suscite le mystère, le non-dit, la face cachée d'une personne, autant d'éléments de soi que nous cherchons perpétuellement à décrypter et à comprendre. Nous éprouvons un désir qui nous pousse à saisir la portée de nos actes, leurs significations, à analyser nos pensées les plus refoulées, pour enfin se connaître, se comprendre, savoir quel chemin emprunté, quelle flamme nous guidera afin d'atteindre le but ultime et donner sens à notre vie.

L'intime, c'est le foyer de plusieurs périodes de notre existence. En dévoilant l'intime sur une page commune d'un RSN, nous publions notre état d'amour, de maladie, de deuil, etc. cela s'opère sur « le vif et sur le motif ».

Cardon, dans son design de la visibilité⁶⁶⁸, constate qu'il existe des stratégies de l'exposition selon

quatre types de représentation de soi :

Exposition traditionnelle : images rituelles classiques

♣ Impudeur, corporelle : sexe, nudité

Exhibe : la vie plus théâtralisée

♣ Trash : mise en danger du corps

Une remise en perspective nous semble intéressante pour examiner à quel point notre objet de recherche

est le foyer d'un dilemme entre le visible et le caché, l'avouable et l'inavouable et comment ce

dévoilement serait une mise à nue de la personne.

L'anonymat et l'emprunt de pseudonymes encouragent l'élaboration d'une nouvelle forme d'échange

social qui se libère des normes et des codes sociaux existants. Les réseaux sociaux numériques

permettent à tout individu, qui le souhaite, de s'exprimer, de « dire » à son tour, poussé par un objectif

qui est d'émerger dans ce flot d'informations continu toujours croissant, passer de l'anonymat le plus

absolu au stade de la notoriété; acquérir une reconnaissance « communautaire » » 669. Ces RSN

permettent aux membres de « rester en contact » à distance, d'« organiser une rencontre »

s'affranchissant des limites spatio-temporelles.

Si nous prenons le cas du « wall » de Facebook, nous remarquons qu'il y a une communication

interpersonnelle électronique au sein d'un collectif avec une grande part de subjectivité. En effet, le

« wall » par exemple, rappel l'image d'un miroir où se projette les fantasmes et le narcissisme ouvrant la

voie au dévoilement de propos intimes.

Les RSN deviennent de plus en plus indissociable des activités quotidiennes entraînant une modification

des rapports entre l'espace public et l'espace privé. Si nous prêtons attention aux vidéos d'ordre privé

posté par les membres nous aurons l'impression d'être dans un « reality show » télévisuel qui transforme

les évènements de la vie privée en scénario qui devient matière à spectacle.

668 Http://www.internetactu.net/2008/02/01/le-design-de-la-visibilite-un-essai-de-typologie-du-web-20/, consulté le 30 août

⁶⁶⁹REGUER, D., « Blogs, médias sociaux et politique ». Editions le 2 Encres, 2009, P. 11

Page 289 of 375

Sur un autre plan on pourrait considérer les RSN dans leur fonction d'archivage et nous ramène à penser au « hypomnemata » qui au sens grec peut se traduire tout simplement par supports de mémoire. Michel Foucault dans un article intitulé L'écriture de soi, écrit « les hypomnemata, au sens technique, pouvait être des livres de compte, des registres publics, des carnets individuels servant de supports de mémoire artificielle » ⁶⁷⁰ remis au goût du jour par Internet et l'énorme capacité de stockage du Web 2.0, de son pouvoir *de circulabilité*, d'accessibilité, d'immédiateté et de reproductibilité.

Les hypomnemata sont en tant qu'actes d'écriture de soi, une modalité de constitution de soi. Sans eux, le risque est grand de sombrer dans l'agitation de l'esprit (stultitia).

Or, il faut « prendre soin de la valeur esprit » au sens Stieglerien qui dit : « prendre soin de la valeur esprit, c'est prendre soin du désir en tant qu'énergie de la transindividuation comme passage du psychique au collectif, comme conjonction de l'individuation collective, et par l'intermédiaire de l'individuation technique. Dans le contexte où la technique est devenue technologie industrielle, cela signifie que prendre soin de la valeur esprit, c'est concevoir une économie politique et industrielle de cet esprit »⁶⁷¹

Cette attitude se caractérise par le fait que l'esprit est tourné vers l'avenir, le rend curieux de nouveautés mais l'empêche de se constituer en propre. « L'écriture des hypomnemata, comme le dit Foucault, s'oppose à cet éparpillement en fixant des éléments acquis et en constituant en quelque sorte « du passé », vers lequel il est toujours possible de faire retour et retraite »⁶⁷².

Alors, pouvons nous considéré les RSN en tant que supports de mémoire au sens des hypomnemata?

Dans la configuration actuelle des RSN, nous retrouvons un moi représenté, mis en scène et au final transformé. Ce lieu s'enrichit par le travail personnel dont le but est d'avoir, de représenter et de transformer un moi en objet public destiné à être discuté et posé sous le regard des « amis ». Ainsi, l'utilisateur s'inscrit dans la sphère publique à travers l'élaboration et l'exposition de ses sentiments « privés ».

⁶⁷⁰ FOUCAULT, M., « L'écriture de soi, Dits et Ecrits », T2, 1234 et 1443

STIEGLER, B., « La question de l'esprit posée depuis celles du désir, des pulsions et de la sexualité », Ars Industrialis, (2005) visible en ligne à l'adresse suivante : http://www.arsindustrialis.org/Members/bstiegler/cip/19octobre2005

1239

Ainsi, nous pensons cette existence sur Facebook par exemple, n'est autre qu'une quête d'identité et plus ou moins un devoir envers soi, qui est plus synonyme de nécessité de production de soi, plutôt que d'individualisme. Sur les RSN, jour après jour, nous pouvons offrir une sorte de chronique de nos opinions ou de nos hobbies, de manière très sociale et conviviale, ainsi, qu'une confidence sur notre vie privée. Et cette confidence là peut être intime en deux sens : soi par son contenu soi par sa destination.

Une question se pose : puisque rien ne nous force à dévoiler des traits et des aspects de notre vie privée, voire intime, alors pourquoi le faisons-nous ?

Le cahier intime d'autrefois (qui existe toujours) auquel nous confiions nos secrets, nos profondes pensées, nos désirs etc. était discret, certes, mais muet : il n'échangeait pas, il ne répondait pas non plus. Nous restons dans un schéma unidirectionnel. Par contre, les RSN « parle » et donne la possibilité aux utilisateurs de manifester leurs réactions, de poster un commentaire, d'engager le dialogue, etc....

1.1- Qu'est-ce que nous entendons par intime?

Anne Krebel⁶⁷³ nous explique que la notion d'intime varie « selon les époques, les individus, les mentalités, les cultures, les civilisations, les croyances, ... à croire qu'il n'existe pas de définition universelle de l'intimité mais une multitude d'acceptions possibles ». (IBRAHIM-LAMROUS – MULLER, 2005).

« Les poètes et les philosophes parle de « l'espace du dedans » : l'intimité c'est quelque chose d'insaisissable. Parfois, même nous, nous ignorons ce qu'est notre propre intimité. Cela reste secret » (JEUDY, 2007).

Quant à la définition donnée par le dictionnaire des Sciences Humaines⁶⁷⁴ du mot « intimité », elle désigne un espace « à la fois psychique et social, opposé et complémentaire de ce qu'il n'est pas, à savoir les espaces privé et public. Cet espace intime, distinct de celui du secret, est protégé psychiquement par la pudeur et socialement par la loi qui en garantie le droit dans les sociétés démocratiques. »

_

 ⁶⁷³ KREBEL, A., « Claviers intimes » : les journaux en ligne comme nouvel espace d'intimité, Ri.L. Un.E. N°5, 2006
 ⁶⁷⁴ Dictionnaire des Sciences Humaines sous la direction de Sylvie Mesure et Patrick Savidan, puf, 2006, p.652

Mais cette intimité a besoin de montrer certains de ses aspects - physiques ou psychologiques - de transformer ou de se rassurer sur la valeur de ce que nous montrons dans sa vie privée ou publique. C'est ce qui se joue pleinement sur les réseaux sociaux. Ce désir de montrer, est absolument complémentaire de celui qui fonde l'intimité et c'est ce que Tisseron appelle le « désir d'extimité » 675. « Désir d'intimité et désir d'extimité sont les deux aspects d'une même quête, celle de l'identité » 676.

L'usage des technologies de l'information et de la communication montre que les espaces d'intimité sont en plein bouleversement. Par exemple, avec le téléphone portable, chacun acquiert la liberté de transformer malgré eux les inconnus d'un wagon de chemin de fer ou d'un trottoir en témoin de son intimité. De même l'écriture sur Internet, par exemple sur les blogs, permet de communiquer à des milliers d'inconnus des informations qui relevaient traditionnellement de la sphère intime.

Mais avec l'avènement des réseaux sociaux, le dévoilement de soi n'emprunte plus seulement le chemin de l'écriture mais aussi celui des images et des vidéos : un nombre de plus en plus grand de gens profitent des possibilités offertes pour dévoiler une partie de leur intimité.

Il nous semble qu'il s'agit là d'un moyen d'extérioriser certains éléments de sa vie afin de se les approprier différemment grâce aux échanges que cela suscite (les commentaires postés par tel ou tel « ami »). Ainsi, l'expression du soi intime – que nous avons désigné sous le nom d' « extimité » - est mise au service de la création d'une intimité plus riche et de liens nouveaux (Tisseron, [2001] 2002).

Mais ce désir n'a-t- il pas toujours existé? Qu'est-ce qu'il y a de nouveau?

Bien évidemment, ce désir d' « extimité » a toujours existé mais il a été pour longtemps étouffé pas les conventions et avec la société actuelle, c'est sa revendication qui est nouvelle. De nos jours, notre société nous pousse à montrer des parts de plus en plus importantes de notre intimité. Il y a là un enjeu, celui de s'assurer de sa « normalité » et de faire reconnaître notre valeur par le plus grand nombre possible d' « amis ». Ainsi, le désir d'extimité nous valorise et nous aide dans notre quête de socialisation.

De ce fait, peut-on fixer des règles et limiter les dérives ? Ce n'est que le libre choix entre adultes consentants qui peut plus ou moins fixer un cadre. Un libre choix qui rend compte de l'importance à

676 Idem

Page 292 of 375

⁶⁷⁵ TISSERON, S., « L'intimité surexposée » (2001), Paris, Hachette, 2002

trouver la bonne distance vis-à-vis des objets ou des personnes, en l'occurrence l'espace virtuel des RSN.

Tout se passe comme si le journal individuel (le cahier) et le journal collectif (la presse), qui s'étaient séparés au début du XVIIe siècle, se retrouvaient confondus dans une nouvelle aventure qui est un défi pour la presse et peut être une métamorphose pour le journal personnel, repris dans un jeu social qui l'éloignera des vertiges et des solitudes de l'intimité. Alors une question se pose faut-il croire que la vie publique est la nouvelle norme de notre vie privée?

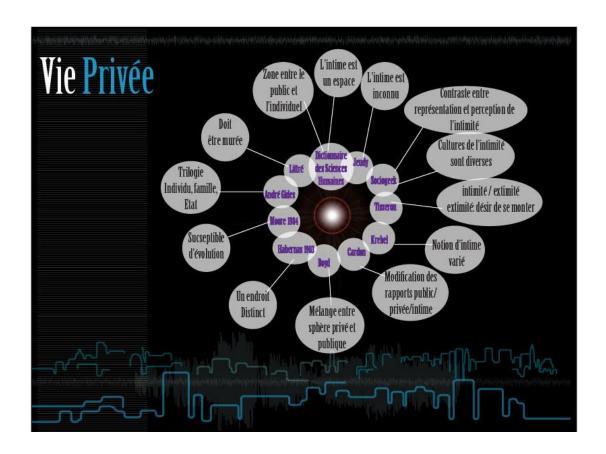
Certes, nous sommes confrontés à des artefacts qui sont relativement récents. Alors pouvons-nous comprendre cette évolution ?

Selon l'étude menée par Sociogeek⁶⁷⁷, il existe des contrastes entre la représentation et la perception de l'intimité et montre que les cultures de l'intimité sont bien évidemment diverses et dépendent de critères sociaux, personnels, etc.

Chemin faisant, il nous semble que ce que nous considérons comme relevant de la vie privée est complexe et qu'il est très difficile de comprendre les dynamiques sous-jacentes. Et il apparait délicat de comprendre comment nous négocions notre vie privée sur les réseaux sociaux tels que Facebook.

_

⁶⁷⁷ Http://sociogeek.admin-mag.com/resultat/Analyse.html, consultée le 07 juin 2010.



1.2- <u>Une exposition de soi</u>

« Depuis une vingtaine d'années en Occident, la société a largement ouvert ce qu'elle ne disait pas auparavant à la curiosité et à l'information d'autrui. Des transformations sociétales en témoignent : par exemple, la reconnaissance du concubinage, entérinée par le PACS. Cet élargissement va plus loin encore, comme en témoignent les livres de confessions intimes, comme celui de Catherine Millet sur sa vie sexuelle, la publicité dite du « porno chic », certaines pratiques vestimentaires comme le port du string visible à la ceinture ou encore les tatouages et piercings divers. [...] ce ne sont plus les médias, les professionnels de la mode et de l'édition, mais un pluriel d'individus qui y reportent leurs aspirations et se présentent dans de multiples registres »⁶⁷⁸.

Page 294 of 375

⁶⁷⁸ *Idem* p. 14

De fait, nous identifions trois registres:

1°- Journaux intimes numériques et blogs personnels

2°- Blogs, forums, réseaux sociaux numériques où s'expriment avis et opinions sur diverses questions et

précisément sur les personnes elles-mêmes.

3°- Logiciels d'exploration de données personnelles par les sites centrés sur les comportements. Par

exemple, MySpace, Beacon de Facebook et autres⁶⁷⁹ sont autant de révélateurs de nouveaux usages de la

trace personnelle.

Deux mouvements caractérisent l'espace du «tout est permis »⁶⁸⁰ : d'un côté les utilisateurs

s'exposent⁶⁸¹ et cherchent à connaître autrui pour construire des groupes d'intérêts, de l'autre, le pouvoir

et le marché exploitent de plus en plus nos traces sur les réseaux numériques à des fins publicitaires.

1.3- L'enjeu de la visibilité

Si nous reprenons la typologie réalisée par Cardon que nous avons exposé précédemment sur la diversité

des formes de visibilité que rendent possible les plateformes de communication sur Internet, nous

constatons que certaines d'entre eux, invitent à se cacher pour mieux se rencontrer dans la vie réelle,

alors que d'autres cachent ou métamorphosent les identités par le truchement d'avatars pour éviter ou

substituer à la rencontre réelle.

Mais sur ces plateformes, se dévoiler comme par exemple dans l'espace en « clair-obscur » prend une

autre signification puisqu'il devient possible de « flouter » partiellement son identité pour se rendre peu

reconnaissable ou retrouvable. Pendant que la zone d'« hyper-visibilité » du modèle « phare », vise à

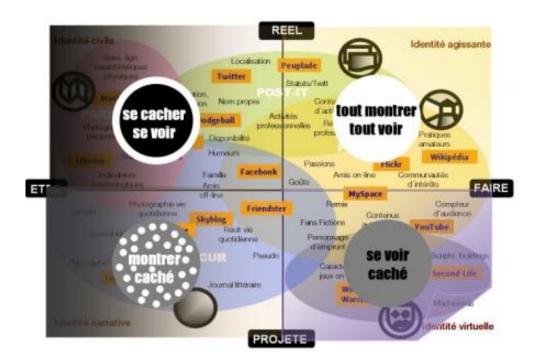
679 Dans le numéro de septembre 2008 de *Scientific American*, Daniel Solove cite plusieurs exemples : *Newsfeeds* permet d'informer un groupe d'amis, inscrits sur Facebook, que A et B se sont réconciliés ; *Social Ads* permet à un ami de A d'informer la communauté de son avis sur l'achat d'un produit ou d'un service ; *Beacon* informe sur un achat qui vient d'être réalisé par A, sauf si A refuse que l'on communique l'achat à l'aide d'opt out.

⁶⁸⁰ Une récente enquête en ligne intitulée Sociogeek, http://sociogeek .edmin-mag.com/, s'est penchée sur la question de l'exhibitionnisme en ligne. Enquête conduite par FaberNovel, Orange Labs et la Fondation pour l'Internet nouvelle

génération. Voir Arnaud Devillard, 01net, 02/12/2008.

Selon l'enquête Sociogeek, les clichés de groupes d'amis semblent très prisés de même que les mises en scène. Les personnes qui ont répondu à l'enquête estiment que la photo est le critère le plus important pour se faire des amis (Facebook, MySpace). Le moins important, toujours selon la même enquête, est le statut social.

assurer le plus de notoriété possible aux personnes et aux contenus qu'elles publient suivant le schéma : tout montrer, tout voir.



Ce que cette typologie nous enseigne, c'est le fait que chaque plateforme propose une politique de la visibilité propre à elle qui permet aux utilisateurs de jouer avec leur identité sur des registres différents. Cependant, Cardon nous signale qu'à trop vouloir garantir, certifier et assurer la confiance dans le « réalisme » de l'identité, il se peut que l'utilisateur néglige le fait que, dans beaucoup de contextes, les personnes n'aient pas envie d'être elles-mêmes.

Pour cela « cette typologie s'appuie sur l'idée que dans la présentation qu'ils sont amenés à faire sur Internet, les individus, différemment selon les plateformes, contrôlent la distance à soi qu'ils exhibent à travers leur identité numérique. Dans la partie haute de notre carte, ils sont amenés à être le plus réalistes possible et à transporter dans leur identité numérique les caractéristiques qui les décrivent le mieux dans leur vie réelle, amicale ou professionnelle. En revanche, dans la partie basse, il leur est loisible de

prendre beaucoup plus de liberté en dissimulant certains traits de leur identité sociale ordinaire et en accusant ou projetant d'autres traits avec une coloration particulièrement accentuée »⁶⁸².

Ce que nous venons d'exposer nous invite à ne pas considérer la question de l'identité sur Internet en général et sur les RSN en particulier sous le seul angle de la multiplicité des facettes de l'individu. « En fait, ces diverses identités n'ont rien de comparable et de substituable. Elles témoignent de profondeurs différentes dans le rapport à soi que les individus souhaitent exhiber sur le web. De sorte que la question de la distance au réel peut se révéler être un critère d'arbitrage beaucoup plus important pour les personnes que le choix d'une facette identitaire »⁶⁸³.

2- Le privé et le public : deux notions en perpétuel actualisation

Traditionnellement pensé comme matrice de l'opinion, l'espace public se recompose autour de notre présence numérique et de notre agir communicationnel. De fait, les frontières entre public et privé se brouillent et il n'est plus personne qui ne puisse être identifié ou localisé par ses données personnelles, qu'elles soient produites volontairement ou à son issu.

Alors quelles conséquences cette porosité entre sphères publiques, privées et professionnelles engendrent-elles? Pour tenter d'y répondre il nous faudra d'étudier dans un premier temps les concepts d'espace public et de sphère privée et professionnelle afin d'en comprendre les nuances, les évolutions et les dérives.

Dans le prolongement de notre questionnement sur la traçabilité et ses enjeux nous rappelons que notre présence numérique ne peut s'effectuer harmonieusement qu'à travers un cadre concerté d'échange et de production des données.

L'espace public trouve ses origines dans la notion de la publicisation des opinions qui remonte à la philosophie allemande des Lumières, et particulièrement à Emmanuel Kant et à son Conflit des Facultés. Dans la seconde moitié du 20^{ème} siècle, alors que Hannah Arendt s'efforce de préciser les modalités de l'espace public dans sa *Condition de l'homme moderne (1983)*, nous trouvons l'espace public dans

683 Idem

Page **297** of **375**

⁶⁸² Http://www.internetactu.net/2008/02/01/le-design-de-la-visibilite-un-essai-de-typologie-du-web-20/, consulté le 30 août 2011.

L'archéologie de la publicité- comme dimension constitutive de la société bourgeoise chez Habermas (1978).

Habermas, aborde l'espace, ou plus précisément la sphère, selon une perspective généalogique à l'aide des exemples de l'Angleterre des 17ème et 18ème siècles, de la France et des principautés allemandes du 18ème siècle. Il montre que l'usage des médias naissants (comme la presse d'opinion) et des lieux comme les salons et les cafés littéraires, est à l'origine de la formation d'une « opinion publique » qui circule alors dans des classes restreintes ; la critique rationnelle et l'argumentation sont à l'origine de cette « opinion publique » qui opère une sorte d'arbitrage entre opinions et intérêts particuliers, y compris dans des sociétés où règne l'absolutisme et où la censure est une pratique généralisée 684.

En 1990, l'auteur revient sur sa vision quant au rôle de la presse. Cet espace intermédiaire entre la sphère de la vie privée et la sphère du pouvoir politique, a été défini par Habermas comme un lieu où se confrontent les opinions et où s'exerce l'usage de la raison argumentative.

Prenant appui sur la thèse d'Habermas, Bernard Miège s'efforce « de l'adapter aux conditions nouvelles et particulièrement à la diversification de l'offre télévisuelle, à l'émergence des TIC, et à la mise en œuvre constatable à partir de la fin des années 70 de stratégies de communication des entreprises privées et des collectivités publiques⁶⁸⁵ ». L'auteur propose d'organiser la réflexion autour de quatre modèles d'action communicationnelle à partir desquels se développent les actions communicationnelles les plus marquants ainsi que la relation qui se noue à chaque fois entre producteurs et récepteurs.

Il considérera donc que l'impulsion est donnée successivement par : la presse d'opinion, la presse commerciale de masse (émergeante dans la dernière partie du 19^{ème} siècle), les médias audiovisuels de masse et particulièrement télévision généraliste, dont l'influence a été grandissante à partir de la moitié du 20^{ème} siècle et enfin les relations publiques généralistes, qualificatif qui permet de prendre en compte les stratégies de communication des grandes et moins grandes organisations et plus largement celles des syndicats, des églises, des associations, etc.

Page 298 of 375

⁶⁸⁴ HBERMAS, J., « L'espace public: archéologie de la publicité come dimension constitutive de la société bourgeoise », Payot, 1996

⁶⁸⁵ MIEGE, B., « Conférence inaugurale du Colloque International de *Tunis* », organisé par l'ISD, l'IPSI et la SFSIC (17 -19 avril 2009).

« L'émergence des technologies de l'information et de la communication a un impact non négligeable sur la représentation et la configuration des territoires, questionne les notions d'espaces public et privé, la manière dont ils sont circonscrits ainsi que la porosité entre ces deux dimensions » ⁶⁸⁶.

Bernard Miège ne lira pas l'espace public d'un point de vue *média-centré* ou *technocentré*⁶⁸⁷ mais dans une perspective où l'avènement d'un nouveau modèle de communication entraîne de nouvelles conditions de possibilités et répond à des logiques sociales et aux stratégies, auxquelles elles donnent lieu.

Pour Miège, la communication, au-delà de la dichotomie espace privé/public, est en train de créer des espaces intermédiaires. « Bernard Miège distingue ainsi l'espace public qui serait un espace politique de média, d'un espace de médiation, espace social ou fragmenté, cette dissociation tendant à ouvrir le chemin vers un tiers espace »⁶⁸⁸.

2.1- *Un défi*

Actuellement, il nous semble difficile de donner une définition du concept de « vie publique » ou de « vie privée » surtout si nous examinons ces deux concepts dans le cadre des RSN. D'un côté, nous trouvons que dans des discours, des articles, des thèses, des ouvrages, ces deux concepts sont souvent présentés comme deux pôles en opposition l'un avec l'autre.

De l'autre côté, nous trouvons des définitions moins radicales qui placent les deux concepts à chacune des extrémités d'un axe sur lequel il est possible d'évaluer la « teneur » en publique ou privé d'un évènement ou d'un environnement donné.

Depuis quelques années, la signification même du « public » ou du « privé » est en train de changer sous nos yeux sans que nous disposions encore d'une définition de ces deux termes qui nous permettraient de maitriser la nouveauté qui s'en dégagent.

⁶⁸⁶ Http://www.scencity.fr/pdf/scencity toulouse actes.pdf, consulté le 1 septembre 2011

⁶⁸⁷ MIEGE, M., « Médiations, espace Public et Systèmes d'Information : positionnement scientifiques *respectifs* », GRESEC (EA N° 608), Université Stendhal Grenoble 3

⁶⁸⁸ Http://www.scencity.fr/?q=node/15, consulté le 1 septembre 2010.

Aujourd'hui, nous évoluons dans une société en perpétuel bouleversement généré par le glissement entre les sphères privées et publiques. Les TIC, nous le répétons, modifient l'infrastructure sur laquelle s'appuie nos échanges sociaux, la diffusion et la réception de l'information.

Généralement les utilisateurs de ces TIC accueillent facilement ces changements, mais souvent avec une certaine maladresse et d'autres la reçoivent avec un malaise. Cela divise les observateurs en trois parties :

- Ceux qui voient dans ces technologies « l'œuvre du diable » et s'opposent radicalement.
- Ceux qui sont déstabilisés et plongent la tête dans le sable « en espérant que le vent de tempête levé par les technologies sociales va miraculeusement se calmer et retomber définitivement »⁶⁸⁹.
- Ceux qui croient essentiel de comprendre et d'utiliser les nouvelles plateformes. Cette démarche est audacieuse car elle exige une remise en cause du modèle de fonctionnement de la société qui a fondé leurs convictions jusqu'aux jours où ces plateformes ont vu le jour.

Et pour compliquer encore la situation, il semble que les jeunes ont généralement une longueur d'avance sur leurs aînés dans la découverte, l'adoption et l'utilisation de ces technologies qui amènent plusieurs changements⁶⁹⁰.

Pour Danah Boyd, les RSN, sphères publiques à infrastructure médiatique, possèdent quatre caractéristiques qui les distinguent des sphères publiques traditionnelles :

a- La perdurabilité: ce que nous déclarons et partageons sur ces réseaux ont une durée de vie quasiment illimitée. C'est un avantage inestimable pour l'assurance de la qualité des communications asynchrones mais cela signifie aussi que les propos que nous tenons à quinze ans sont toujours accessibles quand nous aurons trente ans et quand nous aurons pris la décision de nous débarrasser de nos habitudes d'adolescents.

⁶⁹⁰ A titre d'exemple nous évoquons, l'enquête Sociogeek, l'organisation des apéros géants, les bagarres de lycéens organisées via Facebook, les manifestations lors des révolutions en Tunisie et en Egypt et autres évènements qui ont été facilités grâce aux RSN.

Page 300 of 375

⁶⁸⁹ BOYD, D., « Social Network Sites: Public, Private, or What? » Knowledge Tree 13, May, 2007. Texte traduit en français par Tilly Bayard-Richard, Paris, France. En ligne: http://www.danah.org/papers/KnowledgeTree-French.pdf, consulté le 13 mai 2011.

- **b-** L'investigabilité: « ma mère aurait adoré pouvoir lancer «Cherchez-la! » dans le vide, et recevoir en écho l'adresse exacte de l'endroit où je traînais avec mes copains. Cela n'était pas possible à l'époque, heureusement pour moi! Car aujourd'hui il est possible de « loger » un ado et ses copains en trois coups de click »⁶⁹¹.
- c- La reproductibilité: il est possible de copier-coller un échange et l'envoyer d'un endroit vers un autre.
- d- Une écoute indiscernable : « Dans la vie de tous les jours, quand nous nous trouvons face à des inconnus, la vue nous guide pour interpréter les réactions du public devant qui nous nous exprimons. Dans un espace à infrastructure médiatique, non seulement les observateurs sont invisibles, mais plus encore les trois caractéristiques de perdurabilité, investigabilité et reproductibilité, amènent de nouveaux observateurs et des commentateurs qui n'étaient même pas présents au moment où un contenu a été déposé » 692.

Selon Boyd (2007), ces quatres caractéristiques que nous venons d'évoquer distinguent et différencient l'espace public traditionnel de l'espace public à infrastructure médiatique que sont les RSN. Boyd précise que certaines informations, commentaires, vidéos, photos etc. qui n'auraient dû avoir qu'une audience privée très restreinte, trouvent accidentellement un public à qui elles n'étaient pas destinées, et se retrouvent dupliquées et diffusées à des vitesses record sur les réseaux.

2.1.1- L'exemple de Facebook

Facebook a du mal à marier vie privée et vie publique et il a tenté plusieurs fois à remodeler sa page d'explication sur la protection des données personnelles la « Facebook and Privacy Page ». Ainsi, dans une nouvelle contribution sur le blog⁶⁹³ officiel de la société en date du 3 juin, Simon Axten, le responsable en charge des affaires règlementaires pour le compte du réseau social, assure que la protection des données personnelles est au cœur des activités de Facebook.

_

⁶⁹¹ BOYD, D., « Social Network Sites: Public, Private, or What? » Knowledge Tree 13, May, 2007. Texte traduit en français par Tilly Bayard-Richard, Paris, France. En ligne: http://www.danah.org/papers/KnowledgeTree-French.pdf, consulté le 13 mai 2011.

⁶⁹² *Idem*

⁶⁹³ Http://blog.facebook.com/blog.php?post=396089122130, consulté le 18 août 2011.

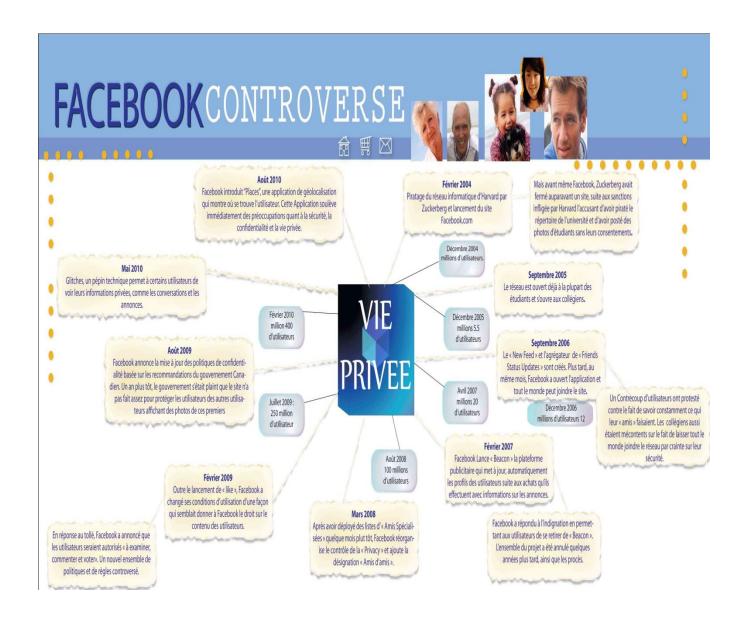
Axten déclare : « Les gens partagent plus quand ils comprennent ce qu'ils partagent et quand ils savent comment contrôler leur expérience sur Facebook », « C'est pourquoi nous avons récemment installé nos outils de contrôles d'accès privé, qui maintenant disponible pour la majorité des membres sur Facebook », précise le porte-parole de Facebook.

Dès lors, une question surgit : cette initiative de page « vie privée » revue et associée à des vidéos « guide pratique » afin de faciliter la compréhension suffira-t-elle à lever les doutes sur la réelle gestion des données personnelles sur le réseau social ?

Même Mark Zuckerberg, fondateur de Facebook, a du mal à convaincre lorsqu'il aborde cette question publiquement lors de son intervention⁶⁹⁴ à la conférence *D8 Conference*. Pendant la conférence, Zuckerberg s'est montré maladroit et mal à l'aise pendant qu'on attendait de lui des garanties claires et satisfaisantes sur la gestion des données personnelles sur Facebook.

_

⁶⁹⁴ Http://allthingsd.com/20100602/d8-video-facebook-ceo-mark-zuckerberg-on-privacy/, consulté le 4 juin 2011.



3- Ce que dit la loi :

Sans prétendre être des experts du droit civil, un article du code civil français a attiré notre attention vu les interdictions qu'il exige quant à la violation de la « vie privée ». Nous les évoquons rapidement pour en tirer quelques conclusions.

La vie privée est un droit inscrit à l'article 9 du Code civil français, qui prompte que : « Chacun a droit au respect de sa vie privée. Les juges peuvent, sans préjudice de la réparation du dommage subi,

prescrire toutes mesures, telles que séquestre, saisie et autres, propres à empêcher ou faire cesser une atteinte à l'intimité de la vie privée : ces mesures peuvent, s'il y a urgence, être ordonnées en référé ».

Mais à l'ère d'Internet et plus particulièrement avec la prolifération des réseaux sociaux numériques, la vie privée semble désormais céder la place à une nouvelle notion, celle de « vie personnelle », qui renvoie aux termes « collaboratifs » - « associatifs » - « mutualisation » - « rencontres », en usage dans ces réseaux. Ces termes renferment eux aussi des ambigüités quant à leurs définitions et nuances.

Par exemple, la « vie personnelle » recouvre-t-elle la notion d'intimité ? Les termes collaboratifs, associatifs, etc. gardent-ils une part d'un jardin secret ? Où se trouvent les limites de l'invasion et de l'exploitation des données personnelles numériques?

La notion de « vie privée » chère à notre cœur, semble présenter une zone territoriale qui nous protège contre les agressions informationnelles des autres et a permis d'avoir une sorte d'espace juridique, de fait, « le **code pénal** définit à **l'article 226-1** le délit d'atteinte à la vie privée qui peut revêtir deux formes :

la captation, l'enregistrement ou la transmission, sans le consentement de leur auteur, des paroles prononcées à titre privé ou confidentiel, dans un lieu public ou privé;
la fixation, l'enregistrement ou la transmission, sans le consentement de leur sujet, de l'image d'une personne se trouvant dans un lieu privé.

L'article 226-1 précise que lorsque l'enregistrement des paroles, la fixation des images, leur transmission ou leur enregistrement ont été effectués au vu et au su de l'intéressé sans qu'il s'y soit opposé alors qu'il était en mesure de le faire, le consentement de celui-ci est présumé. L'article 226-2 sanctionne la conservation, la divulgation et l'utilisation de propos ou d'images obtenus dans les conditions que proscrit l'article 226-1 »⁶⁹⁵.

Le socle juridique repose sur la loi Informatique et libertés selon laquelle l'informatique ne doit pas porter atteinte à la vie privée. Cette conception physique présente de nombreuses difficultés d'application lorsqu'il s'agit de résoudre les comportements agressifs propres aux usages des réseaux sociaux.

 $^{^{695}}$ Http://www.senat.fr/lc/lc33/lc333.html, consulté le 30 octobre 2011

De plus, en terme de communication, la vie privée est protégée par le secret des correspondances privées et l'interdiction des interceptions de télécommunications, telles que les écoutes téléphoniques.

Vu ce que nous venons d'évoquer, les réseaux sociaux numériques mettent au défi ces réglementations, ces interdictions et leur application par la jurisprudence. La pluralité de fonctionnalités que ces réseaux proposent remet à jour le débat concernant la protection de la vie privée telle qu'elle est défini par le code civil et met l'attention sur le vide juridique quant à la réglementation de la « vie privée » à l'ère des réseaux sociaux numériques.

Les fonctionnalités qui suscitent le plus d'interrogations sont :

- Le partage des informations entre des groupes de nature différente
- La publication instantanée d'informations en commun (fêtes, évènements)
- La diffusion des informations sur les murs interactifs d'informations.
- La marchandisation des données personnelles à l'égard des utilisateurs
- La possibilité de mettre des photos, des albums et *le tagging*.

4- Les RSN et le possible élargissement de l'espace public

Suite à la montée en puissance des médias électroniques et à l'expansion de l'accessibilité à Internet en général et aux réseaux sociaux numériques en particulier, nous assistons à un élargissement du cercle des preneurs de parole (Cardon, 2006) et à une ouverture nouvelle à l'expression publique de la part d'acteurs non professionnels.

Ainsi, la prolifération de ces sites de réseaux influencent l'espace public traditionnel et remet en question les formats informationnels par une représentation inédite de soi qui se manifeste dans les discours et le ton des hommes politiques notamment s'exprimant sur leur profile.

Les RSN ont ouvert un nouveau lieu d'expression publique, auquel participe un collectif et qui se caractérise par le déclenchement de débat contribuant alors à lier technologies, information et communication.

Au fil du temps, les RSN ont acquis une importance loin d'être négligeable, notamment à la suite d'évènements, de révoltes, et de révolutions, à titre d'exemple nous citons les derniers évènements en Iran et la protestation contre Ahmadinedjad, l'affaire de la prostituée Zahia en France, le séisme de Tahiti, la révolution en Tunisie, en Egypt, etc. Mais ils ont été aussi à l'origine du licenciement de plusieurs personnes (membres) à cause des informations que ces personnes ont publié sur leurs profiles⁶⁹⁶ contre leur pation par exemple.

A tout cela, nous ajoutons une tendance généralisée à l'impudeur⁶⁹⁷, légitimée et banalisée par la « téléréalité », comme par exemple le *Loft*. D'ailleurs, sur les RSN tout peut être public, y compris notre « vie privée » dans tout ce qu'elle a de plus personnel, offrant la possibilité d'étancher l'avidité informationnelle des individus.

Cela nous rappel la télévision lorsqu'elle est prise en charge par le « regard », non plus « clinique », comme nous le dit Foucault (1976), mais « anatomique» des spectateurs qui cherchent ainsi à en toucher et à en pénétrer les profondeurs .

Aïm (2006) va encore plus loin et déclare que c'est la surveillance qui est au fondement du dispositif panoptique représenté dans les programmes de télé-réalité qui devient transitive et qui implique un regard « averti » 699 de la part des spectateurs. Ainsi, nous pouvons considérer comme logique l'engouement actuel à l'égard des RSN, susceptibles d'être des dispositifs panoptiques.

Hannah Arendt, une philosophe de l'époque moderne, nous invite à repenser l'espace public en nous éloignant des idées actuelles sur la prédominance de la sphère privée. Pour elle, nous ne pouvons pénétrer dans l'espace public, dans le monde qui nous unit tous, et qui est à proprement parler l'espace politique, que si nous nous éloignons de notre existence privée et de notre sphère familiale à laquelle notre vie se rattache.

Ce qui nous mène à se poser la question suivante : les RSN participent-ils à la définition d'une nouvelle forme d'espace public caractérisé par une perspective unie de l'espace privé/public ? Une sorte d'un

⁶⁹⁸ FOUCAULT, M., « La volonté de savoir » Archéologie du regard médical, Gallimard ,1976

⁶⁹⁶ http://www.huffingtonpost.com/2010/07/26/fired-over-facebook-

posts_n_659170.html#s115707&title=Swiss_Woman_Caught, consulté le 12 août 2011.

⁶⁹⁷ Voire l'enquête Sociogeek

⁶⁹⁹ AÏM, O., « Le Dispositif télévisuel au regard du panoptisme. Le cas de la « télé-réalité ». Thèse en SIC. Université Paris 4 Celsa, 2006

nouvel espace mixte du public et du privé ? Une zone entre les deux ? Un espace mixte où se mêlent l'intime et le public ? Participent-ils à l'ouverture d'un nouvel espace de débat?

5- Les RSN, un nouvel espace de débat ?

Le principe d'ouverture et de partage se trouve au cœur même du *Time sharing* et d'Internet qui offre plus de moyens à la parole publique via les forums, les blogs, les réseaux sociaux numériques et autres. Ainsi, ces outils offrent la possibilité de contestation du monopole des professionnels de la politique et des journalistes quant à l'accès, et la formation du débat public.

Pour illustrer notre propos, nous évoquons les dernières révolutions qui ont eu lieu en Tunisie et en Egypt, pendant lesquels une part du débat, des opinions, du militantisme, etc. se sont trouvés sur les RSN et notamment sur Facebook et Twitter. Par conséquent, le débat s'est complexifié, enrichi grâce à la multiplication des interactions entre les militants membres, les hommes politiques, les experts et les journalistes.

Les RSN favoriseraient donc des rencontres argumentatives avec des opinions opposés ou concordantes. D'ailleurs, les RSN servent de tribune pour s'exprimer et débattre et le mouvement de contestation créé sur ces espaces virtuels par les membres se concrétisent souvent sur le terrain.

Lévy (2002) nous dit : « l'opinion publique se forgera de plus en plus dans des listes de discussions, forum, chat rooms, réseaux de sites webs interconnectés (...) L'expansion de l'Internet est portée par une vague de fond dont on n'a pas fini de mesurer l'ampleur et la force : la libération de la parole (...) Le nouveau médium est donc particulièrement favorable à un dépassement de l'espace publique classique »⁷⁰⁰.

Toutefois, nous signalons que les RSN soulèvent différentes questions concernant la construction d'une opinion publique. L'aspect ludique, personnel et commercial qui constitue une part majeure de ces RSN

⁷⁰⁰ LEVY, P., « Cyberdémocratie », Jacob, 2002, p.58 et 62

laisserait à ce qui relève de l'opinion publique ou du débat des idées une part marginale, ce qui ne construirait pas un espace public au sens d'Habermas⁷⁰¹ et Letrourneau⁷⁰².

Si les médias jouaient autrefois un rôle décisif dans la détermination des thèmes autour desquels s'instauraient les débats dans la société, aujourd'hui, les RSN, offrent plus de possibilité quant aux choix des sujets qui intéressent les membres et des thèmes à débattre. Par conséquent, les RSN remettent en cause la hiérarchie des sujets qui créent l'actualité : nous assistons à un basculement d'un temps où les médias disaient aux gens de quoi ils devaient débattre vers un temps où les gens inspirent aux médias des sujets qu'ils souhaitent voir traiter.

Bien que les RSN participent à une libération de la parole et de la critique, la construction d'un espace public idéal nous semble pour le moment inachevée.

_

Jürgen Habermas: « L'espace public, c'est un ensemble de personnes privées rassemblées pour discuter des questions d'intérêt commun. Cette idée prend naissance dans l'Europe moderne, dans la constitution des espaces publics bourgeois qui interviennent comme contrepoids des pouvoirs absolutistes. Ces espaces ont pour but de médiatiser la société et l'État ».

⁷⁰² Alain Letourneau : « Un espace sur lequel s'exercent pleinement, au bénéfice de ses ressortissants, les allégeances et les droits qui sont généralement attachés à la citoyenneté car l'espace public n'est pas seulement une sphère où circule la communication, mais également une scène politique où s'exprime la délibération » in KAPLAN, D., « A propos de la notion d'espace public », 2004, en ligne :

http://www.fing.org/jsp/fiche_actualite.jsp?STNAV=&RUBNAV=&CODE=1120573787033&LANGUE=0&RH=UP2004

V- Médias traditionnels, nouveaux medias : coalescence ou dichotomie ?

Avant de procéder à l'analyse, nous voulons préciser que cette partie est moins détaillée et plus courte en informations et en argumentation par rapport aux parties précédentes. Il nous semble que cela est dû aux manques d'études détaillées concernant ce sujet, des études qui auraient pu nous aider à mieux analyser la controverse qui se dégage.

Le monde des médias a considérablement changé ces dernières dix années emmenant avec lui autant d'impacts négatives que positives. Plusieurs chercheurs et observateurs notent que « rares sont les secteurs économiques, sociaux ou culturels qui se sont autant transformés en un quart de siècle, avec un tel impact sur la vie quotidienne »⁷⁰³.

L'avènement d'Internet, la numérisation des images, des textes et des sons, l'interactivité permise par de nouveaux outils d'information et de communication, ont brisé la logique de ce que nous appelons « mass médias » qui s'adressent à tous et auprès desquels toutes les informations sont ou peuvent être censurées.

De fait, une nouvelle logique a fait son apparition, celle portée par des services de plus en plus personnalisées, individualisées qui tiennent compte des singularités et des préférences des usagers et qui donnent toujours davantage de pouvoir apparent aux récepteurs.

Malgré leurs floraisons, ces nouveaux médias ne remplacent pas les « médias traditionnels », mais ils apportent de nouvelles modalités de consommation de l'information, une conception « sur mesure » qui vient combler l'offre traditionnelle et donne au consommateur des médias un choix plus varié.

« Beaucoup de sociologues des médias, notamment américains, appelaient de leurs vœux dans les années 70, une « déstandardisation » des médias. Ils espéraient un monde où les livres, les images, les sons pouvaient être mis à la disposition de tous, comme un bien de consommation courante. Un univers où le « produit média » ne serait plus proposé à un public passif mais qui pourrait être consommé de façon sur mesure, selon ses désirs, son mode de vie, sa disponibilité » 704 .

⁷⁰⁴ Idem

Page 309 of 375

^{703 «} Séminaire des Décideurs Médias », 25 octobre 2004, « Médias traditionnels, nouveaux médias », Alain SEBAN Directeur du développement des médias Services du Premier ministre (France), www.ddm.gouv.fr/IMG/pdf/rabat251004.pdf, consulté le 8 août 2011

A l'ère des réseaux sociaux, plusieurs questions se posent : se dirige-ton vers ce qu'on a appelé la convergence médiatique où se complètent médias traditionnels et nouveaux médias ? Ou bien va-t-on vers une disparition inéluctable des médias traditionnels ?

1- Témoignage du New York Time :

Lors de l'ouverture du salon international Konick⁷⁰⁵ en 2011 à Bilbao en Espagne, Jennifer Preston⁷⁰⁶, a soulevé l'importance des réseaux sociaux pour les journalistes. Preston affirme que les réseaux sociaux ont une grande importance dans la production des articles et dans le dialogue avec les lecteurs : « les réseaux sociaux ont donné aux journalistes une chance de dialoguer avec leur audience d'une façon qui n'a jamais existé auparavant »⁷⁰⁷, estime-t-elle. Les réseaux sociaux rendent l'information participative.

Selon Preston, les réseaux sociaux constituent le dernier outil en vogue chez les journalistes pour produire et diffuser des infos, « les médias ont fait un grand travail en créant et en éditant des contenus, mais le pas suivant est l'interaction avec les lecteurs »⁷⁰⁸. Preston ajoute que les journalistes ont découvert que les réseaux sociaux aident non seulement à partager des infos, mais aussi à découvrir des tendances.

Parmi les réseaux utilisés par le New York Times figurent surtout Facebook, Twitter et Foursquare. A travers ces réseaux, les internautes partagent des contenus avec les journalistes et participent au processus rédactionnel, en envoyant des images, en alertant sur un évènement, en apportant des infos de dernière minute.

⁷⁰⁸ Idem

⁷⁰⁵ Http://www.eitb.com/infos/technologie/detail/418959/nonick-meilleurs-experts-reseaux-sociaux-attendus-bilbao/, consulté le 22 août 2011.

⁷⁰⁶ La « Social Media Editor » ou « Editeur des médias sociaux ». Jennifer Preston a travaillé les 15 dernières années comme journaliste et rédactrice au *New York Times*. Depuis mai 2009, elle est "social media editor". Parmi ses responsabilités figure, entre autres, celle d'inciter les journalistes à se servir des réseaux sociaux pour produire des articles, pour diffuser, partager et promouvoir leurs papiers, etc.

⁷⁰⁷Http://www.eitb.com/infos/technologie/detail/420385/a-bilbao-new-york-times-devoile-sa-strategie-reseaux-sociaux/, consulté le 22 août 2011.

D'après le New York Times, les internautes se trouvent le plus souvent sur place et jouent le rôle de témoins avec leurs téléphones portables équipés d'un appareil photo et d'une caméra. Comme par exemple, les témoignages envoyés sur Twitter et Facebook pendant les élections iraniennes⁷⁰⁹, ou Janis Krums⁷¹⁰ qui a posté sur Twitter la première photo de l'avion dans la rivière Hudson⁷¹¹ à New York aux USA.

Au New York Times, l'objectif est de faire en sorte que les rédacteurs et les journalistes pensent à interagir avec les internautes, pensent aux réseaux sociaux de la même façon qu'ils pensent à autres outils, tels que les vidéos ou les photos. Preston explique que dans la rédaction, « on se pose à chaque fois la question quelle est la meilleure façon d'utiliser les réseaux sociaux »⁷¹².

Pour conclure, Preston estime que l'idéal serait de fabriquer « un site fabuleux où l'on rassemble les commentaires des usagers de Facebook, de Twitter et d'autres réseaux sociaux afin de produire un grand dialogue entre tous »⁷¹³.

2- La fiabilité des informations

Une des questions qui s'est posée récemment tourne autour la fiabilité des informations circulant sur les réseaux sociaux puisque comme nous l'avons évoqué précédemment, tout le monde peut publier et partager des informations, ce qui facilite la circulation des canulars. Cependant une expérience a été réalisée en 2010 par des journalistes qui se sont enfermés dans un appartement et se sont coupés des médias « traditionnels ». Pour s'informer, il ne consultait que les réseaux sociaux numériques.

Suite à cette expérience, il s'est avéré que les réseaux sociaux donnaient une vision parcellaire de l'information. Néanmoins, les journalistes s'accordent pour trouver à Twitter un indéniable avantage : la rapidité de transmission de l'information. « En quelques secondes, vous avez la possibilité de faire

⁷¹³ *Idem*

Http://www.eitb.com/infos/international/detail/154337/acces-coupe-facebook-iran-lapproche-presidentielle/, consulté le 22 août 2011

⁷¹⁰ Http://twitter.com/#!/jkrums, consulté le 22 août 2011.

Http://www.eitb.com/video/fr/infos/international/detail/68326/video-lamerrissage-dun-airbus-a320-dans-les-eaux-glacees-lhudson/, consulté le 22 août 2011.

⁷¹² *Idem*

passer une info d'un bout à l'autre du monde. On savait que Twitter avait cette qualité, on ne mesurait pas l'ampleur du phénomène »⁷¹⁴, note Benjamin Muller.

Quoique, les journalistes ont eux aussi été confrontés aux problèmes du temps réel et de la densité des informations qui circulaient. Les journalistes ont noté qu'il est essentiel de prendre du recul vis-à-vis de ces informations, et de les trier efficacement.

Twitter s'est révélé comme outil précieux d'alerte tandis que Facebook est plus destiné à rechercher des témoignages comme le mentionne l'étude⁷¹⁵.

Les cinq journalistes s'accordent pour dire qu'ils ne peuvent désormais plus faire l'impasse sur les réseaux sociaux. Pour Benjamin Muller, la relation doit se construire ainsi : « Twitter/Facebook et les médias classiques ne sont pas à opposer. Ces deux réseaux sont complémentaires. En clair, l'un informe, l'autre relaye. »⁷¹⁶

Sur un autre registre mais toujours dans le cadre de la fiabilité des informations, une vigilance s'impose quant aux chiffres relatifs aux réseaux sociaux. Nous rappelons qu'il est fondamental de faire attention aux chiffres relatifs aux réseaux sociaux puisque ces chiffres ne sont pas toujours révélateurs et qu'il faut prendre le temps de bien comprendre ce qu'ils représentent.

Plus particulièrement, une polémique a enflammé le web à cause des chiffres publiés par Viadeo concernant le nombre de ses membres. Une grosse différence entre les chiffres publiés par le réseau et le nombre réel de ses membres⁷¹⁷.

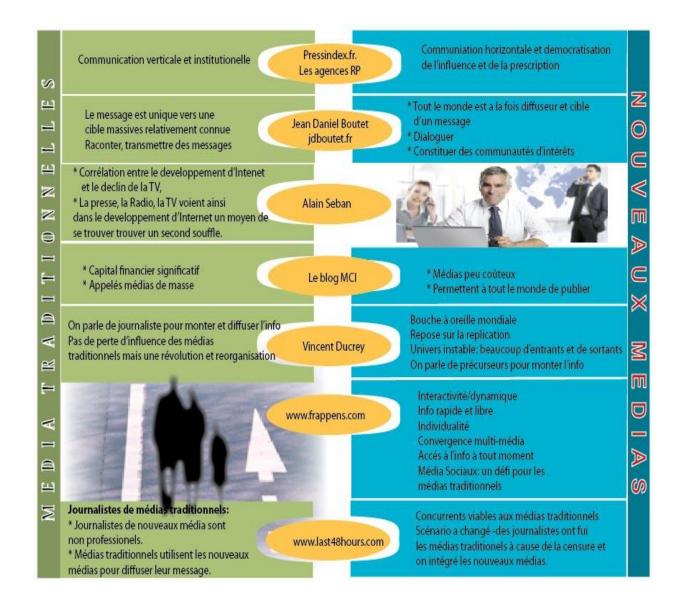
Cette étude non-exhaustive a bien ses limites puisqu'il faudra attendre quelques années encore pour voir la légitimité ou non d'un effacement sur tel média social au profit de tel autre. Il faudra attendre aussi de déterminer la notion exacte d'influence sur les réseaux.

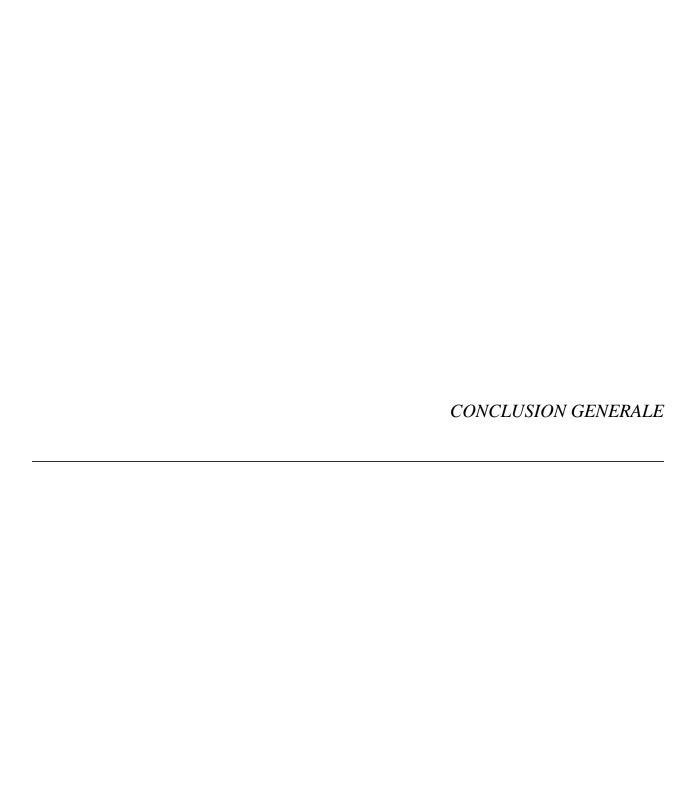
⁷¹⁵Idem

⁷¹⁴ *Idem*

⁷¹⁶ Ibid

⁷¹⁷ Http://fr.locita.com/business/entreprises/les-manipulations-de-chiffres-de-viadeo/, consulté le 9 août 2011







CONCLUSION GENERALE:

- <u>Une lecture critique des apports de cette recherche</u>

Comme nous l'avons précisé en introduction générale, notre travail s'inscrit dans une démarche empirique/descriptive en soulevant les questions épistémologiques.

Dans notre première partie, une mise en perspective historique nous a semblé nécessaire pour s'interroger sur l'élargissement de l'emploi de la notion du réseau, de son évolution et de ses impacts sur la vie humaine. Ainsi qu'une tentative de définition des réseaux sociaux numériques et leurs spécificités par rapports à d'autres possibilité du web comme les blogs, les forums, les flux rss et les sites web.

Notre problématique générale a été de nous poser le défi de tenter empiriquement une catégorisation et une *typologisation* des réseaux sociaux numériques dans une cartographie ainsi que de cartographier les différentes controverses qui émanent des réseaux à commencer.

Notre deuxième partie a été destinée à identifier les théories spécifiques aux SIC qui nous sont apparues nécessaires à notre étude. Dans cette partie nous avons posé un continuum entre tekhné et praxis. Pour nous, le milieu une association entre technique et pratique semble logique.

Notre positionnement nous a amené à interroger les conditions d'émergence des innovations techniques éclairé notamment par le rapport « corte/silex » de Leroi-Gourhan.

Ensuite, nous complétons notre parcours théorique en faisant appel aux philosophes des techniques comme Stiegler qui nous invite à affirmer le principe de continuité entre la technique et la nature, la technique et le social, la technique et la culture.

Nous avons voulu clarifié, rapidement le rapport entre normes et formes, conditions d'émergence et d'évolution d'un objet technique. Une fois que l'objet définit, il nous a fallu voir du côté de son usage. C'est donc par l'usage qu'un objet s'actualise. Pour ce faire, nous avons pris appui des travaux de Serge Proulx, en se basant sur une critique du déterminisme social ou technique.

Nous nous situons dans un postulat *continuiste* et nous trouvons dans le constructivisme, une terre propice à notre analyse.

Après cette analyse, nous examinons le processus d'individuation psychique et collectif qui s'opère dans un milieu technique et social comme les RSN permettant la formation d'un individu plus riche, capable de créer de l'échange collectif et d'y participer.

Nous avons dressé les rapports qu'entretiennent les notions du « réel » et du « virtuel » et leurs limites dans le but de dégager une définition plausible de ce que nous appelons « virtuel » et d'évoquer également les problématiques et les questionnements soulevées par des auteurs en SIC. Le virtuel fait par exemple de plusieurs définitions, qui va de l'illusion, au duplicata à l'actuel. Nous nous sommes attachés à évoquer les différentes approches du « virtuel », sa relation avec le « virtuel », l'imaginaire et la mémoire.

Médiation, dispositif, usage et déterminisme, sont des concepts qui ont donné lieu à plusieurs définitions faisant naitre de nombreux débats dans les recherches en SIC. Pour cela, nous avons spécifié notre acception de ces concepts que nous avons convoqués dans le contexte de notre objet de recherche.

Notre analyse emprunte les concepts de la Sociologie de la Traduction qui ouvrent des perspectives au programme fort de Bloor et de Latour. De plus, nous avons essayé d'expérimenter la Théorie de l'Acteur-Réseau de Callon-Latour dans le cadre des réseaux sociaux numériques.

Quelles sont les problèmes qui découlent du modèle de la traduction et qui sont au cœur de notre travail ? Quelles peuvent être les limites du modèle de la traduction au regard de notre problématique ? Ces limites nous semblent tenir essentiellement à la double question des traces, c'est-à-dire de leur composition et de leur traitement

- Le déséquilibre dans le suivi des controverses :

Mais quelles sont les conséquences de ce déséquilibre dans les traces des controverses qui alimentent le processus d'innovation? Le déséquilibre nous semble résider dans le troisième postulat de la traduction : le principe de symétrie. Enoncé dans le « programme fort » de Bloor, le principe de symétrie invite l'observateur à considérer de manière symétrique et égale l'innovation qui réussit et celle qui échoue, les partisans et les adversaires d'un projet, d'une théorie, ou d'un principe.

L'étude d'une controverse se doit de suivre, à part égale, les arguments, les définitions et les points de vue des uns et des autres. « L'étude des controverses techniques se doit de suivre, à part égale, les arguments, les définitions et les points de vue des uns et des autres. Mais si ce principe méthodologique, dont la fécondité n'est plus à démontrer, peut être mis en œuvre pour l'étude des processus en cours, dans la mesure où l'observateur peut, à la limite, suivre tous les acteurs (protagonistes et opposants du projet), qu'en est-il pour l'exploration d'un processus achevé ? Non seulement de nombreuses traces sont perdues, mais les cris de victoire des vainqueurs n'ont-ils pas étouffé les arguments passés des vaincus d'hier ? »⁷¹⁹.

A ce stade de notre analyse, nous notons que la question des traces, de leur nature, de la constitution et surtout de la composition de notre corpus de recherche nous conduit à pointer deux contradictions relevant des principes méthodologiques du modèle de la traduction :

- de fait que le corpus est essentiellement composé de traces écrites, de discours formalisés et volontaires d'acteurs humains, il limite l'application du principe de symétrie généralisée : le principe Humains/Non-Humains.

- de fait que le corpus est majoritairement composé des discours qui accompagnent de l'innovation, le regard d'observateur peut s'en trouver orienté, en contradiction avec le principe de symétrie.

Ainsi, tracer les traces d'une controverse d'une innovation représente, à nos yeux, des limites intrinsèques et importantes, non pas à la fécondité ou à la pertinence théorique de la sociologie de la traduction mais aux modalités de son utilisation.

Alors, à quoi sert un modèle théorique qui n'aurait pas de portée opératoire et dont l'utilisation pratique révélerait les limites méthodologiques? En conséquence, la sociologie de la traduction serait-elle une source d'inspiration séduisante, une théorie plaisante avec des principes attrayant mais inutilisable dans des travaux empiriques?

_

⁷¹⁹ SERRES, A., « AUX SOURCES D'INTERNET : L'EMERGENCE D'ARPANET ». Exploration du processus d'émergence d'une infrastructure informationnelle. Description des trajectoires des acteurs et actants, des filières et des réseaux constitutifs de la naissance d'ARPANET. Problèmes critiques et épistémologiques posés par l'histoire des innovations. Université Rennes 2, 2005, p. 544

Malgré les limites que nous venons de dresser, il nous semble important de dire que ceux-là n'invalident pas le modèle intégralement, mais en délimitent les modalités d'utilisation. De fait, la sociologie de la traduction constitue pour nous une approche, bref, une démarche heuristique.

- La question des outils de traitement des traces :

Après les remarques que nous avons élaborées sur la composition et l'analyse des traces, vint alors la question de leur traitement. En effet, comment est-il possible de traiter ces vastes ensembles de données que représente notre corpus ? Quels outils seraient-ils adéquats ? « Comment pouvons-nous obtenir des analyses qualitatives significatives des mécanismes sociaux de la science en traitant de grands ensembles de données hétérogènes »⁷²⁰.

Latour et Teil n'épargnent pas les méthodes habituelles quantitatives et qualitatives. Pour eux, les premières, sont purement statistiques, et ne permettent pas l'explicitation des motifs sous-jacents, tandis que les méthodes qualitatives, fondées sur des études de cas, ne permettent pas de relier les études locales les unes aux autres et restent polarisées sur des domaines forcément restreints, avec des données limitées.

Derrière cette stérilité des méthodologies, apparait la question du traitement des traces. Non seulement nous n'avons pas utilisé les outils performants qu'offrent les ordinateurs (de type Linkboot), mais nous n'avons eu recours à aucun autre outil informatisé, automatisé et spécialisé de traitement des traces écrites.

Tout notre travail de recherche et d'analyse s'est produit selon les méthodes traditionnelles, ou même « artisanales » : lecture, notes, fiches, synthèses, assemblage, comparaison manuelle, mise en relation ou en contradiction, etc.

De plus, l'élaboration des schémas qui tentent de cartographier les types et catégories des réseaux sociaux d'une part, et les controverses de l'autre part, s'est elle aussi, entièrement faite à la main, à l'aide de logiciel de design.

-

 $^{^{720}}$ LATOUR, B., et G. TEIL, « The Hume machine. Can association networks do more than formal rules? », SEHR, juin 1995, vol. 4, n° 2.

Sans pouvoir en déterminer les conséquences, nous admettons que nos résultats dépendent des méthodes et des conditions matérielles qui les ont permis.

Nous concluons, d'un côté, que les résultats de notre recherche auraient surement été différents si le traitement des traces avait reposé sur des outils informatiques de cartographie vu les possibles connexions, filières, etc. que ces outils auraient pu mettre en exergue. De l'autre côté, nous ne sommes pas capables de préciser si le recours à de tels outils est une condition obligatoire ou même nécessaire de toute recherche qui s'appui sur la sociologie de la traduction comme la nôtre.

Les apports de cette recherche au champ des SIC

Avons-nous réussi notre projet?

Construire des typologies, des catégories et des controverses à partir des représentations cartographiques offrent une première entrée dans l'analyse de ces univers. Cartographier permet notamment de mettre en évidence, de rappeler l'une règles cartographique primordiale : le choix de la carte, le choix des symboles doivent être en relation de ce que nous voulons montrer dans la carte.

Elaborer des cartographies nous place régulièrement devant un dilemme : la carte est une représentation limitée et concise d'une idée, mais dans le même temps, la carte constitue un élément de démonstration, d'argumentation sur un support unique.

Cette contrainte n'est pas spécifique à la thématique des réseaux sociaux numériques, mais se trouve dans toute démarche visant à cartographier des résultats, un débat, des énoncés scientifiques, qui touche à n'importe quelle discipline.

Par ailleurs, nous nous interrogeons sur la notion même de « cartographie ». Qu'est-ce qu'une carte dans le monde numérique ? Au cours de notre recherche sur le web, nous avons tapé le mot clé « cartographie des réseaux sociaux », alors nous avons obtenu une série de schémas, de réalisations, d'infographies, etc., pouvons-nous encore parler de « cartographies » ou de « cartes » ? Y a-t-il une forme précise qu'une cartographie doit adopter lorsqu'elle prend pour objet les réseaux sociaux numériques ?

Dans l'une de nos cartographies, nous avons essayé de dresser la liste des questions que posent la définition de « communautés virtuelles »qui révèlent l'état de l'expression de « communauté » vaguement définie renvoyant à une notion de virtualité encore plus floue.

La controverse qui tourne autour de la notion de « communauté virtuelle » semble cristalliser un certain malentendu et une ambigüité qui caractérise le rapprochement du social et du virtuel. Elle renvoie au questionnement autour de la définition même de la communauté en tant que forme d'organisation sociale et figure de la vie en société.

Une deuxième controverse qui a attiré notre attention tout au long de ce travail, tourne autour de la question des traces et de la traçabilité de nos activités sur Internet en général et sur les RSN en particulier. Nous avons voulu dresser les différentes conséquences par rapport aux informations personnelles, l'identité, la marchandisation des informations et la géolocalisation. Cette cartographie identifie trois positions : *radicale*, *libertaire et sécuritaire*.

- Le privé/public

Si nous avons pu au cours de notre travail postuler que la sphère privée est en évolution permanente et s'étend sous les impératifs de la visibilité, nous ne perdons pas de vue l'élargissement de la sphère public qui s'opère.

Le terme espace public traduit de l'allemand « Oeffentlichkeit », provient du terme « offen » qui lui signifie « ouvrez » qui ordonne à l'ouverture, au contact entre un dedans et un dehors, à la perméabilité d'un dedans et à son accessibilité. Contrairement au « privé », le « Oeffentlichkeit » est ouvert à tout le monde et accessible par tout le monde.

Nous avons prêté une attention particulière aux notions public/privé, en dressant sa cartographie et les risques qui en découlent. Les réseaux constituent la fenêtre ouverte par laquelle nous partageons une part de soi, et par laquelle les autres membres peuvent passer pour accéder à ce qui est partageable. Encore faut-il que quelqu'un désire y entrer.

Louis Quéré présente l'espace public comme forme et comme évènement⁷²¹. De fait, l'espace public structure la coexistence, forme les relations sociales « et médiatise l'individuation des événements, en tant qu'événement, il émerge à la visibilité à travers les pratiques et les relations qu'il structure, et les événements dont il assure l'individuation »⁷²².

Par conséquence, les réseaux sociaux numériques constitueraient un milieu de relation, d'échange, de débat et d'action. Pour cela nous nous sommes posés la question : les RSN participent-ils à la redéfinition de l'espace public et de l'espace privé ?

Il est certes qu'il y a un changement qui s'opère et que les principes communicationnels des RSN sont conduits par des normes contribuant à l'édification d'un nouvel espace public caractérisé par une perspective de réciprocité de l'espace privé.

- Les médias traditionnels vs ou et les nouveaux médias

Le principe d'ouverture et de partage se trouve dans les origines d'Internet et permet un élargissement de l'espace de la parole publique à tous. Par conséquent, émerge la contestation et la concurrence avec le monopole des professionnels des médias et plus précisément des journalistes dans l'accès à l'information et la transmission de cette dernière. Une cartographie par laquelle nous avons voulu de dresser les tendances actuelles.

Ainsi, apparait de nouvelles pratiques d'information et de communication qui permet à tout le monde d'être journaliste et/ou reporter, d'acquérir une plus grande visibilité suite notamment à la série d'évènements qui continue à teinter le moyen orient.

Le séisme qui a frappé Haiti en 2010, l'amerrissage forcé sur le fleuve de Hudson à New York, le « printemps arabe » et plusieurs autres évènements ont largement participé et continue à participer à l'amplification du phénomène. De fait, les médias traditionnels, face à l'ampleur du phénomène, ont donné l'impression de ne pas être en mesure de suivre la rapidité de l'actualité et de couvrir les

⁷²² HENAFF, N., « Parole authentique versus parole instrumentalisée : le pouvoir communicationnel des blogs », Université Européenne de Bretagne, Université Rennes 2, 2008, p. 391

Page 323 of 375

QUERE, L., « L'espace public comme forme et comme événement », Texte réunis par Isaac Joseph, Ed recherches, Colloque Cerisy, 1995

évènements à cause parfois du manque de correspondants sur place, ou parfois à cause de la censure (précisément au moyen orient).

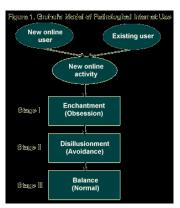
Le relais a donc été relevé par des touristes, des citoyens, des manifestants, des amateurs se trouvant sur place agissant comme de véritables journalistes. Leurs témoignages, leurs vidéos et photos se sont trouvés dans les médias traditionnels. Au-delà de leur dimension technologique ces photos et vidéos renferme sur une valeur inattendue et frappante.

Le développement des NTIC, notamment les RSN participeraient à l'accès à une connaissance de plus en plus partagé, chat, espace de partage,..., au partage d'avis, etc.

Des villes comme Rennes, avec sa participation dans Viadeo via le hub « Viadeo Rennes Official » témoigne de la nouvelle manière de s'adresser aux citoyens rennais.

- Perspectives

Pour essayer de penser l'avenir des RSN, nous invoquons John Grohol qui nous invite à penser ce phénomène à l'aide de son modèle « model of Pathological Internet use » qui peut être applicable à l'utilisation de toute nouvelle technologie, de tout nouveau dispositif technique et notamment des réseaux sociaux numériques.



Grohol développe une démarche en quatre phases distinctes et étalées dans le temps :

1- Une première phase qui correspond à l'usage de l'objet qui se traduit par une nouvelle activité « online », c'est le stade de la découverte de l'objet, d'un besoin personnel ou social qui

Page 324 of 375

- s'exprime au travers de la création ou de la première participation à un dispositif, en l'occurrence les RSN.
- 2- Une deuxième phase qui traduit l'enchantement des membres de ces réseaux, avec la multiplication du nombre des réseaux, la démultiplication des temps de connexion, une activité que Grohol compare à l'utilisation de drogues ou autres stimulants.
- 3- Une troisième phase qui se caractérise par un rejet, une désillusion quant à l'usage fait de l'objet, une sorte d' « over dose » qui se décrit par un décroissement de l'activité.
- 4- Une quatrième phase indique développe un équilibre, un retour à la normal, et elle est propre à un usage plus rationnel et efficient du dispositif, moins guidé par les émotions.

On nous propose toujours plus de services dont on n'a pas conscience d'avoir émis le souhait mais qui finalement changent nos modes de vie, alors aujourd'hui est-ce que c'est l'évolution des TIC qui guide l'évolution de la société ?

Christian Le Moënne admet que le débat existe, « mais ce qui différencie l'espèce humaine des autres, c'est sa capacité à imaginer des formes sociales nouvelles et à sans cesse remettre en question ; c'est sa capacité à s'approprier les outils mis au point par d'autres pour créer de nouvelles significations. Et cette capacité sociale de création a précédé les techniques qui en sont le produit ». L'homme resterait donc aux commandes de la société à venir.

- Pour d'autres recherches à venir

Les TIC en général et les RSN en particulier ouvrent par leur grande souplesse technique, la voie au discours, au débat et à l'échange. L'avenir des RSN sera-t-il déterminé par l'avenir d'Internet que les américains appellent EVERENET⁷²³ (Dominick, 2009) ?

Si des philosophes comme Stiegler ont vu par Internet le quatrième pouvoir positif, l'espace intermédiaire entre consentement passif et révolte. Est-il possible d'étendre ce propos aux RSN ?

Cet espace virtuel a suscité l'intérêt de plusieurs acteurs : politiques, publiques, sociale, etc. utilisant le potentiel de socialisation de cet espace dans le but de réinventer les lieux intermédiaires de débat. Ainsi, les RSN seraient-ils un lieu d'échange et de participation démocratique où politiciens, philosophes, journalistes et citoyens, peuvent débattre ? Qu'en est-il de la démocratie sur ces réseaux ?

Nous l'avons vu précédemment, cette nouvelle forme d'espace public s'oppose à la forme centralisée des médias « traditionnels » et permet une individuation en référence à ce que Simondon explique : « la participation pour l'individu c'est le fait d'être élément dans une individuation plus vaste par l'intermédiaire de la charge pré-individuelle que l'individu contient, c'est-à-dire grâce au potentiel qu'il recèle ».

De fait, assisterons-nous à la fin des médias « qui parle d'en haut » et qui prétendent détenir la vérité absolue ? Ce questionnement nous renvoie à la notion du « neojournalisme » qui circule dans tous les médias, néologisme qui évoque la volonté des journalistes d'informer différemment, plus librement et plus personnellement. Cette tendance actuelle perdurera-t-elle dans les années à venir ? Ces « néojournalistes » sont-ils crédibles ? Sont-ils vraiment libres ? Comment pouvons-nous en juger ?

Pendant les révolutions qui ont eu lieu récemment au Moyen Orient, les membres Facebook et Twitter notamment, ont la possibilité d'échanger avec des interlocuteurs originaux susceptibles de devenir de nouvelles références, non pas auto proclamés mais élus par les personnes qui se sont rassemblé autour

Page 326 of 375

⁷²³ « The EVERNET (also called the Supranet or Internet II) will mark the convergence of wireless, broadband, and other devices, resulting in a person being connected continuously to the Internet anywhere using any information device. You will no longer have to "log on" to the Net; you and all of the other devices that have computer chips will be automatically "online" all the time and all connected to one another. The Evernet will merge the virtual world with the physical world». DOMINICK, R. J., « The Dynamics of Mass Communication », Media in the Digital Age, tenth edition, McGraw-Hill, Higher Education, p. 293, 2009

d'eux. Ces « nouvelles références » sont-ils uniquement mobilisés par le désir de bien faire ? N'y a -t- il pas derrière cette activité l'appât du gain et de la gloire ? Est-il possible de retrouver le même schéma et la même relation entre politicien, citoyen et journaliste sur ces espaces virtuels ?

De plus, il sera utile d'entamer des recherches poussées sur la relation entre « médias traditionnels » et « nouveaux médias », de mesurer l'impact de ces derniers, leur fiabilité, leur pertinence dans la transmission de l'information précisément lors des dernières révoltes qui ont marqué et qui continuent à marquer le Moyen Orient.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION GENERALE	
- De la légitimité de notre objet d'étude	20-21
- L'objet de la thèse	21-26
- De l'intérêt de cette recherche pour le monde des réseaux sociaux numériques	26-28
- Un processus d'émergence particulièrement complexe	28-29
- Les hypothèses retenues	29-32
- Les réseaux sociaux numériques : une forme en perpétuel actualisation	32-34
- La fausse neutralité du chercheur et de la recherche	34-35
- Etat des recherches actuelles	35-37
Introduction à la première partie : Pourquoi l'histoire du «réseau» et des r numériques?	
I - Aperçu historique et théorique d'une notion floue et flexible	41-53
1- Le « réseau », un terme polysémique	41- 43
2- L'antiquité avec la mythologie	43- 44
2.1- Le tissage	43
2.2- La médecine	43-44
3- Emergence des réseaux techniques	44- 48
3.1- Le réseau technique	46
3.2- La disparition des freins matériels	46-47

3.3-	Interconnexion universelle
4- Les orig	gines de l'analyse des réseaux sociaux
4.1-	Des théories structurales
4.2-	Les outils d'analyses structurales
4.3-	La théorie des graphes
4.3-	La theorie des graphes
II-Genèse et déf	inition des Réseaux Sociaux Numériques
1- Une his	toire naissante
2- Des ten	tatives de définitions des réseaux sociaux numériques
3- Types d	l'utilisateurs
4- Le Web	2.0 dans la dynamique des réseaux: définition et limites
III- Médias Soc	iaux : définitions, spécificités et positionnement
	cités des RSN
2- Qu'est-	qu'un blog ?
2.1-	Spécificités du blog
2.2-	Site Web vs Blog vs RSS
2.3-	Spécificités du blog par rapport à un site web
3- Distinct	ion entre un wiki, un blog et un site web
4- Définit	ion et caractéristiques des forums
5- Spécific	ités des mondes virtuels, l'exemple de SecondLife
2.4-	Qu'est-ce qu'un avatar ?
2.5-	Un monde à part entière
2.6-	Les médias dans Second Life
2.7-	Un peu de politique

DEUXIEME PARTIE L'HOMME ET LA TECHNIQUE	
Introduction à la deuxième partie	86-87
I- Médiations, intelligence et dispositif virtuel	88-110
1- Penser l'articulation entre l'homme et la technique	88-101
1.1- Technique et temporalité	88-94
1.2- Tekhné et praxis	95
1.3- Le couplage homme-technique	96-98
1.3.1- Les trois mémoires et l'épiphylogenèse	99-100
1.3.2- Revisiter les « hypomnémata »	100-101
2- L'individuation	101-110
2.1- Individuation et communauté	106-108
2.2- La question de l'information	108-109
2.3- Transduction	109-110
II- Le dispositif virtuel, entre médiation et savoir	111-153
1- Le dispositif : concept polysémique dès son origine	111-120
1.1- Entre outil et objet intellectuel	113-114
1.2- Les RSN, un dispositif sociotechnique	114-118
1.3- La médiation aux cœurs des RSN	118-120
2- Contre le déterminisme	120-129
2.1- L'individu au centre	121-123
2.2- Le constructivisme	123-126
2.3- Déterminisme technique ou sociologique ?	127-129

3- La notion d'usage : pour un autre regard	130-134
IV- Le virtuel : une notion de « passerelle »	135-153
1- La réalité virtuelle et la virtualité réelle	135-137
1.1- Le virtuel et l'actuel : dichotomie ou symbiose ?	137-139
1.2- L'imaginaire entre le réel et le virtuel	139-143
2- Histoire, Technique et Mémoire	143-150
2.1- Intelligence collective	146-147
2.2- Cortex numérique	147-148
2.3- La <i>virtualisation</i> de l'intelligence collective	148-150
3- Entre formes et normes	150-153
TROISIEME PARTIE : POSITIONNEMENT THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE	154-194
Introduction à la troisième partie	156-157
- Les limites des méthodes sociologiques habituelles	156-157
I- Formulation d'un modèle théorique	158-179
1- L'approche de la sociologie de la traduction	158-163
1.1- La notion d'origine	158-159
1.2- Le postulat <i>continuiste</i>	159-160
1.3- Les principes méthodologiques fondamentaux	160-163
2- La Théorie de l'Acteur-Réseau en expérimentation	163-172
2.1- Les intermédiaires	167-168
2.2- La convergence	168-170
2.3- L'irréversibilisation	170-171
2.4- La normalisation	171-172

2.5- Acteur réseau et controverses	172
3- La Symétrie de Bloor	172-179
3.1- Limites du principe de la symétrie dans le programme fort	175
3.2- Les limites de la Symétrie de Bloor	176-179
II- Quelle démarche, quelle méthodologie ?	180-194
1- Une approche ethnométhodologique	180-183
1.1- Le chercheur face à son objet de recherche	183
2- L'observation	184-186
2.1- Le parti pris de la description : voir et interpréter	184
2.2- Limites de notre observation	184-185
2.3- Notre participation en tant qu'observateur	185
2.4- Le déroulement de notre observation	185
2.5- Les techniques d'observation	186
3- Une démarche empirique	186-189
3.1- Recenser, identifier et décrire	187
3.2- Etablir la chronologie	188
3.3- Schématiser	188
3.4- Les limites	189
III- Cartographier les controverses : un champ aux conflits multiples	190-195
1- Définition	
2- Pourquoi faut-il cartographier les controverses?	192-195
1.2- Comment cartographier une controverse ?	193
2.3- Synthèses et limites	193- 195

QUATRIEME PARTIE: TYPOLOGIES, CARTOGRAPHIES ET CONTROVERSES		195-312
Int	Introduction à la quatrième partie	
I-	Tentatives de catégorisation et de typologisation	200-246
Int	roduction	200
	1- Emergence des Réseaux Sociaux Numériques (RSN)	201-206
	1.1- Les RSN : un succès auprès des gens	203
	1.2- Un phénomène mondial	204
	1.3- La déception de Friendster	205
	1.4- Récapitulatif de l'émergence des RSN	206
	2- Tentative de catégorisation et de typologisation de la « réseausphère »	207-238
	2.1- Le point de vue des chercheurs	208-215
	2.2- Typologisation selon la visibilité	215-220
	2.3- Une approche dynamique	220-221
	2.4- Catégorisation selon le domaine d'applications	221-229
	3.1- Cartographie des réseaux sociaux: approches Géographiques	230-238
	3- Proposition d'une catégorisation empirique	238-248
	3.1- Une approche communicante des acteurs	239-240
	3.2- Une approche de segmentation	240-241
	3.3- Limites de classement	241
	3.4- Une approche exploratoire	242
	3.5- Description des catégories	243-245

3.6- Une approche géographique	245-247
3.7- Typologie selon la finalité	247
3.8- Conclusion	247-248
II - La notion de « communauté virtuelle » : au cœur d'une controverse	249-271
1- Caractéristiques des communautés virtuelles	251-253
2- Limite des communautés virtuelles	253-266
2.1- Le « virtuel » : notion toujours problématique	255-259
2.2- Communautés virtuelles : simulées ou stimulées?	260-267
3- Communauté, public et réseau social : trois figures du collecti	if 268-272
III- Sur le chemin controversé des traces de la traçabilité	273-283
1- Traçabilité, identité et cadres de communication	276-278
1.1- Identité et lien social	276-278
2- La traçabilité et l'espace publique	278-279
3- Le traçage et les menaces à l'encontre des libertés publiques et individuelles 280-2	
3.1- Traçabilité par Géolocalisation.	280
3.2- Traçabilité post mortem	281
3.3- Marchandisation des traces et vie privée	281-283
IV- Le lien privé/public et les TIC : le champ de plusieurs controverses	284-308
1- De l'intime à l'extime	288-297
1.1- Qu'est-ce que nous entendons par intime?	291-294

1.2- Un exposition de soi	294-295
1.3- L'enjeu de la visibilité	295-297
2- Le privé et le public : deux notions en perpétuel actualisation	297-303
2.1- Un défi	299-301
2.1.1- L'exemple de Facebook	301-303
3- Ce que dit la loi	303-305
4- Les RSN et le possible élargissement de l'espace public	305-307
5- Les RSN, un nouvel espace de débat?	307-308
V- Médias traditionnels, nouveaux médias : coalescence ou dichotomie?	309-313
1- Témoignage du New York Time	310-311
2- La fiabilité des informations	311-313
CONCLUSION GENERALE	314-327
- Une lecture critique des apports de cette recherche	317-321
Le déséquilibre dans le suivi des controverses	318-320
La question des outils de traitement des traces	320-321
- Les apports de cette recherche au champ des SIC	321-322
- Le privé/public	322-323
- Les médias traditionnels vs ou et les nouveaux médias	323-324
- Perspectives	324-325
- Pour d'autres recherches à venir	326-327

- REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

A

AKRICH, M., « Comment décrire les objets techniques ? » Techniques et Culture, n°9, 1987

ARARY, F., NORMAN, R. Z. et CARTWRIGHT, D., « Les réseaux sociaux. Introduction à la théorie des graphes orientés », Paris, Dunod, 1968

В

BARNES, B. et BLOOR D., «Relativism, rationalism and the sociology of knowledge», Rationality and Relativism, M. Hollis et S. Lukes ed., Oxford, Blackwell, 1982

BARRINGTON MOORE, J. R., « Privacy, Studies in Social and Cultural History », New York, Pantheon Books, 1984

BAUDRIALLRD, J., « Simulacres et simulation », Paris, Kawade Shobo Shinsha, coll. «Débats», 1981

BELISLE, R., « Pratiques ethnographiques dans des sociétés lettrées: l'entrée sur le terrain et la recherché impliquée en milieux communautaires », 2001. Recherches qualitatives

BERTEN, A., « Dispositif, médiation, créativité : petite généalogie » in Le dispositif, entre usage et concept, revue Hermès, n°25, édition 1999, 2005.

BERTHIER, D., « Méditations sur le réel et le virtuel », Paris, l'Harmattan, 2004

BESNIER, J-M., « Introduction », in Gilles Cohen-Tannoudji (dir.), « Virtualité et réalité dans les sciences », Gif-sur-Yvette (France), Éditions Frontières, 1995

BLOOR, D., « Knowledge and Social Imagery», Chicago, University of Chicago Press; Edition: 2nd Revised edition, 1 juillet 1991

BLOOR, D., «Knowledge and Social Imagery», Londres, Routledge, 1976

BOLTANSKI, L., « Le nouvel esprit du capitalisme », GALLIMARD, 1999

BOUGNOUX, D., « Sciences de l'Information et de la Communication », Larousse, 1993

BRAIN, J., « A Compressed History of the Internet », Creative Micro Designs, 1995

BROOK, J., et Iain A. Boal (dir), « Resisting the Virtual Life: The Culture and Politics of Information », San Francisco, City Lights. 1995

BURT, R., « Social Structure of Competition », Harvard University Press, 1992 C

CADOZ Claude: « Les réalités virtuelles », Flammarion, 1994

CALEM, R., « The network of all networks». New York Times, le 6 décembre, 1992

CALLON, M., et LATOUR, B., « Réseaux technico-économiques et irréversibilités », *in* Les figures de l'irréversibilité en économie, sous la direction de Robert BOYER, Bernard CHAVANCE, Olivier GODARD. Paris : Editions de l'EHESS, 1991

CARDON, D., SMOREDA, Z., BEAUDOUIN, V.: « Sociabilité et entrelacements des médias », in Moati Ph. (dir.), *Nouvelles technologies et modes de vie. Aliénation ou hypermodernité*?, Paris, Éditions de l'Aube, 2005.

CHABI, S., « De l'importance des réseaux sociaux en marketing », Reflets et perspectives de la vie économique, De Boeck Université, 2008.

CHEVALIER, Y., « Do you speak television? » Echanges, 2006

COOKE, P., « Back to the Future ». London: Unwin-Hyman, 1990

COOLEY, C. H., « Social Organization: A Study of the Larger Mind ». New Brunswick, NJ: Transaction Books, 1983

CRANG, M., CRANG P. et MAY J. (dir.), « Virtual Geographies ». Bodies, Space and Relations, Londres, Routledge, 1999

D

DAYAN, D., « Le double corps du spectateur », in Serge Proulx (dir.), Accusé de réception : le téléspectateur construit par les sciences sociales, Québec, Presses de l'Université Laval, 1998

De CERTEAU, M., « Arts de faire », Union Générale d'Editions, 1980

DE SINGLY, F., « Les uns avec les autres », Quand l'individualisme crée du lien, Paris, Hachette, 2005

DE VECCHI, D., « Glossaire critique de la société de l'information », Commission Nationale Française pour l'UNESCO, La Documentation française.

DELEUZE, G., « L'actuel et le virtuel », in G. Deleuze et C. Parnet, *Dialogues* (nouvelle édition), Paris, Flammarion, 1996

DELEUZE, G., « Différence et répétition », Paris, Editions de Minuit, 1985

DOEL, Marcus A. et David B. Clarke « Virtual Worlds. Simulation, Suppletion, S(ed)uction and Simulacra », in M. Crang, Ph. Crang et J.May (dir.), *Virtual Geographies. Bodies, Space and Relations*, Londres, Routledge, 1999

DOMINICK, R. J., « The Dynamics of Mass Communication », Media in the Digital Age, tenth edition, McGraw-Hill, Higher Education, 2009

DUNBAR, R., «The social Brain Hypothesis », Wiley-Liss, Inc. 1998

 \mathbf{E}

ELIAS, N., « La Civilisation des mœurs», 1939, trad. par Kamnitzer P., Paris, Calmann-Levy, 2002 - *La Dynamique de l'Occident*, (1939), trad. par Kamnitzer P., Paris, Pocket, 2003

EUDES, Y., « Bataille pour la liberté sur les réseaux, Manière de voir », numéro hors-série : «Internet, l'extase et l'effroi », octobre 1996, p. 37-41

F

FASSIN, D., « Décrire. Entretien et Observation », Un texte publié sous la direction de Didier Fassin et de Yannick Jaffré, dans l'ouvrage « Sociétés, développement et santé ». Paris : Les Éditions Ellipses, 1990, 287 pp. Collection Médecine tropicale. Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

FAYON, D., « Web 2.0 et au-delà, nouveaux internautes : du surfeur à l'acteur », Ed Economia, 2008

FLICHY, P., « L'innovation technique ». Récents développements en sciences sociales ; Vers une nouvelle théorie de l'innovation, La Découverte, 1995

FOUCAULT, M. « Surveiller et punir », Paris, Gallimard, 1975

FOUCAULT, M., « La volonté de savoir » Archéologie du regard médical, Gallimard, 1976

Page 339 of 375

LEVY, P., « Cyberdémocratie », Jacob, 2002 FOUCAULT, M., « Histoire de la sexualité », (1976-1984), Paris, Gallimard «Tel», 1994

FOUCAULT, M., « L'Archéologie du savoir », Gallimard, Paris, 1969

FOUCAULT, M., 1994 [1977]. « Le jeu de Michel Foucault », Dits et écrits, T. II., Paris, Gallimard FOUCAULT, M., « L'écriture de soi », *Dits et Ecrits*, T2, 1234 et 1443

G

GUICHARD, E. et LAJOIE, J., « Odyssée Internet, enjeux sociaux », PUQ, 2002

GIDDENS, A., « The Consequences of Modernity », Cambridge, Polity Press, 1990

GODARD, Olivier (sous la dir.) « Les Figures de l'irréversibilité en économie », Paris : Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1991

GOODY, J., « Entre l'oralité et l'écriture », Paris : PUF, 1994

GRANGER, Gilles-Gaston, « Le probable, le possible et le virtuel », Paris, Odile Jacob, 1995

Η

HABERMAS, J., « L'espace public », PUF, 1978

HABERMAS, J., « L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise », 1963, trad. par de Launay M., Paris, Payot, 1996

HARVEY, Pierre-Léonard, « Cyberespace et communautique. Appropriation, réseaux, groupes virtuels », Québec, Presses de l'Université Laval, 1995

HBERMAS, J., « L'espace public: archéologie de la publicité come dimension constitutive de la société bourgeoise », Payot, 1996

HEIM, M., « The Metaphysics of Virtual Reality », New York, Oxford University Press, 1993

HERSCHKORN, Eric et Patrick Barrabé, Le Livre Blanc: « Business social networking, Run Your Network 2.0 », 2001

Page 340 of 375

HINE, CH., « Virtual Methods: Issues in Social Research on the Internet », Berg, Oxford, 2005.

HIPPOCRATE, « Les lieux dans l'Homme », Editions Belles Lettres, G. Budé, t. XIII,

HOLMES, D., « Virtual Identity: Communities of Broadcast, Communities of Interactivity », in D. Holmes (dir.), *Virtual Politics: Identity & Community in Cyberspace*, Londres, Sage, 1997b

HUBERMAN, B. A. ROMEO, D.M. WU, F., « Social networks that matter: Twitter under the microscope », First Monday, Volume 14, Number 1 - 5 January 2009

J

JACQUINOT, G., et MONNOYER L., « Avant propos, il était une fois » in Le dispositif, entre usage et concept, revue Hermès, n°25, édition 1999, 2005

JEANNERET Yves dans son livre « Y a-t-il (vraiment) des technologies de l'information? », Presses universitaires du Septentrion, 2000

JEANNERET, Y., « Glossaire critique de la société de l'information », Commission Nationale Française pour l'UNESCO, La Documentation française

JEUDY, H-P., « L'Absence de l'intimité » éditions CIRCE, 2007

JODELET, D., « Les représentations sociales », Paris, PUF, 1989

JOLIVALT, B., « La réalité virtuelle », PUF, 1995, Paris

K

KANT, E., « Critique de la raison pure », Paris, Quadrige/PUF, 2004

KAPLAN, D., « A propos de la notion d'espace public », 2004

KAUFMANN J.C., « L'entretien compréhensif». Paris, Armand Colin, 2006

L

LATOUR B., « Reassembling the Social: An Introduction to Actor-network-theory». Oxford University Press, 2005

Page **341** of **375**

LATOUR, B., « Changer de société, refaire de la sociologie », Editions La Découverte/Poche, 2007

LATOUR, B. « Les Microbes guerre et paix, suivi de Irréductions », Métailié, 1984

LATOUR, B., « La science en action », Pais, La Découverte, 1989 LE BRETON, D., « L'adieu au corps », Ed Métaillié, 1999

LE MOENNE, CH., « Glossaire critique de la société de l'information », Commission Nationale Française pour l'UNESCO, La Documentation française.

LECOADIC, J-F., « Science de l'information », Que Sais-Je?, PUF, 2004

LEROI-GOURHAN, A., Le geste et la parole, « La mémoire et les rythmes », Albin Michel, 1965

LEVY, P., « Cyberdémocratie », Jacob, 2002

LEVY, P., « Les technologies de l'intelligence, l'avenir de la pensée à l'ère informatique », Paris, La Découverte, 1990

LEVY, P., «Cyberculture», Rapport au Conseil de l'Europe dans le cadre du projet «Nouvelles technologies: coopération culturelle et communication», Paris, Odile Jacob / Éditions du Conseil de l'Europe, 1997

LEVY, P., « L'intelligence collective, pour une anthropologie du cyberspace », La Découverte, Paris, 1997

LEVY, P., « Qu'est-ce que le virtuel ? », Ed. La Découverte/Poche, Paris, 1998

LIVIAN, Yves-Frédéric, « Organisation, théories et pratiques », Paris, Dunod, 2005

LUKE, T., « Community and ecology », In S. Walker (Ed.), Changing Community: The Graywolf Annual Ten (pp. 207-221). St. Paul, MN: Graywolf Press, 1993

\mathbf{M}

MANIN, B., « Principes du gouvernement représentatif », Champs Flammarion, 1995

MATTELART, A., « L'invention de la communication », Paris, La Découverte, 1994

MCLUHAN, M., « Understanding Media: The Extensions of Man». New York: McGraw-Hill, 1964

MERCKLE, P., « Les réseaux sociaux », Les origines de l'analyse des réseaux sociaux, CNED / ens-lsh 2003-2004

MEYROWITZ, J., « No Sense of Place: The Impact of Electronic Media on Social Behavior ». New York: Oxford University Press, 1985

Michael Hauben et Ronda Hauben « Netizens: On the History and Impact of Usenet and the Internet », IEE Computer Society Press, 1997

MICHEL, S.: « Eclaircissements », ed. F.Bourin, 1992.

MIEGE, B. « L'information-communication, objet de connaissance », de boeck, ina, 2004

MIEGE, B. « Le JT, mise en scène de l'actualité à la télévision », INA/La Documentation française, 1986

MIEGE, B., « La société conquise par la communication », Les Tic entre innovation technique et ancrage social, Presses Universitaires de Grenoble, 2007

MIEGE, B., « La société conquise par la communication », PUG, Tome 1, Tome 2, Tome 3

MOATIP. (dir), « Nouvelles technologies et modes de vie ». Aliénation ou hypermodernité, Paris, Editions de l'Aube, 2005

MORENO, J.L., « Who Shall Survive? », Foundations of Sociometry, Group Psychotherapy, and Sociodrama, 1943, Edition 2, Beacon House, 1953

MORFAUX, L-M. et LEFRANC, J. « Vocabulaire de la philosophie et des sciences humaines », Armand-Colin, 2001

MORIN, E., « La complexité humaine », Paris, Flammarion, 1994

MORSE, M., «Virtualities: Television, Media Art, and Cyberculture », Bloomington, Indiana University Press, 1998

MUCCHIELLI, A. et NOY, C. « Etude des communications : approches constructivistes », Armand Collin, Paris, 2005

MUSSO, P., « Réseaux et Société », PUF, Paris, 2003

\mathbf{N}

NICOLAS, D., « Les Hommes et les Machines. La conscience collective dans les sociétés techniques », Paris, Métailié, 1995

NOIRIEL, G. Sur la « crise » de l'histoire, Berlin, 1996

NORTH, J.D., «The rational behavior of mechanically extended man», Boulton Paul Aircraft Ltd, Wolverhmapton, Eng., September 1954

0

OSTWALD, M.J., «Virtual Urban Futures», in D. Holmes (dir.), Virtual Politics: Identity & Community in Cyberspace, Londres, Sage, 1997

P

PERRIAULT, J., « La logique de l'usage, essai sur les machines à communiquer », Flammarion, 1989

PIMENTEL, K. et TEIXEIRA, K., « La réalité virtuelle... de l'autre côté du miroir », Paris, Addison-Wesley France, 1994

PLANT, S., « On the Matrix: Cyberfeminist Simulations », in Rob Shields (dir.), *Cultures of Internet: Virtual Spaces, Real Histories, Living Bodies*, London, Sage, 1996.

POISSANT, L., et SENECAL, M., « Communautés virtuelles, penser et agir en réseau », sous la dir. de Serge Proulx, Presses de l'Université Laval, 2006

POITOU, J. P., « Ce que « savoir s'y prendre » veut dire : ou du dialogue homme/machine in Le dispositif, entre usage et concept, revue Hermès, n°25, édition 1999, 2005, pp.49-55

PREECE, J. et Maloney-Krichmar, D. « Online communities: focusing on sociability and usability ». In J. Jacko et A. Sears (Eds.). *Handbook of Human-Computer Interaction*. Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum Associates, 2003

PROULX, S., « Les communautés virtuelles construisent-elles du lien social ? », 2000, Université de Québec, Montréal. En ligne : http://sergeproulx.uqam.ca/wp-content/uploads/2011/02/2000-proulx-la-virtualite-77.pdf, consulté le 22 août 2011.

PROULX, S., « La révolution Internet en question », collection En Question, Québec Amérique, 2004

Q

QUEAU, P., « Le virtuel : vertus et vertiges », Bry-sur-Marne, Champ Vallon, Collection "Milieux", 1993

QUERE, L., « L'espace public comme forme et comme événement », Texte réunis par Isaac Joseph, Ed recherches, Colloque Cerisy, 1995

R

RADWAY, J., « Interpretive Communities and Variable Literacies. The Functions of Romance Reading », in C.Mukerji et M. Schudson (dir.), Rethinking Popular Culture, Berkeley, University of California Press, 1991, p. 465-486.

RAYNAUD, D., « Sociologie des controverses scientifiques », Presses universitaires de France, collection Sociologie, PUF, 2003

REGUER, D., « Blogs, médias sociaux et politique ». Editions les 2 Encres, 2009

RHEINGOLD, H., « Les communautés virtuelles » (trad. Lionel Lumbroso), Paris, Addison-Wesley France, 1995

RICOEUR, P., « Les sens d'une vie », Ed. La Découverte, 1997

ROBERT, P., « La logique politique des technologies de l'information et de la communication », Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, Labyrinthe, 2005,

ROSANVALLON, P., « La contre-démocratie », La politique à l'âge de la défiance, 2006

S

SCAFFER, P., « Machines à communiquer, tome 1, Genèse des simulacres », Paris, Seuil, 1970-2000

SCOTT, J., «Social Network Analysis », London: Publications Sage, 1991

SENNETT R., « Les Tyrannies de l'intimité », Paris, Seuil, 1979. Cette thèse a été critiquée par Louis Quéré dans Les miroirs équivoques, Aubier Montaigne, 1982

Page 345 of 375

SENNETT, R., «The Fall of Public Man ». New York: Alfred A. Knopf, 1978

SFEZ, L., « Critique de la Communication », Le Seuil, 1988, 3e édition, 1992

SIMONDON, G, « Une pensée de l'individuation et de la technique », Bibliothèque du Collège international de philosophie, Editions Albin Michel, 1994

SIMONDON, G., « Du mode d'existence des objets techniques », Paris, Aubier, 1969

SIMONDON, G., « L'individu et sa genèse physico-biologique », PUF, Paris, 1964

SIMONDON, G., «L'individuation psychique et collective », Paris, Aubier, 1989

SLOUKA, M., «War of the Worlds », Cyberspace and The High-Tech Assault On Reality, New York, BasicBooks. 1995

STIEGLER, B., « La Technique et le Temps », Paris, Galilée, 3 vol, 1994-2001

STIEGLER, B., « Temps et individuations technique, psychique et collective dans l'œuvre de Simondon », Intellectica, 1998

STONE, Allucquère R. dite Sandy, «Will the Real Body Please Stand Up. Boundary Stories about Virtual Cultures », in Michael Benedikt (dir.), Cyberspace: First Steps, Cambridge (Mass.), mit Press, 1991

 \mathbf{T}

TAPSCOTT D., Ticoll D. and Lowy, A., «Digital Capital », Harvard Business School Press, 2000

TARDE, G., « L'opinion et la foule » [éd. orig. 1901], Paris, puf, 1989.

TISSERON, S., «L'intimité surexposée» (2001), Paris, Hachette, 2002

TISSERON, S., « Virtuel, mon amour », Paris, Albin Michel, 2008

TONNIES, F., « Community and Society (Gemeinschaft und Gesellschaft) ». (C. P. Loomis, Trans.). New Brunswick, NJ: Transaction, 1988. (Original work published in 1887).

TURKLE, Sh., «Life on the Screen: Identity in the Age of the Internet », New York, Simon & Schuster, 1995

Page 346 of 375

VAN VILET, W., & BURGERS, J., « Communities in transition: From the industrial to the postindustrial era ». In I. Altman & A. Wandersman (Eds.). In Neighborhood and Community Environments. New York: Plenum Press, 1987

VINCK, D., « Sociologie des sciences », Armand Colin, 1995

\mathbf{W}

WEBER, L., « Marketing to the Social Web: *how digital customer communities build your business* », published by John Willey & Sons, Inc. Hoboken, New Jersey, 2007.

WEISSBERG, J-L., « Présences à distance. Déplacement virtuel et réseaux numériques : pourquoi nous ne croyons plus la télévision », 1999, Paris, L'Harmattan

WELLMAN, B., et GULIA, M., « Virtual Communities as Communities: Net Surfers Don't Ride Alone », *in* M. Smith et P. Kollock (dir.), *Communities in Cyberspace*, Londres, Routledge, 1999

WILBUR, Shawn P., « An Archeology of Cyberspaces ». *Virtuality, Community, Identity*, in DavidPorter (dir.), *Internet Culture*, New York, Routledge, 1997

WILLSON, M., « Community in the Abstract: A Political and Ethical Dilemma? », *in* D. Holmes (dir.), Virtual *Politics: Identity & Community in Cyberspace*, London: Sage Publications, 1997

WINKIN, Y., « La nouvelle communication », Paris, Seuil, coll. «Points essais », 1984

WOOD, J., Preface: Curvatures in Space-time-truth, in J. Wood (dir.), « The Virtual Embodied: Presence/Practice/Technology », Londres, Routledge, 1998

WOOLEY, B., « Virtual Worlds », a Journey in Hype and Hyperreality, Oxford, Blackwell, 1992

\mathbf{Z}

ZARIFIAN, PH., « Devenir et individuation chez Simondon », Temps et Modernité, L'Harmattan, chapitre 3, 2001

ZARIFIAN, PH., « Transduction, information, individuation » (Simondon), Muriel Combes, Simondon, Individuation et collectivité, pour une philosophie du transindividuel, PUF, 1999

ARTICLES:

ARNAUD Michel et Louise Merzeau, Hermès « Traçabilité et Réseaux », CNRS EDITIONS, n°35, 2009

ATALI, J., et CASTELLS, M., supplément « Multimédia » du quotidien Libération du 12 juin 1998

BARKER, P., « How social media is transforming employee communications at Sun Microsystems », Global Business and Organizational Excellence, Volume 27, Issue 4, pages 6–14, May/June 2008

BARLOW, J.P., « Is There a There in Cyberspace? » Utne Reader, 1995, n° 68, mars/avril.

BARNES, J., « Class and communities in a Norwegian Island Parish », Human Relations, n°7, 1954

BEAU Frank et DESEILLIGNY Oriane, « Traçabilité et Réseaux », Hermès n° 53, 2009

BEER, D., « Social network(ing) sites... revisting the story so far: A response to Danah Boyd & Nicole Ellison, Journal of computer-Mediated Communication, 2008

BOYD, D., « Social Network Sites: Public, Private, or What? » Knowledge Tree 13, May, 2007. Texte traduit en français par Tilly Bayard-Richard, Paris, France

CAILLÉ, A., « Engagement sociologique et démarche idéaliste typique », *Sociologie du travail*, vol. 41 (3), 1999

CALLON, M., « Eléments pour une sociologie de la traduction ». La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint6brieuc ; l'Année Sociologique, 1986, vol. 36, n° spécial

CAUQUELIN, A., « Concept pour un passage », revue *Quaderni*, n° 3, CREDAP, Université de Paris-Dauphine, hiver 1987-1988

CAZAL, D.: « Traductions De La Traduction et Acteur-Réseau : Sciences, Sciences, Sociales et Sciences en Gestion ? » IAE de Lille, 2007, http://lem.cnrs.fr/Portals/2/actus/traductions_200705.pdf

CHARLIER, P., « Contribution à une théorie du dispositif » in Le dispositif, entre usage et concept, revue Hermès, n°25, édition 1999, 2005

CHAUVET, V., « La dynamique d'apprentissage dans les PME technologiques : le rôle ambiguë du réseau personnel du dirigean »t. In Lecoutre M. et Lièvre P. Management réseaux sociaux : ressource pour l'action ou outil de gestion, ed. Hermès, 2008

CLOUTIER, J. Emerec, « homo communicans », Télécommunications, n°33 octobre 1973

COSER, L., « Presidential address: Two methods in search of a substance », *American Sociological Review*, vol. XL, n° 6, décembre 1975

CRISTOFOli, P., « Aux sources des grands réseaux d'interactions », retour sur quelques propriétés déterminantes des réseaux sociaux issus de corpus documentaires. Réseaux 2008/6 (n° 152)

DACHEUX, É., « Utopie et SIC. Pour une approche plurielle des démocraties contemporaines », *Communication* [En ligne], Vol. 26/2 | 2008, mis en ligne le 09 octobre 2009, Consulté le 06 juillet 2011.

DEVILLARD, V. « L'espace public et l'emprise de la communication » (sous la direction d'Isabelle Pailliart). In: Réseaux, 1996, volume 14 n°78.

DUBOST, J., « Éditorial », *Revue internationale de psychosociologie*, vol. 2, no 3, numéro spécial : «Villes et communautés », automne 1995

Fondeur Yannick et Lhermitte, « Réseaux sociaux numériques et marché du travail ». La Revue de l'IRES, n°52

FLICHY, P., « L'historien et le sociologue face à la technique, le cas des machines sonores », in Réseaux, n°46/47, 1991

GROSSETTI, M., « Les limites de la symétrie », *SociologieS* [En ligne], Débats, Les limites de la symétrie, mis en ligne le 22 octobre 2007. En ligne : http://sociologies.revues.org/index712.html, consulté le 11 octobre 2011

HAMEL, Gary. Parhalad, C.K., « The Core Competence of the Corporation », Harvard Business Review, Vol. 68, No 5/6, 1990

GRANOVETTER, M., « The Strength of Weak Ties » The American Journal of Sociology. Vol 78. No. 6 (May 1973)

HAYTHORNTHWAITE, C., « Social Networks and internet connectivity effects », revue, *Information, Comunication & Society*, Vol. 8, No. 2, June 2005

Page 349 of 375

JOUET, J., « Pratiques de communication et figures de la médiation – Des médias de masse aux technologies de l'information et de la communication », Réseaux. Communication – Technologie – Société, Année 1997, Volume 1, Numéro 1

KAPOR, M., « Where is the Digital Highway Really Heading? », The Case for a Jeffersonian Information Policy, Wired, vol. 1, no 3, juillet/août, 1993

KESSOUS Emmanuel et RAY Bénédicte, Hermès « Traçabilité et Réseaux », CNRS EDITIONS, n°35, 2009

KEREBEL, A., «'Claviers intimes': les journaux en ligne comme nouvel espace d'intimité», RiLUnE, n. 5, 2006

LAFLAMME, S., « Nouvelles perspectives en sciences sociales ». Revue internationale de systémique complexe et d'études relationnelles, vol. 3, n° 1, 2007

LAROSE, R., RIFON, N., «Your Privacy is Assured ... of Being Distributed. Websites with and without privacy Seals», *New Media & Society*, vol. 8, n°6, 2006

LATOUR, B., « Les « Vues » de l'esprit. Une introduction à l'anthropologie des sciences et des techniques ». Disponible en ligne : http://www.bruno-latour.fr/articles/article/18-VUES-ESPRIT.pdf. Originellement publié comme introduction au numéro 14 de *Culture Technique* Les « Vues » de l'Esprit, sous la direction de Bruno Latour & Jocelyn de Noblet (sous la direction de), Juin 1985 pp. 4-30 ; republié dans Daniel Bougnoux (sous la direction de) Sciences de l'information et de la communication, Paris, Larousse, 1993 pp.572-596.

LEBRUN, CH., « Réel-virtuel: la confusion du sens », Futuribles, n° 214, novembre, 1996

LICKLIDER, J.C.R. et TAYLOR, Robert W., « The Computer as a Communication Device, Science and Technology », avril 1968, réédité dans SRC Research Report, n° 61 (1990), Digital Equipment Corporation

LICKLIDER, J.C.R., « Man-Computer Symbiosis », In Digital Systems Research Center, In Memoriam: J.C.R. Licklider: 1915-1990. "Man-Computer Symbiosis" is reprinted, with permission, from IRE Transactions on Human Factors in Electronics, volume HFE-1, pages 4–11, March 1960.

MEHL D., « La vie publique privée », in Hermès n° 13-14, 1995 MERZEAU Louise, Hermès « Traçabilité et Réseaux », CNRS EDITIONS, n°35, 2009 MEUNIER, J.P., « Dispositif et théories de la communication » in Le dispositif, entre usage et concept, revue Hermès, n°25, édition 1999, 2005.

MEYER, TH., et RODON, C., « Trouver sur Internet une réponse à une question », Hermès, n°39, 2004

MIEGE, M., « Médiations, espace Public et Systèmes d'Information : positionnement scientifiques respectifs », GRESEC (EA N° 608), Université Stendhal Grenoble 3

MORIN, E. et BAUDRILLARD, J., « Technosocialité », Sociétés, De Boeck Université Éditeur, n° 51, 1997. Numéro disponible sur le site Internet du CEAQ.

NORMAN, D., « Cognitives artefacts » tr.fr. Raisons pratiques, n°4, Les objets dans l'action, 1994

OGIEN A., « À quoi sert l'ethnométhodologie ? », Critique, n° 735, 2008

PERRIAULT, J., « Traçabilité et Réseaux », Hermès, CNRS EDITIONS, n°35, 2009

PILLON, T., « De la discontinuité à la continuité des espaces de travail », Multitudes, n° Futur Antérieur 30-31-32 : 1995/4, Numéros ordinaires. En ligne : Http://multitudes.samizdat.net/Dela-discontinuite-a-la.

POITOU, J. P., « Ce que « savoir s'y prendre veut dire : ou du dialogue homme/machine », *in* Le dispositif, entre usage et concept, revue Hermès, n°25, édition 1999, 2005

PROULX, S. et LATZKO-Toth, G., « La virtualité comme catégorie pour penser le social : l'usage de la notion de communauté virtuelle », in Sociologie et Sociétés vol XXXII 2, Sociologie et sociétés, vol. 32, n° 2, 2000, en ligne : http://id.erudit.org/iderudit/001598ar

SAINT-MARTIN, A., « Technosocialité et irrationalismes postmodernes: analyse d'une notion molle », *Esprit critique*, vol.03 no.10, Octobre 2001

STIEGLER, B., « L'effondrement techno-logique du temps », In *Traverses*, septembre 1988, n° 44-45

TEHLWALL, M., « Social Network Sites Users and Uses». *In* M. Zelkowitz (Ed), Advances In Computers 76. Amsterdam, Elsevier, 2009

VENTOLINI, S., « Quelles explications au réseau de développement professionnel redondant versus non redondant ». In Lecoutre M. et Lièvre P. Management et réseaux sociaux : ressource pour l'action ou outil de gestion, ed. Hermès, Paris, 2008

VIRNO, P., « Multitude et principe d'individuation », Critiqué par Jean ZIN et Yan MOULIER-BOUTANG, in Multitudes, $n^{\circ}7$, décembre 2001

WEINREICH, F., « Establishing a Point of View Toward Virtual Communities », cmc Magazine, février 1997

COMMUNICATIONS A DES CONFERENCES/COLLOQUES/CONGRES/SOMMET:

BECKERS, D., « Research on Virtual Communities: an Empirical Approach». Communication au colloque pdc '98 / cscw '98 «Workshop on Designing Across Borders: The Community Design of Community Networks », Seattle, 14 novembre 1998

CORDIER, A., « Imaginaires et pratiques non formelles de recherche sur Internet », GERIICO ; ERTE : XVIe Congrès de la SFSIC, 2008.

Girard A., Fallery B., « Réseaux sociaux numériques : revue de littérature et perspectives de recherche », 14ème Congrès de l'AIM, 10-12 juin 2009, Marrakech, Maroc

FERNBACK, Jan et Brad Thompson (1995), «Virtual Communities: Abort, Retry, Failure? », d'après une communication présentée au congrès annuel de l'International Communication Association, Albuquerque (N.Mex.), mai 1995

FLICHY, P., « Technologie et lien social », Colloque Pour une refondation des enseignements de communication des organisations, Paris, 25 au 28 août 2003

GINGRAS, Y., « Un air de radicalisme : sur quelques tendances récentes en sociologie de la science et de la technologie », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°108, juin,1995

GOLDER, S. WILKINSON, D.M. and HUBERMAN, B.A., « Rhythms of social interaction: messaging within a massive online network ». In 3rd International conference on Communities and Technologies (CT 2007)

GUTTMAN C., « L'éducation dans et pour la société de l'information », 2003, Publications de l'UNESCO pour le Sommet mondial sur la société de l'information, Traduit de l'anglais par Nicole Lévy.

GUYOT, B., LE MOENNE, CH., SAINT-LAURENT et KOGAN, Anne-France, « Introduction », 2004

LESKOVAC, J., BACKSTROM, L., KUMAR, R. and TOMKINS, A Microscopic evolution of social networks, In KDD'08: Proceeding of the 14th ACM SIGKDD international conference on knowledge discovery and data mining, 462-470, New York, NY, USA. ACM. 2008

LE MOENNE CH., « Questions et hypothèses sur les approches constructivistes et les recherches en communications organisationnelles ». Colloque de Béziers, « La place du constructivisme dans l'étude des communications », 17 et 18 avril 2003

MIEGE, B., « Conférence inaugurale du Colloque International de Tunis », organisé par l'ISD, l'IPSI et la SFSIC (17 -19 avril 2009)

Page **353** of **375**

PROULX, S., « Les communautés virtuelles construisent-elles du lien social ? ». Communication, Colloque international «L'organisation média. Dispositifs médiatiques, sémiotiques et de médiations de l'organisation», Université Jean-Moulin, Lyon, 19-20 novembre 2004

PROULX, S., « Usages des technologies d'information et de communication : reconsidérer le champ d'étude? » *in* Actes du XIIème congrès nationale des Sciences de l'Information et de la Communication. Unesco, Paris, du 10 au 13 janvier 2001

QUERE, L., « L'espace public comme forme et comme événement », Texte réunis par Isaac Joseph, Ed recherches, Colloque Cerisy, 1995

SPERTUS, E., SAHAMI, M. and BUYUKKOKTEN, O. « Evaluating similarity measures: a large-scale study in the Orkut social network ». In KDD'05: Proceeding of the eleventh ACM SIGKDD international conference on Knowledge discovery in data mining, pages 678684, New York, NY, USA, ACM Press

SOUCHIER, E., « Lorsque les écrits de réseaux cristallisent la mémoire des outils, des médias, des pratiques... », *in* Les défis de la publication sur le web, hyperlectures, cybertextes et méta-éditions, Quinzièmes entretiens Jacques Cartier. Enssib, Lyon, 9-11 décembre 2002. En ligne : http://www.interdisciplines.org/defispublicationweb/papers/18, consulté en janvier 2007

VAN Cuyck, A. manuscrit publié « Dans Actes du colloque international « pratiques et usages organisationnels des sciences de l'information et de la communication », Université Rennes 2, septembre 2009 – colloque international « pratiques et suages organisationnels des sciences de l'information et de la communication », Université Rennes 2, 7-8-9 septembre 2006, France

CAHIERS

GINGRAS, Y., « Pourquoi le programme fort est-il incompris ? », Cahiers internationaux de Sociologie, Vol. CIX [235-255], 2000

IBRAHIM-LAMROUS et MULLER: « Cahiers de recherches du CRLMC sur l'intimité », 2005

MERZEAU, Louise « Traces et traçabilité », D'une pensée du signe à une pensée de la trace, ou comment renouer technique et politique, dans Les Cahiers de la SFSIC n°2, avril 2008

THESES

CHOLLET, B., « Le rôle du réseau personnel de l'ingénieur en R&D : le cas du secteur des micro et nano technologies. Thèse de doctorat, Université Grenoble 2, France Christian Vanderdorpe, cité par Hervé Morin, « La mémoire court-circuitée », Le Monde, 16-17 décembre 2007

GALIBERT, O., « Les communautés virtuelles », Thèse soutenue à l'Université de Grenoble 3, 2003.

HENAFF, N., « Parole authentique versus parole instrumentalisée : le pouvoir communicationnel des blogs », Université Européenne de Bretagne, Université Rennes 2, 2008

JANVIER, R. « Recompositions organisationnelles et évolution de la catégorie d' « usager » dans le contexte de la « société de l'information », l'exemple des usagers des services sociaux et médicaux-sociaux », Université Haute Bretagne, Rennes 2, 2008

LOMBARDO, E., « Analyse communicationnelle des effets cognitifs d'un dispositif éducatif médiatisé. Le cas de la médiatisation d'un cours 3D en images virtuelles immersif et interactif et ses impacts sur la mémoire explicite ». Université du Sud Toulon-Var, Laboratoire I3M, 2007

SERRES A., « AUX SOURCES D'INTERNET : L'EMERGENCE D'ARPANET. Exploration du processus d'émergence d'une infrastructure informationnelle. Description des trajectoires des acteurs et actants, des filières et des réseaux constitutifs de la naissance d'ARPANET. Problèmes critiques et épistémologiques posés par l'histoire des innovations ». Université Rennes 2, Octobre 2000

SEMINAIRES

ALEXANDRE, S., « Bernard Stiegler : pensée des techniques et culture informationnelle ». Séminaire du GRCDI (Groupe de Recherche sur la Culture et la Didactique de l'Information) « *Contextes et enjeux de la culture informationnelle, approches et questions de la didactique de l'information* », Rennes, 12 septembre 2008

SERRES, A., « Quelles problématiques de la trace », Texte d'une communication prononcée lors du séminaire du CERCOR (actuellement CERSIC), le 13 décembre 2002, sur la question des traces et des corpus dans les recherches en Sciences de l'Information et de la Communication.

STIEGLER, B., «Enjeux épistémologiques, méthodologiques et politiques des technologies cognitives ». Contribution de Bernard Stiegler à la rencontre d'Ars Industrialis

consacrée aux technologies cognitives, le 5 novembre 2005, Paris. En ligne : http://wiki.km2.net/wakka.php?wiki=ArsIndustrialis

STIEGLER, B., « La question de l'esprit posée depuis celles du désir, des pulsions et de la sexualité », Ars Industrialis, 2005

DICTIONNAIRES

BORLANDI M., BOUDON R., CHERKAOUI M., VALADE B. (sous la dir.) « Dictionnaires de la pensée sociologique Paris », PUF, 2005, p.600 (La notice « Réseaux sociaux » est rédigée par Michel Forsé)

Dictionnaire des Sciences Humaines sous la direction de Sylvie Mesure et Patrick Savidan, Quadrige, 2006

LAROUSSE pratique, « Dictionnaire du français au quotidien », Edition Jacques Florent, LAROUSSE/VUEF, 2003

ENTRETIEN:

BRIATTE, F., « Entretien avec David Bloor », *Tracés. Revue de Sciences humaines* [en ligne], 12 | 2007, mis en ligne le 27 mai 2008

REFERENCES ELECTRONIQUES

(Page 15)

« Utopie et SIC. Pour une approche plurielle des démocraties contemporaines », *Communication* [En ligne], Vol. 26/2 | 2008, mis en ligne le 09 octobre 2009, URL : http://communication.revues.org/index835.html, Consulté le 06 juillet 2011.

(Page 17)

La loi Hadopi : Http://www.lexpress.fr/actualite/media-people/media/la-loi-hadopi-qu-est-ce-que-c-est_512898.html, consulté le 30 juin 2011.

(Page 22)

Définition du web : http://www.tutorials-computer-software.com/2009/10/definition-web-10-20-et-30.html

(Page22, 23)

ComScore (2008) Social Networking Explodes Worldwide as Sites Increase their focus on Cultural Relevance. ComScore Press Release. Retrieved February, 2009 from http://www.comscore.com/press/release.asp?press=2396

(Page 24)

Web 2.0 Map (schema) Source: http://oreilly.com/web2/archive/what-is-web-20.html

(Page 27)

Définition de l'utopie : http://communication.revues.org/index835.html#tocfrom1n2, consulté le 30 juillet 2009

(Page 42)

Définition du mythe : http://communication.revues.org/index835.html#tocfrom1n2. Consulté le 30 juillet 2009

Définition de l'idéologie : http://communication.revues.org/index835.html#tocfrom1n2, consulté le 30 iuillet 2009

(Page 45)

« La symbolique du réseau ». http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/quad_0987-1381_1999_num_38_1_1396, consulté le 30 juin 2010

(Page 49)

« Les réseaux sociaux », *Les origines de l'analyse des réseaux sociaux*, http://eco.ens-lyon.fr/sociales/reseaux_merckle_03_origines.pdf, consulté le 16 août 2011

(Page 53)

« Théorie de l'équilibre »

http://www.psychoweb.fr/index2.php?option=com_content&do_pdf=1&id=144 consulté le 27 octobre 2011

(Page 57)

« Qu'est-ce que les réseaux sociaux »: Http://leszed.ed-productions.com/qu-est-ce-que-les-reseaux-sociaux/, consulté le 16 juillet 2010

(Page 58)

« L'explosion des réseaux sociaux » : http://www.pointsdactu.org/article.php3?id_article=1293, consulté le 29 août 2011.

(Page 59)

« Social Networking Explodes Worldwide as Sites Increase their focus on Cultural Relevance ». http://www.comscore.com/press/release.asp?press=2396.February, 2009

(Page 63)

Le terme Web Social: http://journal.planetwork.net/article.php?lab=reed0704&page=1, consulté en décembre 2010

(Page 67)

« Le podcasting » : Http://www.radiofrance.fr/boite-a-outils/podcast/, consulté le 13 juillet 2011

« Le blog »

http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=8A9A9DFFBFED5E08B18FB83C34AAD296. tpdjo04v_1?cidTexte=JORFTEXT000000446766&categorieLien=id, consulté le 13 juillet 2011

(Page 68)

Définition du blog : Http://www.francparler.org/parcours/blogs.htm, consulté le 13 juillet Http://carnets.opossum.ca/mario/archives/2003/09/les_cyberportfo.html, consulté le 13 juillet 2011

(Page 69)

« Définition du wiki » : http://www.futura-sciences.com/fr/definition/t/internet-2/d/wiki_3977/, consulté le 29 octobre 2011

(Page 73)

Schéma: http://www.google.fr

« Définition du wiki »

Http://www.bibliotheques.ugam.ca/informations/bibliocliq/dossiers/wiki.html, consulté le 7 juin 2011

(Page 75)

« Définition du forum » : Http://www.mediadico.com/dictionnaire/definition/forum/1, consulté le 31 août 2011

(Page 76)

« Forum de discussion » schéma : http://www.forum-femme.com/

(Page 77)

« Organisation du forum » :www.wikipédia.com, consulté le 20 août 2011

Gestionnaire de fichiers : Http://fr.wikipedia.org/wiki/Forum_%28informatique%29, consulté le 29 octobre 2011

(Page 78)

- « Usenet » : Http://www.usenet-fr.net/, consulté le 31 août 2011.
- « Yahoo Groups »: Http://fr.groups.yahoo.com/, consulté le 31 août 2011.
- « Mayetic Village » : Http://www.mayetic.com/, consulté le 31 août 2011.
- « Teamspeak »: Http://forum.teamspeak.com/forum.php, consulté le 31 août 2011
- « microforum.com » : Http://www.microforum.com/main_eng.html, consulté le 31 août 2011

(Page 83)

Game Master: http://www.urbandictionary.com/ *World of Warcraft* < http://us.blizzard.com/en-us/games/wow/>

(Page 91)

« Loi Le Chapelier » : Http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/loi-1901/loi1901-5.asp, consulté le 29 octobre 2011

(Page 92)

« De la discontinuité à la continuité des espaces de travail », http://multitudes.samizdat.net/Dela-discontinuite-a-la, page consultée le 17 mars 2010.

(Page 93)

Le fordisme : Http://www.larousse.com/en/dictionnaires/francais/fordisme/34579, consulté le 29 octobre 2011

(Page 98)

« Bernard Stiegler : Lieu, mémoire et technique » : Http://www.philosophie.ulg.ac.be/documents/PhiloCite2008/Stiegler.pdf, consulté le 30 juillet 2011

(Page111)

« Histoire de dispositifs »: Http://www.cairn.info/revue-terrains-et-travaux-2006-2-page-3.htm, consulté le 31 octobre 2011

(Page 114)

« Glossaire critique de la société de l'information » http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/Glossaire_Critique.pdf, consulté le 20 août 2011

(Page 132)

« Comprendre le non-usage technique » : http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/2006/Boudokhane/index.php, consulté le 20 octobre 2008

(Page 134)

« Usages des technologies d'information et de communication : reconsidérer le champ d'étude ? » : http://www.er.uqam.ca/nobel/grmnob/drupal5.1/static/textes/proulx_SFSIC2001.pdf, consulté le 20 août 2010

(Page 143)

« La fièvre du social gaming » : Http://www.lesechos.fr/info/comm/020651223850-la-fievre-du-social-gaming-gagne-la-france.html, consulté en juillet 2010

(Page 144)

« Sur les chemins du virtuel » : manuscritdepot.com/edition/documents-pdf/pierre-levy-levirtuel_01.pdf, consulté le 25 juillet 2011

(Page 147)

- « L'intelligence collective et ses objets » :Http://biblioweb.samizdat.net/article42.html , consulté le 10 mars 2008
- « Définition d'un MP3 » : www.futura-sciences.com/fr/definition/t/high-tech-1/d/mpeg_1256/

(Page 150)

« Glossaire critique de la société de l'information », http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/Glossaire_Critique.pdf, consulté le 20 juillet 2010

(Page 157)

« Nouvelles perspectives en sciences sociales » Http://id.erudit.org/iderudit/602467ar, consulté 1septembre 2009

(Page 172)

« Entretien avec David Bloor », http://traces.revues.org/index227.html, consulté le 30 mai 2009

(Page 176)

« Les limites de la symétrie »: http://sociologies.revues.org/index712.html, consulté le 14 février 2009

(Page 180)

« Ethnométhodologie, la société en pratique »

Http://www.scienceshumaines.com/ethnomethodologie-2c-la-societe-en-pratiques_fr_22271.html consulté le 30 mai 2011

(Page 190)

« Les cartographies de controverses au Medialab »

Http://www.knowtex.com/blog/les-cartographies-de-controverses-au-medialab/, consulté le 7 juillet 2011

(Page 191)

« Sociologie des controverses scientifiques » http://www.cairn.info/revue-reseaux-2004-2-page-277.htm, consulté le 30 juin, 2011

(Page 194)

«WebAtlas, orientations et pratiques de la recherche »: Http://webatlas.fr/wp/?option=com_content&view=article&id=57:publications&caid=46:presentations& Itemid=73, consulté le 3 juillet 2011.

(Page 208)

« Panorama des médias sociaux », http://www.fredcavazza.net/2008/05/19/panorama-des-medias-sociaux/, consulté le 19 mai 2008.

(Page 211)

Social Media Landscape, http://www.fredcavazza.net/2008/06/09/social-media-landscape, 9 juin 2008

(Page 213)

Typologie des réseaux sociaux : Http://www.relation-transformation-partage.info/wordpress/2010/10/10/essai-de-typologie-des-reseaux-sociaux/, consulté le 25 août 2011.

- « Comment Obama a utilisé le webmarketing » : Http://bababillgates.free.fr/index.php/comment-obama-a-utilise-le-webmarketing-pour-remporter-lelection-americaine/, consulté le 25 août 2011.
- « La Ségosphère, une cartographie réalisée par Linkfluence : http://www.observatoire-presidentielle.fr/?pageid=12, consulté le 25 août 2011.

(Page 214)

- « Les réseaux sociaux, comment ca marche » Http://www.commentcamarche.net/faq/14404-les-reseaux-sociaux-locaux, consulté le 25 août 2011.
- « Foursquare, la géolocalisation mobile sociale et ludique » Http://www.giiks.com/internet_mobile/foursquare-la-geolocalisation-mobile-sociale-et-ludique/consulté le 25 août 2011.
- « Réseaux sociaux et entreprises : facteurs clé de succès, risques et opportunités marketing et communication »

Http://www.marketing-professionnel.fr/parole-expert/reseaux-sociaux-et-entreprises-facteurs-cle-de-succes-risques-et-opportunites-marketing-et-communication.html, consulté le 25 août 2011.

(Page 215)

« Le design de la visibilité » Http://www.internetactu.net/2008/02/01/le-design-de-la-visibilite-un-essai-de-typologie-du-web-20/, consulté le 30 août 2011

(Page 221)

http://www.flickr.com/photos/fredcavazza/3428921418/in/photostream/

(Page 226)

« Nouvelle version du panorama des médias sociaux » : Http://www.fredcavazza.net/2009/04/06/une-nouvelle-version-du-panorama-des-medias-sociaux/, consulté le 27 août 2011.

(Page 228)

« Qu'est ce que les réseaux sociaux » Http://leszed.ed-productions.com/qu-est-ce-que-les-reseaux-sociaux/, consulté le 27 août 2011

(Page 233)

« Geographie des réseaux

sociaux »: http://eductice.inrp.fr/EducTice/projets/geomatique/veille/sites/lettre-info/articles/lettre-nb08/geographie-des-reseaux-sociaux-approches-cartographiques.

(Page 237)

« Google Trends for Websites »

Http://www.google.com/intl/en/trends/websites/help/index.html, consulté le 30 octobre 2011

(Page 239)

« Social Network Sites: Public, Private, or What? »
Http://www.danah.org/papers/KnowledgeTree-French.pdf, consulté le 21 novembre 2008

(Page 249)

«Virtual Communities: Abort, Retry, Failure?» : http://www.well.com/user/hlr/texts/VCcivil.html, consulté le 23 août 2011.

(Page 250)

Quand les réseaux sociaux nous ramène aux rites tribaux » http://www.internetactu.net/2008/01/17/quand-les-reseaux-sociaux-nous-ramenent-aux-rites-tribaux/, consulté le 24 août 2011.

(Page 251)

« Les communautés virtuelles construisent-elles du lien social ? » http://sergeproulx.uqam.ca/wp-content/uploads/2011/02/2000-proulx-la-virtualite-77.pdf, consulté le 22 août 2011

(Page 254)

- « Définition d'une télécommunauté » : Http://www.teleco.org/def.htm, consulté le 23 août 2011
- « Technosocialité et irrationalismes postmodernes: analyse d'une notion molle », http://www.espritcritique.fr, consulté le 23 août 2011.

(Page 260)

«The Computer as a Communication Device », ftp://ftp.digital.com/pub/DEC/SRC/research-reports/SRC-061.pdf consulté le 3 juin 2007

(Page 262)

« Is There a There There in Cyberspace? » http://www.eff.org/pub/Publications/John_Perry_Barlow/HTML/utne_community.html, consulté le 3 juin 2007

(Page 264)

« Establishing a Point of View Toward Virtual Communities »

http://www.december.com/cmc/mag/1997/feb/ wein.html, consulté le 2 mars 2008

(Page 265)

« Research on Virtual Communities: an Empirical Approach »: http://www.swi.psy.uva.nl/usr/beckers/publications/seattle.html

(Page 273)

« Traces et traçabilité », D'une pensée du signe à une pensée de la trace, ou comment renouer technique et politique, dans Les Cahiers de la SFSIC n°2, avril 2008. En ligne : www.lcp.cnrs.fr/pdf/merz-08a.pdf, consulté le 8 août 2011.

(Page 281)

Diffusée sur France Culture dans l'émission Place de la toile, de Caroline Broué et Thomas Baumgartner, http://www.radiofrance.fr/chaines/France-culture2/emissions/place_toile; la chronique de Tristan Mendès France est également disponible sur son blog, http://blog.mendes-france.com/2008/11/08cimetiere-20-chronique-de-tmf-sur-France-culture, 2008/11/08

(Page 282)

Privay Leadership Initiative, 2001

http://www.bbbonline.org/UnderstandingPrivacy/library/datasum.pdf, consulté le 8 mai 2011.

(Page 284)

« L'espace public et l'emprise de la communication »

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/reso_0751-7971_1996_num_14_78_3768, consulté le 2 août 2011

Page 365 of 375

(Page 290)

STIEGLER, B., « La question de l'esprit posée depuis celles du désir, des pulsions et de la sexualité », Ars Industrialis, (2005) visible en ligne à l'adresse suivante : http://www.arsindustrialis.org/Members/bstiegler/cip/19octobre2005

(Page 293)

« Enquête conduite par FaberNovel, Orange Labs et la Fondation pour l'Internet nouvelle génération »: Http://sociogeek.admin-mag.com/resultat/Analyse.html, consultée le 07 juin 2010.

(Page 299)

- « Public-privé : nouvelles représentations, nouveaux usages » : Http://www.scencity.fr/pdf/scencity_toulouse_actes.pdf, consulté le 1 septembre 2011
- « TIC, espace public, espace intermédiaire »Http://www.scencity.fr/?q=node/15, consulté le 1 septembre 2010.

(Page 301)

« Stay Updated on Facebook and Privacy »

Http://blog.facebook.com/blog.php?post=396089122130, consulté le 18 août 2011.

(Page 302)

« D8 Video: Facebook CEO Mark Zuckerberg on Privacy »: Http://allthingsd.com/20100602/d8-video-facebook-ceo-mark-zuckerberg-on-privacy/, consulté le 4 juin 2011.

(Page 304)

« DROIT AU RESPECT DE LA VIE PRIVEE »

Http://www.senat.fr/lc/lc33/lc333.html, consulté le 30 octobre 2011

(Page 306)

« Fired over Facebook : 13 posts that got people canned » http://www.huffingtonpost.com/2010/07/26/fired-over-facebook-posts_n_659170.html#s115707&title=Swiss_Woman_Caught , consulté le 12 août 2011.

(Page 308)

« A propos de la notion d'espace public », 2004, en ligne : http://www.fing.org/jsp/fiche_actualite.jsp?STNAV=&RUBNAV=&CODE=1120573787033&LANGU E=0&RH=UP2004

(Page 309)

« Séminaire des Décideurs Médias », www.ddm.gouv.fr/IMG/pdf/rabat251004.pdf, consulté le 8 août 2011

(Page 310)

« Nonick: les meilleurs experts en réseaux sociaux attendus à Bilbao » Http://www.eitb.com/infos/technologie/detail/418959/nonick-meilleurs-experts-reseaux-sociaux-attendus-bilbao/, consulté le 22 août 2011.

« À Bilbao, le New York Times dévoile sa stratégie en réseaux sociaux »

Http://www.eitb.com/infos/technologie/detail/420385/a-bilbao-new-york-times-devoile-sa-strategie-reseaux-sociaux/, consulté le 22 août 2011.

(Page 311)

« Accès coupé à Facebook en Iran à l'approche de la présidentielle » Http://www.eitb.com/infos/international/detail/154337/acces-coupe-facebook-iran-lapproche-presidentielle/, consulté le 22 août 2011.

« Vidéo de l'amerrissage d'un Airbus A320 dans les eaux glacées de l'Hudson » Http://www.eitb.com/video/fr/infos/international/detail/68326/video-lamerrissage-dun-airbus-a320-dans-les-eaux-glacees-lhudson/, consulté le 22 août 2011.

(Page 312)

« Les manipulations des chiffres de Viadeo » Http://fr.locita.com/business/entreprises/les-manipulations-de-chiffres-de-viadeo/, consulté le 9 août 2011

Sitographie : (sites officiels des réseaux)

(Page 213)

Http://www.lescreateursdepossibles.com/

Https://www.lacoopol.fr/

Http://www.epagine.fr/index.php

(Page 214)

Http://www.voisineo.com/

http://www.peuplade.fr/home/nHome.php

Http://beta.ruche.org

Http://www.copainsdevacances.net/

Https://foursquare.com/

Http://dismoiou.fr/

Http://zeeya.net/

Http://reseaucampus.com/

Http://etnoka.fr/

(Page 215)

Http://demainmaintenant.ning.com/

Http://fr.beboomer.com/

Http://www.globe2child.org/xwiki/bin/view/Main/WebHome

Http://www.memoree.fr/

Http://www.catsbook.fr/

Http://culturevisuelle.org/

Http://www.knowtex.com/

(Page 218)

Http://www.meetic.fr/

Http://www.gboy.com

http://www.friendster.com/

http://us.cyworld.com/

http://www.flickr.com/

(Page 219)

http://fr.myspace.com/

http://www.youtube.com/

http://www.peuplade.fr/home/nHome.php

http://twitter.com/

http://www.dodgeballusa.com/

http://secondlife.com/

(Page 223)

http://blogger.com

http://www.typepad.com/

http://wordpress.com/

http://wikipedia.fr/index.php http://www.wetpaint.com/

http://www.wikia.com/Wikia

http://fr.twitter.com/

http://digg.com/

http://www.wikio.fr/

http://www.lepost.fr/

http://fr.justin.tv/

http://www.ustream.tv/discovery/live/sports-football

http://www.blogtv.com/

http://www.phorum.org/

https://seesmic.com/

http://www.meebo.com/

http://www.ebuddy.com/

http://messenger.yahoo.com/

http://www.cocomment.com/

http://www.backtype.com/

http://www.intensedebate.com/

http://disgus.com/

http://friendfeed.com/

http://profilactic.com/

http://lifestream.fm/

(Page 224)

http://www.youtube.com/

http://www.dailymotion.com/

http://www.vimeo.com/

http://www.flickr.com/

http://www.smugmug.com/

http://picasa.google.com/features.html

http://www.fotolog.com/

http://www.last.fm/

http://www.deezer.com/soon.php

http://www.delicious.com/

http://www.reddit.com/

http://www.slideshare.net/

http://www.scribd.com/

http://www.slideo.com/

http://www.crowdstorm.com/

http://www.thisnext.com/

http://www.stylehive.com/

http://uservoice.com/

http://getsatisfaction.com/

http://www.librarything.com/

http://www.shelfari.com/

http://www.swap.com/

http://brightkite.com/

https://www.loopt.com/

https://www.whrrl.com/

http://www.moximity.com/

http://upcoming.yahoo.com/

http://www.zvents.com

http://eventful.com/

http://www.socializr.com/

http://www.tripwolf.com/

http://www.tripsay.com/

(Page 225)

http://www.driftr.com/

http://www.dopplr.com/

http://copainsdavant.com/

http://www.trombi.com/

http://www.myyearbook.com/

http://www.mylife.com/

http://badoo.com/

http://www.patientslikeme.com/

http://www.dogster.com/

http://www.linkedin.com/

https://secure.viadeo.com/connexion/index.jsp?lang=fr

http://www.xing.com/

http://www.groovr.com/

http://www.mocospace.com/

http://www.ning.com/

http://www.kickapps.com/

http://www.crowdvine.com/

http://www.pogo.com/

http://www.cafe.com/

http://www.doof.com/

http://www.kongregate.com/

http://www.playfirst.com/

http://www.popcap.com/

http://www.bigfishgames.com/

http://www.prizee.com/

(Page 226)

http://www.zynga.com/

http://www.sgn.com/

http://www.threerings.com/

http://playfish.com/

http://casualcafe.com/

http://challengegames.com/

http://eu.battle.net/wow/en/

http://www.everquest.com/

https://trial.turbine.com/lotro.php

http://www.eveonline.com/

http://www.lineage.com/

http://www.dofus.com/fr

http://www.runescape.com/

http://driftcity.gamescampus.com/

http://www.maplestory.com/

http://combatarms.nexon.net/

http://combatarms.nexon.net/

http://www.puzzlepirates.com/

http://www.clubpenguin.com/fr/

http://www.neopets.com/

http://www.gaiaonline.com/

http://www.smallworlds.com/login.php?login=true

http://ourworld.com/

http://www.twinity.com/en/choose-your-free-avatar

(Page 227)

http://www.facebook.com/

http://www.myspace.com/

http://www.friendster.com/

http://www.bebo.com/

http://www.orkut.com/

http://www.skyrock.com/

http://www.hi5.com/

http://www.home.spaces.live.com/

http://www.netlog.com/

http://www.imeem.com/

http://www.piczo.com/

http://www.lexode.com/

http://hyves.net

http://www.buzznet.com/

(Page 228)

http://www.xanga.com/ http://www.zorpia.com/

(Page 229)

Http://www.ziki.com/en

(Page 275)

www.netvibes.com

VI- TABLEAU DES SCHEMAS

Web 2.0 Meme Map	Page 24
Le « réseau », un terme polysémique	Page 41
Interconnexion universelle	Page 48
Représentation de réseaux Sociaux Heer & Boyd, 2005	Page 55
Tentatives de définitions des réseaux sociaux numériques	Page 59
Récapitulatif	
*	Page 65
Exemple type de la structure d'un blog : Exemple de FLE	Page 70
Distinction entre un wiki, un blog et un site web. Source : google.fr	Page 73
Exemple de plus célèbre wiki : wikipédia	Page 75
Exemple du « Forum-femme.com »	Page 76
« réponses à réponse » source wikipedia.com	Page 77
Réalité virtuelle	Page 139
Différentes pages d'accueil de Facebook	Pages 152, 153
Un phénomène mondial : world Map of Social Networks. Source: vincost.it	Page 204
Récapitulatif de l'émergence des RSN	206
Panorama des médias Sociaux	210
Web social/ web de l'information	Page 212
Typologisation selon la visibilité	Page 216, 217
Une approche dynamique	Page 221
Panorama des médias sociaux. Source : fredcavassa.net	Page 222
Cartographie des réseaux sociaux : approches géographiques	Page 230
Schéma Carte géographique 2007. Source : oxyweb.com	Page 231
Temps passé sur les réseaux sociaux. Source : eductice.imp.fr	Page 232
Planisphère des Médias Sociaux 2009	Page 233
Planisphère des Médias Sociaux 2010 www.vincost.it	Page 234
World Map of Social Networks Juin 2009-Juin 2010	Page 235, 236
Top 3 des réseaux Sociaux Juin 2010	Page 237
Top 3 des réseaux Sociaux Juin 2011	Page 237
Approche Exploratoire	Page 242
Catégorisation et typologisation	Page 245
Le Virtuel	Page 259
Qualificatifs de communautés virtuelles	Page 267
Approches Différentes	Pages 272
Traces et traçabilité	Page 283
Espace Public	Page 288
Vie Privée	Page 294
L'enjeu de la visibilité	Page 294 Page 296
Facebook Controverse	
	Page 303
Médias traditionelles vs. Nouveaux médias	Page 313
Perspectives	Page 324



Résumé:

De nos jours, les réseaux sociaux numériques sont devenus des outils de communication incontournables. Chaque jour des dizaines de nouveaux réseaux se créent, des chroniques à la radio leurs sont consacrées, sans parler des livres, des émissions télévisuelles ou les articles de presse. Cette ascension rapide de cet outil communicationnel à usages multiples, suscite l'intérêt de la part d'acteurs provenant des différentes sphères (publique, politique,...)

Dispositif sociotechnique, les RSN de par leur facilité d'utilisation et de mise en œuvre, se sont imposés comme un support favorisant l'échange, le partage (de photos, de vidéos, de liens), l'interaction et la diffusion d'informations de tout ordre.

Dans sa première, cette thèse fait l'objet d'une mise en perspective historique de l'emploi de la notion du « réseau », « réseau social » et des « réseaux sociaux numériques ». Nous verrons que ces termes révèlent des détours d'usages à travers le temps. De plus, nous décrivons les réseaux sociaux numériques par rapport à d'autres possibilités du web 2.0.

A partir d'approches philosophiques et théoriques, la deuxième partie tente la construction d'un modèle théorique d'analyse qui prend comme dimension fondamentale l'homme et la technique.

Ensuite l'analyse du matériel de recherche dans une démarche empirique/descriptive et une approche exploratoire, permet d'une part, d'élaborer de nouvelles typologies et catégories de réseaux sociaux numériques, et d'autre part, de construire des cartographies des différentes controverses qui entourent cet objet communicationnel complexe.

Abstract:

Social Networks are in today's world an essential tool of communication. Everyday witnesses the birth of tens of new networks, occupying the airwaves with their chronicles, and becoming the subject of books, television programs and press articles. The impulsive rise of this multi-purpose communication tool is winning the attention of actors of different areas of interest (public, political...).

As a socio-technical device, the social networks, being user-friendly and easy to implement, established themselves as a means of support, promoting exchange; sharing (of photos, videos, links); interaction and distribution of information of any kind.

The first part of this thesis deals, from a historic perspective, with the usage of the notion "network"; "social network" and "social network sites". We will accompany the alteration in the usage of these terms, which occurred with time. Also, we will describe the social networks and compare them to other possibilities of web 2.0.

Based on philosophical and theoretical approaches, the second part attempts to build a theoretical pattern of analysis, with man and technology being its fundamental dimension.

Next to that is the analysis of the research material from an empirical/descriptive and exploratory approach. This allows us, on one hand, to elaborate on new typologies and categories of networks; and on the other, to sketch the cartography of the different controversies surrounding this complex communicational item.

Discipline: Sciences de l'Information et de la Communication

Mots Clefs: information, communication, réseaux sociaux numériques, cartographies, controverses, typologies, catégories.

Keywords: information, communication, social networks, cartography, controversies, typologies, categories.

Titre: Réseaux Sociaux numériques: essai de catégorisation et cartographie des controverses

Title: Social Networks: An essay on categorization and the controversies' cartography

PREFICS (EA 3207/UMR 8143) Université rennes 2 – 1, place du Recteur Henri Le Moal – 35000 Rennes – UE (France) – e-mail : zammar_nisrine@yahoo.com